



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



HARVARD LAW LIBRARY

Received

АРХИВЪ
КНЯЗЯ ВОРОНЦОВА.

XL.

С

АРХИВЪ
КНЯЗЯ ВОРОНЦОВА.

КНИГА СОРОКОВАЯ.



МОСКВА.
Университетская типографія, Страстной бульварь.
1895.

10

БУМАГИ

ФЕЛЬДМАРШАЛА

КНЯЗЯ МИХАИЛА СЕМЕНОВИЧА

ВОРОНЦОВА.



Переписка съ графами К. В. Нессельроде и А. Ф. Орловымъ.

СОДЕРЖАНІЕ
СОРОКОВОЙ КНИГИ АРХИВА
КНЯЗЯ ВОРОНЦОВА.

**А. Письма графа К. В. Нессельроде къ графу (князю)
М. С. Воронцову.**

Въ царствованіе Александра Павловича.

	Стран.
1. С.-Петербургъ, 10 (22) Августа 1816.	1
2. Москва, 23 Февраля 1818.	2
3. Ахень, 1 Октября 1818.	3
4. С.-Петербургъ, 6 Ноября 1823.	4
5. С.-Петербургъ, 20 Ноября 1823.	5
6. С.-Петербургъ, 11 Декабря 1823.	6
7. С.-Петербургъ, 19 Января 1824.	8
8. С.-Петербургъ, 8 Марта 1824.	10
9. С.-Петербургъ, 16 (28) Мая 1824.	12
10. С.-Петербургъ, 27 Юня 1824.	14
11. С.-Петербургъ, 11 Ноября 1824.	15
12. С.-Петербургъ, 6 Февраля 1825.	17
13. Варшава, 4 (16) Мая 1825.	19
14. Варшава, 6 (18) Мая 1825.	20
15. Варшава, 10 Мая ст. ст. 1825.	21
16. Бирзаловка, 7 Юня 1826.	22

	Стран.
17. С.-Петербургъ, 11 Августа 1825.....	23
18. С.-Петербургъ, 13 Октября 1825.....	25

Въ царствованіе Николая Павловича.

19. <i>Письмо графа Воронцова.</i> Одесса, 2 Февраля 1826 ..	27
20. (Май 1826) Четвергъ	32
21. 14 Мая (1826).	33
22. 17 Мая (1826).	34
23. Москва, 27 Сентября 1826	34
24. С.-Петербургъ, 8 Января 1827	35
25. С.-Петербургъ, 2 (14) Марта 1827	35
26. С.-Петербургъ, 10 Апрелья 1828	37
27. Измаилъ, 21 Мая 1828	39
28. Въ лагерѣ близъ Шумлы, 19 Іюля 1828	39
29. С.-Петербургъ, 23 Января 1829	41
30. С.-Петербургъ, 26 Февраля 1829.....	42
31. С.-Петербургъ, 5 Марта 1829	44
32. Петергофъ, 2 Августа 1829.....	45
33. С.-Петербургъ, 13 Сентября 1829.....	46
34. С.-Петербургъ, 8 Ноября 1829.....	48
35. С.-Петербургъ, 22 Ноября 1829.....	49
36. С.-Петербургъ, 26 Ноября 1829	50
37. С.-Петербургъ, 29 Ноября 1829	51
38. С.-Петербургъ, 29 Января 1830	52
39. Безъ означенія времени. Отвѣчено 28 Февраля 1830 ..	53
40. С.-Петербургъ, 5 Мая 1830.	56
41. С.-Петербургъ, 8 Апрелья 1830	57
Письмо княгини Кантакузенъ къ графу М. С. Во- ронцову. Отаки, 18 Іюня 1830	58
42. <i>Письмо графа Воронцова.</i> Вѣна, 2 Марта (18 Февраля) 1831	59
43. С.-Петербургъ, 20 Мая (1 Іюня) 1831.....	63
44. Царское Село, 23 Іюля 1831.....	65
45. <i>Письмо графа Воронцова.</i> Лондонъ, 5 Августа 1831..	67
46. <i>Ею же.</i> Лондонъ, 11 (23) Августа 1831.....	70
47. Царское Село, 1 Сентября 1831	71
48. С.-Петербургъ, 26 Мая 1832	73

49. С.-Петербургъ, 4 (16) Октября 1832	75
50. С.-Петербургъ, Май 1832.....	76
51. С.-Петербургъ, 17 Октября 1832.....	78
52. С.-Петербургъ, 13 Декабря 1832.....	78
53. С.-Петербургъ, 8 Января 1833	82
54. С.-Петербургъ, 13 (25) Января 1833.....	84
55. <i>Письмо графа Воронцова</i>	85
56. <i>Письмо графа Воронцова</i>	86
57. С.-Петербургъ, 25 Июля 1833.....	86
58. С.-Петербургъ, 8 (20) Декабря 1833.....	88
59. С.-Петербургъ, 25 Мая 1834.....	90
60. С.-Петербургъ, 15 Июня 1834	92
61. С.-Петербургъ, 29 Июня 1834	94
Копія съ писъма къ герцогу Рагузскому. С.-Петербургъ, 23 Июня 1834.....	95
62. С.-Петербургъ, 25 Июля 1834	96
63. С.-Петербургъ, 1 Сентября 1834.....	100
64. С.-Петербургъ, 8 Сентября 1834.....	100
65. С.-Петербургъ, 22 Сентября 1834.....	101
66. С.-Петербургъ, 7 Декабря 1834.....	102
<i>Депеша Катакази</i> . Навплия, 1 Октября 1834.....	103
67. С.-Петербургъ, 25 Декабря 1834.....	111
68. <i>Письмо графа Воронцова</i> . Одесса, 7 Января 1835... ..	113
69. <i>Отношеніе графа Воронцова</i> . Одесса, 7 Января 1835.	117
70. С.-Петербургъ, 12 Ноября 1835.....	122
71. С.-Петербургъ, 12 Января 1836.....	124
72. С.-Петербургъ, 25 Февраля 1836.....	125
73. С.-Петербургъ, 19 Марта 1836.....	126
74. С.-Петербургъ, 10 Августа 1836.....	130
Копія съ ноты Австрійскаго посланника къ графу Нес- сельроде. С.-Петербургъ, 1 (13) Апрѣля.....	132
75. С.-Петербургъ, 24 Апрѣля 1836	137
Копія съ депешы графа Поццо-ди-Борго изъ Лондона, отъ 10 (22) Апрѣля 1836.....	141
Депеша графа Поццо-ди-Борго изъ Лондона, отъ 28 Апрѣля (10 Мая) 1836.....	145
76. <i>Письмо графа Воронцова</i>	149

77.	<i>Письмо его-же</i> , Одесса, 8 Мая 1836	153
	Переводъ письма г. Бакгауа, Лондонъ, 5 Мая 1836....	156
	Копія съ депеши Бутенева, изъ Петербурга, отъ 12 Мая 1836.	156
	Копія съ депеши графу Поццо-ди-Борго, изъ Петербурга отъ 9 Мая 1836.	159
	Письмо лорда Пальмерстона, отъ 24 Мая 1836	160
78.	С.-Петербургъ, 26 Мая 1836	162
	Депеша графа Поццо-ди-Борго изъ Лондона отъ 12 (24) Мая 1836.	165
	Официальное уведомленіе.	167
79.	<i>Письмо графа Воронцова</i> , Одесса, 29 Мая 1836	172
80.	С.-Петербургъ, 19 Мая 1835	175
	Копія съ депеши графа Поццо-ди-Борго изъ Лондона отъ 9 (21) Іюня 1836.	178
81.	С.-Петербургъ, 2 Іюня 1836.	180
82.	С.-Петербургъ, 7 Іюля 1836.	183
	Копія съ депеши князя А. М. Горчакова изъ Вѣны отъ 16 (28) Іюня 1836	185
83.	С.-Петербургъ, 3 Іюля 1836.	187
	С.-Петербургъ, 4 Іюля 1836.	189
85.	С.-Петербургъ, 28 Августа 1836	190
86.	С.-Петербургъ, 20 Октября 1836	193
87.	<i>Письмо графа Воронцова</i> , Безъ означеніи времени.	196
88.	<i>Письмо его-же</i> , Одесса, 21 Декабря 1836	202
89.	С.-Петербургъ, 23 Декабря 1836	204
90.	С.-Петербургъ, 29 Декабря 1836	206
91.	С.-Петербургъ, 22 Января 1837	208
92.	<i>Письмо графа Воронцова</i> , Одесса, 12 Фѣвраля 1837 .	210
93.	<i>Письмо его-же</i> , Одесса, 26 Февраля 1837.	213
94.	С.-Петербургъ, 2 (14) Марта 1837	218
95.	22 Марта 1837	220
96.	Одесса, 26 Сентября 1837.	221
97.	С.-Петербургъ, 9 (21) Ноября 1837	222
98.	С.-Петербургъ, 24 Декабря 1837.	224
99.	С.-Петербургъ, 18 Января 1838	226
100.	С.-Петербургъ, 1 Марта 1838	228

	Стран.
101. С.-Петербургъ, 10 Марта 1838	229
102. С.-Петербургъ, 20 Мая 1838	232
103. С.-Петербургъ, 26 Октября (7 Ноября) 1838	233
104. С.-Петербургъ, 26 Октября (7 Ноября) 1838	237
105. С.-Петербургъ, 29 Января (10 Февраля) 1839.....	239
106. С.-Петербургъ, 12 (24) Мая 1839.....	242
107. С.-Петербургъ, 21 Февраля (5 Марта) 1839.....	245
Копія съ депеши графа Поццо-ди-Борго. С.-Петербургъ, Февраль 1839	247
108. <i>Письмо графа Воронцова</i> . С.-Петербургъ, 11 Юля 1840.	255
109. С.-Петербургъ, 6 (18) Сентября 1841.....	260
110. <i>Секретно</i> . С.-Петербургъ, 11 Ноября 1841	262
111. С.-Петербургъ, 2 Января 1842	265
112. С.-Петербургъ, 13 (25) Февраля 1842	267
113. С.-Петербургъ, 24 Февраля 1842.....	269
Копія съ депеши барона Брунова, изъ Лондона отъ 30 Января (11 Февраля) 1842.....	271
114. С.-Петербургъ, 27 Ноября (9 Декабря) 1842.....	279
115. <i>Черновая записка графа Воронцова</i> . Безъ означенія времени.....	282
116. С.-Петербургъ, 14 Марта 1843.....	286
117. <i>Письмо графа Воронцова</i> . Вильтонъ, 2 (14) Октября 1843.	288
118. С.-Петербургъ, 9 (21) Марта 1844	294
119. С.-Петербургъ, 19 Марта 1840	297
120. Кисингенъ, 10 (22) Юля 1844	302
121. Брайтонъ, 8 (20) Августа 1844.....	303

Письма на Кавказъ.

122. С.-Петербургъ, 18 Февраля 1845.....	306
123. С.-Петербургъ, 22 Мая 1845.....	307
124. С.-Петербургъ, 9 (21) Августа 1845.....	308
125. Одесса, 24 Сентября 1845.....	309
126. <i>Письмо князя Воронцова</i> . Тифлисъ, Мартъ 1846	312
127. С.-Петербургъ, 8 Марта 1846.	314
128. С.-Петербургъ, 12 Апрелья 1846.	318
129. С.-Петербургъ, 10 Юля 1846.....	320
Копія съ письма барона Брунова изъ Лондона, отъ 27 Мая (9 Юня) 1846	323

	Стран.
130. С.-Петербургъ, 20 Сентября 1846	326
131. С.-Петербургъ, 1 Ноября 1846	328
132. С.-Петербургъ, 18 Декабря 1846	333
133. С.-Петербургъ, 17 Января 1847	335
134. С.-Петербургъ, 2 Марта 1847	338
135. С.-Петербургъ, 8 (20) Марта 1847	339
136. С.-Петербургъ, 24 Апрѣля 1847	342
137. <i>Письмо князя Воронцова. Тифлисъ, 7 Марта 1849.</i> ...	346
138. Варшава, 21 Мая 1849	349
139. <i>Письмо князя Воронцова. Воздвиженское, 31 Мая 1849.</i>	352
140 С.-Петербургъ, 14 Ноября 1849	355
Копія съ депеши барона Брунова, Лондонъ 12 Октября 1859	357
141. С.-Петербургъ, 7 (19) Феврала 1850	359
Копія съ депеши барона Брунова, С. - Петербургъ, 7 Февраля 1850	362
То же отъ 14 Апрѣля 1850	368
142. <i>Письмо князя Воронцова. 24 Апрѣля 1850.</i>	375
143. С.-Петербургъ, 12 Мая 1850	377
Отъ барона Брунова изъ Лондона, 2 (14) Мая 1850	382
144. С.-Петербургъ, 18 Декабря 1850	387
Копія съ депеши барона Брунова изъ Лондона, отъ 1 (13) Ноября 1850	389
То же изъ Лондона отъ 8 (20) Ноября 1850	398
145. <i>Письмо князя Воронцова, 31 Декабря 1850.</i>	400
146. С.-Петербургъ, 6 (18) Августа 1851	402
147. <i>Письмо князя Воронцова. Алушка, 8 Октября 1851.</i> ...	404
Копія съ депеши канцлера барона Брунову, отъ 9 Октября 1851	407
Копія съ депеши Сенявина барону Мейндорфу, отъ 31 Де- кабря 1851	411
Копія проекта депеши барону Мейндорфу, отъ 13 Юня 1851.	412
Выдержка илѣ депеши барона Брунова изъ Лондона, отъ 16 (28) Февраля 1852	414

	Стран.
148. С.-Петербургъ, 7 Марта 1852.	417
Выдержка изъ депеши барона Брунова, Лондонъ, 16 (28) Февраля 1852	423
149. <i>Письмо князя Воронцова</i> 25 Февраля 1852.....	429
150. С.-Петербургъ, 17 Апрѣля 1852	433
Сношенія съ Испаніей о торговлѣ и мореплаваніи. Апрѣль 1852.....	435
151. Висингенъ, 24 Іюня (6 іюля) 1852	443
Записка по дѣлу о прочисткѣ Сулинскаго устья. 15 Іюля 1852.....	445
152. <i>Письмо Л. Г. Семляина</i> . Петербургъ, 14 Іюля 1851.	447
153. С.-Петербургъ, 17 Января 1853.....	449
Копія съ депеши Биселева. Парижъ, 8 Декабря 1852... ..	457
Копія съ официальной ноты Биселева Друэнъ-де-Люису, Па- рижъ, 22 Декабря (8 Января) 1853.....	459
154. <i>Письмо князя Воронцова</i> . Тифлисъ, 26 Января 1853.	461
155. <i>Письмо князя Воронцова</i> . Безъ означенія времени....	466
156. Тоже. 18 Октября 1853.....	469
*	
157. С.-Петербургъ, 30 Октября 1856.....	473
158. Вторникъ 24 Апрѣля.....	475
159. Четвергъ.....	476
160. Пятница.....	476

**Б) Письма графа (князя) А. Ѳ. Орлова къ графу (князю)
М. С. Воронцову.**

1. Буюкдере, 11 Іюня 1833	479
2. <i>Письмо графа Воронцова</i> . 1838	481
3. 1839 г. 10 (22) Апрѣля	483
4. Стрѣльна, 17 Августа 1845.....	485
5. Варшава, 16 Мая 1846	487
6. Москва, 14 Мая 1846.....	489
7. Петербургъ, 14 Сентября 1846	490
8. Москва, 22 Октября 1846.....	491
9. Бѣлая Церковь, 29 Сентября 1850	492
10. <i>Письмо князя Воронцова</i> . Кисловодскъ, 12 Іюня 1849.	494
Показаніе Н. Н. Полеваго	496

В) Два писъма императора Николая Павловича къ князю М. С. Воронцову о назначеніи его Кавказскимъ намѣстникомъ.

1. Гатчина 17(29) ноября 1844..... 498

2. Петербургъ, 8 Декабря 1844..... 501

Бесѣда князя М. С. Воронцова съ императоромъ Александромъ Николаевичемъ 18 (30) Ноября 1855 . 503

Д) Записка о князѣ М. С. Воронцовѣ..... 511

*

Содержаніе настоящей книги говоритъ само за себя: въ теченіи полувѣка, богатаго историческими событіями, переписываются, въ болѣе или менѣе дружеской откровенности, государственные люди, оба даровитые и ревностные слуги Россіи, имѣвшіе важное значеніе въ направленіи судебъ ея. Желательно, чтобы эта переписка дополнилась изъ архива графа Нессельроде, такъ какъ въ Воронцовскомъ архивѣ сохранились лишь немногія черновыя къ нему письма князя Воронцова. П. Б.

*

Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.

ПИСЬМА

ГРАФА КАРЛА ВАСИЛЬЕВИЧА НЕССЕЛЬРОДЕ

къ

ГРАФУ (КНЯЗЮ) М. С. ВОРОНЦОВУ.

1816 — 1856.

Въ царствованіе Александра Павловича.

1.

Пол. 29 Августа 1816.

Je suis charmé, mon cher comte, de pouvoir vous annoncer que vos représentations en faveur des employés français ont eu un plein succès. Par le premier courrier vous recevrez l'annonce officielle et les différentes décorations que vous avez demandées.

Quant au général Lissanévitsch, je serai charmé de pouvoir contribuer à lui faire rendre justice; mais au moment du départ de l'Empereur tant d'affaires se sont accumulées qu'il a fallu remettre celle-ci jusqu'à son retour. Mais alors vous pouvez être sûr que je la plaiderai avec chaleur. Veuillez, mon cher comte, en agréer l'assurance, ainsi que celle de tous les sentiments d'estime et d'attachement que je vous ai voués.

Nesselrode.

S-t Pétersbourg
le 10 (22) août 1816.

Oserai-je vous prier de soigner l'incluse pour mon beau-frère *).

*) Графъ А. Д. Гурьевъ, братъ жены графа Нессельроде, служившій подъ начальствомъ графа Воронцова въ войскахъ, занимавшихъ Францію. — Графъ Нессельроде, въ званіи еще статсъ-секретаря, завѣдывалъ тогда, вмѣстѣ съ графомъ Каподистріей, Министерствомъ Иностранныхъ Дѣлъ. П. Б.

2.

Reçu le 19 (31) mars (1818).

Monsieur le comte,

La dépêche que votre excellence m'a fait l'honneur de m'adresser en date de 8 (20) janvier sub № 498, a été soumise à l'Empereur, et les motifs que vous avez allégués, monsieur le comte, à l'appui de votre demande en faveur de plusieurs commissaires de guerre français, qui s'étaient trouvés attachés à votre corps d'armée, ainsi que de mr de Coster, ci-devant sous-préfet de Vouziers, ont rencontré la pleine approbation de Sa Majesté Impériale. Je me trouve autorisé, en conséquence, à vous informer, monsieur le comte, que notre Auguste Maître vient d'accorder à ses employés les décorations et les cadeaux que votre excellence avait réclamés pour eux, et que je m'empresserai de les lui faire parvenir, dès que je serai de retour à S-t Pétersbourg. Veuillez, en attendant, considérer cette information préalable comme une marque de la satisfaction que j'éprouve à vous faire part d'une disposition de l'Empereur à laquelle vous attachez un intérêt aussi légitime. J'ai l'honneur etc. *)

Moscou

le 23 février 1818.

*) Обычныя окончанія здѣсь и далѣе опускаются. П. Б.

3.

L'Empereur ayant permis à mon beau-frère de venir passer quelques jours avec nous, je ne saurais mon cher comte, vous envoyer la permission officielle du prince Volkonsky sans y ajouter quelques mots d'amitié et de souvenir. C'est par estafette que je vous l'adresse; car je suppose que la réexpédition du prince Lobanoff m'offrira encore quelques délais. J'ai reçu par lui l'office que vous m'avez envoyé relativement au retour des troupes. Aussitôt que l'Empereur aura confirmé les arrangements que vous proposez, je ferai partir vos circulaires. Au reste, toutes les cours sont déjà prévenues, et je me flatte qu'elles nous témoigneront la même bonne volonté que par le passé.

Nous commencerons aujourd'hui nos services, et je me flatte que sous très peu de jours votre sort sera décidé; car c'est la première affaire dont nous nous occuperons. Boulgakoff m'a chargé de mille compliments pour vous; il est au comble du bonheur, l'Empereur l'ayant tiré d'une situation presque désespérée par un emprunt de 150 mille rbl.

Aix-la-Chapelle

Ce 1 octobre 1818.

Пол. 13 Ноября 1823.

Boulgakoff vient de m'annoncer, mon cher comte, l'heureuse délivrance de la comtesse ¹⁾. Permettez que je vous en félicite de tout mon coeur. Cet événement doit combler tous vos vœux, et rien de ce qui peut contribuer à votre bonheur ne sera jamais étranger aux sentiments bien sincères que je vous ai voués. Ma femme joint ses félicitations aux miennes; veuillez aussi les faire agréer à la comtesse.

Je suis ici depuis trois jours, mais je ne suis pas encore réinstallé dans mes habitudes et mes affaires. Toutefois j'ai déjà réussi à faire votre paix avec la justice et à dire un mot à Cancrine pour le disposer favorablement à la cause du Midi. En arrivant j'ai été plus fatigué que de coutume après un si long voyage, et à peine un peu reposé que nous avons reçu une nouvelle qui nous a tous plongé dans la plus vraie douleur: mon beau-frère Nicolas ²⁾ a perdu très subitement son enfant. C'était le seul qui lui restait. Sa femme est enceinte, et nous craignons l'effet qu'un si affreux malheur produira sur elle. Vous avez eu de l'amitié pour eux; vous partagerez sans doute notre peine.

St Pétersbourg
le 6 novembre 1823.

¹⁾ Рожденіе князя Семена Михайловича, 23 Октября 1823, въ Одессѣ, куда лѣтомъ этого года прибылъ его отецъ Новороссійскимъ генераль-губернаторомъ. П. Б.

²⁾ Графъ Николай Дмитріевичъ Гурьевъ женатъ былъ на Маринѣ Дмитріевнѣ Нарышкиной. П. Б.

S-t Pétersbourg, 20 novembre 1823.

Vous êtes trop bon, mon cher c-te, de vous occuper avec tant de sollicitude de mes terres de Bessarabie, et je suis vraiment honteux de vous donner tant de tracas. Vous me connaissez trop pour penser que je veuille jamais m'accrocher sur les brisées de personne et encore moins de ceux qui ont plus besoin que moi des bienfaits de l'Empereur. Ainsi je m'estimerais fort heureux si le учaстoкъ de 3000 dess. que j'avais désigné se trouverait dans le lot de notre excellent Bulgakoff, et quant à moi je sanctionne d'avance tout ce que vous aurez arrêté conjointement avec Gourieff et mon homme d'affaires.

J'avais apporté au dernier travail votre grand rapport, mais il a été ajourné ou travail prochain. Toutefois l'Empereur a pris connaissance de votre lettre, et par la réponse qu'il se propose de vous faire lui-même, vous verrez que non seulement il ne vous en veut pas, mais que la nature de votre explication a rehaussé encore, si cela se pouvait, l'estime qu'il vous porte à si juste titre.

Adieu, mon cher comte; j'espère être bientôt à même de vous écrire plus amplement sus les différentes affaires que nous avons réglées ensemble.

S-t Pétersbourg, 11 décembre 1823.

Je vous dois, mon cher comte, les détails sur l'affaire de Warlam ¹⁾ et des excuses de ne point m'en être acquitté sur la dernière extraposte. Mais les fiançailles ²⁾ ont si complètement absorbé tout mon temps que je n'ai pas eu un seul instant à moi. Je vous dirai donc que l'Empereur, en lisant votre записка, s'est récréé sur le nombre de 15000 que vous proposez, sans objecter contre l'idée d'augmenter en général le lot de Warlam; mais la proportion lui a paru trop forte. Alors, pour appuyer votre demande, j'ai décidé à faire valoir l'argument que vous m'aviez fourni, savoir que la différence entre les 45000 dess. promises et les 6000 accordées était trop grande et trop sensible pour un homme qui avait réellement rendu des services et montré un constant dévouement à la Russie. L'Empereur, ne trouvant point ce fait cité dans votre записка, demanda des renseignements sur le contenu de cette promesse, sur l'autorité au nom de laquelle elle avait été donnée au vieux Warlam et sur les documents où elle se trouve consignée. N'étant point pourvu de cela,

¹⁾ Тестъ вышеупомянутаго К. Я. Булгакова. П. Б.

²⁾ Приготовление къ бракосочетанію великаго князя Михаила Павловича съ Еленою Павловною, состоявшемуся въ Февралѣ слѣдующаго 1824 года. П. Б.

j'ai répondu que je vous en écrirai, et il a été décidé que jusqu'à leur réception l'affaire resterait en suspens. Je vous engage donc, mon cher comte, à me dire dans une lettre *ostensible* pour l'Empereur tout ce que vous savez sur cette circonstance et à y joindre les titres originaux tels que lettres de nos généraux-en-chef et autres, sur lesquels Warlam fonde sa demande, si tant est que vous puissiez vous les procurer. Muni de ces moyens, j'ose espérer que je parviendrai à faire augmenter le lot de Warlam de quelques milliers de desiatines; mais je doute que je réussisse jamais à le porter à 15000: car l'Empereur a une haute opinion de la valeur de ces terres de Bessarabie pour les avoir vues dans une saison où l'herbe était haute et les prés émaillés. Mais il ne pense pas que cette valeur est nulle tant que ces terres sont en friche. J'ai prévenu Bulgakoff de tous ces contretemps. Je le regrette beaucoup; car j'aurais été bien heureux, mon cher comte, de faciliter le succès d'une affaire à la quelle vous vous intéressez si vivement.

Je suis bien fâché que la mienne vous ait donné tant de tracas, mais je me flatte que mon beau-frère et Steinhold auront aplani tous les obstacles en renonçant au premier choix et en faisant un second dans le district de Bender, moins sujet à des contestations. Dans tous les cas soyez assuré que le souvenir de l'intérêt amical que vous m'avez témoigné dans cette circonstance sera profondément gravé dans mon coeur.

S-t Pétersbourg, 19 janvier 1824.

Potier et Scassy sont enfin arrivés, mon cher comte, et depuis huit jours nous nous occupons à force de Kertute, de Boughan et de la ligne de Bessarabie. Nous ne sommes pas encore parvenu à vaincre les scrupules et les objections de Cancrine; mais je ne désespère pas, surtout à l'égard des deux premiers points.

Quant à l'affaire d'ОЖИКОВЪ, voici ce qui s'est passé. Le ministre de la justice n'a plus le droit de renvoyer les employés: il faut qu'il le demande au Senat. Cette innovation, qui est au fond tout-à-fait contraire aux lois de l'Учреждение Министерства, date de l'année dernière. D'après cela il a fait une représentation au Sénat et doit l'avoir fondée sur les considérations alléguées dans votre lettre particulière. Le Sénat trouve que les considérations sont trop vagues et trop générales pour prendre un arrêté d'après elles et vous adressera quelques observations et demandes déduites de nos lois et nos procédures. Il trouve que s'il y a une irrégularité et excès de sévérité dans les sentences rendues par le tribunal criminel de Cherson, ce n'est pas seulement le président, mais les juges qui se sont accordés avec eux le procureur, qui a laissé passé de pareilles sentences sans proteste, et enfin le gouverneur et même le gouverneur-général qui les ont confirmé, sur lesquels retombe la même responsabilité. Voilà,

mon cher comte, tout ce que j'en sais. J'en reparlerai à Barsewky, qui sera toutefois ¹⁾ de vous donner préalablement cet avis.

Il me semble que vous faciliteriez beaucoup vos rapports avec les ministres et les autorités si dans votre chancellerie on chercherait à imprimer le plus grand cachet de *légalité* à tous vos papiers officiels sur ces sortes d'affaires. Peut-être vous manque-t-il un employé au fait de nos coutumes et procédures, de ces gens que nous appellons des законники. Si c'était ainsi, je vous aurais beaucoup engagé, dans l'intérêt de votre tranquillité et des affaires mêmes, que vous êtes appelé à plaider et à soutenir, à vous procurer un phénix pareil, quoique je ne me dissimule pas la difficulté qu'il y a de trouver pour cela un individu qui ajoute aux connaissances et à l'expérience requises la probité indispensable. Pardon, cher comte, de cette longue digression; mais je sais que vous ne vous méprendrez pas sur les motifs qui me l'ont dictés.

Je vous doit mille remerciements pour l'intérêt que vous prenez de mes terres de Bessarabie. M-r Lanskoj ²⁾ a reçu votre office, et nous verrons ce qu'il y aura à faire. En attendant je vous prie instamment de ne point disposer du № 18 dans le цинутъ Bender qui je serai heureux d'obtenir, si on refuse celui où il a 300 d. de bois.

¹⁾ Одно слово не разобрано.

²⁾ Василий Сергѣевичъ Ланскої, тогдашній министръ внутреннихъ дѣлъ.

Пол. 18 Марта (1824).

Je viens, mon cher comte, de recevoir la lettre par laquelle vous voulez bien m'informer de la catastrophe de Péroffsky *). On peut bien dire de lui qu'il l'a voulu, quand tout le monde l'a mis en garde contre ce coquin d'Averkief, et il avait de plus l'histoire de Borosdine pour exemple. Je plains le pauvre Péroffsky, qui au fond est un honnête homme, mais que l'orgueil le plus démesuré a perdu. A en juger par le détail qu'il donne lui-même de sa triste aventure, son insouciance doit avoir été au comble, et c'est un vrai bienfait que vous avez procuré à cette pauvre Crimée que de l'avoir débarrassé d'un pareil administrateur. Je ne doute pas qu'elle ne prospère sous son nouveau gouverneur. De toutes parts il me revient le plus grand bien sur son compte, comme sur celui du nouveau градоначальникъ de Kertsch.

Mais malheureusement les destinées de cette ville naissante sont loin encore d'être fixées. Il y a une véritable fatalité qui s'attache à ce port. Après avoir passé six ans à combattre toutes les fausses idées que l'on oppose à un projet si simple et d'une

*) Таврический губернаторъ Николай Ивановичъ Перовскій, старшій, но не единоутробный, братъ графовъ Перовскихъ. Его замѣнилъ въ Симферополь Д. В. Нарышкинъ. П. Б.

utilité si évidente, ne voilà-t-il pas que Cancrine nous met aussi un bâton dans la roue. Il consent, a la vérité, de donner les 400 m. rbl. en deux ans, mais il a donné une opinion séparée, où il élève des objections contre le plan lui-même, contre l'étendue de la quarantaine etc. etc. etc., et je crains bien de voir renversé en problème ce qui paraissait irrévocablement décidé.

Cancrine s'oppose aussi au transfert de la ligne des douanes de district de Prouth. En général il est fort difficile de faire des affaires avec lui: il a un amour-propre excessif et repousse tout ce qui ne vient pas de lui. Potier, à son retour, vous rendra compte de ses conversations avec lui. Je compte aussi vous réexpédier le Scassy, qui est désolé de toutes ces contrariétés toujours renaissantes.

Ne m'en voulez pas, mon cher comte, si je vous ai rarement écrit tous ces temps-ci; mais j'ai été vraiment accablé d'affaires politiques et d'autres. M-r de Lanskoj vous aura informé de l'heureuse conclusion de nos affaires de Bessarabie. Je vous prie, mon cher comte, de vouloir bien y mettre la dernière main. Je vous quitte pour aller à l'enterrement de cette pauvre duchesse de Wurtemberg.

St Pétersbourg
8 mars 1824.

S-t Pétersbourg, 16 (28) mai 1824.

Vous êtes mille fois trop aimable, mon cher comte, de vous occuper avec tant de sollicitude de mes terres de Bessarabie. Je suis honteux de toutes les tribulations que mon homme vous a données par ses continuelles incertitudes. Enfin voilà son choix fait, et je n'ai que de remerciements à vous adresser de l'avoir si puissamment aidé; je vois avec plaisir que c'est à vous que je dois la bonne conclusion de cette affaire. Celles que vous m'avez successivement recommandées ici, mon cher comte, ne cessent de faire l'objet de tous mes soins. Mais vous savez par expérience combien tout est lent avec la meilleure volonté possible. Je ne saurais donner une plus forte impulsion aux affaires qui ne dépendent pas immédiatement de mon ministère. Celle de Kertch est soumise encore à la confirmation de l'Empereur; l'affaire d'Akerman est décidée, mais les mesures d'exécution dépendent de Cancrine, et comme celui-ci a été fort piqué de la décision, je crains qu'il n'y mette pas d'empressement et de bonne volonté.

J'ai soumis à l'Empereur votre lettre sur Pouchkine. Il a été très satisfait de votre manière de juger ce jeune homme et m'ordonnera de vous le dire officiel-

lement *). Mais quant au parti à prendre définitivement à son égard, il s'est réservé de me donner ses ordres à un prochain travail.

Le Sérafiани, au sujet duquel vous m'avez transmis une supplique épiscopale, est un homme peu recommandable et peu fort pour occuper une place de consul; indépendamment de la plainte des colons, il y a eu des motifs pour l'éloigner de sa place, et je crains, sous de pareils auspices, en solliciter une autre pour lui.

On m'assure que vous avez obtenu la permission de venir ici. Votre présence y sera utile, et pour moi mon cher comte, je n'ai pas besoin de vous dire combien je me réjouis de vous voir et de passer quelques bons moments avec vous.

*) Этого письма графа Воронцова въ императору Александру Павловичу, писаннаго еще въ Маѣ мѣсяцѣ 1824 года, про оскорблявшаго его А. С. Пушкина мы доселѣ не имѣемъ въ печати, и въ архивѣ Воронцовскомъ его не сохранилось. П. Б.

10.

S-t Pétersbourg, 27 juin 1824.

Ne sachant, mon cher comte, où ma lettre vous trouvera, je me borne pour aujourd'hui à vous accuser la réception de toutes les vôtres jusqu'au 13 juin et de vous annoncer que l'affaire de Kertsch est décidée. L'Empereur a confirmé l'opinion sur laquelle je m'étais accordé avec le ministre de l'intérieur, et je ne doute pas que celui-ci ne s'empresse de vous en informer officiellement. Je tâcherai de faire repartir Scassy et vous écrirai par lui plus long. L'Empereur a aussi décidé l'affaire de Pouchkine. Il ne restera pas auprès de vous, mais Sa Majesté Impériale a voulu voir la dépêche que je vous écrirai à ce sujet, ce qui ne pourra se faire que la semaine prochaine à son retour des colonies *). Depuis un mois j'ai été abreuvé de peines et de chagrins. Vous en avez éprouvé de pareils, mon cher comte. Vous appreniez la perte cruelle que j'ai faite; je me permets donc dans une si triste circonstance de compter sur la part que vous y prendrez et sur l'amitié que vous avez bien voulu me vouer.

*) Т. е. отъ графа Аракчеева изъ Грузина. П. Б.

11.

St Pétersbourg, 11 novembre 1824.

Je vous remercie beaucoup, mon cher comte, pour toutes les peines que vous voulez bien vous donner afin de remettre l'ordre dans ma terre de Balta. A mon grand regret j'apprends par une lettre de Steinhold du 30 octobre que le colonel Sélichoff n'est point parvenu à faire entendre raison aux paysans: ils persistent à vouloir appartenir à la couronne. De mon côté je ne demanderai pas mieux que de les satisfaire sous ce rapport, car tout ce que je désire est de pouvoir me défaire de mes *поселяне*, en leur donnant même gratis la liberté entière d'aller s'établir où ils veulent: car il n'y a aucun avantage à conserver, même dans la steppe, des mauvais sujets ivrognes et paresseux, qui s'opiniâtrent à ne remplir même les obligations très légères que le règlement leur impose. Si mon Steinhold en a exigé d'avantage, il a eu tort, et je suis prêt à leur accorder toute indemnité qu'ils pourraient équitablement réclamer. Mais cela fait, ils doivent nécessairement rentrer dans l'ordre et dans l'obéissance. Toutefois ce que j'aimerais le mieux ce serait d'en être délivré tout-à-fait. Si vous pouviez m'indiquer un mode de procéder à cet égard, vous m'obligeriez beaucoup, mon cher comte. Peut-être que le c-te Kotschoubey serait assez bon de nous suggérer quelques

idées la-dessus. C'est lui qui a fait le *положение*; personne ne saurait donc être mieux au fait que lui de la manière d'agir en pareil cas. Je crains un peu que les petits employés du *земскій судъ* n'encouragent l'opposition de ces paysans. Ils gagnent toujours là où il y a du désordre, et je sais que les paysans ont ramassé de l'argent pour soutenir leurs prétentions. Je suis vraiment désolé, mon cher comte, de vous donner tant de tracas pour une affaire aussi désagréable, mais je sais combien je puis compter sur votre amitié et je vous aurai la plus vive obligation pour tous les services que vous serez à même de me rendre dans cette triste conjoncture.

Nous avons eu ici la semaine passée une bien grande calamité *). Les détails en sont affreux, et les malheurs privés incalculables dans leurs conséquences. L'Empereur, toujours grand et généreux, a assigné un million pour le soulagement des pauvres.

Mes parents ont été très sensibles à vos bons et aimables procédés envers mon beau-frère. Ils le désapprouvent complètement de vouloir quitter une place qui lui convient sous tant de rapports. Quand il viendra ici, on fera l'impossible pour le faire changer d'avis. Il serait malheureux que les conseils d'un père et l'opinion unanime de tous ses amis n'emporte aucune prise sur lui.

*) Наводненіє 7 Ноября 1824 года. П. В.

Пол. 16 Февраля.

Les dernières nouvelles d'Odessa nous ont bien déçues, mon cher comte. Nous attendions votre arrivée ici à tout instant, pour ainsi dire, à toute heure du jour. Dans cette conviction j'ai différé de vous écrire et surtout de vous remercier de votre dernière lettre où vous voulez bien me donner les plus amples détails sur mon désagréable procès avec les *обязанные* *поселяне* et m'annoncer des mesures de conciliation qui n'ont pu qu'exciter ma plus vive reconnaissance. Je vous avoue que rien ne m'eût été plus pénible que de voir mon intendant mis sous jugement. Outre qu'il est un très brave et galant homme, qui, s'il a été coupable de quelques erreurs d'après la lettre de la loi, les a assurément commis involontairement, mon administration aurait été complètement désorganisée, et j'aurais éprouvé des pertes très sensibles.

M-r Крыжановский a du vous instruire de notre manière de voir à l'égard de Керчь. Nous avons pensé que vous ne seriez pas fâché d'être tout-à-fait débarrassé des officiers du département des ponts et chaussées, et nous n'avons pas trop pu comprendre comment Potier, siégeant dans le conseil à Pétersbourg, aurait dirigé des travaux à l'autre bout de l'Empire.

Il en coûtera peut-être un peu plus cher à la couronne, mais les bâtiments seront mieux faits. L'affaire a déjà paru au Comité des Ministres, et comme le comte Araktschejeff est ici, je ne doute pas qu'elle n'obtienne incessamment la sanction de l'Empereur.

Adieu, mon cher comte; débarrassez vous bientôt de la peste et arrivez nous dans le courant du mois: car vous saurez que l'on part dans les premiers jours d'avril pour Varsovie où l'on reste jusqu'au commencement de juin pour la tenue de la diète.

St. Pétersbourg

le 6 février 1825.

J'ai fait conjointement avec père et mère tout ce que nous avons pu pour engager mon beau-frère de retourner à Odessa; mais nous avons tous échoués contre une conviction inébranlable que ses enfants, dont les cadets ont des humeurs scrofuleuses au plus haut point, ne sauraient vivre sous ce climat. J'en suis désolé pour lui, car cette détermination coupe court à une carrière pour laquelle il était fait et qui ne pouvait que lui offrir des agréments.

Пол. 12 Мая.

Varsovie, ce 4 (16) mai 1825.

Réservé.

Le rapport que vous m'avez confié, mon cher comte, pour l'Empereur renfermait la proposition de nommer Krijanovsky градоначальникъ de Taganrog. Quelque soit le désir de Sa Majesté de se prêter aux nominations que vous lui suggérez, dans ce cas-ci des considérations qu'elle ne saurait perdre de vue semblent s'y opposer, et elle m'a ordonné de vous en faire part confidentiellement. Vous n'ignorez pas que m-r Krijanovsky se trouve à la tête du département de la médecine. Or, l'Empereur croit avoir des motifs de douter qu'une stricte intégrité règne toujours dans cette administration. Avant le mode introduit aujourd'hui, des malversations ont été nommément commises pour l'achat des médicaments, que nous sommes obligés de tirer des pays étrangers, et il est difficile de supposer que le directeur du département les ait ignorées. Sa Majesté ne pense pas que m-r Krijanovsky soit précisément l'homme qui puisse convenir au poste pour lequel vous le proposez, et il préfère, mon cher comte, donner suite à l'autre projet que vous lui avez soumis en même temps. Je vais donc, par ordre de l'Empereur, écrire à m-r de Lanskoï pour qu'il prépare l'oukaze de nomination de m-r Van Daen *).

*) Не можемъ поручиться, такъ ли здѣсь и ниже прочтено это имя. П. Б.

Varsovie, 6 (18) mai 1825.

La lettre ci-jointe vous prouvera, mon cher comte, que la démarche en faveur de ce pauvre Krijanovsky a complètement échoué par un effet des fortes préventions que l'on est parvenu à inspirer à son égard. Ma lettre contient les paroles mêmes, dont l'Empereur s'est servi, et elle lui a été soumise et munie de son **БЫТЬ по сему**. Je ne vous informe de ce détail que pour vous convaincre de l'inutilité de mes efforts à réfuter *des faits* que je n'ai eu d'autre moyen de contester qu'en y opposant la bonne réputation dont Krij. jouit généralement. Je ne sais jusqu'à quel point vous jugerez devoir le mettre au fait de ces particularités, qui ne pourront que l'affecter bien cruellement. Peut-être, vaudrait-il mieux le renvoyer. Vous m'approuverez, j'espère, que cette nomination ayant manqué, j'aie poussé celle de Van Daen.

Pour les affaires que vous m'aviez recommandées je n'ai pu les terminer encore. L'ouverture de la diète nous a beaucoup occupé, et ce matin l'Empereur est parti pour faire une tournée aux environs, qui durera quatre jours; mais à son retour et à mon premier travail j'espère tout finir, et cela au gré de vos désirs.

Boulgakoff m'écrit que vous êtes entièrement rétabli. Dieu veuille que vous soyez débarrassé à tout jamais de cette vilaine fièvre. Je ne sais encore si au mois de juin je pourrais être assez heureux de vous faire ma petite visite à Odessa. Cela dépend un peu des courriers, qui doivent nous venir de Milan et de Constantinople durant notre séjour ici. Ma femme y est venue me voir. Sa santé, grâce à Dieu, va mieux; mais elle a, malgré cela, besoin d'une seconde cure pour se remettre entièrement.

15.

Varsovie, ce 10 mai 1825 v. st.

Je vous remercie beaucoup pour votre longue lettre, quelque triste que soit le tableau que vous avez déroulé à mes yeux. Dieu veuille que des faits si palpables et qui s'accumulent tous les jours donnent des changements salutaires dans une législation qui atteint sans exception presque toutes les classes de la population. De mon côté j'ai été dans le cas de porter à la connaissance de l'Empereur plusieurs pièces qui font mention de l'effet nuisible que ces mesures produisent à Odessa. Nous verrons ce qui résultera de tant de démarches et de représentations réunies. Je me flatte que cette lettre ne vous trouvera plus à Pétersbourg et me bornerai à peu de mots, car j'espère avoir sous peu le plaisir de vous voir. L'Empereur m'a permis de passer par Birsalovka en retournant à Pétersbourg. J'y arriverai vers le 6 juin et si à cette époque vous étiez à Odessa, j'y passerais vingt-quatre heures avec vous; au moins je ferai l'impossible pour cela, car le temps que je puis donner à cette excursion est bien limité.

Me voilà, mon cher comte, dans votre empire et en fidèle sujet je m'empresse de vous prêter foi et hommage. Mais êtes vous à Odessa ou n'y êtes vous pas? That is the question. Pour la résoudre, j'envoie mon feldyeguer à Odessa. Si vous y êtes, voici mon plan. Vous concevrez que je n'ai que peu de moments à ma disposition: le 22 juin au plus tard je dois être de retour à Pétersbourg, afin de voir l'Empereur encore avant qu'il ne fasse le voyage des colonies militaires. Je partirai donc d'ici Mercredi après dîner pour être à Odessa Jeudi matin. J'y passerai la journée de Jeudi et une partie de celle de Vendredi, et le soir je repars pour retourner par ici à Pétersbourg. Si vous n'y êtes pas, je reste ici jusqu'à le fin de la semaine et pars Vendredi droit pour Pétersbourg. Dites moi donc bien, mon cher comte, que vous n'êtes plus à Pétersbourg, que vous n'avez plus ni fièvre ni maux d'yeux, et que vous êtes occupé à consoler ces pauvres habitants d'Odessa des douleurs que leur cause à si juste titre l'oukaze de Cancrine. Pour vous prouver que je ne vous arrive pas les mains vides, je me fais précéder par le rescrit pour Warlam et les récompenses pour vos messieurs. L'Empereur a demandé à connaître les titres et honneurs dont ils étaient déjà en possession, et il n'a pas voulu aller au-delà du degrés subséquent.

J'ai quitté Varsovie Mardi 2 (14) juin au soir. L'Empereur est parti le même jour, très content de son séjour et du bon esprit que les chambres ont montré durant la session actuelle. Je vous envoie son discours de clôture, qui exprime ce sentiment. J'ai laissé votre beau-frère Branitski bien-portant et me chargeant de mille compliments pour vous.

Birsalovka
le 7 juin 1825.

17.

Reçu à Aloupka, le 21 août 1825.
Répondu à Yoursouff, le 28 août 1825.

St Pétersbourg, 11 août 1825.

Je suis un peu en retard avec vous, mon cher comte, et je vous en fait mes excuses. Mais tout ce temps-ci j'ai été comblé d'affaires et surtout de courses. Mais j'espère regagner le temps perdu et terminer successivement d'ici au départ de l'Empereur toutes les affaires auxquelles vous prenez intérêt.

Comme le beau sexe doit toujours avoir la prééminence, j'ai commencé par les demoiselles. Vous verrez par mon office que toutes les mesures ont été adoptées, excepté la proposition pour l'emprunt auxquelles les réglemens de la banque s'opposent. Lorsque l'on m'a fait cette objection, j'ai suggéré l'expédient que je vous soumetts dans mon office. Je suppose que la ville pourrait pendant 25 ans supporter cette dépense des 8000 r., et l'Institut y gagnerait; la ville aussi en retirerait un avantage indirect. Je m'ar-

rangerai avec Cancrine pour qu'il mette les 100 m. r. à votre disposition aussitôt que vous aurez consenti à ma proposition.

Au travail prochain, je prendrai les ordres de l'Empereur sur la chanoine Barozzi. Quant à la mutation des gouverneurs de la Bessarabie, j'attends des renseignements de la chancellerie du c-^{te} Araktchéeff. Si elle n'a pas eu lieu, je soumettrai votre lettre à l'Empereur.

Boulgakoff vous aura informé que l'Impératrice va décidément passer l'hiver à Taganrock. Cette circonstance vous fera, je suppose, ajourner votre voyage jusqu'au printemps prochain; car cette ville dépend également de vous. J'ignore encore si je serai dans le cas de suivre l'Empereur; cela dépend de la durée de son absence. Si elle devait se prolonger jusqu'à la fin de l'année, il sera difficile que je soie dispensé d'une course de votre côté. Elle ne serait point agréable dans une saison aussi avancée, et je n'en trouverai de compensation que dans le plaisir de vous voir et de passer quelques moments avec vous. Ma femme, qui est tout-à-fait bien à la suite de cette nouvelle cure, m'arrivera, j'espère, à la fin du septembre de notre style.

Mon office n'étant pas achevé, ce ne sera que par la poste prochaine que vous le recevrez. La nouvelle ligne du port-franc a été agréée par le Comité. Cancrine a fortement appuyé votre proposition, et je le vois mieux disposé à votre égard.

La réponse ci-jointe du comte de Kouchéleff vous prouvera, mon cher comte, que la négociation que vous m'avez confiée a eu un plein succès. Il a consenti avec la meilleure grâce du monde à céder Orianda à l'Empereur, et s'est estimé heureux de faire ce sacrifice à des considérations aussi importantes que celles qui se rattachent à la santé de l'Impératrice. Certes, de tout le Midi il n'y a que la côte méridionale qui puisse nous offrir un climat pareil à celui de l'Italie, et vous avez bien raison de conseiller à y fixer l'Impératrice. Mais comment n'avez vous pas proposé Кучукъ-Лампадъ, qui est à vendre et où il y a une habitation toute prête? Le consentement donné, il faut maintenant que l'Empereur envoie au département des apanages l'ordre de conclure le marché et de régler les détails. Le c-te Koucheleff vous en parle dans sa lettre et vous indique le prix. Il faudra, il me semble, toujours l'indemniser des frais qu'il y a faits. Il accepte avec reconnaissance votre proposition de lui trouver une autre terre sur la côté méridionale et vous prie de vouloir bien y donner suite.

Vous avez sans doute pris part, mon cher comte, au malheur dont nous venons d'être frappé dans notre

famille. Ma femme, qui arrivait tout juste pour voir mourir un père qu'elle adorait, s'en ressentira, je crains, dans sa santé, qui était si bien rétablie.

St Pétersbourg
ce 13 octobre 1825.

L'ami Boulgakoff m'annonce, que vous passez l'hiver dans le Midi et que vous renoncez au voyage de l'Angleterre. Cela me prouve que votre santé s'est considérablement améliorée. Permettez que je vous en félicite et que je m'en réjouisse avec vous.

Въ царствованіе Николая Павловича.

Письмо графа Воронцова.

19.

Odessa, le 2 février 1826. Expédié le même jour.

Je m'adresse à vous, cher comte, comme au protecteur constant de la Russie Méridionale. Ces jours-ci encore les oreilles ont du vous tinter de toutes les louanges, des bénédictions que vous a attiré à Odessa et dans les autres ports de la Mer Noire l'opinion si juste et vraiment libérale que vous avez donnée à l'occasion de la réclamation que j'avais faite en faveur des messieurs Landers, Moberly et Gattorne. La confirmation pleine et entière de cette opinion par feu l'Empereur nous a entièrement délié les mains pour une quantité de négocians étrangers, qui sans cela auraient été obligés d'abandonner le commerce au détriment de leur fortune et de la prospérité de l'Empire. Notre inconcevable ministre des finances a été tellement contrarié par cette opinion si peu d'accord avec son système, qu'il l'a passé sous silence dans ses rapports avec les chambres de finances. Mais comme la chose a force de loi et nous a été transmise par le Sénat, nous agissons en conséquence sans crainte.

Ma demande actuelle est pour un objet différent, mais l'ennemi est toujours le même. Il s'agit de charbon de terre. Vous savez bien la penurie de bois dans le Midi de la Russie, la cherté qui en résulte et la destruction continuelle et alarmante des forêts qui nous restent. Rien au monde par conséquent ne peut être plus désirable que la découverte dans un tel pays de charbon de terre, et rien ne peut mériter plus la protection et l'encouragement du gouvernement que la libre exploitation et circulation de ce précieux combustible. Depuis nombre d'années on en avait découvert des mines dans les districts de Бахмутъ et de Славеносербскъ; mais l'ignorance sur l'usage du charbon de terre, quelques préjugés même contre cet usage et le peu d'empressement de la part du gouvernement pour l'encourager, ont été cause, qu'excepté l'établissement très coûteux et mal dirigé de Лугань et quelques forges des environs, à peine s'apercevait-on dans le pays, qu'il y avait de quoi remplacer les restes précieux de nos forêts et en arrêter la destruction.

Depuis mon arrivée dans ces provinces, j'ai fait autant d'efforts et de tapage que possible pour chercher du charbon et pousser les autres à en chercher. Si nos recherches en Crimée n'ont pas répondu à mon attente, au moins la publicité de nos efforts a réveillé l'attention sur ce point, et j'ai toutes les raisons de croire que j'en serai récompensé par des découvertes en Bessarabie, précieuses et pour la quantité, et pour la localité. En attendant les encouragements et les persuasions de l'autorité avaient fait chercher et trouver de nouvelles mines par des prop-

riétaires et des paysans de la couronne dans les deux districts susmentionnés du gouvernement d'Ekátérinoslaw. L'amiral Greig, toujours prêt et porté pour le bien, s'était efforcé de contracter dans cette même province pour du charbon qui remplacerait, au moins en partie, celui que nous faisons venir d'Angleterre; des agens, envoyés par lui, en cherchaient, et l'appât d'un gain, quoique médiocre, engageait les propriétaires et les paysans de la couronne à faire ou laisser faire des exploitations, et il y a quelques mois qu'un contrat fut fait pour exploiter dans le district de Бахмытъ et livrer à Nicolaëff pour les bateaux à vapeur et les autres besoins sans nombre de la flotte de la Mer Noire une grande quantité de charbon de terre à un prix inférieur (55 kopeks le poud) à celui qui nous vient d'Angleterre et qui en coûte au moins 60.

Que fait là-dessus le ministre des finances? Si vous le connaissez bien, vous le devinerez. D'après un rapport d'un vice-gouverneur digne de lui, il se fâche contre les paysans de la couronne qui exploitent et contractent sans sa permission spéciale, jette le grappin sur le charbon exploité et non encore livré, comme si c'étaient des perles et des émeraudes, veut casser les contrats qu'il trouve illégaux et pernicieux, et défend qu'à l'avenir les paysans n'osent chercher et encore moins vendre du charbon sans la permission et la présence d'un fonctionnaire nommé par lui. Peut-on concevoir une pareille absurdité et un pareil aveuglement? A force de crier et de représenter, le contrat, déjà passé avec la flotte de la Mer Noire, a été confirmé et aura son cours; mais le coup mortel

pour cette industrie est donné. Il paraît que le meilleur charbon se trouve dans les terres de la couronne, et quel sera le paysan qui voudra en chercher à présent, quand il ne pourra en faire usage sans faire venir un fonctionnaire qui le pillera, ou sans risquer, s'il ne le fait pas, d'être puni de coups de bâton, ou même de la Sibérie comme voleur public? Aussi un employé, que j'avais envoyé à Бахмутъ pour une enquête, m'a informé que le charbon qu'on y achetait depuis quelque temps à 40 kop. le poud en coûte 120 depuis les sages mesures de m-r Cancrine. Je lui en ai écrit deux fois, j'ai protesté et conjuré, mais autant parler à la muraille! Il me répond qu'il veut faire du charbon un оброчная статья et que pour ne pas détruire les veines (si délicates apparemment) de ce combustible, il donnera des ordres pour qu'on ne l'exploite que d'après les règles et en présence de jens préposés pour cela. Il ajoute qu'il va présenter ce beau projet au Comité des Ministres. C'est ici, cher comte, que vous pourrez nous aider et par quelques mots d'un raisonnement clair et sage renverser les sophismes de cet homme, qui, comme un diable incarné, s'attache à détruire dans leur principe toutes les sources de prospérité nationale.

Je crains de vous ennuyer par ces détails, mais sachant votre zèle pour le bien et en ayant ressenti tout dernièrement encore les effets, je m'adresse à vous hardiment. Si vous voulez et pouvez nous aider dans cette affaire si intéressante pour tout le Midi de la Russie (et le pouvoir ne peut vous manquer que dans le cas que la chose serait déjà décidée), veuillez

vous faire lire les pièces ci-jointes*). Elles vous mettront au fait de ce qui c'est déjà passé entre nous, et il ne vous en sera que plus facile de combattre le projet qui veut nous faire tant de mal.

Adieu, cher comte; cette lettre est déjà si longue, que je ne veux pas y mêler d'autres matières, me réservant de causer avec vous sur d'autres sujets une autre fois.

P.S. Ci-joint encore une pièce sur le vin et le sel de Bessarabie. Il me semble que la chose est claire. Si cette affaire vient au Comité et que vous êtes de mon avis, veuillez nous protéger.

*) Этихъ и далѣе упоминаемыхъ приложенийъ мы не имѣемъ. П. Б.

(Mai 1826).

J'espère d'avoir le plaisir de vous voir ce matin à la cour. En attendant je puis vous assurer que le désir de l'Empereur que vous vous chargiez de notre négociation avec la Porte est très réel et très positif. Il m'en a parlé encore hier au soir avec une véritable satisfaction, car c'est lui qui a eu la première idée de vous choisir. Il comptait, à ce qu'il m'a dit, vous voir demain et vous exprimer lui-même le plaisir qu'il a éprouvé en apprenant que vous aviez accepté cette destination. Ne vous y refusez donc pas, cher comte. Il s'agit ici de la paix ou de la guerre. Vous savez combien la paix nous est nécessaire. Il est par conséquent difficile qu'il y ait une circonstance où vous puissiez être appelé à rendre de plus importants services à votre pays que dans celle-ci.

Jendi.

21.

14 mai (1826).

Je m'empresse, mon cher comte, de vous informer que j'ai rendu compte à l'Empereur de notre conversation d'hier, et que c'est avec une bien vive satisfaction que S. M. a appris que les choses pouvaient se combiner de manière à vous permettre d'accepter la proposition qu'il m'a ordonné de vous renouveler formellement et positivement d'être son premier plénipotentiaire aux conférences d'Akerman. Il me charge de vous en témoigner toute sa reconnaissance et se remit de vous l'exprimer lui-même. Je vous donnerai tous les détails de ma conversation avec l'Empereur lorsque j'aurai le plaisir de vous voir; mais étant retenu chez moi par des affaires urgentes, je n'ai pas voulu différer, mon cher comte, à vous donner cet avis préalable.

22.

17 mai (1826).

J'appuierai certainement, mon cher comte, avec plaisir des réclamations aussi justes que celles que vous me recommandez par votre billet. Mais si malheureusement l'affaire est rapportée aujourd'hui, il me sera impossible d'assister à la délibération, car je suis obligé d'aller travailler avec l'Empereur à Peterhoff. Dans ce cas, j'énoncerai mon opinion en signant le journal, et dans tous les cas je vous promets de vouer une attention toute particulière à une affaire où il s'agit du réparer une injustice criante.

23.

Moscou, le 27 septembre 1826.

Monsieur le comte,

J'ai l'honneur de transmettre ci-près à votre excellence le passeport dont elle a désiré être munie pour son voyage à l'étranger, ainsi qu'un ordre ouvert de la mission d'Autriche pour la douane de Brody, et je saisis avec empressement cette occasion de vous renouveler, monsieur le comte, l'assurance de ma haute considération.

24.

S-t Pétersbourg, le 8 janvier 1827.

Monsieur le comte,

Présumant que votre excellence se trouve déjà rendue à Londres en ce moment, je m'empresse de profiter de la première occasion de courrier pour m'acquitter d'un devoir bien agréable à remplir, celui de vous faire parvenir, monsieur le comte, le rescript ci-joint de l'Empereur, accompagnant les décorations en diamants de l'ordre de S-t Alexandre Nevsky, que Sa Majesté Impériale s'est pluë à vous conférer en récompense de la part éminente que vous avez prise aux importantes négociations, heureusement terminées par la convention d'Akerman.

25.

Je ne veux pas attendre le départ d'un courrier pour vous accuser la réception des trois lettres que j'ai successivement reçues de vous et surtout pour vous informer que j'ai fait votre commission relativement à votre retour en Russie. L'Empereur consent avec plaisir à ce que vous l'effecturiez sur un des bâtiments de sa marine qui se trouveront en Angleterre

3*

dans le courant de l'été prochain, et je vais à cet effet m'aboucher avec l'amiral Moller, afin que des ordres soient donnés pour vous recevoir au bord d'un de ces bâtiments. Cependant je dois vous prévenir que les deux vaisseaux qui sont actuellement dans la Méditerranée ont ordre de revenir. Ils vont à Portsmouth, pour faire voile de là au mois de may. J'ignore s'il vous conviendra de quitter déjà l'Angleterre à cette époque, et quant à d'autres vaisseaux dans le courant de l'été, rien n'est décidé encore. Mais aussitôt que j'en apprendrai quelque chose, je m'empresserai de vous en informer et de m'entendre avec le ministère de la marine de manière à ce que vous puissiez en profiter conformément aux intentions de l'Empereur.

Je conçois, mon cher comte, que vous ayez été choqué des articles des gazettes anglais sur notre guerre avec la Perse. Nous y opposerons le silence, des opérations vigoureuses, et jusqu'à une paix glorieuse, qui, en procurant à la Russie de justes indemnités pour les dommages que lui a causée une si perfide agression, constate en même temps en face de l'univers combien la politique de l'Empereur est généreuse et modérée. La campagne va s'ouvrir. Dibitsch a été envoyé en Géorgie pour imprimer aux opérations la plus grande activité. Je lui ai transmis votre lettre, et quant à l'article relatif à Greigh, j'en ai parlé à l'Empereur lui-même, ainsi qu'à Меншиковъ, qui est chargé de réorganiser le département de la marine. C'est le comte Pierre Tolstoy, qui pendant l'absence de Dibitsch remplace ses fonctions et qui s'en acquitte à la satisfaction de tout le monde *sans exception*.

Je ne vous dis rien d'Odessa, car je n'en ai aucune nouvelle. Si vous pouviez faire quelque chose pour les nouvelles lois sur l'importation des grains en Angleterre, ce serait un grand bienfait que vous obtiendriez à vos administrés.

Adieu, mon cher comte; présentez mes hommages à la comtesse et profitez de toute la science de la faculté anglaise pour guérir vos yeux. Vous ne sauriez mieux remplir les vœux de vos amis.

S-t Pétersbourg,
ce 2 (14) mars 1827.

Soyez sans inquiétude, mon cher comte, pour les prétentions de nos négociants. La commission que j'ai établie ici est très bien composée, et je vous promets que l'on apportera dans examen de ces réclamations autant de soins que d'impartialité *)... et Catakazy, qui sont membres de la commission, connaissent à fond nos affaires de commerce avec l'Orient et Odessa. Je vous avoue que j'avais craint l'influence des considérations personnelles, surtout pendant votre absence, et c'est une des raisons qui m'ont fait préférer Pétersbourg.

26.

S-t Pétersbourg, 10 avril 1828.

Le sort en est jetté, mon cher comte: nous allons passer le Rubicon. Notre déclaration de guerre paraîtra ici le 15, et déjà aujourd'hui je l'envoie au grand-visir. J'espère que vous serez content de la manière dont nous avons exposé nos griefs, parmi lesquels

*) Имя не разобрано П. Б.

figure en première ligne le commerce d'Odessa. La détermination de l'Empereur, déjà annoncée à l'Europe depuis le 14 février, a fait grand bruit, comme vous pouvez bien le penser. En France et *en Prusse* on a pris galamment son parti. Le duc de Wellington nous fait remettre un mémorandum doux, dans lequel il nous reconnaît, à la vérité, le droit de faire la guerre à la Porte pour poursuivre nos griefs particuliers, mais il cherche à prouver en même temps que notre nouvelle attitude est incompatible avec celle déterminée par le traité de Londres. La France combat cette erreur et soutient que nous pourrions très bien agir dans l'Archipel d'après le traité et sur le Danube d'après nos propres mouvements et qu'en adoptant ce principe l'union ne serait pas dissoute. J'espère que cette manière de voir finira par prévaloir, d'autant plus que le duc ne cesse de déclarer qu'il *veut exécuter le traité*. Mais dans aucun cas je ne prévois ni de sa part, ni de celle d'aucune autre puissance une opposition qui puisse nous empêcher de terminer glorieusement cette guerre, si elle ne se prolonge pas au-delà d'une campagne et si nos vues continueront à être aussi modérées qu'elles le sont jusqu'à présent. L'Autriche intrigue et écrit beaucoup; mais je doute qu'elle fasse marcher un seul soldat. En un mot, mon cher comte, notre position est excellente sous tous les rapports. Prions Dieu qu'on ne la gâte pas.

Nous sommes ici dans les grandes agitations du départ. Dibitch nous quitte demain. L'Empereur part le 25; quant à moi, je ne prévois pas la possibilité de me mettre en route avant le 2 may. J'espère que d'une manière ou de l'autre j'aurai le plaisir de vous voir.

27.

Ismail, ce 21 mai 1828.

Le duc de Mortemart envoie un de ses secrétaires à Odessa pour lui acheter différents objets nécessaires à son équipement. Veuillez, mon cher comte, donner des ordres pour qu'on laisse passer à la douane le dit secrétaire avec les effets qu'il aura achetés. En qualité d'ambassadeur il en a tous les droits et si une *бумара* officielle et une *отношение* à Cancrine vous étaient nécessaires pour mettre le tout en règle, je serais prêt à vous les envoyer.

J'ai heureusement terminé mon voyage hier après vous avoir quitté; mais je n'ai trouvé personne ici et aucune nouvelle des opérations militaires. On nous fait espérer toutefois que l'Empereur viendra ici demain.

28.

19 juillet 1828, au camp près de Schoumla.

Vous aurez vu, mon cher comte, par les gazettes que lord Heutesbury est chargé de remplir une mission auprès de l'Empereur. Comme il n'est point militaire et qu'il jouit d'une assez faible santé,

Sa Majesté m'a chargé de lui proposer de ne point venir au quartier-général, mais de se rendre pour le premier moment à Odessa. A cet effet je lui envoie aujourd'hui un feldyeguer qui restera auprès de lui et l'accompagnera. Il ne tardera donc pas à vous arriver. Je ne crois pas avoir besoin de rechercher en sa faveur un accueil obligeant de votre part. C'est un des hommes distingués de l'Angleterre et s'il ne vous est pas personnellement connu, vous n'ignorez sûrement pas que c'est un ami de la famille Pembroke. Mais ce dont je vous prierai instamment, mon cher comte, est de donner vos ordres à la quarantaine de Doubossar, de Tiraspol et de Soulina de ne lui faire essuyer que le stricte nécessaire en fait de précautions sanitaires, car il serait par trop piquant qu'un homme qui arrive des états autrichiens et qui ne touche pas même à la Valachie dût faire une quarantaine complète. Veuillez donc lui épargner cette jouissance, si vous le pouvez.

Nous voilà depuis une dizaine de jours devant le fameux Schoumla. On s'approche tous les jours d'avantage de la place, et l'on envoie des corps sur les routes de communication qui viennent de Constantinople. De cette manière on espère forcer la place. En attendant, notre ami Меншиковъ fera le siège de Varna, et j'espère que notre second acte sera marqué par la reddition de ces deux places et qu'elle fera assez d'impression sur l'esprit du Grand-Seigneur pour nous dispenser du troisième. Faites des vœux, cher comte, pour qu'il en soit ainsi et agréez tous ceux que je ne cesse de faire pour votre santé et bonheur.

S-t Petersbourg, ce 23 janvier 1829.

La gazette de Smirna est si infâme, mon cher comte, qu'il est impossible de la laisser entrer en Russie même d'une manière indirecte. Elle est plus mauvaise que beaucoup de journaux qui sont déjà défendus; il n'y aurait aucune raison de faire une exception en sa faveur. L'Empereur a donc préféré de la défendre tout-à-fait que d'adopter le mode que vous proposez. Pour remédier à l'inconvénient qui pourrait en résulter pour le commerce, je vous indique par ordre de Sa Majesté un moyen simple et facile qui obvie à tout et donnera même à la gazette d'Odessa un intérêt de plus.

L'affaire de Stieglitz est enfin terminée, et vous aurez à Odessa une grande et bonne maison de commerce. Le père a été fait conseiller de cour et le fils de celui-ci admis à l'école des porte-enseignes, ce qui est un moyen qui leur assurera par la suite les droits de la noblesse. Cet arrangement a été contracté avec Stieglitz, qui va de suite former son établissement à Odessa.

J'ai assisté Mardi à une séance du Comité des Ministres, où l'on s'est occupé des affaires de Narichkine de la Crimée. On a trouvé que pour le fonds vous

aviez assez raison; mais on n'a pas pu approuver la manière dont vous vous exprimez sur le compte du Sénat; vous avez mis dans l'ambarras les personnes les mieux disposées à soutenir vos représentations. De grâce, cher compte, ménagez les termes dans vos papiers officiels, ne fût-ce que pour l'amour des provinces dont vous défendez les intérêts avec une si noble persévérance.

Je vous ai fait dire par Fonton que mes espérances pacifiques se sont évanouies. Par l'extrait ci-joint des dépêches d'Autriche vous verrez comment la Porte s'est retractée. Il faudra donc de toute nécessité faire une seconde campagne. Je ne saurais rien présager sur la manière dont elle sera conduite; mais il vous sera sans doute très agréable d'apprendre que d'après des nouvelles que j'ai reçues de Londres, nous avons *acquis la certitude* que personne en Europe ne bougera pour nous empêcher de faire cette campagne, comme nous le voulons et comme nous l'entendons.

30.

St Pétersbourg, ce 26 février 1829.

Je vous adresse aujourd'hui quelques lignes, mon cher comte, pour vous dire que je partage complètement votre opinion sur l'inopportunité de permettre de nouveau l'exposition des bleds. D'après toutes les nouvelles l'effet de notre blocus aurait déjà commencé à se faire sentir à Constantinople. Choisir un pareil moment pour le lever serait le comble de l'inconséquence. Je le déconseillerai toujours et suis d'avis que puisqu'on a eu une fois recours à cette mesure, il faut y per-

sévérer. Combinée avec des opérations vigoureuses, elle contribuera peut-être à nous procurer la paix dans le courant de l'été, et alors il y aura moins lieu de regretter ce sacrifice, quelque dur qu'il soit.

Dibitsch, sachant, mon cher comte, combien nous sommes liés, m'a prié à son départ de vous engager à faire présider à vos rapports de service avec lui tous les bons sentiments, dont il dit être animé à votre égard. Ces rapports acquièrent une grande importance dans une guerre où les vivres jouent un premier rôle. J'ai pris sur moi de lui répondre de votre loyauté et de votre zèle, et si vous n'y voyez pas d'inconvénient, je vous engagerais de lui écrire un mot pour lui confirmer ma promesse et répondre ainsi à une avance de sa part.

Nos nouvelles de Londres sont toujours satisfaisantes à notre égard. Les dispositions se sont visiblement améliorées depuis l'arrivée de Matoussevitz; mais je ne chanterai cependant victoire que lorsque je verrai la tournure que prendront les conférences sur les affaires de la Grèce, à peine commencées. En attendant Matoussevitz est allé dans le Leicestershire. La question des Catholiques fait grand bruit. On ne doute cependant pas qu'elle ne passe dans les Communes avec une grande majorité et dans la Chambre Haute avec une majorité de 35 voix, malgré le duc de Cumberland, qui a prononcé un discours très violent.

J'ai écrit pour l'affaire de Pontio à Turin. Narichkine espère qu'elle pourra s'arranger.

S-t Petersbourg, ce 5 mars 1829.

Je vous annonce, mon cher comte, que l'affaire de Stieglitz est entièrement terminée. Il y avait encore un petit accroc, mais celui-là aussi a disparu. Par la dernière poste Stieglitz a écrit à Gary de venir ici, afin de s'aboucher avec lui et prendre les arrangements nécessaires et *définitifs*. Le lendemain de la conclusion de la paix la maison s'ouvrira sous la raison de Stieglitz et C°. En attendant il écrira déjà à présent à tous ses correspondants que Gary exécutera sous sa garantie toutes les commissions qu'ils voudraient donner à Odessa. Ainsi vous voyez, cher comte, que pas un moment ne sera perdu.

Je vous dois encore une réponse au sujet de Bobroff et je regrette de ne pouvoir suivre le plan que vous m'avez indiqué. Le reprendre au Collège aurait beaucoup d'inconvénients, et je vous avoue que j'y répugne. Comme il veut se retirer tout-à-fait, je ne vois pas trop, au fond, pourquoi cette transition lui est nécessaire. Sa pension ne serait pas plus forte que celle que vous pourriez lui obtenir, et pour nous il n'y aurait pas bonne grâce à donner son congé à un homme qui serait à peine entré dans notre département. Comme tout ce croisement ne pourrait se faire sans докладъ à l'Empereur, Sa Majesté avec raison pourrait le

trouver singulier et peut-être ne pas s'y prêter. Quant à Marini, la chose est moins difficile. Il aura une expédition de courrier pour Londres, et à son retour nous verrons ce qu'il y aura moyen de faire pour lui.

Le duc de Wellington rencontre dans l'affaire des Catholiques plus d'opposition qu'il ne les croyait. Le roi paraît regretter son consentement et envisage l'opposition du duc de Cumberland.

32.

Peterhoff, ce 2 août 1829.

Vous avez été le premier, mon cher comte, à nous annoncer la prise de Bourgas: le courrier de Diebitsch n'est arrivé que vingt-quatre heures après votre lettre à Boulgakoff. Nous sommes ici au comble de la joie de ces grands et beaux événements. J'y rattache surtout pour ma part des espérances de paix qui jusqu'ici avaient été très faibles. Il est en effet bien difficile de croire que le sultan, menacé à la fois au centre de sa puissance en Europe, comme en Asie, ne devienne plus traitable. Dans cet espoir Diebitsch a déjà appelé le comte Pahlen au quartier-général, et nous vous expédions en toute hâte l'ami Orloff, qui se mettra en route dans la journée de demain. Je vous écris officiellement, mon cher comte, pour vous prier de mettre un pyroscaphe à sa disposition. Comme celui qui appartient à la ville d'Odessa ne pourrait pas faire le trajet gratis, Orloff ne demande pas mieux que de le payer et de le louer en entier pour lui seul et les personnes de sa suite. Je pense donc, mon cher com-

te, que vous n'éprouverez aucun obstacle à lui procurer cette facilité, au moyen de laquelle il pourra, je l'espère, être rendu d'ici en douze jours à Bourgas. Il est essentiel qu'il ne tarde pas trop à y arriver, car je ne puis pas croire que les Turcs hésitent plus longtemps à nous envoyer des plénipotentiaires.

Indépendamment de nos victoires, ce qui nous occupe le plus ici dans ce moment, c'est l'arrivée de Khosrew-Mirza. C'est un jeune homme charmant, très affable et très spirituel. Stanislaw *) lui prépare de grandes cérémonies pour son audience. Après demain il fera son entrée à Pétersbourg, et cela par eau, et débarquera à la Tauride.

33.

Pétersbourg, ce 13 septembre 1829.

J'étais si occupé Mardi passé, que j'ai dû me borner, mon cher comte, à vous annoncer dans un papier officiel l'autorisation de l'Empereur de rendre la liberté au commerce aussitôt que vous recevrez la nouvelle de la signature de la paix. D'après les dernières lettres du quartier-général, nous l'attendons nous-mêmes d'un moment à l'autre. Vous aurez donc encore quelques mois de navigation avant la fin de l'année. Je m'en réjouis bien sincèrement pour votre intéressant Midi, pour lequel vous connaissez mon faible. Aussi avez vous bien fait d'invoquer ma sollicitude, et j'espère que vous aurez été content de l'empressement avec lequel j'ai répondu à votre appel.

*) Графъ Станиславъ Потоцкій. церемоній-мѣстеръ. П. Б.

Je vous remercie pour l'article de Sicard; il y a de bonnes choses entremêlées de quelques assertions un peu trop hasardées. Sans donner à nos doctrines une si grande étendue, les conditions du traité renfermeront tout ce que le commerce de nos provinces méridionales peut raisonnablement désirer, et lorsque je pourrai vous les faire connaître, je suis sûr, mon cher comte, que vous en serez content. Nous avons mis à élaborer ce article si important tous les soins dont nous sommes capables, et Dachkoff a apporté dans nos délibérations à ce sujet tout le poids de ses connaissances locales. Dans les premières conférences nos propositions n'ont pas rencontré d'objections sérieuses. Je me flatte donc qu'elles auront passé sans aucune modification.

Votre recommandation en faveur de Nasarefsky sera prise en amicale considération dans son temps, et je ne négligerai rien de ce que peut dépendre de moi pour assurer à cet serviteur zélé une vieillesse exempte de soucis.

St Pétersbourg, ce 8 novembre 1829.

Ne m'en voulez pas, mon cher comte, si quelques affaires au sujet desquelles vous m'avez écrit restent encore indécises. La maladie de l'Empereur a produit, comme vous pouvez bien le penser, une grande stagnation dans toutes les branches de l'administration. Il paraît, malheureusement, que, sans présenter aucun symptôme allarmant, elle se prolonge. La fièvre dure toujours. Après une saignée ordonnée fort à propos elle a cependant diminué, et depuis hier l'Empereur s'est senti mieux. C'est tout uniment une fièvre inflammatoire simple, sans délire ou autre complication. C'est Rauch qui le traite conjointement avec Crighton. Il est donc en bonnes mains. Vous concevez, mon cher comte, que c'est dans ce moment le seul sujet qui nous occupe et absorbe toutes nos pensées comme tous nos sentiments. Permettez moi donc de me borner à vous offrir ces informations, principalement dans le but de vous rassurer et de vous garantir contre les nouvelles fausses et exagérées.

S-t Pétersbourg, ce 22 novembre 1829.

Nous vivons, mon cher comte, dans le siècle des surprises. L'arrivée des ambassadeurs Turcs en a été une pour moi comme pour vous. D'après les dernières dépêches du comte Diebitsch, reçues il y a trois jours seulement, je ne pouvais m'attendre à les voir paraître chez nous que vers le printemps. Ce n'est qu'hier au soir que j'ai reçu votre avis. Je n'ai eu encore que le temps d'en dire un mot à l'Empereur. Il y a plusieurs arrangements à prendre, qui demanderont quelques jours. En attendant, le point essentiel, celui de la durée de la quarantaine, se trouve résolu par la dépêche que je vous adresse en réponse à la vôtre. Vous y verrez que l'Empereur s'en remet à votre prudence et à votre responsabilité. N'abrégez seulement pas trop le terme de cette quarantaine, au moins celui du séjour d'Odessa, afin que j'aie le temps de prendre les arrangements nécessaires pour le transport d'une si nombreuse caravane. La direction de ce voyage devra être confiée à un colonel en qualité de mickmandar. Il vous sera envoyé d'ici et accompagné d'un individu qui sache le turc et de deux feldyeguers. Ainsi vous n'aurez besoin de détacher personne de chez vous. Le colonel sera muni de l'argent nécessaire pour les frais du voyage. Je l'autoriserai à vous rembourser les mille roubles que coûte le loyer de la maison Wolkonsky.

Voilà, mon cher comte, ce que j'ai à vous dire à ce sujet pour aujourd'hui. Je confie ma lettre à l'extra-poste qui va plus vite qu'un feldyeguer.

Croyez que personne ne vous plaint plus sincèrement au milieu de vos terribles tribulations que Nesselrode.

36.

S-t Pétersbourg, ce 26 novembre 1829.

Un courrier reçu hier au soir du comte Diebitsch nous explique, mon cher comte, l'apparition inattendue des envoyés turcs. Il vous a écrit aussi à ce sujet. Vu la manière dont cet envoi a été effectué, nous ne mettrons pas trop d'empressement à les faire venir ici. Il a même une raison politique qui nous oblige de les retenir à Odessa pour le moment. Je vous tracerai, par ordre de l'Empereur, la marche que vous aurez à suivre dans une dépêche que je ne pourrai soumettre à Sa Majesté que ce soir et qui vous parviendra par un feldyeguer spécial avec tous les détails sur les arrangements à prendre pour le voyage des envoyés. Mais je n'ai pas voulu laisser partir l'extra-poste sans vous donner cet avis préalable afin que vous sachiez à quoi vous en tenir.

P. S. Dans ce moment nous recevons la nouvelle de la remise de Jurgevo, ce qui nous permettra de vous débarrasser plus tôt que nous ne l'avons pensé, de vos musulmans. Par le feldyeguer je vous écrirai sur tout cela avec détail et précision.

S-t Pétersbourg, ce 29 novembre 1829.

Ce n'est que ce matin que je suis parvenu à terminer tous les arrangements relatifs au voyage des envoyés turcs. C'est le colonel Moukhanoff qui est nommé mikhmandar. Il partira demain sans faute et ira par Moscou, par où nous nous sommes décidés à faire également cheminer les envoyés. Les gardes marchent sur la route de la Russie-Blanche, il y aurait encombrement, et le pays y est si pauvre et si fort dénué de ressources, tandis que sur l'autre la Russie se présente sous un meilleur aspect; les chemins et les chemins y sont meilleurs, ce qui compense la différence de 200 verstes dans les distances. Et comme nous ne sommes par très poussés de les voir arriver ici, cela nous convient mieux sous tous les rapports. Quant à eux, comme on n'a pas voulu écouter nos conseils à Constantinople de différer leur arrivée jusqu'au printemps, il n'y a pas de mal qu'ils jouissent un peu longuement du plaisir de voyager en hiver. Moukhanoff emmène avec lui un officier qui parle turc et trois feldyeguer dont l'un sera expédié demain avec deux voitures de la cour. Nous avons mis des fonds à la disposition de Moukhanoff, et il est autorisé à vous rembourser les frais que vous avez faits pour le loyer de la maison Wolkonsky et autres dépenses.

S-t Pétersbourg, le 28 janvier 1830.

Cher comte! Sauvez de grâce le pauvre Gary du désastreux honneur que les négociants d'Odessa veulent lui infliger en le choisissant pour *ромба*. Comme consul étranger, il a tous les droits d'être exempt de pareilles charges. Ici, à Moscou, à Riga et dans toutes les villes de l'Empire les consuls jouissent de ce privilège. Il n'y a aucune raison pour qu'il n'en fait de même à Odessa. Blome m'a déjà adressé une note à ce sujet, et je vous en écrirai officiellement par la poste prochaine. D'ailleurs, cette détermination du commerce d'Odessa contrarierait vos propres vues qui vous ont porté à engager Stieglitz à établir une commandité dans votre ville. C'est Gary qui sera la cheville ouvrière de cette nouvelle maison, et les fonctions de *ромба* le détourneraient de ses affaires. Veuillez donc empêcher un si grave inconvénient. N'y aurait-il pas dans ce choix un peu de jalousie et de vengeance contre une nouvelle maison, qui deviendra sans nul doute un terrible concurrent pour les autres?

Je rentre de la grande audience de notre ami Halil, où tout s'est très bien passé. Mais je suis mort de fatigue.

Répondu le 28 février 1830.

Ce carnaval, le plus brillant qu'il y eut peut-être jamais en Russie, a exercé une funeste influence sur ma correspondance particulière. Il me laissait à peine le temps d'expédier les affaires les plus urgentes; de deux jours l'un il y avait bal, la cour y assistait, et on ne pouvait rentrer qu'à 3 heures du matin. Je suis donc, mon cher comte, un peu en retard envers vous; mais grâce à Dieu voilà le carême venu, et je réparerai mes torts. Commençons par Youssouf-pacha.

Je n'ai pas manqué de soumettre à l'Empereur et de faire valoir les considérations que vous m'avez exposées; mais j'ai le chagrin de devoir vous annoncer, mon cher comte, que j'ai complètement échoué. L'Empereur pense avoir assez fait pour Yousoff, et je n'ai pu l'engager à faire encore un dernier sacrifice de 50000 rb. Ce refus deviendrait très embarrassant, et je ne sais en vérité comme nous tirerions le pauvre pacha d'affaires, si nous ne venions d'être informés par une voie indirecte et sûre qu'il a reçu une lettre du caïmacan, qui lui annonce l'espoir de recouvrir ses biens, la promesse du sultan de rentrer en grâce et des encouragements pour revenir à Constantinople. C'est à lui à savoir jusqu'à quel point on peut se

fier à de semblables promesses. Anciennement il n'y avait aucune foi à y ajouter; aujourd'hui on prétend que le sultan est devenu plus raisonnable et plus juste.

Les individus que vous nous avez prêtés, mon cher comte, pour accompagner les envoyés turcs, n'étant plus nécessaires ici, partiront dans le courant de la semaine. Je leur ai obtenu quelques récompenses pécuniaires. Herchéoulidzeff restera encore une quinzaine de jours ici. Quant à Rhusi, je vous avoue que je regrette que vous l'avez attaché à cette ambassade, et dès son arrivée j'ai coupé toute communication entre elle et lui, en l'engageant de s'occuper de son dictionnaire. La semaine prochaine il aura achevé cette besogne et repartira pour Odessa. C'est un homme dont vous pourrez tirer parti dans vos relations courantes d'Odessa sans le moindre inconvénient; mais vu ses antécédents il m'est impossible de me fier à lui pour des affaires graves et délicates. Déjà il m'était prouvé qu'il se préparait à devenir l'instrument d'une grande intrigue. Il y a fallu y couper court, et dès lors vous ne m'en voudrez pas, j'espère, cher comte, de ce que j'ai cessé de l'employer. Ayez seulement la bonté de garder tous ces détails pour vous.

Je viens de recevoir votre lettre du 7 février. Je regrette, mon cher comte, que vous ayez été obligé de donner une tournure officielle à l'affaire de Gary. Je conviens qu'il vous serait difficile d'annuler une élection déjà faite; mais il me semble qu'un mot de votre part aux hommes les plus influents l'aurait prévenue; le fait est que si elle est maintenue, il en

résultera pour moi une discussion fort délicate avec le corps diplomatique et pour Gary l'impossibilité de donner ses soins à un établissement naissant, auquel vous attachez, comme de raison, une si grande importance. Stieglitz a demandé à Gary une place pour les bateaux à vapeur et, pour mieux dire, pour l'organisation d'une compagnie d'actionnaires. Il pense que dans la distribution des actions Odessa doit avoir la préférence et se charge de placer ici celles qui n'auront pas été prises chez vous. Il me paraît que ce plan est très équitable.

P. S. Grâce à Dieu, cher comte, l'affaire de Gary est arrangée: je reçois dans le moment un office de Zakrefsky *), qui m'annonce qu'il consent à le libérer des fonctions pour lesquelles il a été élu et vous en a déjà écrit. Je ne m'attendais pas qu'il prît cette décision sur lui et craignais un recours au Comité des Ministres, où nous avons souvent à lutter contre les idées les plus bizarres.

*) Графъ Арсеній Андреевичъ Закревскій, тогдaшній міністръ внутрєнихъ дѣлъ, поздѣѣе выдавшій дочь свою за сына графа Нессельроде. П. Б.

S-t Pétersbourg, ce 5 mai 1830.

Permettez, cher comte, qu'au moment de mon départ *) je vous adresse à la hâte quelques lignes pour vous prévenir que je n'ai point oublié l'affaire de Youssouff-pacha, mais malheureusement je n'ai point réussi dans mes représentations. L'Empereur croit avoir assez fait pour lui et ne voudrait pas étendre plus loin les concessions pécuniaires qu'il lui a faites. Sa Majesté pense toujours que Youssouff, rentré dans la possession de ses biens, trouvera facilement moyen d'acquitter sa dette. Mon avis serait donc de laisser pour le moment l'affaire in statu quo, quitte à revenir plus tard à la charge auprès de Sa Majesté, si c'était absolument nécessaire.

Les détails que vous me donnez, cher comte, sur l'état de votre pauvre fille sont désolants. Comment vous et votre pauvre femme avez vous pu résister à des angoisses continuelles qui se prolongent déjà depuis plus de six mois? Ayant connu cette chère petite Sophie, je ne puis pas penser à elle et à vous sans avoir le coeur brisé. Donnez moi, cher comte, quelquefois de vos nouvelles à Varsovie; dans une circonstance aussi cruelle pour vous, mon amitié s'y attachera avec double intérêt.

*) Въ Варшаву вмѣстѣ съ Государемъ, на послѣдній Польскій сеймъ. П. Б.

S-t Pétersbourg, ce 8 avril 1830.

Benckendorff m'a remis, par ordre de l'Empereur, la lettre dans laquelle vous lui faites part, mon cher comte, de vos projets de voyage, et Sa Majesté m'a commis le soin de les arranger au gré de vos désirs. En conséquence l'amiral Greigh sera invité par Menchikoff à mettre l'Утѣха ou toute autre yacht à votre disposition. Vous y ferez votre entrée à Constantinople les sabords fermés et masqués en flutte pour éviter toute complication avec la Porte. Ensuite j'écris aujourd'hui même à Ribeaupierre qu'il s'entende avec notre amiral de la Méditerranée (je ne sais encore si c'est Heyden ou Ricord), afin d'envoyer un bâtiment aux Dardanelles pour vous y prendre et vous transporter en Italie. De cette manière je pense, mon cher comte, que vos désirs s'accompliront le mieux. Mais qu'il est penible de s'occuper du détail de pareils arrangements lorsqu'on remonte à la cause qui les rend nécessaires! Je ne puis songer à votre pauvre petite sans un serrement de coeur, lorsque je me rappelle des moments que j'ai passés chez vous au retour de Varna, où elle était si intéressante et si aimable. Que Dieu vous préserve d'un malheur! Mes voeux vous accompagneront, vous et la comtesse, dans ce triste voyage.

Письмо княгини Кантанузенъ къ графу М. С. Воронцову.

Ottaki, ce 18 juin 1830.

Monsieur le comte!

Privé depuis neuf ans de la possibilité de rentrer en Russie pour mettre ordre à ses affaires que cette longue absence a dérangées, mon mari dépose au pied du trône ses humbles supplications; c'est le seul moyen qui lui reste de sauver la fortune de ses enfants. Depuis neuf ans aussi, séparé de mon mari et de mes quatre fils, j'ai du supporter tout le fârdéau de la gestion des biens, situés dans différentes provinces. Mon unique espoir était dans la clémence de Sa Majesté; certainement elle trouvera du plaisir à pardonner une faute qui n'a rien oté à mon mari de son inaltérable attachement à la Russie.

Oserai-je espérer, monsieur le comte, que, suivant l'impulsion d'un coeur généreux, vous daignerez faire parvenir la supplique ci-jointe (dont un malheureux hasard a tardé l'arrivée) à Sa Majesté et que vous ne refuserez pas votre généreuse intercession à une mère de famille infortunée, dont la vive reconnaissance égalera les sentiments du profond respect avec lesquels elle a l'honneur d'être

monsieur le comte
votre très humble servante

P-sse Élise Cantacuzena.

Помѣтка: La lettre du prince Cantacousène a été expédiée ou c-te Nesselrode de 21 juillet 1830, № 800.

Письмо графа Воронцова.

42.

Vienne, ce 2 mars (18 février) 1831.

Il est de mon devoir, cher comte, de vous faire passer le mémoire ci-joint, en vous suppliant instamment d'y donner une attention bienveillante et de faire ce que vous pouvez pour aider celui qui l'a écrit et qui en est l'objet. Quelque soit ma persuasion personnelle sur la fausseté d'une dénonciation faite contre m-r Amanton, je me serais prévalu de mon absence du pays pour me refuser de me mêler de son affaire, s'il demandait autre chose que justice et si nous ne perdions pas beaucoup nous-même par ce qui vient de lui arriver. Il ne demande que justice, puisqu'il supplie l'autorité de faire une enquête sur sa conduite, ainsi que sur ses propos et de le punir s'il se trouve en faute, non en le chassant comme un commis-voyageur ou un maître de langue, mais comme un habitant et un propriétaire considérable dans une province russe et qui, comme tel, doit être soumis comme un Russe même et à la police, et à la juridiction du pays. Nous perdons en le chassant du pays plus que vous ne pourriez croire de première vue, quoique c'est un homme, qui a acheté argent comptant une

grande et belle terre dans les environs de Soudak, l'a défrichée, a fait venir des cultivateurs et des ceps de vigne des meilleurs côteaux de la Bourgogne, a planté ces vignes, fait des bâtisses et préparé tout ce qu'il faut sur un très-grand pied, en y mettant tout ce qu'il possédait, ainsi que des fonds, que lui avaient confié des amis pour faire et soigner le meilleur vin qu'on aie encore fait en Crimée. Un établissement comme celui-là est un exemple pour le pays, il y a longtemps qu'il nous en fallait un pareil, et ce sera un véritable malheur pour la Crimée et pour la culture de la vigne en général en Russie (objet d'un intérêt vital) que la destruction d'un pareil établissement. Vous pouvez concevoir, cher comte, combien il serait préférable, plus juste et plus utile envers lui, comme envers nous-même, de traiter m-r Amanton non comme un aventurier sans intérêt ni garantie dans le pays et que le gouvernement a raison de chasser dès qu'il lui est suspect, mais comme un propriétaire foncier, amenable aux loix du pays, répondant de sa personne et de ses possessions pour sa conduite et qui non seulement ne veut pas éviter, mais cherche et sollicite cette responsabilité. Je suis bien fâché que les autorités locales, tout en rendant justice à m-r Amanton et en lui désirant du bien, n'ont pas représenté cette affaire sous le point de vue sous lequel je viens de vous le soumettre; car je suis persuadé que l'Empereur aurait ordonné ou une enquête sévère, ou toute autre mesure de police, que la circonstance pourrait demander, sans priver le pays d'un des propriétaires les plus utiles que nous possédions et sans ruiner de fond en comble un homme qui est venu avec tout son avoir sur la bonne foi et

l'encouragement, que de tous temps les étrangers utiles et surtout les colons d'une importance, comme celui là, ont si justement reçu de notre gouvernement.

Il y a une autre complication dans son cas, qui prouve évidemment l'exagération, si ce n'est la mauvaise foi, de ceux qui ont dénoncé contre lui. Par un ordre que le général Krassowsky a reçu, il paraît que l'Empereur a été informé que le gouverneur civil Kasnatchéeff, voulant protéger Amanton, l'avait recommandé pour être directeur de la compagnie des vins, qui se forme en Crimée, même après avoir reçu l'ordre de lui faire quitter le pays. L'Empereur, justement irrité d'une pareille conduite du gouverneur, lui a fait faire une semonce et réitère l'ordre de faire partir Amanton. Une pareille conduite du gouverneur serait aussi absurde qu'inconvenante; aussi elle ne pouvait pas avoir lieu, et j'espère que l'Empereur sait déjà à présent que non seulement Kasnatchéeff ne s'est pas conduit ainsi, mais qu'Amantou avait été proposé pour directeur de la compagnie des vins encore de mon temps et quand nous étions tous ensemble sous Sévastopol. Pendant quatre ans cette compagnie n'existait que de nom, malgré les désirs et l'impatience de tous les actionnaires, notamment de ceux de Pétersbourg, qui m'en ont souvent fait un reproche, parce que nous ne trouvions pas un homme sûr et habile pour la direction d'une entreprise qui demandait des connaissances très variées et qu'il est bien difficile de trouver encore chez nous, ainsi qu'une forte garantie personnelle. Nous avons trouvé tout cela enfin dans Amanton, car ses possessions de Soudak nous répondaient de lui, et les connaissances

et les habitudes de toute sa vie en matière de plantations, de vinification etc. nous le rendaient plus propre que qui que ce soit à régir avec succès cette compagnie.

Je vous laisse à penser, cher comte, si la fausseté palpable de cette seconde accusation ne laisse pas soupçonner la partialité, pour en dire le moins, de la première. Au reste, comme je l'ai dit plus haut, Aman-ton se soumet à l'examen de ses juges; il ne veut pas éviter la responsabilité de ce qu'il a pu faire et dire; mais il demande, qu'on ne le ruine pas de fond en comble, et moi, j'ose demander, dans son intérêt, comme dans celui du pays, qu'on accueille sa prière et qu'on lui permette de rentrer en Russie. Si même il avait commis quelque imprudence, il me paraît qu'il a déjà été bien puni, et d'ailleurs il sera entre nos mains; dans le cas contraire il sera juste et facile pour le gouvernement local de proposer quelque juste indemnité. Mais dans tous les cas, un bel établissement sera préservé d'une ruine entière et une entreprise d'exemple sera maintenue dans nos plus belles localités, pour une culture encore toute neuve chez nous, culture, dont les résultats futurs pour la Russie sont d'une importance incalculable. Levschine, qui aura l'honneur de vous remettre ces lignes, vous parlera de quelques idées, que j'ai sur l'origine de cette affaire. Je vous supplie et je vous conjure, cher comte, comme protecteur par le poste que vous occupez des étrangers utiles, qui s'établissent en Russie, de mettre tous les détails de cette affaire sous les yeux de notre Auguste Maître. Il est trop juste et trop bon pour ne pas obtempérer à la prière d'un homme utile et mal-

heureux, qui demande à être puni, s'il est coupable, qui ne demande qu'à se livrer au gouvernement, qu'on l'accuse d'avoir offensé et dont le retour en Russie sera d'une grande utilité pour nous - même. Je dois ajouter encore et vous supplie de mentionner en temps et lieu que le maréchal Marmont m'a prié de vous dire qu'il connaît beaucoup Amanton et sa famille et qu'il est bien persuadé, qu'il ne se montrera pas indigne de la protection qui lui sera accordée. Le maréchal vous en aurait écrit lui-même, s'il se croyait en droit de le faire; mais il espère que ce petit mot de sa part ne sera pas inutile près d'une personne qui connaît ses sentiments et ses principes.

43.

S-t Pétersbourg, 20 mai (1 juin) 1831.

Nous avons été ici dans le ferme espoir, mon cher comte, de vous voir arriver à Pétersbourg, et c'est l'unique raison qui m'a empêché dans le temps de répondre à votre lettre de Vienne. Depuis nous avons appris que vous étiez aller à Londres et même que vous vous y trouviez déjà. Je profite donc du départ du présent courrier pour vous prévenir que je me suis vivement intéressé en faveur du s-r Amanton, mais, malheureusement, sans le moindre succès. Benckendorff m'a assuré que depuis quatre ans déjà les supcons les plus graves planaient sur cet individu, et les preuves ayant été acquises par une source secrète, il serait impossible de les faire valoir auprès des tribunaux. Par conséquent on a du se borner à éloigner un in-

dividu que le gouvernement considère comme dangereux par ses liaisons, ses propos et sa correspondance. J'éprouve toujours un si vif désir de réussir dans tout ce que vous est agréable, mon cher comte, que ce non-succès m'a causé une peine réelle.

Les malheureux troubles de la Podolie m'ont souvent fait penser à vous, en y voyant figurer des hommes que vous connaissez beaucoup. On ne conçoit pas la frénésie qui s'est emparé de tous ces gens. Roth en a fait justice; mais une grande fermentation continue encore de régner en Podolie et dans quelques parties du gouvernement de Kiew. Je suis cependant charmé de vous dire que dans les vastes possessions de m-me votre belle-mère la tranquillité s'est maintenue jusqu'ici. Elle ne sera complètement rétablie dans nos provinces polonaises que lorsque le maréchal aura réussi à frapper des coups plus décisifs et à détruire par là le principal foyer de l'insurrection. Nous ne saurions faire des vœux assez ardents pour qu'un tel dévouement ne se fasse pas attendre plus longtemps.

Tsarskoe Sélo, ce 23 juillet 1831.

Notre correspondance particulière a un peu langui, mon cher comte, depuis quelque temps. Je la reprends aujourd'hui pour ajouter quelques lignes d'amitié à la dépêche officielle que je vous adresse d'ordre de l'Empereur. Je pense que cette ambassade extraordinaire ¹⁾ ne dérangera pas vos projets; elle dure si peu, et l'Empereur ne pouvait faire un choix qui convînt davantage sous tous les rapports. Vous aurez pour cavaliers d'ambassade Paul Lieven et le jeune Kotchoubey, et comme c'est un roi marin que vous allez complimenter, Sa Majesté y a joint le comte Heyden, nom populaire dans la marine anglaise.

Nous avons appris ici l'accident qui est arrivé à m-r votre père ²⁾. Je n'ai pas besoin de vous dire combien j'ai pris part au chagrin que vous avez dû en éprouver et combien je fais des vœux pour que les suites de cet accident ne soient pas aussi graves qu'il y a lieu de le craindre dans un âge aussi avancé.

¹⁾ Для поздравленія новаго Англійскаго короля Вильгельма IV-го.

²⁾ Престарѣлый графъ Семень Романовичъ найденъ былъ безъ памяти ночью со свѣчею и книгою на внутренней лѣстницѣ своего Лондонскаго жилища: онъ пошелъ изъ верхняго этажа въ свою бібліотеку (находившюся въ среднемъ) и упалъ отъ безспія. П. Б.

Vous connaissez sans doute déjà toutes les pertes que nous avons essuyées ici durant l'affreuse époque que nous venons de traverser, et vous aurez pleuré comme nous cet excellent Stanislas. Je ne puis pas encore me faire à l'idée de ne plus le retrouver à notre rentrée en ville. Yaroslas a demandé à l'Empereur de vous nommer l'un des tuteurs de sa nièce et de la vôtre *). Vous avez trop aimé Stanislas pour ne pas vous prêter à ce désir, qui d'ailleurs ne fera peser aucune charge sur vous. C'est Yaroslas et Branitzki qui géreront les affaires très peu compliquées de cette tutelle. La fortune consiste en 18 m. paysans, libre de toute dette.

Je suis heureux de pouvoir vous donner de bonnes nouvelles sur le choléra. Nous approchons de sa fin. La maladie a perdu déjà toute son intensité; le nombre des malades varie depuis 8 jours entre 30 et 40. Il n'en reste plus en tout que 800.

Nous sommes dans l'attente de quelques événements décisifs sur la rive gauche de la Vistule. Le 15 Paskévitch a porté son quartier-général à Brzesc Kuyawski. Il supposait qu'il rencontrerait l'armée polonaise aux environs de Sochatcheff.

*) Говорится о сиротѣ, единственной дочери оберъ-церемоніи-местера графа Станислава Станиславовича Потоцкаго и графини Екатерины Ксавьеревны Границкой (на сестрѣ которой, гр. Елисаветѣ Ксавьеревнѣ, жена была графъ М. С. Воронцовъ). Она вышла потомъ за графа Августа Александровича Потоцкаго же. Дядя ея графъ Ярославъ Станиславовичъ былъ гофмаршаломъ (это братья Нарышкиной и Киселевой). П. В.

Письмо графа Воронцова.

Londres, le 5 août 1831.

L'état actuel de mon père me permettant de faire une absence de trois ou quatre jours pour présenter nos hommages à madame la grande-duchesse *) à Sydmouth, je comptais avoir le plaisir de voir madame de Nesselrode avant de vous écrire, cher comte, pour vous donner de ses nouvelles comme témoin oculaire; mais j'ai été porté à vous importuner plus tôt en apprenant la démarche qu'a fait le fils du respectable m-r Smirnow, en demandant à quitter le service bientôt après son arrivée en Amérique, et j'espère que votre ancienne amitié m'excusera si je l'importune en faveur de ce jeune homme, au sort duquel j'ai tant de raisons pour m'intéresser. C'est en arrivant ici au mois de mai que j'ai appris tout ce que lui est arrivé. Je l'ai plaint de tout mon coeur et je l'aurais plaint même s'il y avait eu de sa faute; encore plus quand il me paraît en conscience, qu'il n'y en a pas eu de sa part et qu'il n'a été que la victime de sa position et de la conduite d'un homme que je ne veux pas qualifier comme elle le mérite à cause de la position dans

*) Елена Павловна? П. Б.

laquelle il se trouve ¹⁾. J'étais bien sûr au reste qu'on ne s'adresserait pas en vain à la clémence de l'Empereur et que le malheur de Jean Smirnow ne durerait pas longtemps. A son âge on peut souffrir un peu et prendre patience; mais je ne pouvais être indifférent à la position de son vénérable père ²⁾, qui depuis 50 ans fait tant d'honneur au nom russe en Angleterre et dont le grand âge ne peut pas s'arranger avec les consolations de l'espérance, quand il s'agit d'une séparation comme celle-là avec un fils chéri et méritant de l'être, le seul soutien de ses vieux jours.

Je n'ai pas le droit de mettre en compte une affection privée et bien forte, quoique plus étrangère; mais l'amitié que vous avez toujours eu pour mon père me fait espérer que vous n'apprendrez pas sans intérêt combien mon pauvre père a été douloureusement affecté de ce qui est arrivé au pauvre Jean Smirnow, et il comptait prendre la liberté de s'adresser directement à S. M. l'Empereur en le suppliant de pardonner à ce jeune homme. C'est le cruel accident qu'il a eu et bientôt après lequel d'autres symptômes, qui nous ont alarmé et l'ont affecté, qui l'ont seuls empêché de faire cet effort, et peut-être, que notre Auguste Maître aurait daigné ne pas refuser la très humble prière d'un des plus anciens serviteurs de sa famille et qui dans ce moment avec un pied dans le tombeau et affaibli par la maladie prie tout les jours pour son Souverain et sa patrie.

¹⁾ Николай Ивановичъ Тургеневъ, политическій изгнанникъ, жившій тогда еще въ Англии. Сколько намъ извѣстно, онъ нанесъ оскорбленіе дѣйстви-
ельно молодому Смирнову. П. Б.

²⁾ Протоіерей нашей посольской церкви въ Лондонѣ Яковъ Васильевичъ Смирновъ, въ царствованіе Павла Петровича даже управлявшій пѣкоторое время нашею тамошнею дипломатическою канцеляріей. П. Б.

Il est essentiel, cher comte, que j'attire votre attention bienveillante sur un point dans cette affaire. Il se peut qu'on blâmera Jean Smirnow de sa démarche actuelle et de ce qu'il n'a pas attendu l'effet de la clémence du gouvernement sans quitter le poste où il s'était rendu. Il aurait eu certainement tort s'il avait fait cette démarche ici au moment de sa nomination; mais la chose est entièrement différente, quand il l'a fait du lieu de son exil. Il a commencé par obéir, il a quitté son vieux père, toutes ses liaisons, toutes ses habitudes; il s'est rendu au nouveau monde. Que pouvait-il faire de plus? Il me semble qu'on ne peut pas lui en vouloir après une telle preuve de soumission et de résignation. Tout ce que vous ferez pour lui, cher comte, tout ce que vous direz en sa faveur à S. M. l'Empereur sera une bonne action de votre part, et vous en recevrez un jour la récompense, comme père de famille, de la justice divine. Je suis persuadé que vous pourrez et voudrez être le bienfaiteur de cet excellent jeune homme et de sa respectable famille. Je vous en remercie d'avance au nom de son vieux père et du mien. Je ne sais jusqu'à quel point vous pourrez le réintégrer dans la position dans laquelle il a été avant ce malheureux accident; mais je peux vous assurer que personne ne peut mieux et utilement remplir que lui le poste auquel il avait été nommé ici. C'est difficile de la lui conserver; ne pourrait-on lui permettre de remplir la place de correspondant des sociétés savantes en Russie, que l'Empereur a daigné lui accorder peu de tems avant son départ d'ici?

Письмо графа Воронцова.

Londres, le 11 (23) août 1831

Monsieur le comte!

J'ai eu l'honneur de recevoir hier les deux offices, que votre excellence a bien voulu m'adresser du 24 juillet v. s. au sujet de ma nomination pour être ambassadeur extraordinaire de Sa Majesté l'Empereur notre Auguste Maître au couronnement de Sa Majesté le roi d'Angleterre et de la note, que le prince de Lieven avait déjà communiquée à notre cour sur la réception ici d'ambassades extraordinaires à cette occasion.

Plus tard votre excellence aura été informée de la décision finale du gouvernement britannique à ce sujet. Il ne me reste donc qu'à renvoyer (ci-joint) à votre excellence la lettre de cabinet, qu'elle m'a fait passer; et de vous supplier, monsieur le comte, de me mettre aux pieds de Sa Majesté l'Empereur en l'assurant du zèle et de l'empressement que j'aurais mis à remplir sa volonté et justifier le choix, dont il a plu à Sa Majesté Impériale de m'honorer.

Tsarskoe-Sélo, 1 septembre 1831.

Mille et mille grâces, mon cher comte, pour votre très intéressante lettre du 11 (23) août. J'ai cru devoir la mettre sous les yeux de l'Empereur, afin de lui faire connaître dans toute leur étendue les bons sentiments que vous avez exprimés à l'occasion de la mission extraordinaire que Sa Majesté avait voulu vous confier. Je n'ai pas besoin de vous dire qu'ils ont été accueillis avec la bienveillance à laquelle vous avez tant de titres.

Votre lettre nous fait entrevoir la possibilité d'une réapparition de votre part durant l'hiver à Pétersbourg; j'espère que rien ne mettra obstacle à un projet dont vos amis et moi en particulier désireront vivement la réalisation. Quoique Lieven et Matoussevitz m'écrivent des volumes, j'ai lu néanmoins avec un vif intérêt les détails que vous avez bien voulu me communiquer. Je voudrais en retour pouvoir vous annoncer la prise de Varsovie; mais nos nouvelles du quartier-général ne vont que jusqu'au 21, et ce n'est que le 25 août que Paskévitsch se proposait d'attaquer les ouvrages extérieurs. Ses lenteurs vous auront sans doute impatienté; mais, du moment où les Polonais ont refusé toute bataille en rase campagne et qu'ils se sont retirés dans les lignes de Varsovie, Paskévitsch a été forcé

d'attendre la jonction du corps du Kreutz et, l'arrivée de l'infanterie de Rudiger avant de rien entreprendre contre eux dans cette position formidable. Mais nos incertitudes ne sauraient se prolonger davantage, et nous attendons dans peu de jours le dénoûment d'une crise à laquelle la paix de l'Europe est si intimement liée.

Vous apprendrez sans doute avec plaisir que le choléra a entièrement cessé à Pétersbourg, et il est déjà question de lever le cordon sanitaire qui entoure Tsarskoe-Sélo. N'ayez donc plus la moindre inquiétude pour nous et tâchez de faire partager ce sentiment à ma femme, si elle a une seconde fois le plaisir de vous voir.

J'ai déploré, comme vous, mon cher comte, le malheur arrivé au jeune Smirnoff et pour lui, et pour son respectable père. C'est une tuile qui lui est tombée sur la tête. Je n'ai pas considéré autrement ce fâcheux incident. Mais, mon cher comte, après avoir essuyé publiquement un tel affront, pouvait-il resté attaché à notre ambassade? Et peut-il encore décemment remplir des fonctions diplomatiques en Angleterre? Jusqu'ici notre chargé d'affaire en Amérique ne m'a rien mandé qui pût me faire supposer qu'il eût l'intention de quitter son poste. L'évènement est encore trop récent pour que je puisse solliciter avec quelque chance de succès un changement de destination en sa faveur. Lorsque vous serez ici, nous nous concerterons sur ce qu'il y aura moyen de faire pour offrir quelque consolation au vieux Smirnow. Veuillez être assuré, mon cher comte, de ma bonne volonté en cette occasion, comme en toute autre.

Hourra, mon cher comte! Voilà Varsovie pris. Je suis heureux de pouvoir ajouter ce grand événement à une lettre déjà prête depuis huit jours. Je vous envoie ci-joint le rapport du nouveau prince de Varsovie. Vous serez fier d'une opération exécutée par vos frères d'armes avec tant d'habilité et de valeur.

Щербининъ *) est arrivé avant-hier. Je ferai avec plaisir ce que vous me demandez pour lui et vous remercie pour les jolis cadeaux que vous m'avez envoyés et qui sont d'un confortable qui ne laisse rien à désirer.

Tout à vous de coeur et d'âme N.

S-t Pétersbourg,
ce 8 (20) septembre 1831.

48.

S-t Pétersbourg, le 26 mai 1832.

A son retour de Londres Brounow m'a exactement rapporté l'entretien qu'il a eu avec vous au sujet de deux affaires auxquelles vous prenez de l'intérêt et dont vous m'aviez déjà parlé dans vos lettres précédentes: je veux dire l'affaire d'Amanton et celle de Smirnow. Quant à la première, Brounow vous a dit avec raison que je la crois du nombre de celles qui ne sauraient être abordées avec quelque espoir du succès que lorsque vous serez vous-même à Pétersbourg. Toute démarche qui sera faite jusque là dans l'intérêt d'une personne qu'aucun de nous ne connaît et dont

*) Михаилъ Павловичъ Щербининъ, внукъ княгини Е. Р. Дашковой, служилъ при гр. М. С. Воронцовѣ, сопровождалъ его въ Англію и уже въ это время былъ ему секретаремъ, то-есть писалъ подъ его диктовку. Вышепомященное большое письмо писано его рукою. П. Б.

aucun de nous n'a le droit de garantir les intentions, ni de justifier la conduite, serait par conséquent gratuite et ne ferait que nuire à la réussite des démarches ultérieures que vous serez dans le cas de faire, avec plus de connaissance de cause et, à dire vrai, avec plus de droit que qui que ce soit, parce qu'il s'agit des intérêts d'un propriétaire et d'un homme dont l'industrie est utile à l'un des gouvernements confiés à votre administration.

Pour ce qui est des affaires du jeune Smirnoff, Brounow vous a dit également l'exacte vérité en vous assurant que j'y ai pris et que je continue à y prendre un véritable intérêt; particulièrement par égard pour les anciens et utiles services de son respectable père. C'est par cette raison que je n'ai pas donné suite à la demande que m'a adressée le jeune Smirnoff, il y a quelques mois, pour quitter entièrement le service. J'ai prévu qu'une fois qu'il aurait perdu sa place, il y aurait une difficulté réelle à le faire rentrer au service, que de cette manière il se priverait à jamais des moyens d'améliorer sa position et de devenir un jour l'appui de sa famille. Il m'a donc paru de toute nécessité de l'empêcher de nuire à ses propres intérêts par une démarche inconsidérée; et voilà pourquoi je ne lui ai fait obtenir sa démission, sauf à aviser plus tard au moyen de procurer à son vieux père la satisfaction de le revoir, en sollicitant pour le jeune Smirnoff un semestre et la permission de se rendre en Angleterre. C'est le seul projet qui me paraisse raisonnable. Nous nous concerterons, mon cher comte, sur la manière dont il faudra chercher à y donner suite. En attendant, veuillez rassurer la famille Smirnoff en lui faisant part des détails que renferme ma lettre.

S-t Pétersbourg, 4 (16) octobre 1832.

A mon retour de Béchenkowitz, j'ai eu le plaisir, mon cher comte, de recevoir la lettre que vous m'avez écrite au sujet des intérêts du jeune Smirnoff. Je me suis empressé de la mettre sous les yeux de l'Empereur et je m'estime heureux de pouvoir vous annoncer que Sa Majesté a daigné accueillir avec infiniment de bienveillance l'objet de la demande que vous y avez exprimée. Le jeune Smirnoff a obtenu la permission de venir rejoindre son père, en se rendant temporairement en Angleterre avec conservation de ses appointements, ainsi que vous l'avez désiré. A cette occasion l'Empereur a daigné s'occuper aussi des moyens d'assurer à l'avenir le sort des filles du révérend Smirnoff. Cet objet ne saurait être réglé convenablement, sans avoir pris quelques informations préalables. D'après les ordres de Sa Majesté, je vais en écrire incessamment au prince Lieven. Mais je n'ai pas voulu différer un seul instant de vous donner la nouvelle que vos sollicitations en faveur de toute la famille Smirnoff ont été honorées de l'intérêt le plus bienveillant de l'Empereur. Je connais tout le plaisir que cette information vous causera, et c'est pour cette raison que je profite encore du départ de la poste d'aujourd'hui pour vous faire parvenir cet avis, sans perte de temps, tout en me réservant à moi-même la satisfaction de vous écrire pour aujourd'hui une plus longue lettre.

St Pétersbourg, ce mai 1832.

Je réponds, mon cher comte, à deux de vos lettres, que j'ai eu le plaisir de recevoir en même temps, l'une par Brounow, l'autre par le jeune Poniatowsky. L'intérêt que vous portez à ce dernier et que je partage pleinement, vous a suggéré l'excellente idée de lui donner un conseil bien essentiel: celui d'abréger son séjour à Berlin pour rentrer en Russie. Dans les circonstances actuelles c'était le meilleur parti qu'il avait à prendre; je suis charmé qu'il se soit entièrement conformé en cela à votre avis. Maintenant, pour régler ses affaires de la manière la plus utile, je tâcherai d'arranger les choses de sorte à lui faire passer une couple de semaines chez son père et à le diriger de là droit sur Odessa, où vous le retrouverez établi à poste fixe, au moment de votre retour. Si jusque là il se présente une occasion pour lui procurer quelque avantage de service, je m'empresserai d'en profiter de manière à vous prouver, mon cher comte, que de loin comme de près, les intérêts que vous recommandez ne sont pas les plus mal soignés. C'est vous dire aussi que votre commission au sujet des cinq coupes d'argent, destinées à être envoyées à Odessa, a été remplie avec autant de plaisir que d'empressement. J'ai eu soin de les faire retirer de suite de la douane pour les remettre à Boulgakoff, que vous aviez chargé de leur réexpédition.

Un autre objet que vous m'aviez recommandé dans votre dernière lettre n'a pas été négligé non plus, et je suis charmé de pouvoir vous en rendre compte d'une manière, qui sera, j'espère, à votre satisfaction. Vous paraissiez craindre quelque changement prochain dans les dispositions relatives au port-franc d'Odessa, et vous étiez dans l'incertitude sur la tournure que prendrait cette affaire, qui doit vous intéresser sous tous les rapports. Il m'est bien agréable de vous dire, que pour le moment cette question n'a nullement été soulevée. Comme je n'avais jamais entendu qu'il s'agissait d'une disposition nouvelle dans le genre de celle, dont votre lettre me donnait le premier avis, je suis allé aux renseignements, et je puis vous assurer, mon cher comte, que rien ne m'autorise à croire qu'il soit sérieusement question d'attaquer l'existence du port-franc. Du moins une pareille proposition est-elle restée jusqu'ici entièrement inconnue au Comité des Ministres, de sorte que les informations qui vous sont parvenues à ce sujet d'Odessa, me semblent être inexactes. Les détails dans lesquels je viens d'entrer, doivent vous prouver de nouveau la part bien vive que je prends aux affaires auxquelles vous attachez de l'intérêt. Celui que vous m'avez témoigné de votre côté à l'occasion du mariage de ma fille *), m'a causé un sensible plaisir.

*) Дочь графа Нессельроде, графиня Елена Карловна, вышла замуж за графа Михаила Ириневича Хрептовича владѣльца упомянутыхъ въ 49-мъ письмѣ Бѣшенковичей. П. Б.

51.

Pétersbourg, ce 17 octobre 1832.

M-r Klein, l'associé de la maison de Stieglitz, m'a demandé, mon cher comte, une lettre d'introduction auprès de vous. Je m'y porte avec d'autant plus de plaisir que c'est un homme très comme il faut, avec lequel vous serez charmé de faire connaissance et qui vous intéressera beaucoup par sa conversation. Il se rend à Odessa pour les affaires de la maison de Stieglitz, qui s'y trouve établie et dont, j'espère, que vous aurez déjà pu retirer toute utilité que vous en espériez.

52.

S-t Pétersbourg, 13 décembre 1832.

Par la dernière poste je vous ai accusé, mon cher comte, la réception de votre lettre du 28 novembre. Aujourd'hui je tâcherai d'y répondre point par point.

1. *Bâteau à vapeur.* Personne ne désire plus vivement que moi l'établissement d'un pyroscaphe entre Constantinople et Odessa; car personne n'est plus intéressé à recevoir promptement des nouvelles de l'Orient. Vous pouvez donc être sûr que je m'emploierai avec plaisir à écarter les obstacles que cette entreprise rencontre encore. Je ne saurais toutefois vous dissimuler qu'à mes yeux il en est un qui me paraît presque insurmontable. L'essai qui a déjà été fait pendant le cours d'une navigation nous prouve malheureu-

sement que les profits ne sont pas suffisants pour couvrir les frais. Comment espérer dès lors trouver des actionnaires qui d'ordinaire ne s'embarquent dans ces sortes de spéculations que lorsqu'elles leur présentent la chance de gagner de gros dividendes? C'est le seul argument à faire valoir avec succès en pareil cas; et comme il ne saurait être mis en avant avec assez de certitude, je crains bien que nous ne parvenions pas à placer toutes les actions. Stieglitz attend pour cela un travail de son correspondant d'Odessa. Dès qu'il l'aura reçu, nous allons conférer ensemble, et je serai alors à même de vous annoncer une opinion plus positive.

2. *Prosperité de la Crimée.* Quel séduisant tableau vous me tracez, cher comte! Voir de tels progrès c'est la plus grande jouissance qu'un administrateur comme vous puisse recueillir. Je vous en fais mon compliment de tout mon coeur, et si cela pouvait y ajouter encore, je vous dirai que depuis huit jours on ne s'entretient dans les sociétés de Pétersbourg que de toutes les merveilles que vous avez signalées à vos amis. Dans le nombre c'est le prince Alexandre Galitzine qui est le plus fier et ne cesse de se vanter de la belle description que vous avez fait de son *country-seat*. Je commence presque à croire qu'il l'habitera un jour ¹⁾.

3. *Acquisition de ma belle-soeur* ²⁾. Elle vous a écrit une longue lettre pour vous faire part de ses vœux.

¹⁾ Предположеніе сбылось, и „другъ царевъ“, престарѣлый канцлеръ Россійскихъ орденовъ, князь А. Н. Голицынъ поселился на южномъ берегу Крыма, въ Гаспрѣ, гдѣ и скончался. П. Б.

²⁾ Елена Дмитріевна Сверчкова, ур. графиня Гурьева († 1833). П. Б.

Elle me charge d'y ajouter encore un point fort essentiel pour elle. Elle désire nommément que son acquisition ne soit pas seulement un pleasure-ground. Elle voudrait que dans le nombre des dessiatines que vous choisirez pour elle il y en ait au moins une dizaine où elle puisse planter la vigne et l'olivier, afin de réunir l'utile à l'agréable. Nous craignons que le terrain que vous lui avez offert avec tant d'obligeance n'offre pas cet avantage et qu'il y ait trop de bois et pas assez de terre propre à la vigne. Veuillez me dire ce que vous en pensez.

4. *Affaire de Taganrog.* Jusqu'ici je n'ai point entendu parler encore de cette question. Mais lorsqu'elle paraîtra au Comité des Ministres, je me rappellerai des considérations que vous m'avez exposées et me concerterai d'avance avec le prince Kotchoubey sur les moyens de les faire apprécier à nos honorables collègues.

En touchant au point de Taganrog, j'arrive tout naturellement à Kertch et à la peine bien vive que j'ai éprouvée en lisant ce que vous me dites de ce pauvre Stempkovsky. Ce sera une perte bien sensible pour vous et pour une ville naissante à laquelle je ne puis pas ne pas prendre un intérêt constant; surtout lorsque je me rappelle de toutes les peines et de tous les tracas que je me suis donnés pour faire adopter des plans et des projets qui portent déjà de si bons fruits. Comme chez nous en Russie l'exécution est toujours une chose délicate et difficile à obtenir, tout dépendra de la manière dont vous remplacerez le pauvre Stempkowsky. Ne penseriez-vous pas que Krijanowski serait votre homme? Il a été dans le temps rappor-

teur du comité de Kertch et a mis beaucoup de zèle et d'intelligence à faire réussir cette affaire. Depuis, il a été fort injustement persécuté, et on lui doit en conscience une indemnité pour tout le chagrin qu'on lui a fait gratuitement éprouver. Si vous vous décidez à le proposer à Bloudow, qui lui veut du bien, il ne serait peut-être pas sans utilité que vous en écrivissiez un mot à Benckendorff pour qu'il puisse de son côté effacer un reste de prévention qui me paraît subsister encore contre lui, malgré qu'il soit sorti blanc comme neige du Sénat et du Comité des Ministres.

5. *Affaires de Turquie.* Certes, mon cher comte, nous ne voulons pas laisser couler l'empire Ottoman. Mes idées et mes vœux sont à cet égard complètement d'accord avec les vôtres. Vous aurez même déjà appris par l'amiral Greigh que nos efforts ne se borneront pas seulement aux assurances que Mouravieff était chargé de donner au sultan. Heureusement que l'hiver nous donne du répit. Si le printemps ramène les mêmes dangers, l'Empereur est décidé d'envoyer sa flotte au secours du sultan. Veuillez seulement en garder le secret.

Pour terminer ma lettre par une nouvelle qui vous fera plaisir, je vous annoncerai que les Américains veulent à toute force donner une grande extension à leur commerce de la Mer Noire. Ils nous ont demandé de conclure tout exprès un traité avec eux, et nous venons de leur faire ce plaisir. Nous verrons ce qui en résultera.

Je vous remercie de l'accueil que vous avez bien voulu faire à m-r Klein.

Marini m'a témoigné le désir, mon cher comte, d'obtenir une permission pour aller cet été aux eaux de Carlsbad. La demander à l'Empereur immédiatement après un avancement que j'ai eu quelque peine à lui procurer, c'eût été s'imposer à un refus ou du moins produire une impression peu favorable. J'ai donc engagé Marini à ajourner cette demande jusqu'à l'époque où il devra se mettre en route et à me l'adresser alors par votre bienveillante entremise et avec votre appui, si vous voulez bien, mon cher comte, le lui accorder.

Le chapitre de Marini coulé à fonds, permettez moi de vous exprimer combien nous avons tous été heureux ici de voir certain nuage se dissiper d'une manière satisfaisante. Je vous remercie sincèrement pour les détails que vous avez bien voulu me donner à ce sujet. Sans vous, mon cher comte, notre pauvre Midi était abîmé pour de longues années; je suis sûr qu'on vous rend cette justice, quoiqu'un peu tardivement. Il paraît que les moutons y sont plus heureux que les hommes. Du moins chez moi à Birsalovka j'aurai presque du foin à revendre. De plus, l'hiver a été très doux; je suis donc sûr d'atteindre le printemps sans manquer de fourrage. C'est un grand bonheur, car ce n'est au fond qu'à présent que mes troupeaux commencent à atteindre le degré de perfection et d'égalité auquel je vise depuis tant d'années. On prétend, mon cher comte,

que vous possédez un trésor chez vous dans vos chèvres d'Angora. Ne sauriez-vous pas me dire d'où le prince Prosorofsky les a tirés, si c'est de l'Asie Mineure ou d'Orembourg. Vous m'obligeriez, car je serai assez tenté de former un établissement de ce genre chez moi.

Je suis charmé que vous soyez content de la maison Stieglitz; lui-même a essayé un grand malheur, et depuis je le trouve bien abattu et changé. Il aurait besoin de repos, mais ses affaires augmentent par la bonne raison que l'eau coule toujours vers la rivière. C'est certainement aujourd'hui la maison la plus forte que nous ayons jamais eu en Russie.

Nos négociations avec les Turcs tirent à leur fin. J'espère pouvoir les faire partir la semaine prochaine, mais vous n'en aurez plus aucun déboire, car ils passeront par les Principautés. Nous avons bien terminé nos affaires avec eux. Akhmet est vraiment un excellent homme. Vous aurez vu quel orage notre traité d'alliance a soulevé en Angleterre. Je puis vous annoncer aujourd'hui qu'il s'est complètement calmé: ce fou de Palmerston a fini par où il aurait dû commencer; aux notes insolentes ont succédé des explications amicales et très pacifiques. Dans le monde on ne verra pas l'absurdité et le scandale d'une guerre entre l'Angleterre et la Russie, parceque celle-ci a voulu conserver l'empire Ottoman. En général l'année commence sous des auspices pacifiques; puisse-t-elle, cher comte, se terminer de même et vous procurer toutes les compensations que les tribulations de l'année passée vous ont si bien méritées.

S-t Pétersbourg
ce 8 janvier 1833.

Ma belle-soeur m'a communiqué, mon cher comte, l'excellente lettre qu'elle vient de recevoir de vous. Tous les arrangements que vous lui proposez sont parfaits, et vous verrez par sa réponse qu'elle les accepte avec une vive reconnaissance. Maintenant il ne s'agit plus que de mettre la dernière main à votre oeuvre amicale, c'est à dire de signer la купчая. Voulez-vous que cela se fasse à Odessa? Dans ces cas ma belle-soeur y enverrait un plein pouvoir et les fonds nécessaires. Elle ne voit pas trop encore à qui elle pourrait donner ses pouvoirs, ce qui m'a suggéré l'idée de vous demander si vous ne trouveriez pas d'inconvenient à ce que la купчая se fit ici. Dans ce cas vous auriez la bonté d'envoyer un plein-pouvoir avec le projet d'acte, qui aurait été dressé sous vos yeux, soit à Boulgakoff, soit à un de vos hommes d'affaires d'ici. Veuillez me dire, cher comte, ce qui vous convient le mieux; nous sommes prêts à ne consulter que vos convenances.

S-t Pétersbourg

ce 13 (25) janvier 1833.

Письмо графа Воронцова.

Permettez moi d'attirer l'attention bienveillante de v. e. sur la veuve d'un fonctionnaire du ministère impérial des affaires étrangères, établie à Odessa. C'est de m-me Kiriko, que j'ai l'honneur de vous entretenir. Des spéculations malheureuses ayant entraîné la perte de fortune de feu son mari, cette dame est restée avec trois filles dans un état de pénurie complète. Une maladie grave, exigeant des soins assidus et de fortes dépenses, vient encore empirer sa malheureuse position. Je me sais donc un devoir, m-r le comte, de soumettre la situation de m-me Kirico à v. e. et d'intercéder, en vous suppliant vouloir bien prendre intérêt à son sort et celui de sa famille. Je n'aurais pas osé demander pour elle quelque soulagement du trésor impérial; mais comme on nous envoie les restes des sommes qui avaient été allouées au secours des réfugiés grecs, c'est de cette somme que je vous supplie de vouloir bien m'autoriser à lui faire délivrer une pension de 3 m. r. par an tant que nous posséderons des fonds pour cela. Cette bienfaisante autorisation mettra m-me Kiriko à même de pourvoir à sa subsistance et celle de sa famille, et je vous en aurai, m-r le comte, une bien sincère obligation. J'aurai l'honneur d'attendre la décision de v. c. à cet égard et je vous prie d'agréer etc.

56.

Письмо графа Воронцова.

M-r le comte!

Akhmet-pacha, à son passage par Odessa, m'a prié d'acheter pour lui un rouleau en fer de fonte comme ceux dont on fait usage pour applanir les chaussées dans les environs de S-t Pétersbourg. M'étant informé de ce que coûtent ces machines, j'ai appris que leur prix est d'environ 3 m. rbls. J'ai l'honneur de vous prier, m-r le comte, de vouloir bien m'autoriser à faire l'acquisition et l'expédition d'une de ces machines pour Akhmet-pacha et j'aurai l'honneur d'attendre votre détermination à cet égard.

57.

S-t Pétersbourg, ce 25 juillet 1833.

Mon intendant de Birsalovka vient de me rendre compte d'une démarche dont il s'est vu dans la nécessité, mon cher comte, de vous importuner. Comme il s'agit d'une affaire qui peut avoir des conséquences graves, non seulement pour moi, mais pour le gouvernement de Kherson en général, je vous demanderai la permission de vous importuner de mon côté et de vous prier instamment de donner aux autorités de

Bessarabie, et nommément à celles d'Ismail, des ordres sévères de protéger les fondés de pouvoir que Steinholt y enverra pour rechercher et réclamer les fuyards. J'ai lu le papier officiel que vous lui avez adressé et en conséquence je lui ai ordonné d'envoyer un second повѣренный à Ismail avec tous les documents nécessaires. Mais quel résultat voulez-vous, cher comte, qu'un повѣренный obtienne, si la police locale ne lui prête point aide et assistance? D'ailleurs, n'est-il pas de devoir de celle-ci de veiller à ce que des gens sans aveu et sans passeport séjournent dans leur arrondissement. Le peu de succès qu'a eu le premier envoy de Steinholt à Ismail a eu pour conséquence d'encourager la désertion des paysans. Deux familles ont suivi l'exemple des premiers, et nous savons qu'un бѣглець d'un village de la couronne, établi à Ismail, excite tous les paysans de l'уѣздъ à émigrer. Bientôt, cher comte, cela deviendra une désertion générale, si vous n'y coupez court par quelque mesure décisive. Je conçois que les autorités de Bessarabie soient intéressées à voir leur province se peupler; mais vous ne sauriez permettre que ce soit au dépend de vos autres gouvernements. Veuillez donc, cher comte, donner suite aux ordres déjà transmis à la police d'Ismail, avec cet esprit d'équité qui vous distingue si éminemment. Pardon surtout de la longueur de cet épître, mais vous comprendrez facilement que si tous mes paysans s'en allaient, je verrais bientôt la ruine d'un établissement que j'ai créé à grands frais et qui, je pense, fait honneur à la Russie méridionale.

Jusqu'à présent nous n'avons pas réussi à terminer avec Boulgakoff l'affaire de ma belle-soeur. Je ne

sais quelles formalités s'opposent encore à la conclusion de la купчая, sans laquelle elle ne saurait entrer légalement en possession. Malgré cela, je n'ai pas hésité à délivrer à Boulgakoff la totalité de la somme qui vous revient. En revanche vous permettez, j'espère, à ma belle-soeur de défoncer et de planter. Pour le premier moment elle se bornera à une plantation d'oliviers. Elle craint que la vigne n'entraîne trop de dépenses et n'exige trop de soins.

La princesse Lieven et Matoussevitz nous quittent demain. Nous avons passé deux mois fort agréablement avec eux à causer de cette *nouvelle* Angleterre qui, hélas, marche bien mal. Le ministère est à tout bout de chances dans la minorité, mais se soutient malgré cela. Les Torys le harcellent, mais ne veulent pas lui porter des coups décisifs, parce qu'ils ne se croient pas assez forts pour gouverner dans l'état auquel la réforme a réduit l'Angleterre.

58.

S-t Pétersbourg, ce 8 (20) décembre 1833.

Mille et mille grâces, mon cher comte, pour votre lettre de 29 novembre. Je sais un gré infini à votre amitié d'être entré dans les détails que vous voulez bien me donner sur la triste affaire qui vous concerne personnellement. J'apprends qu'elle a pris une meilleure tournure et que les choses s'arrangeront sans rupture; mais je conçois que l'impression qu'a du vous laisser ce pénible occident ne saurait s'effacer de si tôt. Léon

Potocky, que j'ai eu bien du plaisir à revoir, m'a donné les informations les plus complètes et les plus satisfaisantes sur toutes les mesures que vous avez prises contre ce terrible fléau qui afflige notre pauvre Midi.

Je suis charmé de voir que la maison Stieglitz vous ait été d'une si grande utilité; en attendant le pauvre Stieglitz a eu le malheur de perdre son fils aîné, jeune homme de 26 ans, qui au bout de huit jours lui a été enlevé par une fièvre nerveuse. Il en est inconsolable, et je crains que sa santé ne s'en ressente.

J'ai eu pour ma part des inquiétudes pour mes mérinos, mais heureusement Steinhold est parvenu de ramasser assez de foin pour les nourrir durant l'hiver. Je le recommande, comme toujours, à votre bienveillance. Il me mande que deux déserteurs lui ont été envoyés de la Bessarabie, ce que je dois sans doute aux ordres que vous avez donnés. Il était vraiment temps de couper court à ces désertions, sans quoi toutes nos terres auraient fini par se dépeupler complètement.

J'ai, mon cher comte, deux nouvelles à vous donner, qui vous feront plaisir: je suis enfin parvenu à obtenir l'avancement de Marini, et l'Empereur a eu la bonté de donner à Léon Potocky le cordon de S-te Anne.

Notre pacha a eu Mardi son audience, et le 6 il a assisté à toutes les solennités de la journée. C'est un excellent homme, avec lequel j'espère terminer rapidement les affaires que nous avons à régler ensemble.

Figurez-vous que notre traité d'alliance nous a suscité une querelle sérieuse avec la France et l'Angleterre. Palmerston veut se venger sur nous du triste rôle qu'il a joué dans les affaires de l'Orient. Il nous a lancé une note des plus insolentes, à laquelle nous avons répondu de même. J'espère que tout se bornera à une échange de notes et de dépêches; cependant tout est possible avec des hommes aussi enragés et dépourvus de bon sens que ceux qui gouvernent aujourd'hui l'Angleterre; car ce sont les passions et les sympathies révolutionnaires qui les guident et non les intérêts et les calculs de la saine raison. Je ne serai donc pas fâché d'apprendre que l'on s'occupât à tout évènement de mettre Sévastopol en état de défense.

59.

Mille et mille grâces, mon cher comte, pour votre lettre du 11 mai. C'est vous qui m'avez donné la première nouvelle de cette pluie bienfaisante que nous attendions avec une vive anxiété. Dieu soit loué! L'idée seule d'une seconde calamité comme celle de l'année passée ferait frémir, et toutes les lettres reçues ici du Midi depuis une quinzaine de jours n'étaient que trop allarmantes sous ce rapport. Celles de mon Steinhold moins que les autres, mais aussi il demandait la pluie à cors et à cris et prédisait de nouveaux malheurs, si elle n'arrivait pas bientôt. Ce n'est pas précisément ce qui nous manque ici: nous pourrions toujours vous en envoyer la moitié. Avant-hier, pour varier nos plaisirs, nous avons eu de la neige et de la grêle, et c'est ce moment que j'ai choisi pour passer à la campagne où nous cultivons jusqu'ici beaucoup plus la cheminée que

les plates-bandes. J'y serai bien isolé cet été; car vous saurez, mon cher comte, que j'ai été obligé d'envoyer ma femme aux eaux. Le malheur si inattendu dont nous avons été frappé, avait porté à sa santé une bien cruelle atteinte; elle était anéantie au moral comme au physique; il a fallu l'arracher à des lieux où tout lui retraçait le souvenir de la perte qu'elle venait de faire. Ce but elle l'atteindra par les distractions du voyage, et les eaux de Marienbad influenceront sur le principe de la maladie, qui est héréditaire dans la famille Gourieff et qui nous a enlevé mon excellente belle-soeur. J'étais sûr, mon cher comte, que vous la regretteriez. Vous lui aviez témoigné tant d'amitié et d'intérêt à l'occasion de la terre de Crimée que nous allons administrer pour les pauvres orphelins. En qualité de tuteur, je vous demanderai d'accorder aux enfants la même sollicitude pour ce petit manoir que vous avez témoigné à la mère.

J'ai aussi à vous remercier pour l'accueil fait au maréchal Marmont; car sous vos auspices, il emportera une bonne idée de notre Midi et de notre belle Crimée, et comme il est bienveillant pour nous, il contribuera à détruire les fausses notions que nos ennemis cherchent partout à accueillir et à répandre sur notre pays. Personne sous ce rapport n'est plus crédule que Palmerston, et c'est sur les faux rapports d'un Jeanus ou de ce brouillon de lord Ponsomy qu'il juge nos vues et nos intentions. Depuis quelque temps cependant il nous laisse tranquille et ne nous adresse plus de ses interpellations sur les affaires de l'Orient. Au reste, cette guerre diplomatique qu'il a engagé avec nous l'a couvert de ridicule en Angleterre même et encore aux yeux de ses propres collègues, qui vou-

draient se défaire de lui; mais il est plus tenace que les autres. Au reste, le gouvernement est à la veille d'une grande complication. Le roi est menacé du sort de son père. Il donne fréquemment des signes de folie, et on n'échappera pas à la réussite de former une régence, ce qui n'est pas chose facile au milieu de la désorganisation des parties qui existe aujourd'hui en Angleterre. Tout cela ne donne pas une grande force politique au gouvernement des Whigs; il s'est jetté d'ailleurs dans les affaires de la péninsule, par conséquent l'Orient restera en paix, et vous pourrez, mon cher comte, soigner tranquillement vos vignes et vos oliviers.

S-t Pétersbourg,
ce 25 may 1834.

60.

S-t Pétersbourg, le 15 juin 1834.

Veillez pardonner, cher comte, le retard que j'ai mis à répondre à votre lettre du 19 mai, concernant le désir du maréchal Marmont de se rendre à Constantinople à bord de l'un de nos vaisseaux. Je tenais à vous faire connaître positivement à ce sujet les intentions de l'Empereur, et ce n'est qu'aujourd'hui qu'il m'est possible de vous transmettre à cet égard la réponse que je vous devais. Sa Majesté approuve compétement les motifs qui vous ont engagé à décliner d'avance toute insinuation qui aurait pour objet de faire mettre à la disposition du maréchal un bâtiment de la marine impériale. Ce serait en effet prêter à la présence du duc de Raguse à Constantinople un caractère officiel qu'elle ne saurait

avoir sans donner lieu à des conjectures et à des incovéniens de plus d'un genre. Car son apparition dans le Levant prendrait par là, aux yeux du public, l'apparence d'une mission en quelque sorte avouée par notre gouvernement, tandis qu'elle n'est qu'un voyage de pur agrément, entrepris par le maréchal dans son propre intérêt et conséquemment à ses propres frais. Par la même raison nous ne saurions non plus justifier suffisamment à nos yeux la dépense qu'entraînerait nécessairement l'expédition d'un des pyroscaphes d'Odessa, si nous en mettions l'un à la disposition du duc de Raguse. Malgré notre vif désir de rendre agréable son séjour en Russie et malgré toute l'obligeance avec laquelle vous vous acquittez de ce soin, vous seriez assurément le premier à vous opposer, cher comte, à ce que son voyage à Constantinople tombât à charge à la ville d'Odessa; et la même considération ne nous permettrait pas non plus de porter une pareille dépense sur les comptes extraordinaires de l'état. Au surplus, si le maréchal, pour abréger le temps de la traversée, aime mieux fréter pour son propre compte un bateau à vapeur plutôt qu'un bâtiment marchand, vous pourriez lui en fournir toutes les facilités désirables, sans qu'il en résultât toutefois aucune dépense pour nous. Votre course en Crimée vous offrira sans doute l'occasion de traiter amicalement avec lui l'épisode de son prochain voyage maritime et d'insinuer à ce sujet à l'illustre maréchal-navigateur tout ce que je vous mande sur la théorie des voyages par mer à bon marché.

61.

St Pétersbourg, le 29 juin 1834.

Monsieur le comte.

Le maréchal duc de Raguse a adressé à l'Empereur une lettre pour témoigner à Sa Majesté sa gratitude pour l'accueil qu'il a trouvé à Odessa. Notre Auguste Maître a daigné y répondre par la lettre de cabinet ci-jointe. Je prie votre excellence de la remettre au maréchal ou de la faire parvenir là où il pourra se trouver, si au moment de la réception de la présente il avait déjà quitté Odessa. En joignant ici pour votre information une copie de cette lettre de cabinet, je saisis cette occasion de vous réitérer, monsieur le comte, l'assurance de ma haute considération.

Примѣра: La lettre a été expédiée au marechal à Constantinople en date d'Odessa, 25 juillet 1834.

ПРИЛОЖЕНИЕ.

Copie d'une lettre de cabinet *au m-al duc de Raguse*. S-t Pétersboutg, le 23 juin 1834.

Je reçois avec un véritable plaisir, m-r le duc, l'expression des sentimens que vous inspire l'accueil qui vous a été fait en Russie. Il vous était du à tout égard, et vous aviez droit de vous y attendre de la part de tous ceux qui savent combien je vous estime. Je vois avec satisfaction, qu'à votre tour, vous répondez à la cordialité de cet accueil par la manière franche et loyale dont vous jugez la Russie. Souvent sa confiante hospitalité a été méconnue. J'aime d'autant plus à penser que les souvenirs affectueux que vous en conservez, resteront invariablement les mêmes, et qu'ils seront toujours d'accord avec les sentimens que je vous ai voués. Je me plais, m-r le duc, à vous en renouveler aujourd'hui l'assurance bien sincère.

S-t Pétersbourg, le 25 juillet 1834.

Mon cher comte, je suis encore votre débiteur, et comme je n'ai pas le principe de Figaro qu'il vaut mieux devoir toute sa vie que de nier ses dettes, je tâcherai de m'en acquitter aâjour'd'hui et vous donner une réponse sur deux affaires que vous avez peut-être oubliées déjà vous-mêmes. Il s'agit 1) de certain différend qui s'est élevé dans la famille Ipsilanty, 2) la demande d'un prince Arckoudinsky-Dolgorouky d'entrer dans notre département et être attaché à votre personne.

Quant à la première affaire, la note ci-jointe vous prouvera que je m'en suis déjà occupé, et vous indiquera la part que mon ministère peut y prendre. Intervenir plus directement dans une contestation entre particuliers dépasserait la sphère de mes attributions. Mettre d'accord des membres d'une famille grecque n'est pas chose ni facile, ni agréable. Quelque soit donc l'intérêt que m'inspirent les maris de ces deux dames, je n'aimerais pas trop me mêler de leurs affaires, quand même j'en aurais le droit. Je suis sûr, mon cher comte, que vous partageriez ce sentiment et cette répugnance. Mais, en revanche, je me ferai un vrai plaisir de réclamer en leur faveur l'appui de m-r Dachkoff*), si ces deux dames ne parviennent pas à s'arranger à l'amiable.

Je ne demanderais pas mieux non plus que de déférer au voeu que vous m'exprimez à l'égard du prince Dolgorouky-Arckoudinsky. Mais voici d'autres diffi-

*) Тогдашній министръ юстиціи Д. В. Дашковъ. П. В.

cultés qui se présentent. Je ne saurais prendre sur moi de le placer auprès de vous, sans avoir demandé l'autorisation de l'Empereur. Or, je suis presque sûr de rencontrer un refus; car vous savez qu'il n'aime pas multiplier auprès des gouverneurs-généraux le nombre des employés du ministère des affaires étrangères: ce n'est qu'avec beaucoup de peine que je suis parvenu à maintenir ceux qui sont déjà attachés à votre personne. Comment lui demanderai-je aujourd'hui de les augmenter sans un motif bien impérieux? Ne m'en voulez donc pas, mon cher comte, si le désir de vous éviter à vous et à moi un refus d'en haut m'empêche de donner suite à votre recommandation.

Voilà, mon cher comte, une lettre peu intéressante. Mais j'ai mieux aimé vous l'écrire que de nous donner l'ennui de nous entretenir de ces deux affaires gréco-arméniennes à votre proche arrivée à Pétersbourg. J'espère que rien n'aura mis obstacle à votre projet de voyage.

Ce ne sera certainement pas l'apparition d'une escadre anglaise dans la Méditerranée; car je puis vous donner l'assurance positive que tous ses faits et gestes se réduiront à une promenade navale ou, si vous l'aimez mieux, à une exhibition of power, comme l'appelle lord Grey, dont la carrière publique a fini bien pauvrement. C'est au moins pour la première fois qu'on a vu en Angleterre un premier ministre se retirer sans qu'aucun de ses collègues ne l'ait suivi.

Adieu, mon cher comte, je me fais une véritable fête de vous révoir, de vous régaler d'un bon roast-beef *) et de m'entretenir longuément avec vous sur l'état de nos provinces méridionales.

ПРИЛОЖЕНИЕ.

Le vice-chancelier n'a pas perdu de vue les réclamations de mesdames Catacazy et Negri. Il a recherché les moyens de leur être utile avec un empressement proportionné à la haute valeur qu'il attachait aux recommandations de monsieur le comte Worontzow. Mais il a du bientôt se convaincre que cette affaire, si elle ne peut être arrangée par un accommodement à l'amiable entre les parties intéressées, est du ressort exclusif des autorités judiciaires.

Mesdames Catacazy et Negri réclament leur part à l'héritage de feu leur père, héritage composé de plusieurs terres en Valachie et d'une arrende que Sa Majesté l'Empereur Alexandre avait accordée au prince Ipsilanty. Elles se plaignent de ce que leurs frères veulent les exclure de la succession et demandent à obtenir, par l'entremise du vice-chancelier, que Sa Majesté Impériale veuille bien ordonner le partage de l'arrende aussi bien que le séquestre des revenus que la famille tire de la Valachie.

Il y a quelques semaines que le chef du département asiatique a écrit aux maris de ces deux dames pour leur représenter l'impos-

*) Графъ Нессельроде, на подобіе Талейрана, славенъ былъ и мастерствомъ хорошо покушать. Одицъ изъ пудинговъ до сихъ поръ носятъ его имя въ кулинарномъ искусствѣ. П. Б.

sibilité qu'il y avait pour le vice-chancelier de proposer à Sa Majesté l'Empereur des dispositions de ce genre dans une affaire litigieuse, qu'il appartenait aux tribunaux compétens d'examiner et de décider, à la suite d'une procédure légale, que tout ce que le ministère des affaires étrangères était à même de faire dans l'intérêt des deux dames, consisterait à s'interposer auprès des autorités compétentes à l'effet que le litige, au cas où il serait porté devant les tribunaux, y fut traité avec tous les soins et toute l'activité possibles.

Depuis lors le vice-chancelier n'attend plus qu'à être instruit de quel tribunal mesdames Cataczy et Negri porteront plainte contre leurs frères, pour faire aussitôt les démarches nécessaires auprès du ministre de la justice et le prier de transmettre au procureur compétent l'ordre de veiller à la marche de cette affaire et de lui accorder toute la protection qui sera compatible avec la justice.

63.

Pétersbourg, le 1 septembre 1834.

Je me suis fait un devoir de porter à la connaissance de Sa Majesté l'Empereur, qu'il a plu à Sa Majesté le roi de Sardaigne de nommer votre excellence chevalier grand croix de l'ordre des Saintes Maurice et Lazar, et je m'empresse aujourd'hui de vous informer, monsieur le comte, que Sa Majesté Impériale vous autorise à accepter cet ordre et à vous en décorer.

64.

S-t Pétersbourg, le 8 septembre 1834. № 2375.

Monsieur le comte.

Il y a quelque temps que son altesse impériale monseigneur le grand-duc Michel a daigné m'adresser le conseiller de collègue Milos, qui a eu autrefois l'honneur de mériter la protection spéciale de feu monseigneur le grand-duc Constantin. Conformément au désir témoigné par m-r Milos, son altesse impériale le recommandait à l'attention du ministère impérial des affaires étrangères, à l'effet de lui faire obtenir une place de consul à l'étranger. Comme il ne s'est point offert jusqu'à présent une occasion de satisfaire à ce

voeu et que l'on ne saurait prévoir s'il s'ouvrira bientôt une vacance qui puisse convenir à m-r Milos, cet employé m'a fait connaître l'intention de se rendre dans les provinces de la Nouvelle Russie pour chercher à y être placé sous les ordres de votre excellence. Désirant seconder ce dessein, conformément à la puissante recommandation dont m-r Milos s'est trouvé muni, je prends la liberté de vous prier, monsieur le comte, de vouloir bien l'honorer d'un accueil bienveillant et lui faciliter l'accomplissement de ses voeux autant que cela vous paraîtra compatible avec l'intérêt du service.

65.

Pétersbourg, 22 septembre 1834.

Monsieur le comte.

J'ai été informé par m-r le sénateur Rodofinikine du désir que votre excellence lui a témoigné de voir s'établir entre elle et notre agent à Trébisonde une correspondance sur les objets qui peuvent avoir de l'intérêt pour le gouvernement-général de la Nouvelle Russie. Pour satisfaire à un tel voeu, je me suis empressé de faire expédier des directions à m-r Gherzi, consul de Sardaigne dans la dite ville, chargé de la gestion du consulat de Russie. Cet agent reçoit l'invitation de transmettre à votre excellence des notions sur les événements où il réside, en particulier sur ceux qui pourront intéresser le commerce de nos provinces méridionales, et de se conformer aux directions que vous pourriez, monsieur le comte, être dans le cas de lui adresser.

S-t Pétersbourg, le 7 décembre 1834.

Monsieur le comte.

Conformément aux ordres de l'Empereur j'ai l'honneur de transmettre ci-joint à votre excellence copie d'une dépêche que vient de m'adresser notre ministre en Grèce. Elle embrasse deux questions distinctes: l'une se rapporte à la nécessité de maintenir dans l'Archipel l'établissement d'une station navale; l'autre concerne les encouragements que réclament nos intérêts commerciaux en Grèce, et nommément les avantages que pourrait nous promettre sous ce rapport l'établissement d'une communication régulière par pyroscaphes entre Odessa, Constantinople et le siège du gouvernement Grec.

Quant à la première question, elle se trouve complètement résolue par les mesures déjà prises pour l'envoye des deux corvettes de la marine impériale l'Yphigénie et la Pendéraclée, destinées à former notre station navale dans l'Archipel. Leur présence ne laissera assurément à notre ministre en Grèce aucun voeu à former sous le rapport de la protection efficace que le gouvernement impérial se plait à accorder aux intérêts de notre navigation et de notre commerce.

Pour ce qui est de la seconde question, relative à l'utilité d'une communication régulière par pyroscaphes entre Odessa, Constantinople et la Grèce, ainsi qu'aux avantages qui pourraient en résulter pour notre industrie, l'Empereur désirerait, monsieur le comte, connaître votre opinion sur ce sujet, dont Sa Majesté se rappelle déjà avoir fait verbalement mention envers vous durant votre dernier séjour ici.

Afin de porter un jugement approfondi sur cette question, d'apprécier les avantages qui s'y rattachent, mais d'examiner sérieusement aussi les sacrifices et les dépenses indispensables qu'elle réclame, je me fais un devoir de vous communiquer la dépêche ci-annexée, avec prière de vouloir bien me faire connaître votre avis sur le degré d'utilité vraiment pratique que pourrait nous promettre la réalisation des vœux énoncés par m-r de Catacazy dans l'intérêt de nos relations commerciales avec la Grèce.

ПРИЛОЖЕНИЕ.

Депеша Катакази.

Dépêche de m-r de Catacazy en date Nauplie, le 1-er octobre 1834. № 72.

J'ai eu l'honneur de recevoir la dépêche, par laquelle le ministère impérial a bien voulu m'annoncer les dispositions que son exc. le chef d'état-major-général de la marine a prises, afin de remplacer les deux bricks en station en Grèce par deux autres bâtimens plus légers, qui n'auraient d'autre destination que celle de servir notre correspondance entre Constantinople et la Grèce.

Informé déjà par les rapports de m-r le capitaine de 2-d-rang Lavroff de la nécessité de certaines réparations dont les bricks l'Ajax et le Paris ont besoin pour pouvoir tenir la mer durant la saison prochaine, je ne puis que reconnaître la nécessité du retour de ces bâtimens dans nos ports de la Mer Noire. Je crois néanmoins devoir soumettre à cette occasion au ministère impérial quelques considérations qui pourraient motiver par la suite d'autres mesures adaptées aux localités et aux circonstances.

Votre excellence daignera se rappeler que lorsque l'année dernière l'escadre impériale, commandée par m-r le vice-amiral Ricord, fut rappelée en Russie, les ministres du roi Othon témoignèrent des regrets et même quelque inquiétude sur cette détermination, qui semblait priver le gouvernement nouvellement installé de l'assistance que les précédentes administrations de la Grèce avaient souvent trouvée de la part des forces navales de la Russie.

Que ces regrets, exprimés dans le tems par le président de la Régence à mon prédécesseur, m-r de Ruckmann, fussent sincères, ou bien qu'ils ne fussent qu'une formule de politesse, toujours est-il vrai, que la décision de l'Empereur de laisser deux de ces bricks en station dans les eaux de la Grèce fut accueillie avec reconnaissance par les membres du gouvernement Grec, et plus encore par les négocians et navigateurs sujets Russes qui avaient essuyés naguère de pertes sensibles de la part des pirates de l'Archipel et qui voyaient une sauvegarde pour l'avenir dans la présence du pavillon militaire de Sa Majesté dans ces parages.

Cette mesure n'a pu d'ailleurs ni alarmer les autres puissances, ni provoquer la moindre objection de leur part; puisque ces puissances elles-mêmes et toutes sans exception entretiennent dans l'Archipel des forces beaucoup plus considérables, autant pour la protection de leur commerce, que pour se surveiller mutuellement dans ces contrées, où les troubles et les insurrections ne cessent de se reproduire.

Depuis cette époque et jusqu'à ce jour l'activité de la navigation militaire Européenne, loin de se ralentir, a acquis au contraire plus d'étendue et de permanence. Sans parler de la France et de l'Angleterre, l'Autriche, la Sardaigne, la Hollande et l'Amérique du Nord, toutes ces puissances ont des stations navales, qui parcourent l'Archipel dans tous les sens, passent alternativement de Nauplie à Smyrne, de Smyrne à Alexandrie et vice-versa, avec le but avoué de surveiller de près la marche des évènements politiques et de protéger le commerce de leurs nationaux.

Il ne m'appartient pas, monsieur le comte, de juger, si l'exemple donné par les autres puissances, peut avoir quelque influence sur les déterminations de la Cour Impériale; moins encore serais-je à même de considérer la question sous un autre point, celui où il s'agirait de convertir en droit la présence de notre pavillon de guerre dans ces mers, déjà habituées à le voir flotter depuis sept ans sans interruption. Je me bornerai seulement à soumettre au ministère impérial la nécessité de cette présence sous le rapport de nos intérêts commerciaux, qui se trouvent en souffrance dans ces contrées comparativement à ceux de quelques autres états. Ici le détail des localités est inévitable, et je prie votre excellence de me permettre de l'en entretenir en remontant à une époque antérieure.

Il y a une quinzaine d'années, que plus de mille navires marchands couverts du pavillon Russe sillonnaient la Mer Noire et la Méditerranée, exploitaient presque à eux seuls le commerce de la Mer Noire et de la Turquie et faisaient affluer dans nos provinces méridionales une abondance très sensible de numéraire. Nous n'avions pas alors, il est vrai, des escadres dans l'Archipel; mais la puissance du Sultan était respectée encore, redoutée même par les habitans des îles comme par ceux des côtes Africaines; notre pavillon et le firman de la Porte étaient des sauvegardes, nos consuls des protecteurs et mêmes des juges en cas de litige, et

enfin les patrons et les équipages des navires étant en très grande partie des insulaires Grecs, savaient se ménager partout dans leur pays natal des ressources, de l'assistance et des fonds.

L'année 1821 vint bouleverser cet ordre de choses. L'insurrection Grecque, dévorant en peu de tems navires, hommes et capitaux, fit prendre au commerce autre direction, appela les marins des côtes de l'Adriatique dans l'Archipel et la Mer Noire, réveilla l'esprit mercantile des habitans de Gênes et fournit d'un autre côté à Mekhmet-Aly les facilités d'exercer en grand et avec d'immenses profits le monopole des riches récoltes de l'Égypte.

Il est à remarquer que ces changemens si notables dans les relations commerciales de l'Europe avec le Levant, n'ont pas beaucoup profité jusqu'à ce jour, ni à la France, ni à l'Angleterre; leurs pavillons marchands ne paraissant qu'en petit nombre dans ces mers. C'est l'Autriche et en second rang la Sardaigne, qui en retirent de grands avantages et qui continuent presque à elles seules à exploiter le commerce de la Turquie et celui de la Grèce. Ce fait est hors de doute, et les rapports journaliers de nos consuls me le confirment.

Ce n'est donc qu'en concurrence avec ces deux puissances que la Russie serait appelée à exploiter ce même commerce et qu'elle le pourrait, mais par des moyens qui doivent nécessairement différer de ceux dont elle usait avant tous les évènements politiques, qui ont pour ainsi dire changé la face de la Turquie, créé un nouvel état Européen en Morée et érigé l'Égypte en gouvernement séparé.

Je crois, m-r le comte, que d'ici à quelque temps, si non à quelques années, il ne nous serait guère possible de conclure avec le gouvernement Grec un traité de commerce permanent et avantageux. Trop de passions agitent encore le nouvel état. Les hommes, qui l'administrent ont une longue expérience à faire et trop d'obstacles à surmonter avant de pouvoir assurer la tranquillité publique, connaître les ressources et les besoins du pays et prendre

eux-mêmes l'assiette convenable pour conclure des traités synallagmatiques avec les autres états. Jusque-là le gouvernement du roi Othon sera condamné à exister pour ainsi dire au jour le jour, et les puissances protectrices ou amies de ce gouvernement, obligées de surveiller elles-mêmes de près et de protéger par des moyens matériels et au besoin coercitifs les relations commerciales et les intérêts de leurs sujets.

La France et l'Angleterre, préoccupées à ce qu'il semble, de la situation politique de l'Orient en général et des combinaisons qu'elles pourraient faire naître dans un système défavorable à l'influence de la Russie, paraissent ne pas vouer dans ce moment beaucoup d'attention à la question purement commerciale.

Il est possible d'ailleurs, qu'à Paris et à Londres on considère cette question comme pouvant être résolue d'une manière avantageuse aux intérêts de ces puissances, le jour où Dardanelles deviendraient pour la Russie les colonnes d'Hercule de sa navigation et qu'en dehors du détroit d'autres pavillons feraient la loi. L'Autriche, qui ne partage pas sans doute ces espérances, mais qui en cette occasion comme en d'autres, poursuit une marche lente et progressive, est la seule des puissances Européennes, qui jusqu'à ce jour a su faire tourner au profit de son commerce les troubles de l'Orient et qui se trouvera sous ce rapport maîtresse du terrain, le jour où ces contrées prendront un aspect plus stable et qu'il s'agira de consolider par des traités leurs relations commerciales avec les autres états.

J'avais eu l'honneur d'informer, il y a quelque temps, le ministère impérial de la convention postale, que la cour de Vienne s'était hâtée de conclure avec le gouvernement Grec. Cette convention, ayant été ratifiée de part et d'autre, le service des paquebots se trouve déjà établi entre Trieste et la Morée.

On assure, que les paquebots seront bientôt remplacés par des bateaux à vapeur, qui, partant régulièrement des ports de l'Adria-

tique, toucheront dans les principales échelles de la Grèce, passeront par Alexandrie, Smyrne et Constantinople et donneront pour ainsi dire la main aux pyroscaphes récemment établis pour la navigation du Danube jusqu'à Braïlow et Galatz.

L'inspection seule de la carte suffirait pour démontrer les avantages, que l'Autriche doit se promettre de ce double débouché de son commerce, qui englobera en quelque sorte toutes les provinces de la Turquie d'Europe, ainsi que l'état Grec et s'étendra jusque dans l'Asie Mineure.

Ces avantages se font déjà sentir pour le gouvernement Autrichien en Grèce. C'est de Trieste et de Venise qu'arrivent aujourd'hui et se vendent à grand profit les bois de construction, clous, ferraille, quincailleries, meubles et draps, tous les objets enfin de première nécessité pour un pays sortant de ses ruines et où chaque habitant éprouve le besoin de se construire une habitation et de se procurer un vêtement. La fréquence et facilité des communications, dont j'ai fait mention plus haut, la sécurité offerte aux négocians pour la remise de leurs fonds et leur correspondance par les paquebôts du gouvernement, la diminution du terme des quarantaines en faveur des bâtimens provenant des ports Grecs, d'autres dispositions prises sur les lieux mêmes d'où partent les objets d'exportation réclamés, éloignent la concurrence des autres nations, qui soit à cause des distances, soit par inattention, ont laissé depuis quelques années au commerce de l'Autriche suivre à lui seul cette direction, au point même qu'aujourd'hui on peut dire sans exagération, qu'une bonne partie des fonds de l'emprunt contracté pour la Grèce, sous la garantie des trois puissances, passera bientôt dans les mains de ceux qui exploitent les bois de la Dalmatie, les fers de la Styrie et les manufactures établies à Trieste Venise et ailleurs.

En présence de ces résultats obtenus par une des puissances les moins maritimes de l'Europe, il est permis de se demander, si les mêmes moyens employés par le gouvernement Autrichien pour fa-

voriser le commerce de l'Adriatique, ne pourraient être appliqués avec autant de succès à notre commerce de la Mer Noire et si indépendamment des céréales, du chanvre et des suifs, qui forment les principales branches de nos exportations, le bois de construction et le fer, qui abondent dans nos provinces Asiatiques, les étoffes de coton et les draps fabriqués avec tant de succès dans plusieurs de nos gouvernemens, ne trouveraient un débouché fort lucratif dans les parages de l'Archipel?

En fixant l'attention du ministère impérial sur toutes ces circonstances et sur le mouvement commercial dont la Grèce est à cette heure le but et dont plus tard elle pourrait devenir un vaste entrepôt, je me hâte d'ajouter, m-r le comte, que, trop peu versé dans cette matière, je n'ose soumettre ici des indications, dont l'exactitude pourrait être démontrée par l'expérience et le temps; mais ce que je crois pouvoir affirmer dès ce moment, c'est la nécessité qu'il y aurait pour nous d'avoir en permanence dans ces parages une station navale, militaire destinée à faire respecter nos intérêts commerciaux, à réprimer les tentatives de piraterie & à parcourir de temps à autre les îles & les côtes, soit de la Grèce, soit de l'Égypte pour y voir de près l'état des choses & recevoir les rapports de nos agens.

Cette station pourrait, ce semble, d'après l'exemple de la puissance la moins belligérante celui de l'Autriche, n'être composée que d'une frégate, d'un brick & de deux ou trois bâtimens plus légers dont le passage par les Dardanelles ne saurait être considéré, comme celui d'une escadre, ni donner motif à de sérieuses contestations. L'envoi de ces armemens aurait de plus pour notre flotte de la Mer Noire l'inappréciable avantage de faire exercer ses matelots dans les manœuvres & de procurer aux officiers l'occasion de voir & de comparer les bâtimens de guerre de la plupart des nations de l'Europe.

Une autre mesure que je dois considérer comme pouvant être d'une immense utilité pour nos relations avec ces parages & pour l'activité de notre commerce, c'est l'établissement d'un service de

pyroscaphes entre Odessa & Constantinople ainsi qu'entre cette dernière capitale et le siège du gouvernement Grec.

Rien ne pourrait mieux favoriser, monsieur le comte, les entreprises commerciales entre nos ports de la Mer Noire et l'Archipel, que cette régularité de communications dont nous sommes privés jusqu'à ce jour et qu'il serait impossible d'assurer par d'autres moyens que celui des bateaux à vapeur, qui, franchissant dans toutes les saisons et par tous les vents le Bosphore & les Dardanelles, offriraient à nos négocians la facilité de correspondre avec ces contrées, d'y envoyer leurs commissionnaires et de calculer leurs spéculations avec promptitude et cet à propos que le commerce exige. Je crois superflu d'ajouter que la mission de Sa Majesté en Grèce trouverait dans ce service des pyroscaphes Russes entre la Grèce et la capitale de la Turquie, la facilité si désirable pour elle de pouvoir faire parvenir au ministère impérial ses rapports avec beaucoup plus de célérité et d'exactitude, qu'elle n'a pu le faire jusqu'à ce moment au moyen des deux bricks et par la voie détournée de Smyrne.

Mes regrets sous ce rapport sont d'autant plus vifs, monsieur le comte, qu'il m'est connu, qu'à Paris et à Londres les nouvelles de la Grèce et de l'Égypte arrivent en dixhuit jours par le moyen des bateaux à vapeur qui partent régulièrement, les uns de Patras pour Trièste et Ancône, et les autres de Zante à Londres, tandis que mes expéditions parviennent rarement à S-t Pétersbourg avant 5 ou 6 semaines.

Pour conclusion qu'il me soit permis d'espérer, monsieur le comte, que le ministère impérial de la marine, en rappelant les deux bricks dont la mission a pu disposer jusqu'ici, daignera me faire connaître incessamment les dispositions nouvelles que seront prises dans l'intérêt du service de Sa Majesté, comme aussi pour assurer à notre commerce la protection dont les autres pavillons jouissent dans ces mers.

S-t Pétersbourg, le 25 décembre 1834.

Mille grâces, mon cher comte, pour votre lettre du 14 décembre. Elle renferme des détails bien satisfaisants sur tous les prodiges que vous opérez dans nos délicieuses provinces méridionales. Comme je ne suis pas du nombre de ceux qui les envoient au diable, j'ai eu autant d'intérêt à lire ces détails que vous avez eu du plaisir à me les mander. J'attends Steinhold et la bouteille de vin à tout instant; nous la boirons à votre santé le jour de l'an. Nous ne saurions mieux commencer la nouvelle année. Dieu veuille qu'elle vous donne de bonnes récoltes. Cela vous sera d'autant plus utile que les prévisions politiques n'ont jamais été depuis 4 ans plus à la paix que dans ce moment-ci. Notre ami Bouténéff s'est effrayé bien mal à propos de l'augmentation des forces anglaises à Smyrne. Le changement de ministère, comme vous l'observez fort bien, donnera à nos affaires d'Orient une tout autre tournure. Au fond, l'ancien ministère ne voulait pas plus la guerre que ne le voudra celui-ci; mais les mesures que Palmerston lui faisait prendre étaient de nature à pouvoir l'amener au moment où l'on s'y serait le moins attendu. Il n'en sera plus ainsi à présent, où le sens commun est rentré dans le gouvernement anglais. Mais ce cabinet

durera-t-il, ou ne durera-t-il pas? C'est là la grande question sur laquelle il me serait impossible de vous offrir dès à présent une supposition quelconque. Tout dépendra des nouvelles élections, car Peel paraît décidé de dissoudre le parlement. Vous aurez lu sans doute avec plaisir son excellente profession de foi, qui par sa modération et sa clarté a produit le meilleur effet en Angleterre. Stanly a promis son appui au nouveau cabinet. Vous pouvez aisément vous figurer combien nous bavardons de tous ces évènements avec la princesse Lieven et l'ami Matoussevitz. Notre pauvre princesse, devenue tout-à-fait plante exotique, supporte fort mal notre hiver de Pétersbourg; elle a même été un moment dangereusement malade, et les médecins la font partir au printemps pour l'étranger. Matoussevitz est parvenu à vendre ses terres dans le royaume de Pologne et rêve acquisition dans votre Midi.

P. S. Le premier acte du ministère du duc de Wellington a été la nomination d'un ambassadeur à Pétersbourg. Son choix est tombé sur ce fou de Londondery; mais comme son principal point de folie aujourd'hui est d'adorer l'Empereur et la Russie, j'espère que nous nous en accomoderons fort bien. L'Empereur, ne voulant pas rester en arrière en fait d'empressement et de courtoisie, s'est hâté de nommer Pozzo ambassadeur à Londres. Je connais bien quelqu'un qui aurait été l'idéal des ambassadeurs de Russie à Londres; mais vous m'avez défendu de penser à lui.

Письмо графа Воронцова.

Odessa, le 7 janvier 1835, № 16.

Je vous envoie aujourd'hui, cher, comte, ma réponse à l'office que vous m'avez adressé par ordre de l'Empereur sur la proposition de m-r Catacazy d'une communication réglée entre le siège du gouvernement Grec et Constantinople et à ce qu'il dit sur l'avantage qu'il y aurait à augmenter notre station navale dans ces parages. Votre office a l'air de me prescrire de ne pas toucher cette matière; aussi m'en suis-je abstenu, mais je ne peux pas m'empêcher de vous en dire deux mots en particulier. Il peut y avoir des considérations de haute politique à moi inconnues, pour lesquelles notre gouvernement ne veut pas avoir en Grèce une station égale ou à peu près égale à celles qu'ont d'autres puissances. Si cela est, prenez tout ce que je vous dis comme non avenu, et tout est fini; mais si par hasard il n'y avait pas de ces considérations et que le fait de la faiblesse de notre escadre était plutôt accidentelle, peut-être, basée sur des raisons d'économie, permettez moi de vous dire alors entre nous que je suis tout-à-fait de l'avis de m-r de Catacazy et je crois qu'il serait tout-à-fait de notre intérêt, et de tou-

tes les manières, d'augmenter notre force navale dans les mers de la Grèce tout autant qu'on peut le faire sans indisposer la Porte ou exciter les plaintes et les réclamations de la France et de l'Angleterre. Or, je ne vois pas comment aucune de ces puissances peut se plaindre, quand dans les mêmes parages et sous les mêmes conditions où les Français et les Anglais ont des vaisseaux de ligne et des frégates, nous ne sommes pas aussi forts même que l'Autriche, puissance qu'on ne peut pas encore appeler puissance maritime. Si l'exemple des grandes puissances nous autorise d'avoir des vaisseaux et des frégates, comment ne pas profiter de cet exemple, ne fut-ce que pour perfectionner notre marine et donner de la pratique à quelques milliers de nos marins, puisque c'est la pratique seule qui leur manque? Des raisons d'économie ne peuvent pas influencer dans une affaire d'une si grande importance. Un empire qui dépense un demi-milliard par an, ne peut pas s'arrêter à deux ou 3 millions, quand il s'agit d'un perfectionnement d'une branche importante et à laquelle l'Empereur donne tant d'intérêt, perfectionnement d'ailleurs qui peut devenir une véritable économie par les avantages qu'il nous donnera à la première guerre. Dieu veuille qui il n'y en ait point; personne ne désire plus que moi la paix générale et surtout la paix de la Russie; mais puisque nous armons et entretenons une grande flotte et nous ne pouvons pas ne pas l'entretenir, comment ne pas profiter d'une aussi bonne occasion pour la perfectionner et la mettre au niveau des meilleures flottes étrangères par la pratique, l'émulation et la comparaison? Je ne touche pas ici la question de la dignité de l'Empereur à ce sujet; mais il me semble toujours, exceptant les considérations

à moi inconnues, qu'il est clairement de la dignité de l'Empereur de Russie et du seul de nos souverains, depuis Pierre-le-Grand, qui se soit occupé de la flotte avec ardeur, de ne pas se contenter dans les mers du Levant de 2 bricks ou corvettes, quand les Français et les Anglais ont des vaisseaux de ligne et les Autrichiens même une frégate. Vous me direz, peut-être, que je radotte et que je ne connais pas vos raisons; je ne veux pas même les savoir et vous prie de jeter ma lettre au feu, mais si ces raisons n'existent pas, daignez aussi considérer les miennes et dites moi deux mots sur ce que vous pensez de cette affaire.

Quant à l'affaire de la communication par bateaux à vapeur entre la Grèce et Constantinople, je crois qu'il ne peut y avoir différence d'opinions: cette communication est indispensable, et en cela encore une fois il nous sera honteux d'être en arrière même de l'Autriche. Son gouvernement sage, tout méthodique et économique qu'il soit, multiplie ses bateaux à vapeur partout où il le peut; il a senti l'immense avantage de l'emploi de ce moyen de communication et de civilisation, la plus belle découverte pratique de notre époque, et ne pouvait pas, comme en Angleterre ou en Amérique, se fier là-dessus aux spéculations particulières, et les frais en grande partie sont sur le compte du trésor public. Chez nous il y a plus d'activité individuelle et plus de capitaux répandus dans la population; aussi il y a-t-il en Russie plus de bateaux à vapeur appartenant aux particuliers ou à des compagnies, qu'au gouvernement. Mais il y a des entreprises dans ce genre où il n'y aurait aucune chance de gain et qui cependant, étant utiles et même nécessaires au service public, devraient se faire aux frais du gouver-

nement. Dans ce genre est celle de la communication demandée par Catacazy. Mon avis serait, si notre marine militaire peut le faire sans déranger ses propres besoins, d'envoyer de suite en Grèce un bateau à vapeur de la flotte de la Baltique et un autre de celle de la Mer Noire; si, au contraire, ces flottes n'en ont pas de trop, d'en faire construire deux immédiatement, ou, ce qui serait encore mieux, d'en commander deux à Londres. Vous aurez pour 500 m. roubles au bout de 4 mois 2 bateaux de la force de 100 chevaux chacun avec toutes les améliorations et toute la perfection qu'on puisse désirer. Nous avons un exemple de cela dans le „Pierre-le-Grand“ que nous avons fait venir; faites demander à Lazareff ce qu'il pense de ce bateau, et vous verrez s'il n'approuvera pas avec acclamation le projet de faire bâtir en Angleterre pour le service de la marine un bateau pareil, en y ajoutant encore ce qu'il faut pour en faire un bateau à vapeur. Tout ceci au reste n'est qu'une épisode; l'important est qu'il y ait communication, et j'espère qu'au moins sur ce sujet vous serez de mon avis.

Отношение графа Воронцова.

Odessa, le 7 janvier 1835.

Monsieur le comte. Une forte indisposition, à la suite d'un refroidissement, m'a empêché de répondre plus tôt à l'office, que votre excellence a bien voulu m'adresser du 7 décembre; mais ce retard m'a en même temps servi pour rassembler quelques renseignements de localités sur la navigation entre la Grèce et le Bosphore, qui me seront utiles pour la réponse, que je vous sou mets maintenant, et en sus des considérations générales au sujet de la dépêche de m-r de Catacazy.

Sans parler sur le principe de la station navale Russe auprès du gouvernement Grec, qui est une question toute de politique, je divise la dépêche de m-r de Catacazy encore en deux parties: ce qu'il dit du commerce des différents pavillons dans ces parages et de la diminution du nôtre, et la mesure qu'il désire de l'établissement d'une communication par bateaux à vapeur entre le siège du gouvernement Grec et Constantinople. Je ne partage pas les opinions de m-r de Catacazy sur le mal qu'il voit dans la dimi-

nution de notre pavillon dans ces mers et l'augmentation des autres et surtout du pavillon Autrichien. Notre pavillon, même avant l'année 1822, n'était que nominal: dans ce temps peu de pavillons avaient le droit de passer le Bosphore, et presque tous, excepté le nôtre, étaient soumis à des vexations et à des défenses inégales et arbitraires. C'est à cause de cela qu'une quantité de mauvais navires Grecs obtenaient de nos missions ou consulats le droit d'arborer le pavillon Russe; mais il n'y avait là pour nous ni honneur ni profit. Aussi notre gouvernement avec grande raison a fait tout ce qu'il a pu et à la fin a réussi à procurer le passage libre par les Dardanelles et le Bosphore aux vaisseaux de toutes les nations, et notre commerce, tant d'exportation que d'importation, y a infiniment gagné et gagne tous les ans. Il était naturel que les pavillons Autrichiens et Sardes jouent le premier rôle dans cette navigation: les populations libres et accoutumées à la mer des bords de l'Adriatique, comme des environs de Gênes et de Livourne, leur situation rapprochée de la Mer Noire, tout cela a dû les mettre en première ligne, et notre commerce y a d'autant plus gagné, que ces contrées ont de meilleurs vaisseaux, de meilleurs capitaines, plus de capitaux et de meilleurs objets de commerce que les Grecs. Les Français ne prennent presque aucune part dans le commerce de l'Orient, malgré leurs avantages naturels et les anciens souvenirs de Marseille, qui jusqu'à la révolution joua le premier rôle dans le Levant; mais il y a en général chez les Français de l'inaptitude pour les affaires de commerce et de navigation, et les différents gouvernements qui ont usé la France depuis 40 ans ont fait à l'envie l'un de l'autre.

les fautes les plus grossières et suivi le système le plus étroit et le plus faux. Quant aux Anglais, si le nombre de leurs vaisseaux n'égale pas celui des Tries-taires et des Sardes, l'importance et la valeur de leur commerce avec nous sont infiniment au-dessus de tout autre; il augmente tous les jours, et ils sont presque entièrement causes, que dans les deux dernières années, malgré que l'article du blé (regardé naguère comme presque le seul de notre commerce ici) a entièrement failli, la valeur de l'importation et de l'exportation non seulement à Odessa, mais aussi à Taganrog, a été plus forte que jamais. Quant au commerce national, cet-à-dire sous pavillon Russe, il ne peut accroître avec la condition présente de nos populations riveraines; car les communes (общества), répondant par les impôts et le tour de recrutement de chaque individu, il est impossible d'obtenir des matelots pour des voyages de long cours. Mais nous avons une meilleure perspective dans l'avenir: le cabotage dans les deux mers ici augmente d'une manière incroyable, et comme dans 5 ou 6 ans nous commencerons à avoir des matelots libres et que les écoles de navigation de Pétersbourg et de Kherson donneront de bons capitaines de vaisseaux marchands, nous pouvons espérer sans présomption que dans quelques années nos propres vaisseaux, équipés et commandés par des nationaux, joueront un tout autre rôle sur les mers du Midi de l'Europe, qu'ils ne l'ont fait jusqu'à présent.

Pour en venir à présent à la proposition d'une communication par bateaux à vapeur, que fait m-r de Catacazy entre le siège du gouvernement Grec et Constantinople et entre Constantinople et Odessa, je trouve

que c'est un point de la plus haute importance et de la plus absolue nécessité. La communication entre ici et Constantinople étant déjà établie, comme votre excellence le sait, par une compagnie expresse, il ne s'agit que de nouer cette communication avec la Grèce. Je ne crois pas que ceci puisse se faire par compagnies particulières. Outre la difficulté d'équiper chez nous des bateaux à vapeur, toutes ces entreprises, quoique d'une utilité immense en général, sont rarement profitables aux entrepreneurs; on ne sait pas encore jusqu'à quel point les actionnaires gagneront quelque chose à l'entreprise entre Odessa et Constantinople, dont les chances sont bien meilleurs que ne le seraient celles de l'autre entreprise; mais je crois, que la communication demandée par m-r de Catacazy est si nécessaire, si indispensable même, qu'il faudrait lui envoyer et le plus tôt possible deux ou au moins un bateau à vapeur de la marine militaire qui ferait des courses régulières de Constantinople à Napolie ou plutôt à Athènes, puisque le gouvernement Grec paraît vouloir s'y établir. Il me semble qu'il faudrait des bateaux, parceque cette communication devrait se faire pas moins qu'une fois par semaine; or, de Constantinople à Athènes il y a environ 360 milles de mer, ce qui, à compter 5 milles par heure, ferait 3 fois 24 heures en marche; un bateau ne pourrait donc guère aller et venir qu'une fois dans 15 jours. Il me semble outre cela, qu'il est de la plus haute importance, que notre mission à Constantinople aye toujours un moyen prompt et sûr, en cas d'évènements majeurs, de faire parvenir une nouvelle soit à Sévastopol, soit par Odessa à Pétersbourg, et ce moyen serait presque toujours à sa disposition, quand deux bateaux seraient employés

dans ces parages. Ceci menerait certainement à des frais assez considérables; mais j'ose croire qu'ils ne seront rien en comparaison avec l'importance de la chose et qu'il est de l'intérêt absolu, comme de la dignité de la Russie, qui est la puissance prépondérante et la plus intéressée dans toutes les affaires du Levant, d'y avoir au moins des moyens de communication égaux à ceux des autres puissances. Si ce principe est une fois arrêté, on pourra, en fait de détails, diminuer beaucoup les frais de l'établissement des bateaux à vapeur, en faisant d'avance et à bon marché de grands dépôts de charbon de terre à Athènes et à Constantinople. Il faut aussi tenir en compte le revenu qu'il y aurait de la poste aux lettres et ce qu'on donne maintenant pour l'expédition des courriers, et qu'on pourrait remettre alors en diminution des dépenses de cette correspondance. D'ailleurs ces bateaux, quoique armés en guerre, pour cas de piraterie, pourraient cependant être organisés de manière à prendre une certaine quantité de paccotilles d'après une taxe établie pour cela, ce qui rembourserait aussi en partie le gouvernement. Je terminerai en disant que puisque Sa Majesté l'Empereur a bien voulu m'ordonner de donner mon avis là-dessus, je pense décidément que l'importance de cette communication est infiniment au-dessus de toute considération de dépenses.

Pétersbourg, ce 12 novembre 1835.

Steinhold vient, mon cher comte, de m'annoncer le beau cadeau que vous venez de me faire. Je ne saurais de mon côté mieux reprendre nos bonnes relations, interrompues par ma longue absence, que par vous exprimer ma vive reconnaissance pour un si aimable souvenir. Vous avez mis ainsi les fondements d'un établissement qui peut avec le temps porter des fruits intéressants. Pour lui donner cependant un développement plus rapide, j'avais besoin de recourir à vos conseils. Veuillez nommément m'indiquer les moyens qu'il y aurait à faire l'acquisition d'un troupeau de deux ou trois cent de ces chèvres. Anciennement l'exportation en était sévèrement défendue en Turquie. Peut-être que cette défense se trouve au nombre des *réformes* qui ont affligé cet empire, comme bien d'autres, et parviendrait-on à faire aujourd'hui un pareil achat dans l'Asie Mineure? J'attendrai sur cela vos avis. Steinhold me mande aussi qu'il a fait un achat pour Benckendorff. Je suis occupé à présent à tracer pour lui un plan général d'exploitation et à lui prouver que pour atteindre promptement un résultat satisfaisant il faut mettre dans ses terres de Bessarabie un capital d'environ 40 m. roubles en achat de brébis et en constructions.

Fonton ne tarit pas lorsque nous abordons le chapitre des progrès qu'Odessa et la Bessarabie ont fait

depuis l'année 1823. C'est à vous, cher comte, que de tels prodiges sont dus, et je me félicite sincèrement d'être au nombre de vos administrés. Mes propriétés, grâces à Dieu, prospèrent comme le reste du pays. Mes bergeries de Birsalovka ont déjà atteint leur plus haut degré de développement, et dans cinq ou six ans elles seront également au plus grand complet en Bessarabie, où, comme vous l'aurez appris, j'ai acheté l'année dernière encore 6.000 dessiatines. Mais alors aussi faudrait-il s'arrêter dans les entreprises?

Nous commençons, cher comte, à nous faire vieux, et nos meilleurs amis nous devançant déjà dans la tombe. Sous ce rapport nous avons essuyé depuis deux ans des pertes cruelles, et la dernière est certes une des plus sensibles. Je ne puis pas encore me faire à l'idée que notre excellent Boulgakoff n'existe plus. C'est en quelque sorte pour recueillir son dernier soupir que je suis arrivé ici. J'ai eu encore la consolation de le voir. Il avait toute sa tête, mais quel spectacle déchirant! Pour comble de malheur il laisse sa famille dans un état de dénuement complet. Vous savez qu'il a toujours pensé aux autres, jamais à lui-même. L'Empereur a sans doute beaucoup fait en accordant à la veuve une pension de 6.000 r. et à la famille une arrende de 3.000 r. argent pour 24 ans. Malheureusement la masse de dettes est énorme: outre celles à la banque dont sa terre de la Russie-Blanche est grevée, les dettes particulières s'élèvent à 260 m. r. Il sera bien difficile de tirer cette pauvre famille d'un tel abîme. Adieu, mon cher comte, pardonnez ces tristes détails.

Vous aimiez trop notre défunt ami pour ne pas les accueillir avec intérêt.

S-t Pétersbourg, le 12 janvier 1836.

Avant de se décider de relâcher cet intrigant de Bell, l'Empereur a voulu savoir s'il y avait eu de la poudre à bord du „Vixen“. La visite du bâtiment n'ayant rien fait découvrir, l'Empereur a consenti à ce qu'il fût renvoyé avec le reste de l'équipage. Cependant il me paraît, mon cher comte, qu'avant de procéder à ce renvoi, il ne serait pas inutile de faire quelques nouvelles investigations à l'effet de nous assurer si, comme le „Morning-Chronicle“ le prétend, il y a effectivement de la poudre à bord, et si elle a été débarquée et livrée aux Circassiens. Ce fait nous offrirait un argument trop important dans nos dissensions avec l'Angleterre, pour que nous ne cherchions par tous les moyens possibles à l'éclaircir. Lorsque la visite du bâtiment a eu lieu, on a trouvé à fond de cale un endroit vide qui aurait du, d'après les règles qu'on observe en chargeant les bâtiments, contenir du moins du lest. Il paraît donc clair que c'était là où se trouvait la poudre. Je ne comprends pas trop comment on n'est pas parvenu à Sévastopol à tirer quelques aveux sous ce rapport, soit du capitaine, soit de quelque autre individu de l'équipage, qui, selon toute apparence, étaient complètement étrangers aux

menées franduleuses du s-r Bell. Les renseignements que j'ai annexé à mon office Russe, vous prouveront que ce n'est pas un simple négociant, mais un faiseur politique, probablement associé aux entrepreneurs du Portfolio et de toutes les menées haineuses contre la Russie. Enfin, mon cher comte, voyez et si vous ne découvrez rien, renvoyez ce quidam qu'il ne serait guères commode garder longtemps chez nous.

P. S. L'amiral Lazareff a envoyé ici une lettre ouverte adressée au consul Jeanus par le capitaine Childs avec deux incluses. Je ne crois pouvoir mieux faire que de vous prier de les lui remettre.

72.

S-t Pétersbourg, le 25 février 1836.

Ce n'est qu'aujourd'hui, mon cher comte, que je suis parvenu à arranger l'affaire de Wolkoff. Vous verrez par mon office la manière dont il est placé. C'était le seul moyen de concilier tous les intérêts et de lever les difficultés qu'on nous oppose toujours à nous autres ministres quand il s'agit des чиновники по особымъ поручениямъ. J'espère donc, cher comte, que vous serez content de cet arrangement qui ne doit pas vous empêcher d'employer Wolkoff très officiellement à tout ce que vous voudrez. Mille pardons si je ne vous en dis pas d'avantage aujourd'hui, mais je suis surchargé d'affaires. Très incessamment vous recevrez une réponse complète à toutes les bonnes et intéressantes épîtres que j'ai reçues dernièrement de vous.

S-t Pétersbourg, 19 mars 1836.

J'ai, mon cher comte, bien des excuses à vous faire, car je suis complètement en tort vis à vis de vous, ayant reçu successivement trois lettres qui sont encore sans réponse. J'espère que vous ne m'en voudrez pas trop, et je compte à cet égard sur votre ancienne et indulgente amitié. Au reste, ce retard ne produira aucun préjudice aux questions que vous avez bien voulu toucher dans ces différentes lettres. Elles roulent plus au moins sur des projets de commerce et de navigation, dont l'adoption me semble sujette encore à beaucoup de difficultés. 1) Celui que nous a suggéré Catacazy relativement à l'établissement de bateaux à vapeur entre la Grèce, Constantinople et Odessa, m'a toujours paru devoir entraîner plus de dépenses qu'il ne nous procurera d'avantages réels. Le transport de voyageurs forme la base principale de toute communication par pyroscaphes. Toutes les fois que le nombre de ceux-ci est restreint, l'entreprise ne peut pas se soutenir. Vous en avez vous même fait l'expérience, et par les comptes de notre société de Lubeck je vois combien sont minimes les ressources qu'on peut tirer du transport des marchandises. Établir des bateaux à vapeur seulement pour le transport un peu plus prompt et un peu plus régulier de notre correspondance politique, le jeu n'en vaudrait vraiment pas la chandelle. Les tristes rapports de la Grèce ne m'arrivent que trop tôt. Dans

tous les cas, ce projet est prématuré. Laissons avant tout les relations commerciales de la Grèce redevenir ce qu'elles furent dans les années 16, 17 et 18, et alors on pourra songer à leur procurer ces sortes de facilités. Pour qu'elles réussissent, il faut toujours que le besoin s'en fasse sentir vivement, ce qui n'est pas encore le cas. Une compagnie d'actionnaires se trouverait donc mal d'une telle entreprise, et quant au gouvernement, gardons nous dans ce moment-ci de lui proposer de faire des avances mêmes pour des objets d'une utilité moins sujette à la contestation; car je vous conjure que le Conseil est divisé en comités qui doivent rechercher partout des réductions et des économies. D'après toutes ces considérations, dont vous apprécierez sans doute la valeur, je me suis borné à mettre votre office sous les yeux de l'Empereur et n'ai plus donné aucune autre suite à cette affaire.

2) Jusqu'ici je n'ai pas entendu parler de la communication entre Odessa et Redout-Kalé; mais je me ferais un plaisir d'appuyer ce projet, dont je reconnais toute utilité, et vous remercie, cher comte, des informations préalables que vous m'avez données à ce sujet.

3) Quant au transit par la Géorgie, c'est une autre affaire. Elle est d'une grande importance et touche de près à nos intérêts indistruels. Ce sont eux qui l'ont fait abolir dans le temps. Le rétablir aujourd'hui ferait jeter les hauts cris à Moscou et dans toutes les provinces centrales de l'Empire et nous attirer avec raison le reproche d'une grande versatilité dans nos vues administratives. On aime chez nous à regarder

le marché de l'Asie centrale comme appartenant exclusivement à la Russie.

En effet, ce n'est guère que là que les produits de nos manufactures peuvent trouver un débouché dans leur état d'imperfection actuelle. Ouvrir nous-même ce débouché à la concurrence étrangère ne me semblerait guère dans nos intérêts. La Géorgie sans contredit gagnerait au rétablissement du transit, et Rosen qui est ici, a même déjà mis cette idée en avant; mais d'autres parties de l'Empire y perdraient. Il convient donc de bien peser les inconvénients et les avantages de ce projet avant de se décider. Je ne saurais, par conséquent, cher comte, vous promettre dès à présent mon appui, tant que mes propres idées ne seront pas plus arrêtées à ce sujet.

4) Le comte Apraxine se trouve compris dans un certain nombre d'employés inutiles que l'Empereur m'a ordonné de ne plus compter au département des affaires étrangères. Il est donc parfaitement le maître de se fixer à Odessa, et je ne suis plus en droit de demander à l'Empereur de l'attacher à votre personne.

Maintenant que j'ai répondu à tous les articles que vous touchez dans vos dernières lettres, il me reste, cher comte, à vous remercier pour les chèvres d'Angora que Steinhold recevra avec satisfaction et soignera avec sollicitude. Revenu à Birsalovka, il s'est empressé de me confirmer les bonnes espérances que vous nous donnez pour nos prochaines récoltes. Les blés d'hiver sont magnifiques chez nous. Notre pauvre Midi en a bien besoin. Pour vous prouver que mon affection pour le *Южный Край* ne varie pas, je vous annonce que j'ai acheté encore 6000 dessia-

tines en Bessarabie. Steinhold vous rendra compte des détails de cet achat.

Notre ami Pozzo est déjà complètement installé dans son nouveau poste et m'a envoyé avant-hier une expédition de courrier, qui me prouve qu'il connaît l'Angleterre comme s'il l'avait habitée toute sa vie. La lutte dont il est spectateur offre le plus grand intérêt. Jusqu'ici il serait difficile de dire quelle partie l'emportera. Peel montre une supériorité et un courage qui surpassent même l'attente de ses amis. On trouve généralement que depuis Pitt un tel homme n'a pas paru à la tête des affaires en Angleterre. Cependant les Whigs l'attaquent avec le plus grand acharnement, et Stanley ne le soutient pas toujours. La plus forte épreuve qu'il aura à subir est celle de la motion de lord John Russel pour une répartition plus équitable des revenus de l'église d'Irlande. Si Peel perd cette question, de manière à devoir se retirer, personne ne sait comment se reformera un autre ministère; car les Whigs sans les radicaux sont beaucoup plus faibles dans ce parlement que les Torys. Cette difficulté est un des plus puissants auxiliaires du ministère actuel. Londonderry s'est vu forcé par l'opinion publique et les vociférations de la Chambre des Communes de résigner le poste d'ambassadeur. Pozzo croit qu'on nous enverra Bagot. Nous sommes de plus menacés de perdre notre vieux maréchal Maison, qui nous convenait beaucoup. Vous aurez déjà appris que Pierre Pahlen a été nommé ambassadeur en France; mais ce que j'espère être le premier à vous annoncer, c'est que notre ami Matussevitze a été nommé ministre à Naples.

Милостивый государь, графъ Михаилъ Семеновичъ!

Въ слѣдствіе почтеннѣйшаго отношенія вашего сіятельства отъ 16-го Декабря прошлаго 1835 года за № 515, Министерство Иностранныхъ Дѣлъ извѣстило Австрійское посольство о существѣ личныхъ вашихъ объясненій съ Австрійскимъ вице-консуломъ въ Галацахъ, по предмету учрежденнаго по Дунаю пароходства и представляющей возможности учредить сообщеніе съ Константинополемъ и Одессою чрезъ посредство нашихъ пароходовъ, плавающихъ по Черному морю. Въмѣстѣ съ тѣмъ, согласно съ вашимъ, милостивый государь, мнѣніемъ, министерство старалось отклонить всякую съ нашей стороны непремѣнную обязанность въ улучшеніи навигаціи по Дунаю, предоставляя сіе дальнѣйшему усмотрѣнію.

Нынѣ посоль графъ Фикельмонъ подалъ министерству новую ноту, съ коей точную копію имѣю честь при семъ препроводить къ вашему сіятельству. Изъ оной вы усмотрѣть изволите: 1) Что Вѣнское общество пароходства предлагаетъ учредить складочнымъ пунктомъ *Галацы*. 2) Что третій пароходъ Австрійскій, назначенный для плаванія отъ Галацъ до Константинополя, въ скоромъ времени будетъ готовъ и отправится въ Черное море. 3) Что главное устье Дуная—Сулинское гирло—по дошедшимъ до Австрійскаго правительства свѣдѣніямъ, ежегодно заносится болѣе и болѣе песками и имѣетъ будто бы нынѣ только около 8 футовъ глубины, каковое обмѣленіе началось со времени поступленія Дунайскихъ устьевъ въ наше владѣніе и прекращенія производимыхъ тамъ Турками прежде того постоянныхъ разчищеній. Сіе послѣднее обстоятельство, буде справедливо, должно несомнѣнно обратить на себя вниманіе нашего правительства, даже и въ томъ случаѣ если бы соединеніе обѣихъ пароходныхъ

системъ, Австрійской и Черноморской, не имѣло мѣста. А какъ изъ вышепомянутаго отношенія вашего сіятельства я усматриваю что вы изволили предполагать войти въ ближайшее разсмотрѣніе возможности углубить Килійское гирло, плаваніе по коему, по мнѣнію вашему, представляетъ для насъ болѣе выгоду, то я обращаюсь къ вамъ, милостивый государь, съ покорнѣйшею просьбою почтить меня увѣдомленіемъ, какъ о тѣхъ мѣрахъ, которыя вами признаны удобными къ исполненію сего вашего предположенія, такъ равно и томъ, въ какомъ смыслѣ министерство можетъ дать Австрійскому посольству отвѣтъ касательно согласованія обѣихъ системъ пароходства и соучастія нашего въ разчищеніи Дунайскихъ гирлъ.

Что же касается до облегченія мѣръ карантинныхъ, о коемъ упоминается въ нотѣ графа Фикельмона, то сіе относится до ходатайства его, дабы товары, привозимые на Дунайскихъ пароходахъ, были допускаемы въ Россіи къ практикѣ съ поверхностнымъ лишь очищеніемъ, лишь бы они были упакованы въ вошьякахъ, запечатаны и сопровождаемы свидѣтельствомъ о безопасности ихъ происхожденія.

О такомъ домогательствѣ Австрійскаго правительства я сообщилъ уже по принадлежности г. министру внутреннихъ дѣлъ на разсмотрѣніе.

Примите увѣреніе въ совершенномъ моемъ почтеніи и преданности.

Графъ Нессельроде.

№ 691
10 Августа
1836.
С.-Петербургъ.

ПРИЛОЖЕНИЕ.

Copie d'une note de l'ambassadeur d'Autriche à s. e. m-r le comte de Nesselrode.

Le soussigné, ambassadeur de Sa Majesté Impériale et Royale Apostolique, s'était empressé de porter à la connaissance de son gouvernement l'office que son excellence monsieur le vice-chancelier comte de Nesselrode lui a fait l'honneur de lui adresser en date du 9 janvier dernier, au sujet d'une communication directe à établir entre la société des bateaux à vapeur de Vienne et celle d'Odessa, communication qu'avait proposée m-r le gouverneur-général comte de Woronzoff.

La société de Vienne, dès qu'elle fut instruite de cette proposition, s'empressa de déclarer, que le moyen le plus propre pour atteindre ce but lui paraissait être le choix d'un point intermédiaire comme entrepôt, où tant les pyroscaphes autrichiens de Danube que ceux d'Odessa pourraient décharger leurs marchandises, débarquer leurs passagers et en faire un échange réciproque. On pensa que plus ce point serait rapproché de l'embouchure du Danube, plus il offrirait de facilités aux pyroscaphes d'Odessa. Le point de Sulina parut en premier coup d'oeil le plus convenable; mais un examen attentif des localités convainquit bientôt que Sulina n'offrait aucune des facilités qui étaient une condition indispensable pour l'établissement d'un entrepôt, puisque sa situation malsaine et le manque absolu de toute commodité nécessaire s'y opposaient.

La direction de la société de Vienne croit donc pouvoir proposer Gallatz, ville située sur la rive gauche du Danube, qui, quoique plus éloignée des bouches du Danube, offrirait, sous d'autres rapports, des avantages et des facilités beaucoup plus considérables que bien d'autres endroits plus voisins de cette embouchure.

La présence d'un consul d'Autriche en cette ville n'en serait pas le moindre. Ce sera donc un des points sur lesquels les deux sociétés auront à s'entendre mutuellement, et l'office ci-dessus cité du ministère impérial annonce que celle d'Odessa est encore dans les mêmes dispositions qu'elle avait manifestées à cet égard l'année passée.

Cependant le troisième pyroscaphe autrichien, dont il est fait mention dans cet office et qui l'année dernière n'était point encore prêt à remplir sa destination primitive, celle de faire des courses régulières entre Constantinople et le Danube, est sur le point d'être achevé et va se rendre sous peu dans les eaux du Levant, pour compléter ainsi les moyens d'établir une communication directe par eau entre Vienne et Constantinople. L'entente entre les deux sociétés devra donc être réglée sur cette donnée.

Le gouvernement du soussigné aime à trouver dans les termes mêmes de l'office déjà cité du ministère impérial un gage de l'accueil favorable que la cour de Russie est disposée à faire à la proposition que le soussigné a eu l'honneur de présenter par sa note en date du 3 février (23 janvier) de cette année. C'est le passage suivant de cet office qui paraît offrir ce gage: „M-r le comte de Woronzoff ne croit pas que la communication ainsi projetée (entre les deux sociétés) pourrait dans ce moment avoir à réclamer d'autres facilités de la part de la Russie, à moins qu'il ne fût question de mesures de sûreté et de quarantaine à prendre sur les côtes et dont on pourrait aisément convenir par la suite“.

C'est précisément sur des mesures de quarantaine et sur des facilités à obtenir à cet égard pour les marchandises expédiées par

les pyroscaphes du Danube, que porte la demande du gouvernement du soussigné, et il a offert à son appui des précautions et des garanties telles qu'elles semblent ne rien laisser à désirer.

Quant à l'opinion de m-r le comte de Woronzoff que l'exécution du projet de mettre en communication les deux sociétés de Vienne et d'Odessa ne pouvait dépendre de travaux à exécuter dans le lit du fleuve, le soussigné doit avoir l'honneur de présenter les observations suivantes.

La partie inférieure du Danube, qui touche au territoire russe est en effet parfaitement navigable et ne présente pas des obstacles physiques tels qu'il s'en trouve dans la partie supérieure de ce fleuve, et que l'Autriche est occupée à vaincre ou à écarter par des travaux hydrauliques fort dispendieux. Mais il n'en est pas ainsi du point capital, c-à-d. de l'embouchure même du Danube.

La principale embouchure, celle de Sulina, est, d'après des rapports parvenus de différens côtés au gouvernement du soussigné, tellement encombrée de sables qui s'y accumulent de plus en plus qu'actuellement déjà l'eau n'y a guères plus de 8 pieds de profondeur.

L'accroissement progressif des bancs de sable qui s'y forment fait craindre avec raison qu'en peu d'années cette embouchure ne devienne impraticable, à moins qu'on n'avise à tems à y remédier par des travaux de curage pour enlever ces sables. Cet accroissement rapide des bas-fonds est attribué généralement à la cessation des travaux que les Turcs y faisaient autrefois, et qui sont venus à cesser depuis qu'ils ont perdu la possession des territoires contigus à cette partie du Danube.

Cette circonstance a une haute importance non seulement pour l'Autriche, mais aussi pour la Russie, comme en général pour tous les états qui prennent part à la navigation du Danube, et le soussigné a été chargé d'avoir l'honneur d'appeler sur elle l'attention

du gouvernement impérial. Il lui sera facile de vérifier l'état des choses sur les lieux, et il conviendra sans doute avec l'Autriche de la nécessité qu'il y a d'aviser aux moyens d'y porter remède.

Le gouvernement de Russie connaît toute l'importance que l'Autriche attache à la navigation du Danube, et tout ce qu'elle a déjà fait jusqu'à présent pour son établissement. Une chaîne de pyroscaphes depuis Vienne jusqu'à Constantinople, stationnés de manière à entretenir une communication suivie et non-interrompue entre tous les points intermédiaires du Danube jusqu'à son embouchure, lie déjà ensemble les deux points extrêmes de cette ligne de navigation, Vienne et Constantinople; des travaux hydrauliques dans le lit du fleuve sont en partie déjà achevés et en partie se poursuivent encore avec activité; ils ont pour but d'en faciliter toujours davantage la navigation non seulement dans l'intérêt du commerce et de l'industrie de l'Autriche, mais aussi des états du Midi de l'Allemagne dont les gouvernemens invitent l'Autriche à lier sa navigation à la leur, et à donner par là aux entreprises qui y sont projetées ou déjà formées, le développement le plus utile dont elles soient susceptibles. La navigation du Danube présente également à la Russie un puissant intérêt, attendu que ce fleuve offre la communication la plus courte, la plus directe et la plus sûre entre les provinces méridionales de la Russie et tous les pays du continent Européen que traverse le Danube ainsi que les nombreuses rivières qui y versent leurs eaux, pays qui sont déjà ou qui seront par la suite mis en rapport direct avec ce fleuve par des canaux, des chaussées et des chemins de fer, qui se construisent dans plusieurs directions, et qui, presque tous, soit par eux-mêmes, soit par leurs divers embranchemens, aboutiront au Danube.

La route qu'offre ce fleuve pour arriver dans la Mer Noire est non seulement plus courte que celle par les détroits de l'Hellespont et du Bosphore, mais elle présente aussi l'immense avantage d'être

entièrement indépendante de l'état des relations politiques entre la Russie et les puissances maritimes. Si à la suite de la guerre avec l'une d'elles le détroit des Dardanelles était bloqué, toute communication des ports russes avec ceux de l'Archipel et de la Méditerranée se trouverait entièrement interrompue; le bassin de la Mer Noire serait donc absolument fermé et privé de tout commerce avec le reste de l'Europe, si le Danube, qui en traverse une grande partie, et qui par ses nombreux affluens et les canaux qui y aboutissent, lesquels, dans plusieurs années d'ici, pourront le lier à toutes les grandes rivières du centre de l'Europe, n'offrait à la Russie pour son commerce extérieur un moyen de communication et de transport aussi facile qu'assuré.

C'est ainsi que la navigation du Danube servira donc à établir entre les empires d'Autriche et de Russie un lien de plus d'union par la communauté d'intérêts et par un nouveau degré d'indépendance qu'acquerront leurs relations commerciales.

Le soussigné, en priant son excellence monsieur le vice-chancelier de vouloir bien lui faire connaître la réponse du gouvernement impérial aux différents points du présent office, saisit cette occasion de renouveler à son excellence les assurances de sa haute considération.

S-t Pétersbourg, 1 (13) avril 1836.

Pour copie conforme. Dmitrevsky, chef du bureau.

Répondu le 8 mai 1836, N° 164.

S-t Pétersbourg, ce 24 avril 1836.

Monsieur le comte,

Votre excellence aura certainement fixé déjà son attention sur les notions erronées que les journaux en Angleterre & en France cherchent à répandre par rapport à l'établissement de la quarantaine récemment fondée par notre gouvernement à l'embouchure du Danube. Dans l'intention de soulever de plus en plus l'opinion publique contre la Russie, nos adversaires s'efforcent d'inspirer à dessein des inquiétudes au commerce, en accréditant l'idée que l'application de nos réglemens sanitaires à l'entrée du Danube, n'a d'autre but que d'empêcher la liberté des communications & à entraver la navigation des bâtimens étrangers destinés à remonter la rivière.

Les injustes préventions que l'on a cherché à exciter à cet égard contre les intentions de notre gouvernement, ont donné lieu en Angleterre à une discussion dans la Chambre des Communes dont votre excellence connaîtra déjà les détails par la lecture des feuilles publiques.

De mon côté, je me fais un devoir, monsieur le comte, de vous communiquer ci-joint une dépêche que notre ambassadeur à Londres vient de nous adresser sur ce même objet. Elle servira à vous faire connaître le degré d'importance que nous devons attacher à

une question qui n'est nullement étrangère aux intérêts de nos relations générales avec l'Angleterre. Personne ne saurait mieux que vous apprécier l'influence que des considérations relatives à la navigation et au commerce exercent sur l'esprit public en Angleterre. C'est précisément par ce motif que nous ne devons pas permettre qu'il se répande dans ce pays des notions fausses sur les intentions de la Russie à l'égard d'une question qui intéresse de près le commerce Anglais et qui réagirait nécessairement d'une manière fâcheuse sur nos relations réciproques, si nous ne parvenions pas à démontrer hautement la fausseté des inculpations dirigées contre les vues de notre gouvernement.

Dans ce but, il me semblerait essentiel :

1) De réunir & de publier des notions précises destinées à prouver que la quarantaine récemment fondée à l'embouchure du Danube, ainsi que le traité d'Andrinople nous en donne le droit, est destinée uniquement à étendre nos réglemens sanitaires sur les bâtimens qui viennent faire le commerce chez nous, ou qui sont forcés par le mauvais tems à se réfugier sur nos côtes, mais que cet établissement ne met aucune entrave à la libre navigation des navires qui remontent le Danube en suivant la rive droite du fleuve sans toucher nos côtes. Je suis occupé en ce moment à recueillir auprès de m-r le ministre de l'intérieur des informations propres à établir clairement le but de notre nouvel établissement sanitaire & à en définir les limites d'une manière complètement rassurante pour le commerce étranger. Mais je me permettrai, dans la même vue, de recourir également à votre obligeante assistance, monsieur le comte, en vous invitant à vouloir bien me communiquer les renseignemens de détail dont l'administration locale dispose, afin de constater que nul bâtiment étranger n'a été empêché de remonter librement le Danube; que nul n'a été rétenu ni détourné de sa destination; en un mot, que toutes les allégations élevées à

notre charge dans la séance de la Chambre des Communes du 20 avril, sont entièrement dénuées de fondement.

2) Le second objet qui me semble de nature à mériter toute notre sollicitude, c'est de veiller soigneusement à ce que l'application des mesures sanitaires que l'établissement de notre nouvelle quarantaine rend nécessaires, ne s'étende pas au-delà des limites qui lui sont prescrites & qu'aucun malentendu (que la nouveauté de l'établissement pourrait facilement faire naître) ne vienne sur les lieux même dépasser les intentions de l'administration & mettre une entrave fortuite au commerce étranger contre l'attente & les vues de notre gouvernement. Afin d'éviter tout malentendu de ce genre, votre excellence aura déjà adopté des mesures de surveillance qui seront assurément de nature à éloigner du commerce étranger, autant que possible, le danger d'un préjudice aussi bien que d'une contestation fâcheuse. Néanmoins je croirais, pour ma part, ne pas avoir satisfait en entier aux intérêts du service, si je vous laissais ignorer, m-r le comte, combien un redoublement de surveillance locale semblerait indispensable dans un moment où notre ambassadeur à Londres nous signale la tendance manifestée par quelques armateurs Anglais d'amener à dessein un conflit, si leurs navires, en remontant le Danube, rencontraient des obstacles de la part de nos autorités. Dans un pareil état de choses, il me semblerait d'une haute importance d'employer avant tout nos soins à mettre le bon droit de notre côté, afin que l'action de nos autorités subalternes soit tellement légale & régulière qu'elle se trouvât à l'abri du moindre reproche et qu'aux yeux de tout le monde le blâme d'avoir amené une querelle ne puisse retomber que sur nos adversaires. Alors toute la responsabilité pèsera sur eux seuls, & nous aurons l'avantage incontestable de nous être strictement renfermés dans la limite de nos droits, sans déviation aucune.

Connaissant les difficultés sans nombre que l'ignorance des langues étrangères entraîne souvent pour nos autorités subalternes,

vosre excellence jugera, dans sa prévoyance, des meilleurs moyens à adopter afin de prévenir autant que possible sur les lieux un conflit, qui d'après les avis du Pozzo-di-Borgo semblerait entrer dans les vues de quelques hommes mal intentionnés, guidés uniquement par l'envie de multiplier entre la Russie & l'Angleterre les causes de mésintelligence & de rupture.

Comme un pareil résultat ne serait ni dans les intérêts ni dans les intentions des deux gouvernements, je m'empresse, monsieur le comte, de porter à votre connaissance l'ensemble des renseignements contenus dans la présente dépêche, persuadé, comme je le suis, qu'en vous les confiant je viens d'en faire l'usage le plus utile au bien du service de l'Empereur, notre Auguste Maître.

Recevez, monsieur le comte, l'assurance de ma haute considération.

ПРИЛОЖЕНИЯ.

Copie d'une dépêche *du c-te Pozzo-di-Borgo* en date de Londres le 10 (22) avril 1836.

A la réception de la dépêche de v. ex. en date du 15 février je m'occupai, ainsi que m-r le ministre de Prusse et le chargé d'affaires d'Autriche, des moyens, quoique indirects, de ne pas laisser ignorer à lord Palmerston que le gouvernement de Cracovie, ainsi que les trois cours protectrices auraient décliné la présence d'un consul ou agent politique Anglais quelconque auprès de cette république.

Nous avons préféré cette méthode à une déclaration adressée personnellement au ministre, afin de ne pas mettre son amour-propre en action, d'autant plus qu'il n'existait aucun symptôme qu'il voulut prendre une telle résolution.

Dans l'intervalle, les provocations des réfugiés Polonais réunis à leurs partisans et à la fureur aveugle de la presse, amenèrent l'annonce de la motion d'un m-r Stewart, membre du Parlement, consistant dans la proposition à la chambre de faire une adresse au roi pour demander la nomination d'un agent à Cracovie et pour aviser aux moyens de protéger le commerce Anglais dans l'Orient et la libre navigation du Bas Danube contre les prétendus empiétements de la Russie.

Ayant raison d'appréhender que lord Palmerston cèderait à cette impression, du moins en ce qui concerne la nomination du consul, et lord John Russell s'étant expliqué avec moi de ma-

nière à ne pas me laisser de doutes, j'abordai le ministre à la Cour le jour même où la motion devait avoir lieu, afin de l'amener à me faire savoir ses intentions. En effet, il m'exposa la marche qu'il voulait tenir dans la réponse qu'il était appelé à faire à la motion sus-indiquée, à peu près dans les termes suivans: „La motion a deux objets; l'un la nomination d'un consul, et l'autre la surveillance pour protéger le commerce et la libre navigation du Danube. Je dirai, quant au premier, que le gouvernement a décidé d'envoyer un agent à Cracovie. Pour ce qui concerne le second, je ferai observer que la Chambre doit en livrer le soin aux se. viteurs de la couronne, et j'affirmerai que la navigation des bouches du Danube est libre à tous les pavillons en vertu des articles du traité de Vienne relatifs aux fleuves et rivières de l'Europe“.

Je répondis à cette explication que l'agent consulaire à Cracovie ne serait pas reçu, parceque le Sénat ne le croirait pas expédient, parcequ'il ne voudra pas en envoyer un lui-même à Londres, et parcequ'il n'en a pas existé depuis la création du gouvernement de la République.

Lord Palmerston m'interrompit en disant que ce serait une insulte adressée à l'Angleterre; que les conséquences en deviendraient très graves, & que les trois cours devaient les peser avant de s'y exposer. Je répliquai qu'aucun état n'est obligé de recevoir les agens d'un autre par force, surtout lorsque, comme dans le cas présent, il ne peut pas exister de réciprocité.

Pour ce qui concerne la navigation des bouches du Danube, sans préjuger ce qu'il plairait à l'Empereur d'ordonner, je soutins que les clauses du traité de Vienne, quelles qu'elles fussent, n'étaient pas applicables au cas dont il s'agit, puisque le Sultan n'avait pas fait partie de ce congrès et que la Russie ne pouvait prendre des engagements sur ce qu'elle ne possédait pas encore.

La discussion dura assez longtêms, chacun de nous argumentant à sa manière, et nous nous séparâmes sans aigreur et sans conclusion.

M. le ministre de Prusse, qui était dans les appartemens, eut avec lord Palmerston le même entretien au sujet de la nomina-

tion du consul; il ne fut pas question entr'eux de la navigation du Danube et du commerce du Levant.

Le soir, la Chambre des Communes s'étant assemblée, la motion, précédée de quelques pétitions préparées d'avance pour l'occasion, et le débat eurent lieu, tels que votre excellence les trouvera dans l'analyse ci-jointe en traduction. Lord Palmerston suivit les mêmes errements qu'il m'avait annoncés, et ne manqua pas de se compromettre sans réserve par rapport à la nomination du consul & à ses doctrines sur le Danube. Du reste, il pria son ami, l'auteur de la motion, de la retirer, en assurant que le gouvernement prêterait toute son attention aux matières qui en font l'objet.

Sir Robert Peel avait été informé de l'état de la question & en homme prudent & raisonnable, il pensait qu'aucun gouvernement n'a le droit d'imposer ses agens à ceux qui ne veulent pas en recevoir, d'autant plus si, comme dans le cas présent, il n'existait pas d'intérêts prononcés & directs d'établir de telles communications. Sir Robert s'est par conséquent expliqué de la sorte en faisant comprendre ainsi à lord Palmerston que, s'il se compromettait, le refus qui en résulterait ne justifierait pas la guerre. Cet avertissement a mis m-r Peel dans la position de pouvoir dire au besoin au ministre: vous avez mis en avant des prétentions contre le gré de la partie, qui n'a pas voulu s'y prêter, et nous ne précipiteront pas le pays dans une guerre pour une cause qui n'est ni juste en principe, ni assez importante dans son objet.

Durant le débat, plusieurs membres très notables parmi les radicaux, tels que m-rs Roebuck, Grote & Warburton, se sont élevés contre ceux qui semblaient provoquer la guerre, & ont déclaré que leur soin était de maintenir la paix. Cette déclaration n'est pas sans valeur ni aux yeux des ministres, ni à ceux de la chambre, & je pense que lord Palmerston ne s'y attendait pas; car, malgré qu'il soit retenu par ses collègues & par sa raison à l'égard d'une rupture ouverte contre les trois cours, il aurait aimé, à mon avis, que le débat fût plus hostile & plus violent, afin de se prévaloir de ces démonstrations dans ses relations & dans ses communications avec nous et avec nos alliés.

Après avoir soumis au cabinet impérial l'historique des faits, il lui appartient, ainsi qu'aux deux autres cours, de décider s'il con-

vient de persister dans le système de refus à l'égard du consul ou de tout autre agent Anglais ou Français à Cracovie. En cas d'affirmative, le gouvernement de Cracovie pourrait même par anticipation, à la vue de ce qui s'est passé à la Chambre des Communes, faire connaître à lord Palmerston que la République n'est pas en mesure de recevoir de nouveaux agens et qu'elle espère qu'on lui épargnera la peine d'un refus. Peut-être cette forme serait préventive en même tems & légale; car c'est l'autorité à laquelle l'Angleterre & la France probablement veulent s'adresser qui doit agir & paraître. Les puissances protectrices seront appelées à la soutenir en cas de besoin.

Lord Palmerston m'a dit qu'il avait adressé à S-t Pétersbourg, à Vienne & à Berlin une *protestation raisonnée* contre l'occupation de Cracovie. Je ne lui ai pas donné la satisfaction d'y mettre beaucoup de prix & encore moins d'entamer des discussions sur un sujet qui n'en admet aucune, & dans lesquelles il me semble qu'il n'est pas prudent d'entrer.

Quant à la libre navigation du Danube, ceux qui désirent une rupture avec la Russie espèrent en faire le sujet, d'autant plus populaire qu'elle est présentée comme utile du commerce, & qu'elle n'est nullement bien entendue. Le gouvernement a déclaré qu'il n'avait aucun renseignement sur les prétendus empiétemens de notre part. C'est pour amener une querelle que plusieurs marchands armateurs ont donné ordre, dit-on, à des bâtimens qui doivent se présenter à l'embouchure du fleuve pour le remonter, résister à tout obstacle qui serait mis à leur cours de la part de nos autorités.

J'ignore jusqu'à quel point la France participera à ces tracasseries malveillantes. Il est hors de doute que le cabinet Anglais tâchera de l'y entraîner. Mes communications avec le comte Sébastiani sont d'ordinaire très réservées. Elles le sont devenues encore d'avantage depuis quelque tems.

Je transmettrai copie de cette dépêche, ainsi que de toutes les autres qui forment la présente expédition, à m-r l'ambassadeur comte de Pahlen pour son information.

J'ai l'honneur etc.

II.

Dépêche de *m-r le c-te Pozzo-di Borgo* en date de Londres le 28 avril (10 mai) 1836.

En conformité des ordres de *v. ex.*, je me suis empressé de donner lecture au principal secrétaire d'état de l'acte contenant les arrangemens qui doivent précéder l'évacuation de Silistrie et le départ définitif des troupes impériales de cette forteresse, à l'époque où les conditions stipulées à cet égard seront remplies.

Lord Palmerston avait déjà été informé par *l-d Durham* de cette transaction; mais il n'en a pas moins témoigné sa vive satisfaction lorsqu'il en a connu la teneur d'une manière plus précise, et il m'a dit dans le cours de sa conversation que cette preuve de générosité et de modération de la part de *S. M. l'Empereur* produirait en Europe l'effet le plus désirable et le plus salutaire. *Lord Holland*, qui prend un vif intérêt aux affaires étrangères, m'a tenu le même langage en ajoutant que le ministre avait déjà écrit à son ambassadeur à *S-t Pétersbourg*, de ne pas laisser ignorer au Cabinet Impérial l'impression favorable que cet événement avait causée sur celui de Londres.

Ces préliminaires et ces explications, *m-r le c-te*, m'avaient fait espérer de voir suspendre cette suite de tracasseries et d'invectives que la presse, nullement contrariée par l'influence ministérielle, nous adresse avec une malignité comparable seulement à l'absurdité des suppositions et des prétentions qu'on met en avant, afin de tenir l'esprit public dans une exaspération continuelle contre la Russie; mais je n'ai pas tardé malheureusement à renoncer à cette expectative.

V. e. voudra bien se rappeler que lorsque j'ai rendu compte des débats qui ont eu lieu dans la Chambre des Communes, j'ai regretté avec raison que *l-d Palmerston*, inspiré en partie par ses dispositions peu bienveillantes envers nous, et en partie par le besoin de se rendre populaire en exagérant les exigences à notre égard, se compromettait d'une manière précipitée par l'assertion de doctrines et de prétentions qui rencontrerait de notre part une

juste résistance et qui risqueraient d'amener par ce contraste des collisions dangereuses.

Le thème spécial du moment est la navigation du Danube. Il n'y a nul doute que tout le bruit qui s'est élevé sur ce point ne soit une combinaison factice de ceux qui voudraient compromettre la paix entre les deux Empires

J'ai déjà mandé à v. ex. que des négocians qui sont dans ce complot se proposaient d'envoyer des vaisseaux, avec ordre de remonter le fleuve sans se laisser arrêter dans leur cours par les autorités russes et de ne céder qu'à la force. Ces mêmes hommes se sont adressés à l-d Palmerston, peut être encouragés par lui, pour se plaindre des réglemens relatifs à la quarantaine, et paraissent l'avoir consulté également, s'ils devaient ou non payer un péage, en cas qu'ils en fussent requis, en ajoutant que, pour leur part, ils étaient décidés à le refuser.

Le principal secrétaire d'état s'est empressé de leur répondre, par l'entremise du sous-secrétaire d'état Backhouse, qu'il avait déferé l'examen de la question, relative à la quarantaine et à l'oukase du 7 février 1836 sur ce sujet, aux gens de loi de la couronne, et que pour ce qui concerne le péage (*toll*) que l'on suppose être demandé par nos autorités aux bâtimens étrangers qui entrent dans l'embouchure du Danube, l'opinion du gouv-t Anglais était que nous n'avions pas ce droit, et que les armateurs avaient agi convenablement en donnant des instructions à leurs agens de le refuser.

Cette lettre, dont copie ci-jointe, a été publiée à Loyd et dans tous les journaux avec des commentaires analogues, a produit dans le public quelque sensation.

J'avoue, m-r le c-te, qu'après les explications toutes amicales que l-d Palmerston venait de me donner à l'occasion de l'évacuation de Silistrie, je ne m'attendais pas que, le jour même, il trancherait sans négociation préalable une question aussi délicate. Mais ce ministre subordonne toutes ses démarches aux circonstances du moment et comme il a compté qu'une pareille déclaration de sa part flatterait le commerce et les dispositions générales qui

existent contre la Russie, il n'a pas hésité à se prononcer sans avoir assez d'égard aux conséquences.

Pour ce qui concerne la quarantaine, le ministre a dit lui-même à la Chambre que nous étions autorisés d'en établir une *bona fide*. J'ignore ce que les avocats de la Couronne prononceront; mais ces jurisconsultes ne sont pas pour nous une autorité, et nous sommes en droit de décider de notre côté selon les règles généralement usitées en pareil cas.

Il est à remarquer que lord Palmerston, en répondant aux négocians mis en avant afin de provoquer la déclaration qu'il vient de faire, annonce que, sur le premier point de leur réclamation (je suppose celui de la quarantaine), il en a référé aux gens de loi de la couronne. Rien ne lui était plus facile que de s'informer de leur opinion, et peut-être qu'il ne l'ignore pas et qu'elle n'entre pas dans ses vues; alors il s'est attaché au prétendu péage, *toll*, en le séparant du droit de quarantaine et des obligations qui l'accompagnent, pour avoir occasion de prononcer un refus contre une prétention supposée de notre part, qui n'est ni constatée ni déterminée d'une manière positive.

Il m'aurait été facile, m-r le c-te, d'entamer une discussion avec le principal secrétaire d'état, et de relever l'inconvenance, l'imprudence et l'injustice de son procédé; mais j'aurais risqué d'anticiper, par une démarche précipitée, le jugement qu'en portera S. M. l'Empereur et surtout le mode qui sera adopté par le Cabinet Impérial, afin de conduire cette affaire délicate à une conclusion sans rupture. En nous tenant strictement au droit de quarantaine et aux obligations que les précautions sanitaires imposent aux bâtimens qui doivent y être assujettis, notre but sera rempli. Les étrangers ne peuvent prétendre de s'y soustraire, et encore moins de mettre à notre charge la police et la sûreté de la navigation dont ils profitent, sans payer les retributions usitées partout où ces précautions deviennent nécessaires.

Dans ce moment, la question n'est point suffisamment éclaircie. Lord Palmerston, qui a voulu se donner le mérite de se déclarer le protecteur du commerce, l'a tranchée dans ce but et d'une manière générale. Lorsque les points dont il veut faire un litige

seront définis, on verra qu'il n'existe aucun motif plausible de controverse.

Je suppose que l-d Durham sera chargé d'entrer avec v. ex. dans des explications à ce sujet, et je ne doute nullement que lorsque la matière sera éclaircie, rien de tout ce qu'on a combiné ici ne se trouvera fondé et que, restreints dans notre droit, on n'osera pas le contester; car nous trouverons ici des gens qui sont assez justes pour le faire connaître et trop amis de leur pays pour ne pas éviter de le compromettre par cet esprit litigieux, qui se manifeste malheureusement très souvent dans la direction des affaires étrangères de l'Angleterre.

Письмо графа Воронцова.

Милостивый государь, графъ Карлъ Васильевичъ!

Почтеннѣйшее отношеніе вашего сіятельства отъ 10 Апрѣля № 691, съ приложеніемъ ноты Австрійскаго посла, графа Фикельмона, на счетъ пароходной навигаціи по Дунаю, я получилъ во время отсутствія моего изъ Одессы, что и было причиною нѣкотораго замедленія въ отвѣтъ. Теперь спѣшу сообщить вашему сіятельству, по требованію вашему, и мнѣніе мое по разнымъ пунктамъ сего дѣла, и то что я немедленно сдѣлалъ въ удовлетвореніе, сколько теперь отъ меня зависитъ, желаемаго Австрійскимъ правительствомъ.

На счетъ предполагаемаго онымъ складочнаго пункта въ Галацахъ, я уже имѣлъ честь сообщить и вамъ, милостивый государь, и г. министру внутреннихъ дѣлъ, что теперь безъ заведенія новаго парохода ни Общество Константинопольскихъ пароходовъ, ни способы, въ моихъ рукахъ состоящіе, не могутъ отряжать особаго судна до Галаць. Если судоходство по Дунаю увеличится, то, можетъ-быть, Общество Черноморскихъ пароходовъ, когда всѣ три парохода, оному принадлежащіе, будутъ въ состояніи дѣйствовать, рѣшится употреблять одинъ изъ оныхъ по Дунаю; но необходимость увеличить и ускорить сношенія съ Константинополемъ, удобность и польза коихъ ежедневно болѣе и болѣе дѣлаются очевидными, и таковая же необходимость имѣть

для регулярства сего сношенія всегда одинъ запасный пароходъ, сдѣлаетъ сіе весьма затруднительнымъ. Общество имѣетъ теперь только одинъ пароходъ въ полномъ ходу; другой „Императрица Александра“, будетъ готовъ не прежде осени, а третій „Нева“ требуетъ столько починокъ, что на оный считать нельзя и до конца осени. Такимъ образомъ сего года рѣшительно въ Галацы никакой пароходъ ходить не можетъ, а по вышеприведеннымъ причинамъ нельзя полагать, чтобы и будущаго года сіе сдѣлалось возможнымъ. Вотъ почему я и прежде полагалъ и теперь думаю, что единственное средство соединить пароходное наше сообщеніе съ Австрійскимъ есть назначеніе, для встрѣчи склада, новаго карантиннаго заведенія у Сулинскихъ гирлъ.

Для Австрійскихъ пароходовъ сіе не можетъ ни въ какомъ случаѣ быть затруднительнымъ; ибо оныя всегда должны плыть подлѣ самаго сего мѣста; для нашихъ пароходовъ захожденіе туда сдѣлаетъ нѣкоторый кругъ и разницу въ цѣнѣ страхованія. Но такъ какъ чрезъ сіе немедленно объ наши системы соединятся, и сдѣлается вѣрное и скорое сообщеніе со всѣмъ теченіемъ Дуная и Вѣною и внутренними частями Германіи, то я полагаю, что общество отъ сего не откажется. Впрочемъ я еще здѣсь повторяю, что по теперешнему общему во всей Европѣ порыву къ улучшенію и ускоренію сообщеній и при несмѣтныхъ выгодахъ, и теорією и практикою доказанныхъ, пароходныхъ сношеній, великая наша Имперія не должна бы остановиться въ необходимыхъ издержкахъ для умноженія пароходовъ на Черномъ морѣ, и одинъ долженъ бы быть снаряженъ исключительно для сношеній между Одессою, Галацами и Браиловымъ.

На счетъ сказаннаго въ нотѣ Австрійскаго посла объ обмеленіи Сулинскаго гирла, имѣю честь объяснить вашему сіятельству слѣдующее.

Я прошлаго года самъ ходилъ съ пароходомъ къ Сулинскимъ гирламъ и вверхъ по Дунаю до Измаила; входъ въ Дунай

въ семь мѣстѣ, хотя лучше прочихъ, конечно не имѣеть той глубины, которой бы должно желать для столь важной навигаціи. Я не знаю, было ли что сдѣлано въ прежнія времена Турецкимъ правительствомъ, для содержанія въ лучшемъ положеніи сего устья и, судя по обыкновенному невѣжеству онаго въ подобныхъ дѣлахъ, и по ничтожности торговли по Дунаю, когда нижняя часть сей рѣвки была въ рукахъ Турковъ, не полагаю, чтобы работы, о коихъ упоминается, были когда-либо значительными. Я видѣлъ однакоже остатки сваевъ, вбитыхъ, какъ кажется, около берега у самаго устья, въ намѣреніи, какъ должно полагать, прибавить теченія воды по фарватеру, и миѣ показали также мѣсто, гдѣ, говорятъ, что въ прежнія времена былъ деревянный маякъ. По сему послѣднему обстоятельству наше правительство уже приняло мѣры, и Черноморскому департаменту разрѣшено выстроить на приличномъ мѣстѣ каменный маякъ.

Я освѣдомился отъ вице-адмирала Лазарева, что мѣсто избрано и что сего же года начнется строиться маякъ не только у Сулинскаго гирла, но и другой на островѣ Θεοδοσιζι, отъ чего вся навигація въ Одессѣ и въ устьѣ Дуная получить большія выгоды

На счетъ углубленія гирлъ Дунайскихъ, вашему сіятельству извѣстно, что прошлаго года, по Высочайшему повелѣнію, я отнесся къ вице-адмиралу Лазареву о разысканіи способовъ для углубленія Килійскаго гирла, какъ прямиѣшаго канала для сообщенія съ Измаиломъ. Проектъ для сего уже сдѣланъ и теперь разсматривается въ Николаевѣ; но какъ сіе не мѣшаетъ заняться лучшимъ узнаніемъ гирла Сулинскаго, чрезъ который теперь все торговля проходитъ, и взятія въ послѣдствіи нужныхъ тамъ мѣръ, то, въ слѣдствіе отношенія вашего сіятельства, я теперь же отряжаю туда извѣстнаго большими познаніями и опытностію гидротехта Фанъ-деръ-Флисса, съ препорученіемъ внимательнѣе разсмотрѣть теперешнее положеніе сего гирла, сдѣлать точнѣйшій оному размѣръ, осмотрѣть остатки Турецкихъ тамъ работъ и предста-

вить свое мнѣніе о томъ, что слѣдуетъ сдѣлать для углубленія и улучшенія сего прохода. Коль скоро г. Фанъ-дербъ-Флиссъ исполнить сіе порученіе, я представлю рапортъ его съ моимъ мнѣніемъ, и по соображенію съ вице-адмираломъ Лазаревымъ, на разсмотрѣніе и разрѣшеніе правительства.

Что касается до облегченія мѣръ карантинныхъ, то никакого не можетъ быть затрудненія въ допущеніи въ практику съ однимъ поверхностнымъ очищеніемъ всѣхъ товаровъ, привозимыхъ на Дунайскихъ пароходахъ, лишь бы они были упакованы въ вошанкахъ, запечатаны и при двойныхъ свидѣтельствахъ (одно при товарахъ, а другое по почтѣ) о безопасности ихъ происхожденія и подписаны консулами, агентами или чиновниками Русскими, подлежащими отвѣтственности по нашимъ законамъ.

Отвѣтивъ такимъ образомъ на разные пункты отношенія вашего сіятельства и ноты Австрійскаго посла, остается мнѣ только прибавить, со всею покорностію, и мое мнѣніе, что всякія облегченія и устраненія затрудненій Дунайской торговли, равно и связь Австрійскихъ предпріятій съ нашими, равно обѣимъ державамъ будутъ полезны, и что мѣстное начальство здѣсь всегда съ усердіемъ будетъ употреблять, въ семъ намѣреніи, всѣ способы, отъ правительства оному данные.

Письмо графа Воронцова.

Le 8 mai 1836. Odessa. № 163.

Si j'ai été longtemps sans vous écrire, cher comte, aujourd'hui en revanche je vous écris longuement et sur plusieurs affaires. Je tremble même à la vue de la masse de papiers que je vous envoie; mais c'est que les questions se sont réunies, et vous voulez vous-même que je donne tous les détails en mon pouvoir sur chacune d'elles. Je vous écris avec pleine franchise, et je crois que c'est aussi comme cela, qu'il faut s'expliquer même avec les puissances étrangères et surtout avec les Anglais, qui s'occupent depuis quelque temps si fort des affaires du Danube. Je vous en ai dit assez pour que vous conceviez que nous ne pouvons pas hardiment nier qu'il y a eu quelque abus, surtout sur ce qui est du paiement demandé par le vaisseau de garde; mais je crois que ce que nous faisons à présent prouve clairement et qu'il n'y a jamais eu intention de la part de l'autorité dans ce genre et que tout ce qui est possible sera fait pour empêcher les abus à l'avenir. Pour ma propre justification, je vous ajouterai en particulier, que ce que j'ai demandé l'année passée pour différentes mesures

à prendre à Soulina ne pouvait tendre qu'à empêcher les vexes et difficultés dont on se plaint, en colonisant ces lieux autant que la lettre des traités nous le permet et en établissant par le concours et compétition pour sauvetage, pilotage etc., et la présence de témoins devant lesquels un officier de garde ne fera pas ce qu'il peut faire, quand il est tout seul, comme dans une île de la mer du Sud. Mes présentations à ce sujet ont eu une réponse à peu près négative, signée en votre absence par m-r de Rodofinikine, et le ministre des finances ne m'en a donné aucune. Outre cela, et toujours avant d'avoir reçu communication des plaintes, je me suis arrangé avec Fédoroff pour changer le commandant du vaisseau de garde et y mettre quelqu'un qui nous serait connu et sur les rapports duquel nous pourrions nous fier. Le détachement de marine qui est à Ismaïl sous les ordres d'un contre-amiral n'est que partiellement sous mes ordres. Le changement de l'homme en question n'était pas de leur goût, mais Lazareff m'a soutenu, et nous y avons à présent un homme, qui nous inspire de la confiance quoiqu'il sera certainement entravé autant que possible, par l'amirauté d'Ismaïl. Outre les autres mesures, que je vous ai détaillé, j'enverrai immédiatement à Soulina avec le vaisseau de garde, une espèce d'employé, que nous avons dans la 40-ne, Anglais de nation, mais qui sait le Russe comme un Russe et qui depuis le temps de la peste a toujours été actif et utile et que vous avez pu voir à Pétersbourg avec lord Durham à qui je l'avais donné comme intreprête pour son voyage. C'est ce jeune Carruthers. Je suis sûr que dans son double caractère de Russe et d'Anglais et avec son caractère intelligent et conciliant il nous sera utile

comme moyen et comme témoin des rapports des vaisseaux anglais avec nos gens là-bas et par terre et sur l'eau.

Vers la fin de cette année j'espère aussi avoir une sûreté de plus par l'établissement enfin du véritable cordon sanitaire (пограничная стража), composé de vieux soldats recommandables et sur lesquels on pourra tout autrement compter que sur la plupart des cosaques que le Don nous envoie pour faire leur service sur ces frontières. Ainsi donc, cher comte, s'il arrivait encore quelque chose avant que toutes ces mesures n'aient leur plein effet, il faudra certainement le regretter, rechercher et punir les coupables; mais il ne faut pas croire pour cela que nous ne parviendrons pas à un ordre régulier et satisfaisant pour tout le monde. J'ai grande espérance, au contraire, que nous réussirons et sous peu de temps.

Voilà, il me semble, tout ce que j'ai à vous dire là-dessus. Je ne veux plus entrer dans d'autres matières aujourd'hui et j'aime mieux laisser des choses plus agréables pour une lettre à part et sous peu de jours.

ПРИЛОЖЕНИЯ.

I.

Traduction d'une lettre de *m-r Backhouse*, sous secrétaire d'état au dépt des affaires étrangères, à *m-rs Mell & C^{ie}*. Londres, le 5 mai 1836.

En vous accusant la réception de votre lettre du 27 dernier, au sujet des obstacles apportés par les autorités Russes à la libre navigation du Danube, j'ai l'ordre de *m-r le c^{te} Palmerston* de vous informer que *s. s.* a consulté le juriste de la couronne pour avoir son opinion sur les réglemens promulgués par l'oukaze russe du 7 févr. 1836; mais en attendant lord Palmerston m'invite à vous informer quant à la dernière partie de votre lettre, que le gouvernement de *S. M.* est d'avis qu'aucun droit ne saurait être justement exigé par les autorités Russes à l'embouchure du Danube et que vous avez convenablement agi en ordonnant à vos agens de refuser de le payer.

II.

Copie d'une dépêche à *m-r de Bouténéff* en date de *S t Pétersbourg*, le 12 mai 1836.

L'établissement de quarantaine récemment fondé par notre gouvernement à l'embouchure du Danube a donné lieu en Angleterre aux interprétations les plus malveillantes, qui ont été répandues à dessein par les journaux afin d'inspirer au commerce la crainte de voir entravée la libre navigation du Danube et de soulever l'opinion publique de plus en plus contre la Russie.

V. exc. trouvera ci-jointes en copie deux dépêches par lesquelles le comte Pozzo-di-Borgo rend compte des divers incidens que cette question a fait naître et des appréhensions sérieuses qu'elle a excitées dans le public.

Il nous importait essentiellement de ne point permettre que les mesures sanitaires prises par notre gouvernement dans l'intérêt seul de la sûreté de nos provinces méridionales, mais nullement destinées à mettre la moindre entrave à la libre navigation de Danube, fussent si étrangement dénaturées par la malveillance de la presse Anglaise.

Dans ce but, je me suis empressé de munir notre ambassadeur à Londres des renseignemens nécessaires qui l'auront mis à même de démentir formellement les assertions erronées que nous avons trouvées répétées non seulement par les feuilles publiques mais qui ont été reproduites au sein même du Parlement Anglais.

J'ai cru devoir adresser en conséquence au comte Pozzo-di-Borgo les deux dépêches ci-jointes en copie.

La première sert à définir le but de notre établissement sanitaire à l'embouchure du Danube et à indiquer clairement les limites prescrites à son cercle d'activité.

La seconde dément le bruit répandu en Angleterre sur l'intention faussement attribuée à notre gouvernement de vouloir percevoir un droit de péage (toll) à l'entrée du Danube.

Comme les notions mensongères que l'on a cherché à accréditer à ce sujet à Londres peuvent également avoir alarmé en quelque sorte le commerce de Constantinople, v. exc. voudra bien le rassurer et le mettre en garde contre les suggestions perfides par lesquelles certains journaux prennent à tâche de troubler la sécurité dont le commerce a besoin pour se livrer à des spéculations lointaines, et cherchent ainsi à nuire aux intérêts privés uniquement dans l'espoir

de compromettre par là le maintien des relations pacifiques entre les états.

Afin de prémunir le commerce de Constantinople contre cette tendance hostile de certains journaux, vous voudrez bien, m-r, puiser dans les renseignemens que je viens de mettre à votre disposition le langage que vous aurez à tenir envers tous les représentans étrangers pour rétablir les faits dans leur exacte vérité et pour constater formellement que la navigation du Danube n'est soumise à aucune entrave, ni sujette à aucun péage (toll) ainsi qu'on l'a faussement affirmé à Londres.

L'entretien du fanal que notre gouvernement fait reconstruire pour indiquer l'entrée navigable du Danube, est le seul objet qui puisse réclamer des navigateurs une rétribution légale, à l'instar de celle qui est généralement acquittée partout où il existe des fanaux; rétribution dont le commerce éprouve toujours la nécessité et recueille le bienfait, parceque c'est dans l'intérêt de la sécurité de la navigation que la sollicitude des gouvernement fait élever et entretenir des phares.

En vous communiquant les renseignemens contenus dans la présente dépêche, je crois devoir appeler particulièrement votre attention sur le passage de la dépêche du c-te Pozzo-di-Borgo qui nous signale le projet conçu par quelques armateurs Anglais de remonter le Danube en refusant d'acquitter toute rétribution pécuniaire qui pourrait être exigée d'eux et d'amener par leur refus une querelle avec nos autorités. Il suffit de vous avoir fourni cet indice pour que vous adoptiez les moyens que vous jugerez les plus convenables, afin de prévenir l'exécution de l'étrange projet que les armateurs susmentionnés semblent avoir formé, et dont ils porteraient seuls la peine, attendu que nos autorités locales, averties de l'existence de ce dessein, se renfermeront dans la stricte limite de notre droit, et laisseront retomber sur les agresseurs la

responsabilité de toute infraction aux lois sanitaires et réglemens légalement établis.

Nous avons tout lieu de croire qu'une entente franche et amicale entre v. exc. et lord Ponsomby sur l'objet de la présente dépêche, servirait efficacement à aller au devant des inconvéniens que nous venons de signaler, et dont l'importance mérite de fixer dès à présent notre attention la plus sérieuse.

Recevez.

III.

Copie d'une dépêche *au comte Pozzo-di-Borgo*, en date de S-t Pétersbourg le 9 mai 1836.

Au moment d'expédier mon courrier, j'ai reçu les dépêches que v. exc. a bien voulu m'adresser en date du 28 avr. Celle qui rend compte des appréhensions manifestées par le commerce Anglais à l'égard des prétendues entraves auxquelles se trouverait soumise la libre navigation du Danube, a du fixer particulièrement notre attention.

Ma dépêche du 2 mai et la publication officielle y annexée, vous auront déjà mis à même, m-r le c-te, de rétablir dans leur exacte vérité des faits que la malveillance seule avait étrangement dénaturés; de déterminer avec précision le but légal de la quarantaine récemment établie par notre gouvernement à l'embouchure du Danube; de démentir enfin formellement les notions erronées qu'on avait répandues en Angleterre, évidemment dans l'intention d'alarmer le public et de soulever l'opinion contre la Russie.

C'est dans ce même but qu'on paraît en dernier lieu avoir accredité le bruit que notre gouvernement venait d'établir un droit de péage (toll) à l'entrée du Danube, assertion insidieuse qui doit même avoir acquis assez de notoriété dans le commerce pour

provoquer l'insertion de la lettre de m-r le sous secrétaire d'état Backhouse dont la dépêche de v. exc. N° 39 fait mention.

D'après les renseignemens que je viens de recueillir en conséquence auprès du Ministère de l'Intérieur, je m'empresse de vous annoncer, m-r le c-te, que l'existence d'un droit de péage (toll) sur le Danube est un fait controuvé, complètement dénué de tout fondement; qu'il n'existe à ce sujet aucune ordonnance quelconque; que l'oukaze relatif à l'établissement de la quarantaine nouvellement fondée, n'a établi la perception d'aucun droit de passage pour les navires qui remontent ou descendent le Danube; en un mot, que la liberté de la navigation de cette rivière pour les bâtimens marchands qui visitent les ports de Moldavie et de Valachie, sans toucher à nos côtes, n'est soumise à aucune restriction quelconque.

Je viens de communiquer ces renseignemens à m-r l'ambassadeur d'Angleterre

V. exc. voudra bien les porter également à la connaissance de l-d Palmerston, dans la persuasion que ce ministre sera le premier à reconnaître le besoin de réprimer, de concert avec nous, la tendance de quelques malintentionnés qui cherchent à répandre dans le public des inquiétudes vagues uniquement pour troubler la sécurité des relations commerciales de l'Angleterre avec la Russie et pour servir des vues particulières au détriment des intérêts réciproques des deux gouvernemens.

Recevez.

IV.

Foreign-office, may 24 1836.

My Lord,

With reference to Your Excellency's despatch N° 65, inclosing the copy of an Article which has been inserted by the Russian government in the journal de S-t Pétersburg, explanatory of

their proceedings at the mouth of the Danube, I have to instruct Your Excellency, to express to Count Nesselrode the satisfaction with which His Majesty's gouvernement have read this Article in the official journal of S-t Pétersburg, which contains a complete answer to the charges which have been made on this subject against the Russian government, and shows that in providing for the security of its own population against the danger of infection, that government has taken care not to interfere with the free passage of Vessels proceeding up the Danube to points beyond the Russian Territory.

I am

(Signed)

Palmerston.

78.

S-t Pétersbourg, le 26 mai 1836.

Monsieur le comte,

Je prie votre excellence d'agréer mes plus vifs remerciemens pour les informations pleines d'intérêt qu'elle a bien voulu me communiquer par ses dépêches en date du 8 mai, relativement aux mesures qu' elle a jugé nécessaire d'adopter afin d'environner la liberté des communications commerciales à l'entree du Danube de toutes les garanties et de toutes les facilités compatibles avec l'exécution de nos réglemens sanitaires.

Les dispositions que vous avez bien voulu me faire connaître à ce sujet, monsieur le comte, ne laissent absolument rien à désirer et sont de nature à convaincre même nos adversaires politiques, non seulement de la légalité, mais encore de la bienveillance des mesures que l'administration confiée à vos soins vient de prendre pour mettre le commerce étranger à l'abri de toute exigence abusive de la part des autorités subalternes.

Dans cette conviction je me suis fait un devoir de porter l'ensemble des renseignemens que je dois à

votre excellence à la connaissance de lord Durham. Je me suis empressé de les communiquer en même temps au comte Pozzo-di-Borgo en l'invitant à les placer sous les yeux du principal secrétaire d'état pour les affaires étrangères.

En m'acquittant de cette double communication j'ai eu soin d'appeler l'attention la plus sérieuse du gouvernement britannique sur le fait que votre excellence m'a signalé en me transmettant l'office du vice-consul anglais d'Ibraïla; j'ai relevé l'inconvenance du procédé de cet agent et démontré que nous ne saurions permettre dans aucun cas aux capitaines des navires étrangers de refuser de produire leurs papiers de bord à l'embouchure du Danube; finalement j'ai invité le ministère britannique à rectifier dans ce sens l'interprétation erronée que le vice-consul d'Ibraïla semble avoir donnée aux instructions antérieures qu'il peut avoir reçues à ce sujet.

Cet agent ne se trouvant pas placé sous les ordres de l'ambassade d'Angleterre à S-t Pétersbourg, lord Durham n'a pas été à même de lui faire parvenir à cet égard des directions immédiates, bien qu'il m'ait paru pénétré de la légalité des réclamations que la réponse étrange du vice-consulat nous autorise à former.

J'adresse aujourd'hui à m-r de Bouténeff l'invitation de s'entendre à ce sujet avec lord Ponsomby, afin de l'engager à munir l'agent britannique à Ibraïla d'instructions complémentaires de nature à prévenir tout malentendu entre les capitaines des navires anglais et nos autorités locales.

Je ne saurais terminer cette dépêche sans vous annoncer, monsieur le comte que d'après les dernières nouvelles reçues de Londres, le commerce en Angleterre, revenu de ses premières préventions, paraît avoir conçu une idée plus exacte de la nature de nos droits et de la légalité de nos mesures sanitaires à l'embouchure du Danube. Votre excellence trouvera la confirmation de cette donnée en prenant lecture de la dépêche ci-jointe du comte Pozzo-di-Borgo ainsi que de celle adressée au même sujet par lord Palmerston à lord Durham.

L'amélioration des dispositions que cette dernière nous manifeste de la part du gouvernement Anglais, nous donne lieu d'espérer qu'il ne tardera pas à faire droit aux justes réclamations que nous venons de lui adresser à l'égard de l'étrange prétention élevée par le vice-consulat d'Ibraïla. Dès que je connaîtrai le résultat des démarches dont notre ambassadeur à Londres se sera acquitté à ce sujet, je me ferai un devoir de la communiquer à votre excellence avec l'empressement bien sincère que je me félicite de lui témoigner toutes les fois qu'il est en mon pouvoir de seconder les intérêts de son administration.

Recevez, monsieur le comte, l'assurance de ma haute considération.

ПРИЛОЖЕНИЕ.

Dépêche du c-te Pozzo-di-Borgo, en date de Londres, le 12 (24) mai 1836.

L'expédition de v. ex. en date du 2 (14) du courant m'est parvenue hier. Elle contient, m-r le c-te, tout ce qui est le plus propre à dissiper les intrigues et faire cesser les clameurs de ceux qui travaillent avec tant de malveillance à compromettre les bonnes relations entre la Russie et l'Angleterre.

Déjà un examen plus sérieux de la vérité, relativement à la navigation du Danube, avait diminué les alarmes et les préventions du commerce et du public contre nous à cet égard, et le principal secrétaire d'état lui-même commençait à s'apercevoir qu'il s'était laissé entraîner par ses dispositions peu conciliantes, et qu'il avait supposé un obstacle pour se montrer prêt à y résister. Les informations récentes qu'il a du recevoir de l-d Durham et l'article inséré dans le Journal de S-t Pétersbourg, qui met en évidence, et les mesures prises par l'Empereur, et leur justice selon les règles et les droits exercés par toutes les nations, ont du le convaincre qu'il n'y a pas matière à aucun dissentiment entre nous à cet égard, et que le prétexte mis en avant n'était qu'une combinaison des soi-disant négocians, instigués par la faction Polonoise, afin de chercher un sujet de querelle et de l'amener lui-

même à écrire la lettre qu'il a adressée à ces prétendus négocians et qui se trouve aujourd'hui sans objet, sans application et sans portée aucune.

Les deux gazettes principales, le Times et le Morning-Chronicle, publient ce matin l'article du journal susmentionné sans commentaires, ce qui me fait supposer qu'ils ne trouvent pas d'objections à opposer. La dernière de ces feuilles est ministérielle, et je ne doute nullement que sa discrétion ne soit l'effet de ce qu'elle peut avoir appris au bureau des affaires étrangères et des dispositions du ministre de ne plus agiter cette question.

Le gouvernement Français avait chargé son ambassadeur de l'informer des vues ultérieures du cabinet Britannique, à l'égard de la question qu'il venait d'élever. Le c-te Sebastiani m'a dit hier que l-d Palmerston lui avait déclaré qu'il n'existait désormais aucun sujet de discussion et que les choses étant telles qu'il les avait reconnues depuis, cette affaire n'aurait tiré à aucune conséquence.

Avis officiel

Les îles que les bras du Danube forment à leur embouchure, étant inhabitées, n'offraient jusqu'à présent aucune ressource aux navires qui fréquentaient ce fleuve. L'entrée même du bras de Soulina n'était pas suffisamment indiquée et les vaisseaux en souffraient quelquefois des avaries. En cas de naufrage, ils ne pouvaient y recevoir aucune assistance. D'un autre côté, tous les bâtimens, tant russes qu'étrangers, qui se rendaient d'un port non-suspect de la Mer Noire ou de celle d'Azoff, à Ismaïl ou à Renni, devant nécessairement passer par le bras de Soulina, dont les deux rives se trouvaient en état suspect, étaient par cette seule raison obligés de subir une quarantaine à leur arrivée dans un des dits ports de la Bessarabie.

Pour écarter ces inconvéniens et pour préserver en même tems de la contagion les îles du Danube, avec lesquelles la Bessarabie entretient des relations journalières, et qui, vu la proximité des lieux suspects, pourraient si facilement être atteintes de la peste, le gouvernement impérial, usant du droit que lui accorde le traité d'Andrianople, a fait établir à l'embouchure du bras de Soulina une quarantaine composée de deux sections, l'une sur l'île de Léti, pour les vaisseaux non-suspects, l'autre sur l'île S-t George pour les vaisseaux suspects. Sur toute l'étendue de ce bras, la rive gauche devra être choisie de préférence par les navires non-suspects qui auront besoin d'aborder; les vaisseaux suspects seront libres d'aborder à tous les points de la rive droite. Dans les deux sections de

la quarantaine seront placés des employés sachant les langues étrangères. Les navigateurs pourront, en cas de besoin, s'adresser à ces employés, qui leur donneront assistance en autant que cela dépendra d'eux et qui auront soin de satisfaire à leurs réclamations, s'il y a lieu. Lorsque les édifices qui doivent composer l'établissement de la quarantaine sur l'île de Léti, auront été achevés, les capitaines, subrécargues et voyageurs qui voudront aller en droiture par terre à Ismail, sans suivre les sinuosités du fleuve et sans s'exposer à être retenus par le courant, pourront descendre et être reçus dans cet établissement à l'embouchure de Soulina et y faire quarantaine.

Un vaisseau de garde, stationné à l'embouchure du fleuve, veillera à ce que les bouées qui doivent en indiquer l'entrée, se trouvent placées aux endroits convenables. Il donnera aux vaisseaux, qui passeront, l'assistance dont ils pourront avoir besoin, et enverra, en cas de tempête, des chaloupes pour porter secours à ceux qui se trouveront en danger.

Il sera permis aux pilotes-côtières d'avoir sur le rivage de bras de Soulina, ainsi qu' à son embouchure, tout ce qu'il faudra pour conduire les navires de la mer dans le fleuve, pour leur donner secours en cas de nécessité et pour leur fournir des ancres, cables et autres agrès. Le gouvernement leur accordera à cet effet les facilités nécessaires.

Les règles de quarantaine, rigoureusement observées partout, ont reçu, en ce qui concerne la navigation de bras de Soulina, toutes les modifications qu'il a été possible d'y apporter dans l'intérêt des navigateurs. Les capitaines des navires sont en conséquence invités à s'y conformer exactement, pour éviter les inconvénients et retards qui pourraient résulter d'une conduite différente.

Ces règles consistent en ce qui suit:

1) Chaque navire, qui passera par l'embouchure de Soulina, devra, comme cela s'est fait jusqu' à présent, s'arrêter près du vaisseau de

garde, pour y répondre aux questions prescrites par le règlement de quarantaine.

2) Le vaisseau suspect, qui pourra avoir communication avec le vaisseau de garde, lui remettra ses papiers de bord, pour faire enrégistrer les noms de navire et de capitaine, et lui donnera sa déclaration relativement à l'état de santé de l'équipage. Ces renseignemens seront inscrits au vaisseau de garde instantanément et sans aucune rétribution pécuniaire, et les papiers de bord seront restitués au navire, qui pourra alors continuer sa course, sans avoir aucune autre formalité ni retard à subir. *Remarque.* Vu la facilité qu'il y a pour les navires de s'arrêter auprès du vaisseau de garde de Soulina, toute cette opération pourra s'achever en un quart d'heure. Le vaisseau de garde ne devra pas retenir les navires pendant plus longtems, à moins qu'un incident extraordinaire ou une tempête ne l'y oblige.

3) Le navire non-suspect doit de même s'arrêter à l'embouchure du fleuve, mais sans entrer en contact avec le vaisseau de garde, qui est censé lui-même être dans un état suspect; il fera porter ses papiers de bord, d'après l'indication que lui donnera l'officier de ce vaisseau, sur le rivage qui est en libre pratique. C'est de là qu'il recevra un surveillant ou garde de santé qui accompagnera le navire jusqu'à Ismaïl ou Renni. Ce garde veillera à ce que le navire n'ait durant sa course ou pendant qu'il se fera haler, aucune communication avec des bâtimens, hommes ou effets suspects.

4) Le vaisseau suspect, qui, en descendant ou en remontant le bras de Soulina, voudra mettre ses gens à terre, soit pour se faire haler, soit pour d'autres besoins, devra s'arrêter de préférence à la rive droite, laquelle pour cet effet est affranchie de toute surveillance sanitaire. Lorsque toutefois un vaisseau suspect trouvera des difficultés à se faire haler le long de la rive droite, ou sera forcé par le courant, par le vent ou par quelqu'autre circonstance de s'approcher de la rive gauche qui est en libre pratique, soit

pour s'y faire haler, soit pour s'y tenir à l'ancre, dans ce cas il lui est prescrit:

De n'avoir aucune communication avec les gardes de la quarantaine ni avec d'autres personnes jouissant de la libre pratique; de ne mettre à terre ni laisser sur le rivage aucun effet quelconque; de ne point allumer de feu sans la permission des gardes de quarantaine, de ne mettre à terre aucun homme sans nécessité, et de veiller à ce que ceux qui y seront envoyés pour haler le navire, ne s'éloignent du rivage sous aucun prétexte, mais suivent, leur direction sans s'en écarter et sans perdre du temps, en se faisant accompagner par des gardes-côtes d'un poste à l'autre.

Mais là où les deux rives offrent les mêmes facilités pour haler et mouiller, le vaisseau suspect devra immédiatement passer à la rive droite.

5) Le vaisseau suspect qui aura été endommagé par une tempête, par des glaçons ou par quelqu'autre accident, pourra s'abriter indistinctement à celle des deux rives qui se trouvera le plus à sa portée. Si c'est la rive gauche, il y recevra, aussitôt qu'il le demandera, des gardes de la quarantaine toute l'assistance possible pour sauver le navire, l'équipage et la cargaison. Dans des occurrences de ce genre, il sera permis aux personnes ayant libre pratique, qui voudront porter secours au navire en danger, de communiquer avec les hommes et les effets suspects; après quoi on enverra ces personnes à l'établissement sanitaire le plus proche pour y faire quarantaine. Le navire sera tenu de passer à la rive droite ou de continuer sa route, aussitôt que son équipage et sa cargaison auront été délivrés du danger et qu'il aura réparé ses avaries sous la surveillance des gardes-côtes.

Si le capitaine d'un navire quelconque croit avoir éprouvé une vexation de qui que ce soit, à l'embouchure du fleuve ou durant sa navigation dans le fleuve, et qu'il ne peut obtenir satisfaction

sur le champ, l'autorité supérieure l'invite à envoyer, le plus tôt qu'il le pourra, sa plainte au gouverneur militaire de la Bessarabie à Kicheneff, en y joignant toutes les preuves qu'il aura pu recueillir. Il serait utile que ces paquets fussent expédiés par estafette et que l'on marquât sur le couvert que l'affaire est *pressée*.

Le capitaine pourra aussi adresser sa réclamation au gouverneur-général de la Nouvelle-Russie à Odessa. Il est seulement à remarquer que ce fonctionnaire est souvent en course, tandis que le gouverneur militaire de la Bessarabie se trouve plus à portée d'examiner de semblables plaintes et d'y faire droit.

Письмо графа Воронцова.

Odessa, le 29 mai 1836.

La poste de S-t Pétersbourg, arrivée ici le 26 mai, m'apporta l'expédition que v. e. m'a fait l'honneur de m'adresser en date du 19 du même mois. Il m'était pénible de voir qu'un nouveau malentendu, provenant de la malveillance et d'un manque de connaissances des affaires locales, soit venu répandre un bruit dénué de tout fondement et inquiéter le commerce sur l'établissement d'un droit de péage à l'entrée du Danube, droit que notre gouvernement n'a jamais eu en vue.

Mes expéditions précédentes du 8 mai 6 № 163 et 164, ainsi que les lettres particulières, que j'ai eu l'honneur de vous adresser, m-r le comte, depuis cette date, vous auront suffisamment informé de toutes les mesures que j'ai cru devoir prendre afin de régulariser la navigation du Danube, de manière à satisfaire le commerce étranger. La publication, qui a été imprimée par mon ordre, en plusieurs langues, dans le Journal d'Odessa (v. e. me permettra de lui en transmettre), en but d'écarter à l'avenir toute mésintelligence entre les commerçans et l'autorité du lieu, a été envoyée sur le Danube pour être communiquée aux bâtimens qui entraient dans le fleuve. Je l'ai fait insérer égale-

ment dans le Journal d'Odessa, et v. e. me permettra de lui en transmettre ci-joints plusieurs exemplaires. Cette publication a fait connaître toutes les mesures de police, que l'autorité a cru devoir ordonner pour régler le mouvement des bâtimens qui entrent dans le Danube, et les mesures en question n'ayant d'autre but que de garantir les bâtimens contre les conséquences fâcheuses des accidens de mer, ainsi que d'empêcher l'introduction de la peste dans le pays, ne renferment rien d'onéreux pour les intérêts réels du commerce et n'imposent aux navigateurs aucune rétribution pécuniaire dont ils puissent se plaindre.

J'espère que ces mesures auront mérité l'approbation de v. e. et j'attends avec impatience son avis à cet égard.

Répondant actuellement au désir que vous avez bien voulu me manifester, m-r le comte, de connaître les détails relatifs à l'affaire du soi-disant péage, je m'empresse de vous informer, que cette question a été soulevée en Angleterre d'une manière tout à-fait injuste, que nulle rétribution de ce genre n'a été ordonnée et qu'elle n'existe, ni en réalité ni en projet.

Croyant toutefois, qu'un droit à payer par les navigateurs pour l'entretien du fanal, qui devra indiquer l'entrée du Danube, est un objet sur la légalité duquel il ne peut y avoir contestation, j'espère que le commerce étranger se prêtera sans difficulté à en acquitter les obligations, lorsque l'institution de ce droit aura lieu. Mais la construction du fanal susmentionné n'étant pas même commencé, cette affaire appartient encore à l'avenir. Il est bon toutefois que le commerce

soit averti d'avance sur la probabilité de l'introduction d'un pareil droit, et je ne saurais assez remercier v. e. d'avoir songé à préparer les esprits à ce sujet, en donnant des directions analogues à nos ministres à Londres et à Constantinople. Pour ce qui concerne le montant du péage qui devra être acquitté par les navigateurs, cet article pourra être réglé à S-t Pétersbourg au moyen d'une entente entre votre excellence et le ministère de la marine, attendu que c'est d'après un plan dressé par son ordre et sur des fonds qu'il a cru devoir donner que le fanal projeté sera construit à portée de connaître les frais de cette entreprise.

Afin de mettre m. Bouténéff à même de combattre avec succès toutes les assertions mensongères que l'on pourrait débiter à Constantinople sur la navigation du Danube, je ne manquerai pas, conformément aux intentions de v. e., de transmettre à ce ministre les notions les plus détaillées sur l'état de cette question et j'aurai soin de lui faire connaître en même temps les dispositions qui ont été prises en dernier lieu dans le but d'assurer la liberté de la navigation danubienne.

S-1 Pétersbourg, 19 mai 1835.

Confidentielle. Répondu 29 mai, N° 192.

Monsieur le comte.

Par ma dépêche du 24 avril dernier, j'ai eu l'honneur d'appeler l'attention de votre excellence sur les interprétations erronées que la malveillance cherchait à accréditer en Angleterre, par rapport à l'établissement de quarantaine fondé par notre gouvernement à l'embouchure du Danube.

La tendance perfide qui avait contribué à répandre à cet égard les assertions mensongères, dont notre publication du 2 mai a relevé la fausseté, s'est manifestée par une nouvelle accusation dirigée contre notre gouvernement, dans le but d'alarmer le commerce Anglais et de soulever l'opinion publique contre la Russie.

Dans cette vue on a accrédité à Londres le bruit que notre gouvernement avait établi un *peage* (toll) à l'entrée du Danube.

Votre excellence trouvera ci-joint copie de la dépêche du comte Pozzo-di-Borgo-qui se rapporte à ce nouvel incident, ainsi que ma réponse par laquelle cet ambassadeur a été autorisé à démentir l'assertion relative à l'existence d'un prétendu *peage* (toll) perçu au profit de notre gouvernement.

Je crois devoir vous communiquer également, monsieur le comte, l'instruction adressée à m-r de Bouténeff, dans le but de rassurer le commerce de Constantinople et de prévenir par une entente directe avec l'ambassadeur Britannique toute chance d'un mal entendu ou d'un conflit quelconque entre les navigateurs qui se rendent aux bouches du Danube et nos autorités locales.

En prenant lecture de ma dépêche à m-r de Bouténeff, votre excellence voudra bien observer que j'ai fait entrevoir à ce ministre la possibilité qu'il entrât dans les vues de l'administration de percevoir sur les navires, qui visitent le Danube, une rétribution légale pour l'entretien du fanal que l'on construit à l'entrée de cette rivière. J'ai eu soin de mettre ainsi notre ministre à même de prévenir lord Ponsomy qu'une rétribution pareille peut être légalement exigible. Mais les renseignemens recueillis de ma part jusqu'ici ont été insuffisans pour me faire connaître:

1-o, si une rétribution de cette nature est déjà ordonnée;

2-o quel est le montant de la rétribution à payer par chaque navire;

3-o, si le paiement se perçoit déjà en réalité, ou si la perception n'est établie jusqu'ici qu'en projet.

Comme votre excellence est seule à même de faire cesser toute incertitude à cet égard par les renseignements positifs qu'elle aurait la bonté de me communiquer, j'oserais la prier de vouloir bien résoudre les trois questions ci-dessus, de manière à ce que je puisse de mon côté munir notre ambassade à Londres d'instructions complètes et précises à ce sujet.

Afin de prévenir toute perte de tems, j'ajouterai encore la prière, monsieur le comte, de vouloir bien communiquer directement à m-r de Bouténéff les informations que je prends la liberté de réclamer aujourd'hui de votre obligeance accoutumée. De cette manière notre ministre à Constantinople sera mis à même, d'une part de rectifier sur le champ toute assertion fausse que l'on chercherait encore à répandre sur les intentions de notre gouvernement, de l'autre à prévenir le commerce de la nature et du montant de la rétribution qui peut être légalement exigée de la part de nos autorités, si une perception de ce genre se trouve déjà établie.

Dans le cas, où elle n'existerait pas, toute redevance abusivement imposée sur les lieux fournirait assurément aux navigateurs étrangers le motif d'une plainte fondée. Mais la sollicitude avec laquelle vous ne cessez de veiller à la prospérité des provinces, dont l'administration vous est confiée, saura prévenir toute irrégularité de la part des autorités subalternes, tout manque de légalité envers le commerce étranger, dans un moment surtout, où l'attention de l'Europe toute entière se porte sur les rives du Danube et où la

malveillance saisirait avec empressement toute occasion pour reprocher à notre gouvernement la pensée secrète de léser les droits et d'entraver la liberté de la navigation.

Recevez, monsieur le comte, l'assurance de ma haute considération.

Nesselrode.

ПРИЛОЖЕНИЕ.

Copie d'une dépêche *du c-te Pozzo-di-Borgo*, en date de Londres le 9 (21) juin 1836.

A la réception de la dépêche de v. ex. en date du 23 mai, concernant la communication faite par le vice-consul anglais à Braïla à l'agence impériale à Galatz, de laquelle résulte la prétention du dit vice-consul d'exempter les navires sous pavillon britannique de présenter leurs papiers de bord en passant par l'embouchure et canal de Soulina, et de refuser par conséquent la vérification de leur état sanitaire, j'ai entretenu le principal secrétaire d'état pour les affaires étrangères sur cet objet et lui ai donné lecture de l'ordre susdit et des pièces contenant les raisons qui en démontrent l'injustice et l'impossibilité.

Lord Palmerston m'a dit premièrement que lord Durham venait de l'informer de ce que v. ex. lui avait communiqué à cet égard et qu'après des recherches faites dans les bureaux, il n'avait-été trouvé ni découvert aucun ordre ou instruction tendant à autoriser le vice-consul residant à Braïla de faire la déclaration susmentionée à l'agence impériale, que cependant il se réservait d'examiner la question et de connaître jusqu'à quel point la conduite du vice-consul est fondée.

En parcourant les documens que je lui avais communiqués, lord Palmerston me fit observer que dans le *P. S.* de la note du vice-consul il était parlé de *passports*, tandis que la dépêche de m-r gouverneur-général c te de Woronzoff mentionnait la déclaration de l'état de santé, et qu'il était convenable d'examiner en quoi consistait cette différence.

Je répondis qu'il n'y en avait aucune dans le fond, quoique les expressions ne fussent pas les mêmes; que l'agence impériale n'exigeait que la vérification de l'état sanitaire du bâtiment pour préserver le territoire russe, à travers lequel les navires passaient, de la contagion, et que cette précaution usitée et nécessaire dans tous les cas semblables, ne pouvait souffrir ni doute, ni discussion.

Le ministre me répéta encore qu'il examinerait le tout de manière à ne pas se décider que selon le droit et les usages pratiqués en pareil cas.

Je suppose que c'est à lord Durham qu'il adressera la réponse pour être portée à la connaissance de v. ex. Le droit et les usages, m-r le c-te, sont si fort en notre faveur qu'il paraît impossible qu'on puisse hésiter à les reconnaître; cependant lord Palmerston se plaint si souvent à contester les choses les plus claires que je n'oserai pas répondre absolument qu'il ne nous offre encore quelque argumentation contraire.

En me séparant de lui, je lui ai déclaré définitivement que nous n'aurions jamais renoncé aux mesures qui doivent nous préserver de la peste, que je voyais avec plaisir que le vice-consul avait agi sans ordres supérieurs et que je comptais qu'il en recevrait d'autres de nature à le faire désister d'une prétention aussi absurde.

M-r le b-on de Maltitz suivra cette affaire, se trouvant bien informé des circonstances qui s'y réfèrent et des documens propres à la soutenir.

81.

S-t Pétersbourg, ce 2 juin 1836.

Monsieur le comte.

La dépêche que votre excellence m'a fait l'honneur de m'adresser en date du 18 mai, N^o 176, signale avec une parfaite justesse l'inexactitude d'une expression contenue dans la publication que nous avons fait insérer dans le Journal de S-t Pétersbourg d'après les notions fournies par le ministère de l'intérieur sur notre nouvelle quarantaine à l'embouchure du Danube.

Quoique la rédaction peu correcte du passage relatif aux limites de nos établissements sanitaires de Soulina, produise quelque obscurité, nous avons néanmoins tout lieu de croire qu'en pratique il ne saurait en résulter aucun malentendu sérieux. Car, d'abord, l'article du Journal de S-t Pétersbourg commence par rapporter textuellement les termes du traité d'Andrinople, qui annoncent clairement que *toutes les îles formées par les différents bras* du Danube resteront dans la possession de la Russie.

De plus, je me suis empressé d'inviter le c-te Pozzodi-Borgo, le c-te Pahlen et m-r de Tatischeff à com-

muniquer *in extenso* aux cabinets de Londres, de Paris et de Vienne l'*avis officiel* destiné à l'usage des marins étrangers, rédigé sous les yeux de votre excellence et dont elle a bien voulu me transmettre l'original en russe.

Ce document indique avec tant de clarté les attributions de notre établissement sanitaire, les règles de précaution à suivre par les capitaines de navires étrangers, enfin les dispositions prises par l'administration pour mettre le commerce à l'abri de toute exigence abusive, qu'il me paraît impossible de croire qu'une objection quelconque puisse encore s'élever à l'égard de la légalité de nos mesures sanitaires ou de leur étendue.

Afin de donner à ce document la plus grande publicité, je me suis fait un devoir de le transmettre à m-r de Bouténéff, en l'invitant à en porter le contenu à la connaissance du commerce étranger à Constantinople.

Dans le même but, il me reste aujourd'hui à vous proposer, monsieur le comte, de faire insérer également cet *avis officiel* dans le journal qui se publie en français à Odessa; après quoi j'aurai soin de le faire réimprimer dans le Journal de S-t Pétersbourg. De cette manière l'obscurité que notre publication précédente aurait pu présenter, se trouvera complètement éclaircie.

Votre excellence trouvera ci-joint la traduction qui a été faite ici de l'*avis officiel* dont la présente dépêche fait mention. J'oserai vous prier, monsieur le comte, d'avoir la bonté de faire vérifier l'exactitude

des termes techniques contenus dans cette version. En vous adressant cette prière, je crois devoir ajouter que le terme *de passeports*, employé dans la pièce originale en russe, a été rendu par l'expression: *papiers de bord* (ship's papers), version suggérée par lord Durham lui-même, qui s'est empressé de rendre la plus entière justice à la prévoyance des mesures prises en faveur du commerce étranger par l'administration de la Nouvelle Russie.

St Pétersbourg, ce 7 juillet 1836.

Monsieur le comte.

Il sera bien satisfaisant pour votre excellence d'apprendre que les notions erronées répandues à l'étranger sur le but de nos établissemens sanitaires à l'embouchure du Danube disparaissent graduellement et que l'opinion publique, éclairée sur les intentions bienveillantes de notre gouvernement, commence enfin à leur rendre justice.

Comme ce résultat est essentiellement dû à la sagesse des mesures administratives que vous avez prises, monsieur le comte, et à la surveillance sévère que vous avez exercée vous-même pour renfermer l'action de nos autorités subalternes dans les limites d'une stricte légalité, je me fais un véritable devoir de vous annoncer combien le but de vos efforts est accompagné de succès, combien le mérite de vos dispositions est apprécié à l'étranger.

Votre excellence en trouvera la preuve en prenant lecture de la dépêche ci-jointe en copie de notre chargé d'affaires à Vienne qui rend compte des facilités accordées de la part de nos autorités au pyroscaphe

autrichien le „Ferdinand I“, et de l'impression favorable que ce fait a produite sur l'opinion publique à Vienne.

Il m'est agréable de vous dire, monsieur le comte, qu'à Paris la légalité de nos mesures sanitaires, ainsi que les explications publiques dont nous avons cru devoir les accompagner pour en définir le but, ont été appréciées avec un esprit de justice et de conciliation qui ne nous laisse rien à désirer. Le comte de Pahlen nous annonce nommément que le président du conseil, après avoir pris connaissance des communications que notre ambassadeur a été chargé de lui faire à ce sujet, s'est empressé de les accueillir avec reconnaissance et de rendre la plus entière justice à la loyauté et à la droiture que le cabinet de Russie apporte dans toutes ses discussions politiques.

En vous communiquant ces détails, je vous prie, monsieur le comte, d'agréez de nouveau l'expression de mes plus vifs remerciemens pour le concours essentiellement utile que vous avez bien voulu prêter au ministère impérial, afin de détruire les notions mensongères que la malveillance avait cherché à accréditer à l'étranger, de réplacer dans leur vrai jour les intentions de notre gouvernement et de terminer cette discussion entièrement à son honneur.

Recevez, monsieur le comte, l'assurance de ma haute considération.

ПРИЛОЖЕНИЕ.

Copie d'une dépêche *du prince Gortchakoff* *) en date de Vienne, le 16 (28) juin 1836.

Le public de Vienne a suivi avec attention la polémique que les journaux anglais avaient provoquée par rapport à l'établissement d'une quarantaine à l'embouchure du Danube et à l'intention qu'on prêtait à la Russie de s'en prévaloir pour gêner le commerce avec la Mer Noire. Les actionnaires de la société qui s'est formée ici pour la navigation du Danube au moyen de pyroscaphes, étaient particulièrement intéressés à cette question et se sont montrés inquiets du résultat de ce débat. Si les publications dans le Journal de S-t Pétersbourg pouvaient laisser le moindre doute à ce sujet, les faits n'ont pas tardé à confirmer les déclarations de notre gouvernement et à rendre le démenti donné à l'Angleterre encore plus formel et plus éclatant.

Le bateau à vapeur „Ferdinand I,“ construit pour le compte de la société ci-dessus mentionnée, vient d'achever sa première course de Trieste par Smyrne, Constantinople, la Mer Noire, l'embouchure du Danube jusqu'à Galacz, sans avoir éprouvé le moindre retard de la part des autorités russes. Au contraire, le capitaine du pyroscaphe, ainsi que les personnes qui se sont trouvées à bord, se

*) Это депеша князя Александра Михайловича Горчакова, впоследствии канцлера. П. Б.

louent au plus haut degré de l'accueil prévenant et plein de bienveillance qui leur a été fait par nos employés à l'embouchure du Danube. A l'exception des questions habituelles par les bâtimens de garde, le Ferdinand I a continué sa route sans s'arrêter, sans que la moindre réclamation, sous quelque prétexte que ce soit, lui ait été adressée et sans avoir eu à payer de redevance quelconque.

Ce témoignage irrécusable des intentions désintéressées de la Russie et de la mauvaise foi de nos adversaires ne manquera pas d'avoir de l'écho en Europe. Il a été accueilli ici avec une satisfaction non équivoque. Je sais que le même sentiment a été inspiré au cabinet de Vienne par la lecture d'un rapport fort détaillé, que m-r le comte de Fiequelmont a adressé à ce sujet à m-r le prince de Metternich à l'occasion du départ de m-r Miklachevsky de S-t Pétersbourg.

Veillez etc. etc.

S-t Pétersbourg, ce 3 juillet 1836.

Monsieur le comte.

La dépêche au c-te Pozzo-di-Borgo, ci-jointe en copie, instruira votre excellence du résultat de la démarche faite par cet ambassadeur auprès de l-d Palmerston afin de relever l'inconvenance de la conduite du vice-consul anglais à Ibraïla et d'éclaircir si cet agent avait effectivement reçu des instructions destinées à dispenser les capitaines de navires anglais de l'obligation de remplir les formalités d'usage à l'entrée du Danube.

La lecture de la dépêche de notre ambassadeur vous fournira, monsieur le comte, la preuve la plus satisfaisante de l'inexactitude du fait allégué par le vice-consul d'Ibraïla. Lord Palmerston a nié formellement l'existence des instructions que cet agent prétendait avoir reçues. Sous ce rapport, l'explication qui a eu lieu entre le c-te Pozzo-di-Borgo et le principal secrétaire d'état ne nous a laissé absolument rien à désirer. Ce dernier se serait toutefois trop éloigné de ses dispositions habituelles, s'il n'avait point recherché les moyens de s'engager encore en cette occasion dans une controverse entièrement gratuite et de dis-

cuter sur des mots, quoiqu'il fût d'accord avec nous sur le fond de la question. Votre excellence voudra bien observer que lord Palmerston s'est ainsi attaché avec empressement à argumenter contre le terme de *passport* dont la note du vice-consul anglais faisait mention. Comme la publication officielle, insérée depuis, par votre ordre, dans le Sournal d'Odessa, a substitué le terme de *patente de santé* à celui de *passport*, la seule difficulté qui restait encore à résoudre disparaît d'elle-même, et dès lors l-d Palmerston se verra forcé de convenir, malgré lui, qu'il n'y a plus matière à controverse.

Je ne saurais donc assez vous féliciter, monsieur le comte, d'avoir en quelque sorte pressenti la dernière objection que le ministère anglais pourrait nous opposer et d'avoir choisi vous-même le meilleur moyen de l'écarter, en adoptant dans votre publication officielle une version qui répond pleinement aux mesures sanitaires que nous sommes en droit de prendre, sans laisser à nos adversaires le moindre prétexte de contester l'exercice de ce droit. Je ne manquerai point de relever cette vérité aux yeux du baron Maltitz, chargé de la gestion temporaire des affaires de notre ambassade, afin qu'il puisse faire valoir cette réflexion envers lord Palmerston si, contre toute attente, ce dernier revenait sur une question que je considère heureusement comme terminée.

Monsieur le comte.

S-t Pétersbourg, ce 4 juillet 1836.

La dépêche que votre excellence m'a fait l'honneur de m'adresser le 18 mai dernier au sujet de notre commerce avec les peuplades de l'Abhasie m'étant parvenue exactement, je n'ai pas manqué d'en faire l'objet d'une communication à m-r le ministre des finances, pour le prévenir que je partageais entièrement votre opinion, monsieur le comte, sur l'utilité qu'il y aurait à ouvrir aux navigateurs et commerçans russes des points de communication en outre de ceux qui leur sont assignés en ce moment sur le bord oriental de la Mer Noire. Il m'est agréable de pouvoir maintenant vous informer qu'un office que je viens de recevoir de m-r le comte de Cancrine, me prouve que ce ministre reconnaît de son côté l'utilité d'une telle mesure et qu'il s'est mis en correspondance avec le ministère de la guerre pour recueillir son avis sur les moyens qu'il y aurait à désigner, conformément à votre proposition, la baie de Pschad comme un lieu où les navires russes pourront aborder.

En supposant que m-r le ministre des finances transmettra directement à votre excellence les renseignements ultérieurs sur cette affaire, je saisis cette occasion pour lui renouveler l'assurance de ma haute considération.

S-t Pétersbourg, le 28 août 1836.

J'ai presque conscience, mon cher comte, de vous reparler encore une fois de cette éternelle question du Danube. Elle me paraissait complètement épuisée, grâce aux excellentes mesures que vous avez prises de manière à ne plus rien laisser à dire ni à désirer même à nos antagonistes les plus obstinés. Il n'y a que lord Palmerston seul au monde qui ait pu trouver moyen de nous faire encore une toute petite chicane.

Pour la curiosité du fait, je vous dirai comment il s'y est pris. En transmettant à lord Durham un exemplaire italien et anglais de l'avis officiel publié à Odessa sur les règles sanitaires à observer à l'embouchure du Danube, Palmerston a minutieusement relevé quelques passages où les deux versions diffèrent un peu entr'elles. Il a chargé en même temps Durham de nous demander laquelle des deux devait être considérée comme authentique. Je n'ai pas besoin de vous dire, mon cher comte, que je n'attache aucune importance à cette petite chicane, qui ressemble tout à fait à notre noble ami, le principal secrétaire d'état. Je me bornerai à répondre verbalement à lord Durham qu'en Angleterre on fera bien de s'en tenir à la

version telle qu'elle a été imprimée à l'usage des Anglais. Cette réponse, j'espère, mettra fin à une dissertation que je n'ai nulle envie de prolonger académiquement. Quant aux passages auxquels lord Palmerston s'accroche, il n'y en a qu'un seul qui présente, en réalité, quelque différence dans les deux textes; c'est nommément là où il est question de la patente de santé que les bâtiments étrangers sont tenus de produire à l'embouchure du Danube. Le texte anglais employe à cet effet le terme de *bill of health*, tandis que la version italienne se sert du mot *passaporto*, expression qui semblerait ne pas correspondre à l'idée que le texte anglais est destiné à rendre. Ne jugeriez-vous pas à propos de faire disparaître avec le temps cette différence des deux versions, en faisant renouveler dans l'occasion les imprimés italiens où l'on substituerait au terme de *passaporto* une expression conforme à celui de patente de santé? Cette seconde édition, revue et corrigée, ne laisserait plus rien à critiquer à notre savant ami lord Palmerston.

En vérité, je vous demande pardon, mon cher comte, de vous avoir si longuement entretenu d'un objet qui ne mérite guères la peine d'en parler. Il me reste à réclamer votre attention pour une affaire plus sérieuse. Je sais de bonne part que m-r Urquhart, à son passage par les Principautés, a dit dernièrement qu'on verrait bientôt un bateau à vapeur anglais s'établir à l'entrée du Danube pour servir à remorquer les navires marchands qui remontent la rivière.

L'existence d'un pareil projet me paraît probable, non seulement parce qu'il y aurait à cela un but d'utilité sous le rapport commercial, mais parce qu'une

semblable entreprise, indépendamment des avantages qu'elle pourrait offrir aux directeurs, leur ménagerait encore une occasion favorable pour nous susciter des embarras, que nos adversaires politiques chercheraient sans doute à exploiter dans l'espoir d'amener une querelle entre la Russie et l'Angleterre. De fait et de droit nous ne pourrions jamais permettre à des étrangers de former un établissement permanent pour remorquer les navires marchands à l'embouchure d'un fleuve dont nous possédons les deux rives. Afin d'aller au-devant d'une semblable combinaison, dont m-r Urquhart paraît avoir conçu le projet, le meilleur moyen serait, je pense, de prendre nous-même l'initiative et de fonder pour notre propre compte un pareil établissement, soit aux frais de l'administration, soit par entreprise privilégiée et protégée par notre gouvernement. De cette manière nous aurions atteint le double but de satisfaire à un intérêt réel de commerce et d'écarter d'emblée la prétention d'une concurrence étrangère.

Je m'empresse de vous communiquer cette idée avec prière de vouloir bien vouer votre attention à l'examen des avantages qu'elle présente, ainsi que des meilleurs moyens qu'il faudrait employer pour la mettre à exécution, soit comme mesure d'administration, soit comme entreprise particulière. En tout cas, l'objet me paraît de nature à devoir être mûrement pris en considération. Vous m'obligerez sensiblement en m'accordant à cet effet l'assistance amicale que je suis habitué à rencontrer chez vous, toutes les fois qu'il s'agit d'une affaire qui concerne les intérêts des provinces confiées à votre administration.

St Pétersbourg, le 20 octobre 1836.

L'ami Fonton m'a remis, mon cher comte, votre excellente lettre du 21 septembre. Je l'ai lue et relue, ainsi que son annexe, avec autant d'intérêt que de plaisir. Avant tout je dois vous remercier de cette preuve de confiance. Je crois la mériter peut-être plus que tout autre, parce que j'ai toujours su apprécier les idées si justes et si éclairées que vous cherchez à faire prévaloir dans la vue d'amener le Midi de la Russie au plus haut degré de prospérité et de bien-être auquel il est susceptible de parvenir. Dans la question spéciale que vous traitez avec une si profonde connaissance locale j'éprouve surtout une véritable satisfaction à trouver une si parfaite identité entre votre manière de voir et la mienne. Vous savez que je me suis beaucoup occupé autrefois de nos relations avec les peuples de la côte que vous venez de visiter. J'avais toujours pensé que des opérations militaires seules ne nous feraient pas atteindre notre but; qu'il fallait nécessairement combiner l'action de la force avec un système de modération et de commerce, mais j'ai rencontré tant d'obstacles et d'opposition que je me suis découragé. J'espère, mon cher comte, pour le bien du service de l'Empereur, que vous serez plus heureux en soutenant à peu près les

mêmes combinaisons. J'ai même appris sous main que quelques unes de vos propositions seront adoptées, que nommément Cancrine est disposé à permettre le commerce des sujets russes avec les points de la côte où il n'y a ni douane ni quarantaine, et que le c-te Tschernicheff a extrêmement goûté l'idée de donner le Морское Положение aux garnisons des fortins à construire le long de la mer. Je ne puis rien vous dire encore sur les autres propositions que renferme votre mémoire. La cour étant encore à Tzarskoe Sélo, et moi ayant été retenu à la maison par une indisposition, j'ai été tout ce tems-ci un peu hors de contact avec les hauts fonctionnaires chargés plus spécialement de ces sortes d'affaires.

Je vous remercie aussi de m'avoir communiqué vos idées sur la manière d'établir un pyroscaphe-remorqueur à l'embouchure du Danube. Je verrai comment y donner suite, car je regarde la chose comme être importante. J'attends les détails que vous m'annoncez sur l'organisation d'une poste directe entre Varsovie et Odessa pour en parler au prince Galitzine, auquel je suppose que vous écrirez officiellement à ce sujet. J'en ai dit hier un mot à m-r Prianichnikoff, le successeur de notre bon Boulgakoff. Il ne prévoit pas de grandes difficultés à vous satisfaire sous ce rapport.

La semaine passée j'ai eu un grand combat à livrer au Comité pour faire abolir le внутреннее очищение des provenances de l'Autriche par le Danube. Je suis charmé de pouvoir vous annoncer que l'Empereur a confirmé mon opinion, et que moyen-

nant des certificats d'un consul russe à établir à Orchova on se bornera désormais à la purification intérieure, sauf l'apparition de la peste sur la rive droite du Danube. Ce fléau paraît faire de grands ravages à Constantinople.

Vous pourrez aisément vous figurer, mon cher comte, combien je suis heureux de savoir ma fille sur le sol béni de la patrie et entourée de nouveau de vos aimables soins, dont elle ne manque par de nous rendre un compte très détaillé. Nous ne savons assez, ma femme et moi, vous remercier de tant de bontés. Veuillez donc agréer, cher comte, l'expression de notre bien vive reconnaissance, ainsi que celle de l'amitié sincère que je vous ai à jamais vouée.

Письмо графа Воронцова.

J'ai reçu, cher comte, votre bonne lettre du 20 oct. Fonton m'en avait déjà écrit, et j'ai été enchanté d'apprendre de nouveau de vous-même, que vous approuviez les idées que j'ai exposées dans mon mémoire à l'Emp-r sur le littoral oriental de la Mer Noire et sur nos relations avec les habitans du Caucase. J'avais toujours partagé vos idées sur la nécessité de procéder d'une manière plus douce avec ces peuplades: car, comme je le dis dans ce mémoire, faire la guerre et commercer en même temps avec les mêmes gens est une impossibilité, et encore plus, quand ces gens sont regardés par nous, et avec raison, comme sujets de la Russie. Il me paraissait toujours que le principe suivi par nos généraux de ce côté était erroné, même quand il était de bonne foi; mais je ne pouvais pas avoir une idée claire sur un pays et des relations si compliquées tant que je ne l'avais pas vu moi-même. Ma connaissance de l'intérieur du pays entre les mers Noire et Caspienne, ne servait qu'à m'embrouiller encore davantage sur des hommes et des localités, qui n'ont aucun rapport avec la Géorgie, ses appartenances et nos provinces persanes. J'ai donc profité de ma position ici

et du prétexte, que le gouvernement m'a fourni en me consultant sur nos relations commerciales avec les Circassiens, pour voir tout ce littoral par mes propres yeux, et soit que je me trompe ou non, mon opinion sur ce qu'il y a à faire avec ce pays est absolument arrêtée d'après les détails que vous avez lu. Si on suit mon projet, il y aura peut-être encore quelques coups à donner et à recevoir sur la côte; mais nous éviterons absolument et les grandes difficultés des expéditions intérieures, et le grand mal et l'exaspération produits par ces expéditions sur les habitans que nous voulons amadouer et habituer à des relations amicales avec nous. Dans ce moment, outre les raisons d'inimitié, qui existent du temps de Yermoloff, nous avons les effets de cette infernale propagande soi-disant européenne, qui agit directement contre nous. Cela nécessite d'autant plus l'occupation aussi prompte que possible de tous les points du littoral, où quelque vaisseau que cela soit pût aborder; cela sera toujours bien plus facile même sous le point de vue militaire que ce qu'on fait à présent, dès que nous employons pour cela nos forces navales. Les moyens de nous fortifier et nous consolider sur les points occupés sont tout simples, et sur cela il ne peut pas y avoir de disputes. On m'a déjà informé officiellement, que l'Emp-r a approuvé entre autres, les petites tours, que j'ai proposées pour la sûreté et le bien-être de nos garnisons, et j'expédie dans ce moment le c-l Burnod, habile et zélé ingénieur, pour marquer les points et faire les projets de ces constructions. Il ira avec son travail tout droit chez le gén. Welliaminoff et m'en communiquera la copie; j'en envoie au Tschernichef celle de l'instruction, que je lui ai donnée à cet égard.

Je ne sais pas ce qu'on fera pour l'occupation des points que nous n'avons pas encore vu, à une distance de près de 200 v. entre Gelendgik et Gagra; il est possible même que les apprêts des revues pour l'année prochaine empêcheront pour un temps l'emploi de nos vaisseaux de guerre pour cet objet; il est possible aussi, que la malveillance inexplicable que me porte le chef de notre marine à Pétersbourg agira pour retarder toute cette affaire. Je dirai même encore que pour bien faire cette affaire il faut bien mettre d'accord Welliaminoff avec nos amiraux et, ainsi que je l'ai dit dans le mémoire, rendre le général dépendant seulement du ministre de la guerre et non du gén. Rosen, qui n'a et ne peut avoir même la moindre connaissance de tous ces intérêts et qui est placé beaucoup trop loin pour être utile, même s'il l'avait. Dans ce cas, pendant le séjour de l'Emp-r ici, on pourra bien discuter et arrêter les détails des expéditions à faire et commencer ensuite par agir vigoureusement et en finir au plus vite. Je suis tout à fait persuadé, qu'une fois le littoral bien occupé et bien fermé et par les Turcs, et par les Européens, et un système de bienveillance, aidé de colonisation, bien suivi, au bout de très peu de temps il y aura un changement total dans nos relations avec les habitans tant des côtes, que de l'intérieur; que notre puissance dans cette partie sera consolidée bien autrement qu'elle ne l'est à présent et que dès lors la perte des hommes et les dépenses pécuniaires diminueront plus vite qu'on ne le pense.

Quant au commerce, nous ferons tout ce que nous pourrons pour le faire revenir et l'entretenir même

avant, ce qui me semble la seule grande mesure qui puisse le consolider; mais dans l'état d'exaspération actuelle et qui est encore augmentée par l'expédition de l'année courante et l'occupation de ce fameux triangle dont tous les habitans ont été ruinés et chassés Dieu sait pourquoi, je ne crois pas que nos commerçans puissent faire grande chose, et Dieu sait s'ils oseront même profiter des permissions et facilités, que le ministre des finances est disposé à leur accorder. Cela ne m'empêchera pas de lui en demander peut-être encore une: c'est celle de ne pas exiger des spéculateurs qui iront de Kertch ou de Théodosie dans les ports circassiens, où nous n'avons pas de douanes, des оборотныя свидетельства pour les marchandises, qu'ils auraient fait inscrire dans les ports d'où ils seraient sortis; ces documens sont quelquefois très difficiles à obtenir où il n'y a que des chefs militaires, quelquefois absents et souvent peu enclins à satisfaire les demandes des capitaines de vaisseaux marchands; mais comme, après tout, ces marchandises, outre leur peu de valeur, sont des productions russes, je ne vois pas ce qu'on risque en n'obtenant pas une preuve officielle de leur remise dans justement tel ou tel lieu.

Voilà, cher comte, l'état de cette question, telle que je la considère pour le moment, et je voudrais être au courant de ce qui pourra arriver et de ce que j'apprendrai des intentions ultérieures de notre gouvernement pour ce qui est de la part militaire.

Avant de quitter Odessa, je vous ai envoyé dans une lettre à Fonton une note, que m'a remise Pael sur le projet du pyroscaphe pour remorquer dans le Danube. J'attendrai que vous me disiez quelque chose

là-dessus et dès mon retour dans mes quartiers d'hiver; jè m'occuperai des présentations tant sur ce qu'il y à faire pour Soulina que pour la poste directe avec Varsovie. Le point de Soulina devient de jour en jour plus important; même d'après le peu que nous avons pu faire encore cette année-ci, il vient de nous rendre un service bien utile. Un vaisseau turc ayant la peste à bord et qui errait ça et là, repoussé même par les Turcs de Toultscha, vient d'être accueilli pas notre nouvel établissement à Soulina; on y sauvera peut-être le reste de l'équipage, et le danger qui aurait menacé quelques points peu gardés où ces vaisseaux auraient abordé, sera évité. Dites moi, cher comte, dès à présent, si vous le pouvez, votre opinion sur cet objet et jusqu'à quel point que vous croirez-vous devoir et pouvoir soutenir ce que je présenterai pour cette clef du Danube.

Dieu veuille que la peste à Constantinople diminue; nous sommes depuis deux mois dans une situation assez désagréable en suite de ce fléau. Les vaisseaux qui manquaient à Odessa et à Kertch, quand le mal était encore peu de chose, ont commencé à arriver en grande quantité comme exprès, depuis que la peste a pris une force extraordinaire. Il y a déjà 2 ou 3 accidens qui ont fini heureusement. Dieu veuille que cela continue de même. Vous devriez profiter de cette circonstance et engager le sultan à établir des précautions plus européennes dans sa capitale.

Je vous écrirai aussi à mon retour à Odessa sur un point que je regarde comme très important, et pour bien des raisons: c'est celui d'avoir un homme à nous sous le titre d'agent-consulaire à Sizopol. Quelqu'un m'a dit qu'il y avait un tel agent dans cet end-

roit; je voudrais que cela fût vrai, parce que cela rendrait la chose plus simple et plus facile, et même si cela n'était pas, si je parviens à vous persuader de l'utilité de la chose, il me semble qu'il n'y aura pas grande difficulté à l'établir.

J'attends la fermeture de la navigation du Danube, où il y a ordinairement des glaces vers la fin de décembre, pour vous envoyer un précis de tout ce qui s'y est fait cette année-ci en suite des mesures, dont on avait parlé il y a quelque mois. J'en écrirai aussi quelques mots alors en particulier à lord Durham, qui a vraiment été parfait dans toute cette affaire et m'en écrit aussi de la manière la plus obligeante. Je profiterai de cette occasion pour tâcher d'obtenir quelque chose pour Carruthers, qui nous a servi on ne peut pas mieux et mérite d'être récompensé et, tout son désir est d'être compté au service, ne fut-ce qu'avec le rang de la 14 classe. On a souvent fait cela pour des étrangers, et il est difficile de le mériter plus qu'il ne l'a fait. Cela fera en même temps plaisir à l. Durham qui s'intéresse à ce jeune homme et vous en parlera sûrement lui-même.

Nous avons été bien heureux, ma femme et moi, de posséder quelques jours votre aimable fille et son mari et de leur faire les honneurs. J'espère que le rhume avec lequel elle est partie de Simphéropol n'aura pas eu de suite et je vous supplie de leur dire à tous deux un million de choses de notre part.

Письмо графа Воронцова.

Odessa, le 21 décembre 1836.

C'est pour m'acquitter d'une dette héréditaire, que je vous importune de ces lignes, cher comte; veuillez me le pardonner en faveur du motif, qui me les dicte. Feu mon père a de tout temps été lié d'amitié avec le comte de Mocénigo tant avec lui, qu'avec son père et toute sa famille. Il m'a toujours prescrit d'entretenir ces liens et de faire à toutes les occasions, qui pourraient se présenter, tout ce qui dépendra de moi pour lui prouver que cette amitié se conserve de père en fils. Mocénigo m'ayant donc écrit pour me prier de vous intéresser en sa faveur, il est de mon devoir de vous soumettre sa prière. Je sais parfaitement bien que vous ne ferez que ce que vous pouvez et devez faire; mais toujours est-il que c'est un devoir de conscience que je m'acquitte en vous en parlant, et ce sera à votre bienveillance accoutumée à juger si la demande, que je vous sou mets, peut être satisfaite ou non.

Le comte Mocénigo m'écrit qu'ayant contracté des obligations pendant sa dernière mission à Turin, il fut obligé, lorsqu'il reçut sa démission, de solliciter auprès

du ministère impérial l'avance d'une année sur sa pension de cinq mille roubles bonifiés. Il obtint cette faveur; mais à commencer de l'année 1837 il doit laisser le tiers de sa pension en remboursement du trésor impérial, de sorte que pendant trois années il ne peut compter que sur 3333 rbls. Il me dit, que l'état valétudinaire de sa femme, les dettes dont il doit s'acquitter rendent très modique pour lui ce revenu, et se voyant dépourvu de tous moyens de se soutenir, il se voit forcé d'avoir recours à vous en vous suppliant de venir au secours d'un vieux serviteur de la Russie. Voici, cher comte l'exposé de la prière de Mocénigo; je le répète, c'est à vous, à voir s'il est possible d'obtenir pour lui soit une gratification, soit la remise de dette au trésor. Je ne suis nullement à même de juger si cela est faisable ou non, et comme je l'ai dit, je vous en parle, parce qu'il était de mon devoir de le faire. Ne m'en voulez donc pas pour cette importunité; dites moi ce que je dois lui répondre et s'il y a pour lui quelque espérance.

S-t Pétersbourg, 22 décembre 1836.

C'est par votre lettre du 21 décembre que nous avons eu, mon cher comte, la première nouvelle de la capture du „Vixen“. Jusqu'ici le rapport de l'amiral Lazareff n'est pas arrivé, et tant que nous n'aurons pas ce rapport, je n'aborderai pas la question vis à vis de Durham. Je sais que celui-ci a été informé du fait par Jeanus; mais il ne m'en a pas parlé encore. Nous sommes si forts dans notre droit que je ne crains pas ses réclamations. Non seulement nous avons donné connaissance au corps diplomatique de Constantinople et à la Porte elle-même, le 1 avril 1832, de la défense d'aborder sur les côtes de l'Abasie et de la Circassie ailleurs que dans les ports, où il y a douane et quarantaine, c'est-à-dire à Anapa et à Soukoum-Kalé, mais cette communication a été encore renouvelée au mois d'août de la présente année 1836 par Bouténeff. Tous les ministres étrangers, résidant à Constantinople, ont accusé réception de sa note circulaire, y compris lord Ponsomby. Dans cette note on les invitait expressément à porter cette défense à la connaissance de tous les négociants et navigateurs de leurs nations. Ceux-ci ne sauraient donc prétendre l'avoir ignorée. J'en ai même donné connaissance à

lord Durham dans une réponse officielle que je lui ai adressée au sujet d'un bâtiment anglais, arrêté il y a deux ans par nos croisières entre Trébisonde et Kertsch. D'après tous ces antécédents, qui nous mettent si parfaitement en règle, le „Vixen» doit être déclaré bonne prise, et le capitaine et surtout Bell jugés comme contrebandiers. L'Empereur est très résolu de n'admettre aucune réclamation à ce sujet de la part du gouvernement anglais. C'est le seul moyen de couper court à ces infâmes intrigues. Pour vous prouver que l'envoi du „Vixen“ n'est autre chose qu'un coup mouché, je vous prie de lire l'article ci-joint du Morning-Chronicle, que j'ai reçu de Londres une demie heure après avoir reçu votre lettre d'Odessa. J'aime à croire que le gouvernement anglais n'y est pour rien, et que ce n'est qu'une manigance des Urquart et autres collaborateurs du fameux Portfoglio pour amener une rupture entre les deux puissances. J'espère encore que les ministres anglais se respecteront trop pour soutenir de pareilles infamies. Nous ne tarderons pas à savoir à quoi nous en tenir. La faillite de ces autres intrigants m'a fait le plus sensible plaisir.

Mon beau-frère Nicolas Gourieff est enchanté de sa nouvelle acquisition sur la côte méridionale de la Crimée, et je pense que vous ne serez pas fâché non plus d'avoir fait l'acquisition d'un si agréable propriétaire.

St Pétersbourg, ce 29 décembre 1836.

L'office ci-joint vous annonce, mon cher comte, la décision que S. M. l'Empereur a prise relativement au „Vixen“. Elle est celle que personne ne pourra trouver à y redire. D'après les lois sanitaires de tous les pays, les individus qui ont pris part à cette infâme expédition auraient été fusillés sans miséricorde. L'Empereur les a complètement pardonnés et pousse même sa générosité jusqu'à les renvoyer à ses frais à Constantinople. Vous ferez bien, cher comte, de faire venir chez vous le capitaine et le s-r Bell, de leur faire lire l'article du Morning-Chronicle et de les convaincre ainsi de l'infamie de leur action d'une part et des ménagements dont l'Empereur les a traités, de l'autre. Lord Durham a été indigné de cette conduite, et j'espère qu'il en écrira à Palmerston de manière à lui ôter toute envie d'appuyer les réclamations de ces intrigans. Si nous ayons à faire à tout' autre homme que Palmerston, je serais sûr que l'affaire en restera là. Mais celui-ci sera peut-être bien aise de nous susciter de nouvelles chicanes. A lui permis; quant à nous, l'Empereur est bien décidé à ne pas changer une virgule à la détermination qu'il a prise, et à subir toutes les conséquences qui pourront en résulter.

J'aime à penser qu'elles se réduiront à un peu de tapage dans la Chambre des Communes et à quelques échanges de notes.

Nous avons reçu ce matin la nouvelle d'un troisième attentat contre la vie de Louis-Philippe. Heureusement que la balle ne l'a pas atteint. Le duc d'Orléans seul a été légèrement blessé à l'oreille par un éclat de la vitre que la balle avait cassée. Tout cela s'est passé au moment où le roi se rendait aux Chambres. Son discours est très bon et surtout très explicite. Quant à son dessein de ne pas intervenir dans les affaires d'Espagne, cela ne plaira pas beaucoup à l'Angleterre. Il y a en général plus d'un sujet de division entre ces intimes alliés. Lord Palmerston remue ciel et terre pour renverser le ministère français actuel. Ellis a été envoyé tout exprès pour cela à Paris. Il s'entend et intrigue beaucoup avec Thiers. C'est sur la question d'Espagne que celui-ci veut attaquer les ministres. C'est un grand malheur, s'il réussissait. Sous ce rapport le coup de pistolet, tiré contre le roi, pourra lui être utile, en renforçant son pouvoir, qui essayerait un échec très rude, si le ministère était renversé pour une question sur laquelle il s'est prononcé lui-même d'une manière si positive.

S-t Pétersbourg, ce 22 janvier 1837.

Vous verrez arriver à Odessa, mon cher comte, un nommé Vitali, muni d'une lettre de recommandation de notre ambassadeur à Paris. Le c-te Pahlen, en me donnant cet avis, me prie de vous informer du véritable but qui amène cet individu dans nos provinces méridionales, et qui, comme vous le verrez, est fait pour lui assurer un accueil empressé et bienveillant de votre part. Il ne s'agit de rien moins que d'acheter à Odessa tous les vivres nécessaires pour l'armée d'Alger, et c'est là la commission dont le s-r Vitali est chargé de la part du gouvernement français. Il voudrait traiter directement avec les propriétaires et conclure des marchés pour plusieurs années. Cette entreprise mérite notre plus sérieuse attention, car elle peut nous assurer un débouché très important. Mais pour cela il faudra, je pense, garder pour le moment un profond secret sur l'arrivée de ce commissionnaire, afin qu'elle ne fasse pas d'abord hausser les prix, ce qui pourrait le décourager. Je regarde même cette affaire comme très utile sous le rapport politique, car elle confond les intérêts de la France avec les nôtres dans la grande question de l'Orient.

Je vous remercie, mon cher comte, pour votre lettre du 8 janvier et j'attends vos détails ultérieurs sur le renvoi de l'équipage du „Vixen“. Je n'ai pas encore de réponse de Londres et ignore par conséquent l'impression que notre détermination forte aura produite en Angleterre. Nos nouvelles de Paris sont très satisfaisantes. Le ministère a eu dans l'affaire de l'adresse une majorité de 80 voix. Il se maintiendra donc, et les intrigues de Thiers et d'Ellis ont complètement échoué. Ayez la bonté, cher comte, de remettre l'incluse à madame de Narichkine.

Письмо графа Воронцова.

№ 46. Odessa, le 12 février 1837.

Depuis ma dernière, cher comte, j'ai eu l'avantage de faire la connaissance personnelle du s-r Bell. Lui et le capitaine du „Vixen“ sont arrivés ici par terre, avec un officier de notre marine, qui les a accompagné par ordre de l'amiral Lazareff. Tous les ordres que nous avons reçu sont et seront exécutés à la lettre. Le reste de l'équipage doit nous arriver par mer tout droit de Sévastopol; le passage pour ces m-rs est arrêté par les soins de Levchine sur un vaisseau anglais, qui n'attend que la débacle du port pour mettre à la voile. Notre port s'est trouvé encombré au moment le plus inattendu, et voilà trois semaines qu'on ne peut pas en sortir à moins de payer les frais pour couper la glace, que les vaisseaux actuellement dans l'intention de partir ne veulent pas encourir; mais le dégel que nous avons à présent depuis deux jours et la faiblesse de la glace nous font espérer que dans 3 ou 4 jours la navigation sera ouverte. Les Anglais sont logés et entretenus suivant l'ordre que nous en avons reçu, sans luxe, mais convenablement, et nous avons pris des mesures pour savoir quelque chose, si cela

sera possible, du Grec ou Pérote qui est à leur service. Je crois cependant qu'il n'y a pas d'espérance de les confondre par une déposition contraire à ce qu'ils ont dit: ils se sont bien concertés ensemble, et Bell est un homme très intelligent et qui sait très bien mesurer ses paroles. Il a écouté très respectueusement ce que j'avais ordre de lui dire sur la conduite généreuse de l'Empereur à son égard; il se loue au reste beaucoup de traitement qu'il a reçu et dit qu'il n'a aucun droit de se plaindre de ce que le général a cru devoir faire avec lui, quelque désastreuse que soit toute cette expédition pour lui comme particulier. Je lui ai fait sentir notre position envers lui et sa tentative, et la méfiance avec laquelle on a du recevoir sa dénégation sur la nature de visite aux Circassiens, quand d'un côté le jour même qu'on apprend à Pétersbourg son arrestation, on reçoit aussi l'article du Morning-Chronicle qui parle de la poudre sur le „Vixen“, et que depuis nous avons eu la déposition d'un déserteur à Anapa donnant des détails sur les canons, mousquets, sabres et poudre à canon, qu'un vaisseau aurait débarqué au mois de novembre dans la baie de Soudjouk. Il m'a répondu qu'il concevait notre méfiance, mais que, persistant dans la vérité de ce qu'il avait déclaré, il nous pria de nous informer chez les autorités turques à Constantinople sur le chargement, qu'on l'accuse d'avoir eu sur le „Vixen“ et qu'il n'aurait pu y embarquer sans la connaissance des officiers chargés de l'inspection du port. Je lui ai parlé de l'impression que devait faire sur nous les tentatives et les intrigues de ses compatriotes en Circassie, province reconnue appartenant à la Russie par les traités et regardée comme telle depuis des siècles. Je lui ai montré le prétendu drapeau

national circassien inventé en Angleterre et inséré dans le dernier N^o du Portfoglio, et je lui ai encore demandé si, sachant comme il ne pouvait l'ignorer à présent, qu'il n'y avait ni nation, ni armée circassienne, il devait comprendre et nos sentiments sur des pareilles intrigues, et les mesures que la nécessité nous oblige de prendre contre elles. Il n'a pas disputé, s'est tenu en réserve, assurant toujours qu'il était simple particulier, commerçant et cherchant, suivant les habitudes de sa nation, de nouvelles voies et de nouveaux pays, pour vendre et acheter ses marchandises, mais qu'il n'en reconnaissait pas moins que nous étions en droit de le soupçonner. Je suis bien aise au reste de voir par les derniers journaux, qu'il n'y a pas d'apparence que le gouvernement anglais prenne fait et cause pour le „Vixen“: on en aurait parlé dans la chambre à l'ouverture du Parlement. Mais notre cause est trop bonne pour que même l'absurde lord Palmerston veuille entamer une querelle là-dessus.

Письмо графа Воронцова.

№ 57. Odessa, le 26 février 1837.

Enfin c'est aujourd'hui, cher comte, que j'envoie au ministre de l'intérieur et à vous-même mes présentations et propositions au sujet de Soulina; donnez-y, je vous en supplie, un moment d'attention. Je vous assure, que la question est très importante et pour le présent, et pour l'avenir, et je me trompe fort, si on peut raisonnablement trouver des inconvéniens dans les mesures que je propose. J'ai constamment eu en vue le traité d'Andrinople en traitant cette question, et quelques soient mes espérances sur l'importance future de Soulina, comme clef du Danube, je ne demande pas un seul secours, pas une mesure, pas une construction, qui ne soit purement et simplement dans la forme et dans le fait une attenance, une suite du système de 40-ne, autorisée par le traité dans les isles du Danube et impérieusement demandée par nos intérêts les plus sérieux. Même quand on m'accordera ce que je demande à présent, nos établissemens sanitaires sur ce point sont encore loin de ce qu'ils peuvent être suivant notre droit, et de ce qu'ils devront être avec le temps. Si dans ce moment quelqu'un pou-

•

vait être accusé de ne pas être en règle d'après les traités sur la question des isles du Danube, ce sont les Turcs eux-mêmes; mais j'ai garde de m'en plaindre. L'ayan de Toultscha, auquel nous avons donné la ferme des pêcheries de l'isle de S-t Georges et qui est en même temps toujours l'entrepreneur le plus sûr et le plus économique pour nos bâtisses et autres ouvrages dans cette localité, en profite pour faire paître de grands troupeaux soit à lui, soit à d'autres, qui lui en payent pour cela la dîme. Outre une quantité de bêtes à corne, il y a certainement à présent au moins 10 m. brébis et bien peut-être 30 m. qui paissent dans les paturages de l'isle de S-t Georges. Il nous serait impossible d'en profiter de la même manière pour nous, et il nous serait extrêmement difficile d'empêcher ou même de vérifier les spéculations de notre voisin. Par conséquent et dans la vue aussi de le compromettre encore davantage dans nos propres intérêts, je ne fais pas semblant de rien savoir ni de me mêler de ses affaires: Je m'adresse à lui pour tous les secours qu'il peut nous donner; je lui envoie de petits cadeaux, de thé et autres friandises, qui lui font toujours grand plaisir, et je suis bien sûr que les rapports qu'il peut faire sur notre compte à Constantinople sont tous en notre faveur. D'un autre côté il fait comme cela pour nous la police dans l'immense isle de S-t Georges, comme nous n'aurions jamais pu la faire; il y souffre peu ou point de vagabonds et nous rend immédiatement les déserteurs, qui passent de ce côté. La semaine passée encore, il a envoyé au g-al Fédoroff, qui se trouvait à Ismaïl, deux soldats du régiment en garnison dans cette ville, et c'est ce qu'il fait continuellement depuis que nous sommes dans ces rapports

avec lui, et surtout depuis ma visite à Toultscha au mois de mai de l'année 1835. Dans ce moment-ci c'est avec son secours que nous avons entrepris un chemin de halage sur la rive droite du canal de Soulina, et ce n'est qu'avec son secours que nous pourrions en surmonter les difficultés. Si cela nous réussit, comme je l'espère, les trois quarts, peut-être les neuf dixième des incovéniens et discussions, qui s'élèvent maintenant, n'auraient plus lieu; car les occasions où les vaisseaux contumaces touchent la rive pratique, seront très rares. Tout ce que nous faisons et tout ce que je demande dans mes offices d'aujourd'hui, aura pour premier et principal résultat de faciliter la navigation du Danube pour tous les pavillons, et si nous gagnerons un jour beaucoup en établissant un grand entrepôt à Soulina, les étrangers, qui commercent à présent avec les ports du Danube, gagneront immédiatement par les secours et la sûreté qu'ils trouveront sur ce point et par la faculté, qui va s'établir d'y transporter leurs marchandises, de faire remonter par des allèges celles des vaisseaux d'une grande portée d'eau et surtout pour recevoir à Soulina les grains et autres produits d'Ismaïl, de Renny et des Principautés que ces mêmes allèges transporteront au dépôt de Soulina. L'Autriche et même l'Angleterre gagne tout par ces arrangemens et non seulement ni devront ni pourront y trouver à redire, mais le recevront avec reconnaissance. Le système des allèges vaut beaucoup mieux dans une position comme celle-là que l'emploi toujours coûteux de pyroscaphes pour la remorque. Un vaisseau chargé de sucre, de coton ou de soieries peut payer un pyroscaphe pour gagner du temps; mais des chargemens de grains, de peaux et

même de laines ordinaires, ne peuvent faire cette dépense, et d'ailleurs dès qu'un navire tire 11 ou 12 pieds d'eau, aucun secours de pyroscaphes ne peut lui être utile, parce qu'il ne peut pas passer la barre du Danube. Par la note ci-jointe vous verrez, que dans le courant de l'année passée plus de 700 vaisseaux ont remonté le Danube; ce n'est pas une bagatelle qu'un commerce comme celui-là, et tout ce qui peut contribuer à nous rendre maîtres de ce commerce en le faisant faire par un entrepôt qui nous appartient, sera d'une grande importance pour nous. Il me semble, que tout ce que je demande provisoirement pour cela est si peu de chose, qu'on ne devrait pas me le refuser. Le secours pécuniaire que je sollicite est une bagatelle, et encore le remboursement en est assuré par hypothèque; mais deux hommes comme Taitbout et Lenary une fois bien casés et établis à Soulina, vous verrez que cette localité deviendra un point très important pour nous, très utile pour les étrangers et réunira les suffrages de tous ceux qui spéculent dans le Danube. Il est essentiel que ces m-rs puissent jouir d'une certaine quantité de terrain pour le succès de leur entreprise comme de la nôtre. Mais pour ôter jusqu'au prétexte de ce qu'on pourrait dire sur nos traités avec les Turcs, il sera toujours expressement dit dans nos conditions avec ces m-rs, qu'ils ne doivent construire aucune bâtisse permanente hors de l'enceinte de la quarantaine.

Veillez examiner tout cela, cher comte, et donnez moi votre puissant secours au Comité des Ministres et auprès de l'Empereur, si tant il y a que vous partagez mon avis.

Une autre prière que j'ai à vous faire très instamment et sur laquelle je vous supplierai de parler vous même à l'Empereur, c'est le rang de la 14-me classe pour le jeune Carruthers. Si c'est une grâce particulière, elle est aussi d'un intérêt public; car il nous est d'une grande utilité dans cette localité. Il est sujet russe, fils d'un négociant respectable, qui a été plusieurs années dans la 1-re guilde ici. On pourrait constater sa position de manière à demander la chose comme de droit par la voie du Sénat; mais pour cela nous pourrions perdre du temps, et je voudrais qu'il recommence son service ce printemps avec cette faveur déjà en poche et cette assurance de plus pour son zèle et sa bonne volonté. Si vous jugez à propos de faire en même temps quelque chose d'agréable à lord Durham, c'est encore une bonne occasion pour cela: il s'intéresse à ce jeune homme, depuis son séjour ici et son voyage jusqu'à Pétersbourg: il n'y a pas longtemps qu'il m'a encore écrit combien il désire son avancement dans le service. Il vous en parlera, je crois lui-même; car je l'ai informé il y a quelques jours de la démarche que je fais maintenant en faveur de Carruthers.

St Pétersbourg, ce 2 (14) mars 1837.

J'ai appris, mon cher comte, par une voie indirecte que les consuls étrangers à Odessa se plaignent d'une mesure prise par l'administration de la quarantaine, qui leur interdirait à l'avenir la faculté de remettre eux-mêmes aux capitaines de vaisseaux leurs papiers de bord. Je sais qu'ils en ont écrit à leurs ambassadeurs et ministres, mais jusqu'ici personne d'eux ne m'en a parlé. Pour me mettre à même de répondre à leurs interpellations, auxquelles probablement je n'échapperai pas, ayez la bonté, mon cher comte, de me fournir des renseignemens positifs sur les motifs qui ont rendu cette mesure nécessaire. Autant que je puis en juger, il me paraît qu'elle est un peu en contradiction avec tout ce qui se pratique ailleurs et même chez nous dans nos ports de la Baltique et de la Mer Blanche. Si c'était ainsi, je la regretterais, surtout dans un moment où les questions de quarantaine excitent partout une si grande susceptibilité contre nous, et où l'on veut absolument y trouver un système déguisé d'oppression exercé contre le commerce des autres nations. En Angleterre on continue à exploiter cette idée, et Durham est venu me montrer l'autre jour une gazette française qui prétend que nous avons empêché un bâ-

timent jonien d'entrer dans le Danube par le canal de S-t Georges. J'ai nié le fait; car s'il était vrai, vous ne me l'auriez certes pas laissé ignorer.

J'espère, qu'à la réception de cette lettre, vous serez déjà délivré de l'équipage du „Vixen“. Jusqu'ici nous ignorons encore les déterminations définitives de l'Angleterre. Le cabinet même est assez embarrassé de prendre un parti, vu que Palmerston est gratuitement compromis par la sottise réponse qu'il a donnée à la maison Bell. Il voudrait, pour se tirer de cette fausse position, pousser les choses aux dernières extrémités. Ses collègues ne sont pas de cet avis. L'affaire en était là au départ du dernier courrier de Pozzo. Le langage de Durham est toujours parfait et ne nous laisse rien à désirer.

22 mars 1837.

Permettez moi, mon cher comte, de vous recommander très particulièrement m-r Becker, nommé professeur au lycée d'Odessa. Il donne depuis plusieurs années des leçons d'allemand et d'histoire à mes enfants, et c'est avec beaucoup de regret que nous le perdons. Si vous vouliez lui confier les mêmes leçons chez les vôtres, je vous réponds que vous en serez très content. Il enseigne aussi le grec et le latin, car il est très fort dans les langues anciennes. Veuillez l'accueillir avec bienveillance et croire, mon cher comte, à toute l'obligation que je vous en aurai.

Odessa, ce 26 septembre 1837.

Depuis que les bateaux à vapeur naviguent sur la Mer Noire il n'y a pas eu d'exemple, mon cher comte, d'une aussi belle traversée que la nôtre. Le temps a été constamment beau. Il n'y a pas eu de roulis du tout, même le c-te Fiquelmont n'a pas eu un instant le mal de mer; ainsi tout notre voyage dans le Midi a été couronné du plus complet succès. Je ne saurais le quitter sans vous adresser encore quelques mots d'amitié et de reconnaissance pour tous les soins dont vous m'avez comblé. Je conserverai à jamais le souvenir de ce délicieux séjour que j'ai fait parmi vous. Veuillez dire à la comtesse que je ne rêve que lauriers, cascades et cyprès, et à m-me de Choiseul que certains airs de la „Norma“ ne me sortent pas de la tête. J'espère les entendre encore ce soir; et demain, après la représentation de la Chiara, je compte me remettre en route. Ayez la bonté de remettre au général Rayefsky 1500 roubles que Poel vous enverra. Ils sont destinés à la construction de certain chemin qui doit réunir Mchatka à la grande route. J'ose aussi placer sous vos auspices le paquet ci-joint pour le prince Wolkonsky.

St Pétersbourg, ce 9 (21) novembre 1837.

Vous pouvez bien comprendre, mon cher comte, combien nous avons tous été consternés en apprenant le terrible malheur dont notre cher Odessa a été frappé. Toutes nos pensées se sont rapportées vers vous, et je n'ai attendu que votre arrivée à Odessa pour vous exprimer la part bien vive que je prends à vos nouvelles tribulations. Par la dernière poste j'ai reçu votre lettre du 29 octobre et vous remercie beaucoup de m'avoir donné quelques détails un peu plus rassurants que ceux que nous avons reçus jusqu'ici. Dieu veuille que vous parveniez à vous rendre maître de la contagion et à empêcher qu'elle ne se répande davantage en ville. Ce qui est fait pour nous rassurer surtout, c'est votre présence, qui inspirera de la confiance à tout le monde et fera que l'on ne prendra que des mesures sages et raisonnables. Ce sentiment est également partagé ici, et vous sachant sur les lieux, les alarmes sont moins vives. J'ignore encore ce que pense l'Empereur. Lorsque Orloff l'a quitté, cette triste nouvelle ne lui était pas parvenue. Je n'ose pas vous demander de m'écrire vous-même dans un tel moment, mais veuillez engager Fonton de me tenir au courant. Jusqu'ici je n'ai reçu aucune lettre de lui. Vous savez que de tout tems j'ai voué une bien sincère sollicitude à tout ce qui se passe dans notre Midi. Le séjour que je viens d'y faire a porté ce sentiment presque jusqu'à

l'exaltation. Je n'éprouve pas de plus grand plaisir que de rencontrer des personnes qui partagent mon enthousiasme, et alors la conversation ne tarit plus, et il n'est question que de la côte méridionale et de ses aimables habitans. C'est ainsi que j'ai passé hier toute une soirée avec la bonne princesse Kotschoubey, que j'ai obligé de me raconter avec le plus grand détail tout ce qui s'est passé à Aloupka depuis mon départ jusqu'au sien. Je vous confierai même que le cercle de la grande-duchesse Hélène s'est prolongé hier plus que de coutume, parce qu'elle a fait au pr. Galitzine et à moi une description très poétique et très complète de toutes les beautés de la Crimée. Vous voyez, cher comte, que le séjour que nous y avons fait nous a laissé à tous des souvenirs qui ne s'effaceront pas facilement, et c'est ce séjour que vous et l'excellente comtesse avez du quitter pour vous jeter au milieu de la peste! C'est vraiment affreux, et je ne puis y penser sans avoir le coeur navré. Ma femme s'associe bien sincèrement à votre affliction et me charge de vous le dire. J'ai à m'acquitter de la même commission de la part de Brounow: son coeur est tout ému, et il ne trouve plus de mauvais propos à tenir sur les rochers de la Crimée.

Je n'ai pas le courage, cher comte, de vous parler aujourd'hui d'autre chose. D'ailleurs il n'y a dans le monde rien de bien intéressant à vous mander. J'ai trouvé ici Matoussevitz tout-à-fait rétabli de sa grave maladie de Naples. Les eaux de Carlsbad et les bains d'Aix-la-Chapelle lui ont fait le plus grand bien. J'espère qu'au retour de l'Empereur je parviendrai à améliorer la situation de notre excellent ami.

S-t Pétersbourg, ce 24 décembre 1837.

Le choix et la nomination d'Alexandre Tolstoy se sont faits, mon cher e-te, sans votre concours. Cette circonstance donne au nouveau gouverneur d'Odesa quelques appréhensions sur l'accueil que vous lui ferez, comme sur les rapports dans lesquels il se trouvera avec vous. Dès son arrivée ici, il est venu m'en parler et me prier de vous faire part des principes et des sentiments qu'il compte apporter dans l'accomplissement des devoirs d'une place qu'il n'a nullement recherchée et qui lui est véritablement tombée comme des nues. L'espèce de profession de foi qu'il m'a faite, mon cher comte, à votre égard ne m'a rien laissé à désirer: elle a été celle d'un homme loyal et comme il faut, ne désirant que de vous satisfaire et de suivre vos impulsions, ainsi que de mériter votre confiance par une conduite droite et franche. Tolstoy a servi anciennement au ministère des affaires étrangères, et j'ai eu toujours lieu d'être content de lui. Sa nomination l'a beaucoup contrarié; elle l'éloigne du centre de ses affaires et de ses intérêts. Il a fait, il y a dix mois, un riche mariage en épousant la fille du князь Грузинскій, ce grand propriétaire du gouvernement de Nijni-Novgorod, et il aurait tenu à rester près de lui. Voilà, mon cher comte, tout ce que j'ai à vous dire de votre nouveau gouverneur.

Puisque la fatalité a voulu que vous ne pussiez conserver Левшинъ, je pense que vous aurez lieu d'être satisfait de le voir remplacé par Tolstoy.

Mille et mille graces, mon cher comte, pour votre dernière lettre; elle nous donne des espérances, qu'il me tarde de voir réalisées. Que Dieu vous délivre enfin de ce terrible fléau qui ne vous a que trop éprouvé.

Tandis que vous luttez contre le mal avec un admirable courage et une bien belle résignation, nous venons de notre côté d'essuyer une horrible catastrophe. Il y a juste huit jours qu'on vint à 9 h. du soir me tirer de mon cabinet pour me placer vis-à-vis du palais d'hiver en flammes. Vous connaîtrez déjà par les gazettes les détails de cet affreux incendie; mais je ne saurais vous décrire l'impression que nous avons tous éprouvée. L'impératrice a passé trois heures chez nous et a montré un calme et une fermeté inimitables, ne s'occupant que de toutes ses pauvres femmes dont le palais est encombré. La grande-duchesse Marie disait: vaut mieux que ce soit le palais que la demeure du pauvre. L'Empereur a été ce qu'il est toujours dans les grandes circonstances de son règne. Tout le monde enfin a fait son devoir; mais, hélas, malgré cela, le palais n'a pu être sauvé: tellement la flamme s'est répandue avec rapidité. Les causes de l'incendie sont encore inconnues, et il sera difficile de les découvrir. Notre ami Benckendorff est placé à la tête d'une commission d'enquête. Je crains que les émotions de cette nuit affreuse n'agissent sur sa santé. Hier j'ai dîné avec lui et l'ai trouvé faible; il a toujours besoin de grands ménagemens.

St Pétersbourg, le 18 janvier 1838.

Vous saurez peut-être, mon cher comte, que c'est à moi que l'Empereur a confié l'affaire à laquelle se rapportait la lettre que lady Pembroke a écrite à Sa Majesté au mois d'août dernier. Elle y sollicitait l'autorisation de pouvoir disposer en faveur de son fils des terres qui lui sont échues en Finlande par le testament de feu monsieur votre père. Avant de prendre une résolution à ce sujet, Sa Majesté m'a chargé de me concerter avec le comte de Rehbinder pour connaître les dispositions légales qui sont en vigueur dans le grand-duché, sur la question de savoir si des étrangers peuvent, ou non, y posséder des biens-fonds. Le comte Rehbinder m'a fourni à cet égard des notions dont j'ai rendu compte à l'Empereur. Il en résulte qu'à la vérité il n'existe pas en Finlande, comme c'est le cas dans le reste de l'Empire, une loi expresse, qui défende aux étrangers d'acquérir ou de posséder des terres dans le grand-duché, mais qu'il est aisé de se convaincre, autant par les dispositions du code civil finlandois concernant les héritages dévolus aux étrangers, que par les principes de droit international, que d'anciens traités ont consacrés, qu'aucun étranger ne peut avoir la faculté d'y posséder des biens-

fonds, s'il n'y établit son domicile, et qu'il pourrait tout au plus être admis une exception à cette règle par la considération qu'une juste réciprocité est assurée aux sujets de l'Empereur dans le pays dont le sujet solliciterait une telle exception chez nous. Sans avoir des renseignemens positifs sur ce que statue à cet égard la législation anglaise, nous croyons toutefois, mon cher comte, qu'en Angleterre pas plus qu'en Russie, un étranger ne saurait devenir propriétaire foncier à moins de s'y faire naturaliser. Or, il n'est guère à prévoir que votre neveu veuille échanger sa qualité d'Anglais contre celle de propriétaire en Finlande, et vous concevez, mon cher comte, qu'il serait difficile à l'Empereur d'admettre sous ce rapport, en sa faveur, une exception à la règle générale. Aucune décision définitive n'est encore arrêtée à cet égard. J'ai voulu d'abord vous en entretenir confidentiellement pour vous faire pressentir les difficultés que rencontrerait le projet de lady Pembroke, si elle persistait dans l'intention qu'elle a annoncée de disposer en faveur de son fils de ses terres en Finlande.

Veillez, mon cher comte, me dire ce que vous en pensez et agréer l'assurance réitérée de mes sentimens de haute considération et de sincère amitié.

Je me hâte de vous annoncer, mon cher comte, qu'à mon dernier travail j'ai été assez heureux de terminer l'affaire de votre neveu. L'Empereur lui accorde la permission de posséder en Finlande les terres dont il héritera de sa mère. Le même jour j'ai été dans le cas d'expédier un courrier à Londres et j'en ai profité pour écrire à lady Pembroke et lui faire part de cette décision bienveillante.

Je n'ai pas de temps de vous en dire d'avantage; je veux cependant y ajouter une nouvelle, qui vous fera également plaisir, c'est que hier nous avons terminé au Conseil l'affaire du nouveau district de Ялта.

J'ai encore à répondre à deux de vos lettres; permettez que je m'en acquitte une autre fois et veuillez, cher comte, agréer en attendant mes plus invariables amitiés.

S-t Pétersbourg,
le 1 mars 1838.

St Pétersbourg, ce 10 mars 1838.

Il me serait impossible, cher comte, de laisser partir votre fidèle Safonoff les mains vides. Il faut avant tout, que je vous exprime tout le plaisir que j'ai éprouvé à revoir quelqu'un à même de satisfaire si complètement l'intérêt que je porte à tout ce qui vous concerne. Sous ce rapport Safonoff ne m'a rien laissé à désirer. Il a répondu aux nombreuses questions dont je l'ai accablé, de la manière la plus satisfaisante. Il ne me reste qu'à vous féliciter bien sincèrement des succès marquants, que vous avez obtenus dans une circonstance si grave et si cruelle, ainsi que des témoignages de bienveillance par lesquels l'Empereur a su reconnaître les nouveaux services que vous avez rendus. Le fait est que Sa Majesté ne laisse échapper aucune occasion de chanter vos louanges, et j'ai appris aussi avec plaisir qu'il avait consenti au voyage, que vous vous proposez de faire pour jouir d'un peu de repos après une année si terrible et si agitée. Vous avez très bien fait de l'ajourner jusqu'à l'automne. Devant rejoindre l'Empereur en Allemagne, j'espère que rien ne m'empêchera d'être de retour ici à l'époque où vous comptez arriver à Pétersbourg, et à y passer quelques bons momens avec vous, qui me rappelleront le séjour d'Aloupka et de Massandra.

Par ma dernière lettre je vous ai annoncé que j'avais réussi à arranger l'affaire de lady Pembroke; aujourd'hui il me reste à répondre à deux autres objets que vous avez recommandés à mes soins.

1°. Doubatschewsky. Je ne demande pas mieux que d'être utile à ce bon vieillard, qui m'a vu naître et qui était consul en Portugal, quand mon père y était ministre. Voici le seul moyen que je puisse imaginer pour diminuer un peu les pertes qu'il éprouve; c'est qu'il envoie ici un plein-pouvoir pour toucher directement sa pension au Казначейство; l'individu auquel il donnerait ce plein-pouvoir, la lui ferait passer par un transfert de la Banque de Commerce, ce qui ne lui coûterait qu'un quart de pourcent. Demander que sa pension, calculée à 50 stivers, fût convertie en roubles assignations, tournerait évidemment à son détriment: car le ministre des finances ne consentira à cette conversion qu'en prenant pour base le cours de change le plus défavorable possible pour Doubatschewsky. Ainsi il risquerait d'y perdre encore plus qu'il ne perd aujourd'hui, tandis qu'en faisant toucher, comme je le propose, sa pension à Pétersbourg même, elle sera toujours payée d'après le cours de change qui existe effectivement à notre bourse, et il évite par là les évaluations arbitraires du Казначейство d'Odessa.

2°. Démidoff. Je ne demande pas mieux, cher comte, qu'encourager son utile entreprise, autant que cela peut dépendre de moi. Mais malheureusement ce qu'il demande n'est pas faisable avec les réglémens et les idées qui existent aujourd'hui sur ces sortes de questions. Il n'est que титулярный совѣтникъ et voudrait d'emblée devenir conseiller d'état. Il n'a aucune

place qui lui donne droit à ce rang, à moins qu'il entende parler de sa qualité de gentil de la chambre, qui à la vérité donnait anciennement la cinquième classe; mais déjà l'emp. Alexandre a aboli cette prérogative. Vous voyez, que c'est une question que je n'ose même pas aborder auprès de l'Empereur. J'en parlerai toutefois encore à Benckendorff et surtout à Orloff, qui est le grand protecteur de Démidoff. Espérez-vous, mon cher comte, que son entreprise puisse conduire à quelque résultat? Je vous avoue que je me défie un peu de tous ces Français si légers et si présomptueux. J'aurais préféré, pour ses recherches et ses essais, quelque bon praticien tiré des houillères de Lièges ou de New-Castle. Je sais même qu'en France on préfère ceux-ci aux nationaux, lorsqu'il s'agit d'exploitation de houille.

Vous aurez déjà su, cher comte, que le ministère anglais a eu à subir une nouvelle crise plus forte que les précédentes. La poste arrivée ce matin nous annonce qu'il en est sorti victorieux et que la motion du radical Moleswoorth contre lord Glenely, convertie ensuite par un amendement de lord Sandon en une motion générale des Torys contre tout le ministère, accusé de s'être rendu indigne de la confiance du pays par la manière dont il a conduit des affaires du Canada, a été rejetée par une majorité de 29 voix. Cette majorité est bien faible et prouve quelle peine le ministère aura à se soutenir à la longue. Il ne doit sa conservation qu'à la crainte des Torys de ne pouvoir gouverner à leur tour.

J'ai oublié de vous dire que j'ai communiqué au comte Tolstoy-père ce que vous m'avez mandé au

sujet de son fils. J'ai appris avec plaisir par Safonoff que vous continuez à être content de lui et je ne doute pas d'après cela, que vous ne fassiez toujours bon ménage ensemble.

Ayez la bonté de me dire ce que c'est que le futur gendre de Fonton. Je prends tant de part à tout ce que regarde notre excellent ami, que tous les détails que vous voudrez bien me donner à ce sujet, auront un vif intérêt pour moi.

102.

Lisez, cher comte, le billet ci-joint de Benckendorff. Ajoutez foi et créance à ce que vous dira de notre part l'ami et féal Antoine Fonton, chargé par nous d'une mission spéciale auprès de vous. Nous espérons qu'à l'aide de votre coopération éclairée il réussira à la remplir à la plus grande satisfaction de ses augustes commettants, qui vous embrassent l'un et l'autre de coeur et d'ame.

Nesselrode.

Fait à S-t Pétersbourg,
ce 20 may de l'an
de grâce 1838.

St Pétersbourg, ce 26 octobre (7 novembre) 1838.

A votre arrivée en Angleterre vous aurez trouvé, mon cher comte, des dispositions peu favorables à notre égard, et le comte Pozzo ne vous aura pas laissé ignorer les explications qu'il a eues avec lords Melborne et Palmerston. C'est toujours l'Orient qui nous divise, et maintenant c'est notre influence et notre conduite en Perse, qui excite la mauvaise humeur, d'injustes soupçons, et va même jusqu'à inspirer au ministère anglais des craintes puériles pour les Indes. C'est le thème qu'exploitent tous les journaux. Les ministres, loin de calmer de pareilles impressions, les partagent, et par leur langage, comme par des articles demi-officiels, excitent tous les jours d'avantage l'opinion publique contre nous. Peu après mon retour ici j'ai reçu les dépêches, par lesquelles Pozzo nous rend compte de cet état de choses. D'un autre coté Simonitz nous mande tout ce que les Anglais ont fait en Perse, et le chakh fait un appel à l'amitié et à la générosité de l'Empereur. Je désire, mon cher comte, que vous preniez connaissance de toutes ces circonstances, et à cet effet j'invite notre ami Pozzo à vous faire lire ma dernière expédition. Elle vous prouvera combien la marche que l'Empereur a suivie,

est pure et loyale, combien la conduite de l'Angleterre en Perse est injuste et odieuse. Malheureusement notre cause n'a pas de défenseurs. Palmerston parle toujours seul et fait accroire ce qu'il veut, non seulement aux badauds de Londres, mais même à ses collègues et aux hommes influents dans les affaires du pays. Il y a une classe d'enragés et de furibonds, qui, dominés par l'émigration polonaise, se font un plaisir et un mérite de nous haïr, sans au fond trop savoir pourquoi. Ce n'est pas ceux-là qui j'entreprendrai jamais de guérir. Mais c'est sur cette masse d'hommes de bon sens, plus nombreuse peut-être encore en Angleterre que partout ailleurs, que je voudrais trouver un moyen d'agir. C'est d'eux que dépendent, en dernière analyse, la solution de toutes les grandes questions; sans leurs assentiment et leurs concours une rupture n'est pas possible. En entendant toujours sonner la même cloche, leur jugement peut néanmoins facilement se fasciner, leurs opinions s'égarer. Il importe de rectifier leurs idées, de leur démontrer toute l'absurdité des suppositions de Palmerston, de ses accusations si gratuites, de ses desseins impraticables et fondées sur aucune réalité, que sa malveillance nous prête sans cesse, de leur faire envisager la politique franche et pacifique de l'Empereur sous son véritable jour, et leur prouver enfin que ce n'est pas en ballon qu'on arrive aux Indes.

L'idée m'est venue, mon cher comte, que sous ce rapport personne ne pourrait nous rendre de meilleurs services que vous pendant votre séjour en Angleterre, qui fort heureusement tombe dans une époque où les cartes semblent plus que jamais de-

voir se brouiller. Si effectivement le ministère anglais nourrit le projet insensé de nous faire une guerre sans motif, c'est dans le courant de l'hiver qu'on délibérera sur cette grande détermination, à laquelle il lui sera impossible de donner suite, si elle ne rencontre pas un accueil favorable dans le public. Or, cher comte, vous avez en Angleterre des relations nombreuses, des amis respectables parmi les hommes appelés à influencer sur les destinées de ce vaste empire, leur confiance vous est acquise, vous jouissez parmi eux d'une considération justement méritée, le duc de Wellington vous aime et vous estime, vos paroles seront d'un grand poids. Tenez à ces hommes le langage de la vérité, dites leur ce que vous savez vous-même des intentions pacifiques et modérées de l'Empereur, on vous croira sur parole, et démontrez leur, qu'un gouvernement sage et raisonnable ne va pas compromettre des intérêts aussi importants, que ceux sur lesquels se fondent les relations de l'Angleterre avec la Russie, pour les chimères d'un Palmerston. Comme c'est principalement sur les affaires de l'Orient que portent ses récriminations, vous serez sur votre terrain et parfaitement à même de refuter les fausses notions qu'il cherche à faire accréditer. Pozzo de son côté vous mettra au fait de la série de griefs, qu'il a successivement mis en avant, et qui, à mes yeux, se réduisent à un seul, savoir: la Russie est devenue trop grande et puissante pour ne pas nous inspirer des inquiétudes. A ce mal je ne vois pas de remède: on ne peut pas changer le passé, et le seul plaisir que nous ne puissions pas faire à l. Palmerston c'est de nous rendre plus petits et plus faibles. S'il croit y parvenir en nous déclarant la guerre, il pour-

rait bien arriver tout le contraire. Le seul moyen de contenir la Russie et de l'empêcher de s'étendre encore d'avantage, c'est de la laisser tranquille et de ne pas provoquer en Orient des évènements, qui, bon gré mal gré, obligent l'Empereur de faire de nouvelles conquêtes. Voilà ce que des ministres plus avisés auraient compris depuis longtemps.

Mais je commence à m'apercevoir, mon cher comte, que c'est presque d'une mission diplomatique que je vous prie de vous charger, vous, qui n'aimez pas la diplomatie, qui êtes allé en Angleterre pour vous reposer, pour soigner votre santé, guérir vos yeux. Ne m'en voulez pas; mais les circonstances sont si graves, votre dévouement à votre Souverain et à votre patrie si illimité, le résultat à obtenir si important, qu'il m'a été impossible de ne pas faire un appel à votre zèle et à tous les sentiments élevés qui vous distinguent. C'est au nom de l'Empereur que je vous l'adresse. Il sait qu'il peut compter en toute circonstance, même dans celles qui sont étrangères à vos attributions, sur votre zèle et votre attachement.

Agréez, cher comte, l'assurance de mon inviolable attachement.

St Pétersbourg, ce 26 octobre (7 novembre) 1838.

Permettez, mon cher comte, qu'à ma lettre politique j'ajoute encore quelques mots d'amitié et que je vous remercie surtout pour celle que vous avez bien voulu m'écrire de Dresde en date de 10 octobre. Vous avez eu la bonté d'y ajouter une annexe intéressante; j'en ai déjà fait usage et je puis vous dire que la soupe aux pommes de terre est excellente.

J'ai appris avec plaisir que vous étiez heureusement arrivé en Angleterre. Moi aussi j'ai très bien terminé mon voyage, et la goutte n'est plus venue me visiter. Ma femme et mes enfants sont venus me rejoindre huit jours après mon arrivée. Vous ne vous faites aucune idée de l'impression que la Crimée a produite sur elle. La conversation ne tarit pas quand elle aborde ce chapitre et je puis vous assurer que les intérêts de vos belles créations n'ont pas de plus ardents défenseurs à Pétersbourg. Elle se met presque en colère quand on se permet de ne pas abonder complètement dans son sens.

Je prendrai soin, cher comte, de toutes les affaires que vous m'avez recommandées. J'ai déjà eu une conférence avec Prianichnikoff, et il croit pouvoir arran-

ger la poste de Varsovie conformément à vos désirs. Je vais maintenant attaquer Cancrine pour les bateaux à vapeur. Stieglitz lui en a déjà parlé; il veut accorder quelque chose, mais pas tout; cela ne suffit pas à mon avis: une demi-mesure ne sauverait pas cette entreprise utile d'une perte certaine. Fonton nous est revenu il y a trois jours très gai et très bien portant; il m'a tracé un tableau des plus satisfaisants de la situation des affaires du Midi. Vous serez à même d'en juger par les besoins croissants qu'éprouve l'Angleterre.

S-t Pétersbourg, ce 29 janvier (10 février) 1839.

Je ne saurais laisser partir ce courrier sans vous adresser, mon cher comte, tous mes remerciements pour l'excellent potage à la tortue que vous m'avez envoyé. Je l'ai fait servir un jour où je n'avais réuni à ma table ronde que des amis communs et à la tête le général Rayefsky, qui a fait ici une courte apparition. Le potage avalé, un houra général a eu lieu, et le punch froid de rigueur en pareil cas a été bu à votre santé. Rayefsky n'a passé que huit jours ici: il était pressé d'aller se marier à Moscou. Les opérations vont bien, les dispositions hostiles des Circassiens se calment, et il espère amener un dénouement pacifique, si on le laisse poursuivre le système très sage qu'il a adopté. J'ai été très content des idées qu'il m'a exposées pour l'armée de ce pays. Les Anglais y ont perdu leur influence et leur crédit. Longworth a été tué dans une rencontre, un autre est parti, et Bell est retenu pour dettes par les Circassiens eux-mêmes. Dans le courant de cet été on occupera encore plusieurs points de la côte; toute communication avec les aventuriers étrangers sera donc bientôt entièrement coupée.

Le c-te Pozzo vous aura sans doute communiqué la réponse de lord Palmerston plus satisfaisante que concluante. Elle laisse dans le vague les intentions de l'Angleterre à l'égard de la Perse; en attendant toute la mission anglaise a quitté la Perse, se déclarant non satisfaite des réponses du chakh, quoique la levée du siège de Hérat ait fait disparaître le grief principal. La complication existe donc encore dans toute sa force, mais je ne pense pas qu'elle soit de nature à compromettre nos rapports directs avec l'Angleterre. Tout ce que vous avez fait, mon cher comte, pour calmer sous ce rapport l'opinion des hommes influents continue à être vivement apprécié par l'Empereur, qui a lu avec un grand intérêt les lettres que vous m'avez successivement adressées à ce sujet. Il compte encore pour l'avenir sur vos efforts habiles et vos soins éclairés. Je pense aussi que la présence du Grand-Duc-Héritier fera un bon effet en Angleterre. Il y va décidément au printemps, et c'est notre ami Orloff qui l'accompagne et remplace le prince Lieven. Orloff est parti ce matin pour rejoindre le Grand-Duc à Vienne.

Toutes les nouvelles de Londres nous donnent l'espoir que les loix pour les céréales seront enfin changées. Tout cela tournera au profit de notre Midi, où les affaires vont grand train cet hiver, qui, je crains, ne se prolonge. Après avoir été assez doux, il y a eu vers le 20 janvier des retours de froids très rigoureux avec beaucoup de neige. A Odessa il y a eu 10 degrés. Nous possédons ici Léon Narischkine; j'aurais préféré qu'il ne fût pas venu. Vous aurez été péniblement surpris par la mort du c-te Litta. Personne

ne pourrait s'y attendre; car, malgré ses 86 ans, il n'a jamais été plus fort et plus allant que cet hiver. La veille de l'an il avait encore parcouru en traîneau ouvert par un chasse-neige épouvantable tous les établissements publics qui sont sous ses ordres, et trois jours avant sa mort il avait présidé le département du Conseil. Il ne manquait ni un dîner, ni un bal, ni même un bal masqué. Il a évidemment abusé de ses forces et eut une indigestion, qu'il s'est donnée à un dîner chez Davydoff, suivi du souper du bal de la princesse Bélosselsky, qui a hâté sa fin. Il laisse sa belle fortune à ses deux neveux Litta de Milan, à charge de faire à Julie Samoyloff une rente viagère de 100 m. r.

S-t Pétersbourg, 12 (24) mai 1839.

Jé ne sais, mon cher comte, comment vous remercier pour votre lettre du 10 mai, une des plus intéressantes, des plus riches en faits et en observations judicieuses et satisfaisantes que j'ai lue depuis longtemps. En effet, rien de plus heureux que les succès de notre adorable Grand-Duc. Ils dépassent tout ce que nous pouvions espérer et attendre. La fin répondra au commencement, j'en ai l'intime conviction d'après ce que vous me dites. Vous y avez puissamment contribué, cher comte, et l'Empereur ne peut que vous savoir gré d'avoir prolongé votre séjour en Angleterre. Pour vous je regrette cependant que cela vous fasse manquer la cure de Carlsbade, qui vous aurait été si utile. Mais il paraît qu'il est dans la destinée des Woronzoff de ne pas prendre les eaux cette année: Vanische a dû également renoncer à son voyage. Au lieu de cela nous allons être dans les fêtes et dans les grands mouvements militaires et matrimoniaux. Au milieu de cette agitation, j'espère pourtant trouver un moment pour vous offrir un petit dîner chez moi à la campagne où malheureusement je serai fort isolé cet été: ma femme et mes filles me quittent demain pour faire une cure à Baden-

Baden, dont elles ont grand besoin. J'ai exactement reçu toutes les bonnes choses que vous m'avez successivement envoyées; les pommes de terre me sont parvenues hier en bon état. Recevez, cher comte, tous mes remerciements pour tant de bons souvenirs. Le changement de ministère m'a sincèrement réjoui, et je voudrais déjà le savoir accompli. Je le désire tant que je crains tout incident qui puisse le faire manquer. Votre lettre du 10 mai était faite pour nous inspirer encore quelques inquiétudes. J'attends le premier courrier du Grand-Duc avec une vive anxiété.

12 (24) mai. Le courrier arrive dans le moment et nous apporte, cher comte, de mauvaises nouvelles. Par tout ce qui précède, vous pourrez juger de l'impression que la rentrée des Whigs a produite sur moi. Ce sera-t-il pour longtemps, Dieu le sait. Jamais je n'aurai pu imaginer qu'une combinaison ministérielle échouerait dans un pays comme l'Angleterre contre un tel obstacle. Même Clarendon, qui est Whig, en est tout surpris et trouve que Peel a parfaitement raison d'exiger l'éloignement de certaines dames. Nous voilà donc condamnés encore à vivre encore avec Palmerston, et vraiment ce n'est pas vivre. Pozzo ne recourra; déjà ce que vous et Orloff m'avait mandé sur le lion malade, comme vous l'appellez très bien, me préoccupe beaucoup. Si les Torys fussent venus au pouvoir, il aurait encore pu marcher, ou ces anciens et bons rapports avec le duc de Wellington et nos relations en général seraient devenues plus douces et plus calmes. Mais supporter à son âge les tracasseries et les mauvais procédés presque journaliers de Palmerston me paraît impossible. Ce serait dans son

propre intérêt de se retirer; mais comment le lui faire comprendre et l'y amener? En vérité je ne le sais pas. Veuillez à cet égard vous concerter avec Orloff; peut-être trouverez vous un expédient ou le moyen de faire naître en lui ce désir, si naturel à son âge. Il serait cruel que, forcés par l'affaiblissement de ses facultés morales et physiques, nous fussions obligés de prendre l'initiative. Il serait plus honorable pour lui et moins embarrassant pour nous qu'elle vînt de lui.

S-t Pétersbourg, 21 février (5 mars) 1839.

Nous voyons, mon cher comte, que les affaires de la Perse et de l'Afganistan ont donné lieu à de vives discussions au Parlement et que probablement les ministres seront obligés de lui soumettre tous les papiers relatifs à cette complication. Cette circonstance nous a décidé de résumer encore une fois dans une dépêche à Pozzo toute l'historique de la marche que nous avons suivie, afin de faire paraître sous son vrai jour la politique loyale et désintéressée de l'Empereur et de détruire par là les faux soupçons que lord Palmerston voudra laisser planer sur nous dans le but de justifier des déterminations qui jusqu'ici ne paraissent pas rencontrer une approbation générale, que plusieurs membres de partie Tory ont même vigoureusement attaqué lors des débats sur l'adresse. Je vous envoie, mon cher comte, une copie de cette dépêche. Elle pourra vous être utile et vous fournir matière à vos conversations avec vos amis. Ils y puiseront de bons arguments en notre faveur, qui les mettront à même de rendre plus de justice qu'on ne le fait en Angleterre aux intentions de l'Empereur.

Safonoff vous aura rendu compte du tripotage de Tolstoy. Tout le monde a été indigné de sa conduite. Le Comité, auquel son rapport a été soumis, l'a renvoyé aux ministres pour qu'ils proposent, chacun dans les parties qui le concernent, les mesures qu'ils juge-

ront nécessaires, si celles que Fédoroff a déjà arrêtées ne leur paraissaient pas suffisantes. Voilà où en est l'affaire dans ce moment. Ce qui m'est prouvé, c'est que Tolstoy ne peut pas retourner à Odessa. Il a été le jouet et la dupe de quelques intrigants, que vous ne connaissez que trop bien. Au total c'est un pauvre sire.

La mort de Spéransky a animé un grand revirement ministériel. Dachkoff le remplace à la commission des lois et a été nommé en même temps président du département des lois au Conseil. Bloudoff est devenu ministre de la justice, et Alexandre Strogonoff gérera le ministère de l'intérieur. C'était sans contredit la meilleure combinaison possible dans ce moment. En général, cher comte, les hommes commencent à nous manquer. Dans cette penurie des pertes telles que celles de Spéransky et de Rodofinikine sont d'autant plus sensibles. Nous possédons depuis une quinzaine de jours le c-te Witt que nous trouvons tous très baissé au moral, comme au physique, souffrant depuis deux mois d'un mal de gorge inquiétant, devenu très sourd, très affaissé. Il a obtenu la permission de retourner à l'étranger, où il passera six mois pour chercher à se guérir de son inflammation à la gorge. Se guérira-t-il en même temps de son ridicule amour pour m-me Boleslaw? C'est une question sur laquelle je me garderai de prononcer. Un autre malade qui nous donne beaucoup de soins, c'est notre pauvre Brounow. Il souffre du même mal que Witt, et les médecins m'ont déclaré qu'il risquait un phtisie au gosier s'il passait encore un hiver ici. C'est pour moi un grand chagrin et devient un véritable embarras.

ПРИЛОЖЕНИЕ.

Copie de dépêche au comte *Pozzo-di-Borgo*. S-t Pétersbourg, le février 1839.

Les dépêches de v. e. du 17 et 27 janvier nous annoncent que les affaires de la Perse feront probablement l'objet d'une discussion sérieuse au Parlement, et que le ministère anglais pourra se trouver dans le cas de donner de la publicité aux communications échangées à ce sujet entre notre cabinet et celui de Londres.

L'Empereur me charge de vous exprimer, en son nom, qu'il ne trouve aucun inconvénient à cette publicité. La politique de notre Auguste Maître ne craint pas le grand jour. Au contraire, Sa M-té sera satisfaite de voir que les explications qu'elle a spontanément offertes à l'Angleterre, soient généralement connues. Cette communication, en rétablissant les faits dans leur exacte vérité, éclairera l'opinion de tous les hommes de bonne foi, et dissipera les inquiétudes que la malveillance cherche à répandre sur les intentions de la Russie.

Dans cette conviction, l'Empereur vous autorise, m-r le comte, à déclarer à lord Palmerston qu'il n'a pas la moindre objection contre la publication des dépêches, que vous avez été chargé de remettre en copie au ministère anglais, relativement aux affaires de la Perse.

Conformément aux ordres de Sa M-té, je vais résumer encore une fois dans leur ensemble les explications que nous avons données au

cabinet britannique, et rendre ainsi les plus complètes possible les informations que v. e. a communiquées successivement.

Je commencerai, m-r l'ambassadeur, par vous retracer sommairement ce qui s'est passé à l'égard des affaires de la Perse.

C'est après le retour de l'Empereur de son dernier voyage en Allemagne, que l'attention de Sa M-té a été appelée pour la première fois sur les appréhensions sérieuses qu'inspirait au ministère anglais la part que notre gouvernement était censée avoir prise aux évènements en Perse, nommément à l'expédition du chakh contre Hérat: entreprise que l'opinion publique en Angleterre tendait de plus en plus à considérer comme dirigée par notre influence envers la Grande-Bretagne.

Dès que l'Empereur a été instruit de l'existence de ces appréhensions, son premier soin a été de les calmer. Aussitôt il est allé franchement au devant du ministère anglais par un exposé complet de sa politique à l'égard des affaires d'Asie. Il a énoncé ses intentions, ses principes à cet égard, dès le premier entretien qu'il a accordé au marquis de Clanricarde. De mon côté, je me suis acquitté auprès de v. e. des ordres de notre Auguste Maître sur cette importante question, par ma dépêche du 20 octobre dernier.

Elle renferme l'assurance positive que jamais il n'est entré dans les vues de l'Empereur de porter la moindre atteinte à la sécurité des possessions britanniques aux Indes. Elle exprime aux contraire notre désir sincère de maintenir l'état des choses existant au centre de l'Asie et de rétablir promptement sur leur ancien pied les relations d'amitié entre l'Angleterre et la Perse. Elle annonce notre ferme intention de continuer, comme nous l'avons fait en 1834, à agir d'un commun accord avec le gouvernement britannique pour assurer la tranquillité de ce pays, consolider l'autorité du chakh et le maintenir dans les limites de ses vrais intérêts, en le détournant de toute nouvelle agression, également compromettante pour

sa propre sécurité, comme pour celle des états voisins. Finalement, elle exprime l'attente où nous sommes de voir l'Angleterre rentrer, à son tour, dans l'ordre habituel et régulier des choses, rappeler son escadre et abandonner l'île de Karak, momentanément occupée par les troupes qu'elle a envoyées dans le golfe Persique.

Cette ouverture précéda celle que le m-quis de Clanricarde fut chargé de nous faire sur la même question & dont il s'acquitta par sa note du 9 novembre. Les éclaircissemens que le gouvernement britannique désirait obtenir, nous venions de les donner. Les doutes qu'il avait paru concevoir, nous avons été les premiers à les dissiper. Les explication rassurantes qu'il était en droit d'espérer de notre loyauté, il n'avait pas eu besoin de les attendre: l'Empereur venait lui-même de les offrir.

Voilà quelle a été notre conduite envers l'Angleterre.

Quant à la Perse, la marche que le cabinet impérial a suivie, a été tout aussi franche & tout aussi correcte. Dès que nous avons eu connaissance des embarras dans lesquels le chakh s'était jeté, malgré nos vœux, malgré nos conseils, le g-l Duhamel, qui se rendait alors à son poste, a reçu l'ordre d'adresser à ce souverain les représentations qui nous semblaient les mieux appropriées à sa position & à ses vrais intérêts.

Nos conseils peuvent se résumer en deux mots: rétablir ses relations d'amitié avec l'Angleterre; abandonner l'expédition d'Hérat, que nous avons toujours désapprouvée comme inopportune & comme dangereuse; enfin, se replacer sans le moindre retard au centre de ses états pour y maintenir l'ordre & le repos. Tel est le sens des instructions dont le g-l Duhamel se trouvait muni, en se rendant à Téhéran.

Au moment où il y arriva, la force des choses avait déjà réalisé nos prévisions, justifié nos remontrances, accompli notre attente.

Le siège de Hérat était levé, l'armée persane dissoute, le chakh rentré dans sa capitale.

Il ne nous restait plus qu'à employer nos efforts à rétablir la bonne intelligence entre la cour de Londres et celle de Téhéran. C'est à cette oeuvre de conciliation que nous avons travaillé et que nous continuerons à contribuer sans relâche. Certes, une politique exclusive, jalouse & étroite aurait pu nous conseiller de profiter de la circonstance présente, pour entretenir la querelle entre les deux gouvernements, afin d'exploiter, à l'avantage de notre prépondérance, la rupture de leurs relations.

Loin de nous une pareille pensée, qui réprouve la politique conservatrice de l'Empereur. Au lieu d'élargir la brèche que les derniers évènements ont faite dans les rapports mutuels des cours de Londres et de Téhéran, notre Auguste Maître n'a eu d'autre soin que de la fermer pour toujours; au lieu de perpétuer leur mésintelligence, il a sincèrement à coeur de la terminer une heure plus tôt. C'est vers ce but que les représentans de l'Empereur ont reçu l'ordre de diriger leurs soins à Londres, comme à Téhéran.

Leurs efforts semblent déjà ne pas être restés sans résultat.

Les premières démarches dont le g-l Duhamel s'est acquitté depuis son arrivée à sa destination, ont été accueillies avec déférence. Le chakh a énoncé itérativement le désir de connaître le jugement que l'Empereur porte sur la situation actuelle des choses en Perse, l'intention de se conformer à nos conseils, enfin le voeu de voir nos bons offices activement employés à Londres, pour applanir les différends survenus entre les deux états. Telles sont les dispositions que notre ministre a trouvées et qu'il cherche à entretenir à Téhéran.

De votre côté, m-r l'amb-r, vous avez recueilli des assurances satisfaisantes de la part du ministère anglais. Il a reçu notre communication du 20 octobre avec un juste sentiment de confiance. Appréciant les motifs qui l'ont dictés, il nous a témoigné, à son tour, sa ferme intention de replacer les choses en Perse sur leur ancien pied, en rétablissant avec elle les relations de paix et de bonne intelligence.

Par notre dépêche du 29 janvier vous avez été chargé, monsieur le comte, de faire connaître au cabinet britannique, qu'en prenant acte de cette promesse, nous attendions à recevoir la preuve de son entier accomplissement.

Depuis, j'ai eu l'occasion d'énoncer de vive voix cette attente à m-r Mac-Neel à son passage par S-t Pétersbourg.

Il m'a assuré que le rétablissement des relations diplomatiques entre les deux cours ne souffrirait aucune difficulté, dès l'instant où le chakh consentirait à offrir au gouvernement anglais la satisfaction qu'il avait demandée, et qu'il était en droit d'attendre pour l'insulte faite à la légation anglaise, par l'arrestation de son courrier au camp devant Hérat.

Cette demande, monsieur le comte, nous a paru fondée en justice. Dès le principe, nous n'avions pas hésité à déclarer à notre ministre en Perse que les circonstances qui avaient accompagné l'arrestation du courrier anglais, nous semblaient de nature à ne pouvoir pas être justifiées de la part du ministère persan, et à exiger une réparation équitable. Nous avons énoncé cette opinion même avant l'arrivée de m-r Mac-Neel à S-t Pétesbourg, en la fondant sur les renseignements seuls que la correspondance de notre légation nous avait fournis.

Mais, après les explications plus détaillées que le ministre d'Angleterre m'a communiquées lui-même, et que je me suis fait un devoir de soumettre immédiatement à l'Empereur, Sa M. a daigné ordonner au g-l Duhamel de conseiller formellement à la

cour de Téhéran de ne point différer la satisfaction que l'Angleterre est en droit de réclamer pour réparer un tort, qui retombe évidemment à la charge du gouvernement persan.

Tel est, m-r l'ambassadeur, l'exposé clair et net des instructions dont le général Dugamel est muni quant aux affaires de la Perse.

Pour ce qui est de celles de l'Afghanistan, ma dépêche du 20 8-bre vous a déjà fourni quelques informations préalables, que je vais rendre aujourd'hui aussi complètes & aussi précises que possible, afin de ne rien laisser dans le doute ni dans le vague.

Je vous ai déjà fait connaître, m-r le comte, que pendant la durée du siège de Hérat, une négociation avait été entamée entre le chakh et le serdar de Kandahar, à l'effet de mettre ce dernier en possession de Hérat, lorsque cette ville aurait été prise par les Persans.

Je vous ai annoncé de plus, que cette négociation, à la demande du chakh, avait été appuyée des bons offices du c-te Simonitz, alors notre représentant à la cour de Téhéran.

En effet, avec la coopération de ce ministre, un acte avait été rédigé & arrêté entre le chakh & Kohendil-Khan, dans le but de placer Hérat sous la dépendance de ce chef & d'assurer par là la tranquillité des frontières orientales de la Perse, en mettant un terme aux brigandages qui ne cessent de la troubler.

Croyant agir dans les intérêts du chakh, le c-te Simonitz prit sur lui de prêter à cet acte une garantie que le gouvernement persan & le serdar de Kandahar réclamaient unanimement de lui, comme un gage de la confiance qu'ils auraient à placer désormais dans leurs obligations mutuelles. Pleins de soupçons les uns envers les autres, ils éprouvaient également le besoin d'en appeler à l'impartialité d'un tiers. Ce motif décida notre ministre à ne point refuser sa garantie qui lui était demandée par les deux parties, comme une condition indispensable de leurs engagements.

Le projet de convention, qui renfermait ces stipulations, nous parvint au mois d'avril 1838. Rien ne manifestait dans cet acte une pensée agressive ni hostile. Un système strictement défensif servait de base aux stipulations convenues de part et d'autre. Malgré cela, l'Empereur ne voulut point confirmer la garantie que notre ministre avait prêtée à cet acte. Bien que purement défensifs, les engagements qu'il consacrait étaient placés en dehors des limites que notre Auguste Maître a posées à sa politique. En conséquence, Sa Majesté donna au comte Simonitz l'ordre de s'abstenir de se rendre garant d'une transaction, à laquelle notre cabinet croyait devoir rester complètement étranger. Cet ordre fut expédié à notre ministre en Perse le 26 avril 1838, avant le départ de l'Empereur pour l'Allemagne.

Pendant, sans attendre les décisions de la cour impériale, le c-te Simonitz avait apposé son nom à l'acte qui venait dans l'intervalle d'être signé entre le chakh et Kohendil-Khan.

Ce fait n'a pu apporter aucun changement aux déterminations une fois arrêtées par l'Empereur. Il avait désapprouvé la garantie lorsqu'elle avait été conçue et projetée. Il a refusé de la ratifier dès qu'elle a été donnée sans son autorisation.

Le g-al Duhamel a reçu l'ordre de déclarer en conséquence au chakh, comme aux Afghans, que la transaction dont son prédécesseur s'est porté garant, n'a point obtenu la sanction de notre Auguste Maître.

A cette déclaration le général Duhamel ajoutera:

que l'intention de l'Empereur a été et sera de n'entretenir avec l'Afghanistan que des relations purement commerciales;

que ses volontés ont été mal rendues ou mal comprises, si l'on y a rattaché une tendance politique quelconque; enfin

que la Russie ne veut avoir aucune part aux guerres civiles des chefs afghans, ni à leurs haines de famille, qui n'ont nul droit à notre intervention.

Tel est le langage que le général Duhamel a l'ordre de tenir aux serdars de Kaboul et de Kandahar. A son arrivée à Téhéran, il a trouvé que son prédécesseur, ainsi que lord Palmerston vous l'a dit, avait envoyé le lieutenant Witkiéwitch à Kandahar.

Aussitôt, le général Duhamel, sans demander et sans attendre de nouvelles instructions, mais agissant strictement en conformité aux volontés arrêtées une fois pour toutes par l'Empereur a rappelé le lieutenant Witkiéwitch de Kandahar.

Voilà, m-r l'ambassadeur, quelle a été la conduite de notre cabinet dans l'affaire de l'Afghanistan.

Nous laissons au ministère anglais le soin de juger s'il peut encore s'élever le moindre doute sur la loyauté des intentions et des démarches de la Russie, dont nous venons de retracer ici l'ensemble.

Résumons les faits tels qu'ils se sont passés.

En Angleterre, des inquiétudes se sont répandues sur nos prétendues vues d'agression, dirigées contre les Indes. L'Empereur a calmé ces appréhensions par le langage le plus positif, par les assurances les plus franches.

Письмо графа Воронцова.

Le 11 juillet 1840. S. P. B. № 293.

J'ai lu, cher comte, le billet et la note envoyés par lord Palmerston au baron Brounow, au sujet de quelques empêchemens et accidens arrivés à la navigation du bas Danube. La plainte roule sur cinq points.

1. Qu'un vaisseau allant à pleines voiles sur la barre du canal de Soulina, toucha contre quelque chose de dur et s'étant arrêté, retira du fond un sac rempli de grandes pierres.

2. Un pyroscaphe, entrant dans le canal, trouva que toutes les bälises étaient ôtées, et dut chercher son chemin comme il le pouvait.

3. Quand on fait un signal pour un pilote, un soldat (soldier) est envoyé pour faire entrer le vaisseau.

4. Le 28 de mars, un bâteau turc fut poussé par le vent sur la côte russe; un homme de l'équipage, étant venu à terre pour démarrer le navire, fut tué par le piquet russe.

5. Que le canal de Soulina est dans un état honteux (disgraceful). Six ou sept vaisseaux échoués se trouvaient encore là, et on voit le haut de leurs mats au-dessus de l'eau.

Il m'est difficile de répondre d'ici, comme je l'aurais désiré, à toutes ces allégations, dont quelques-unes sont bien vagues; mais comme j'ai été moi-même à l'embouchure de Soulina il y a environ 3 mois, je peux donner quelques éclaircissemens sur ces différens points d'accusation, et je pourrai vous faire parvenir bientôt de détails officiels sur les autres.

1. Je n'ai pas entendu parler de la circonstance, qu'un vaisseau ayant touché sur la terre, en retira un sac plein de pierres. J'écrirai pour savoir si on en a entendu parler sur les lieux; mais il est clair que si telle chose est arrivée, cela n'a pu être qu'en suite d'une partie de lest jetté par un vaisseau quelconque avant son entrée dans le Danube dans un endroit où il n'aurait pas du le jeter, chose, que les navires étrangers ne font que trop souvent, malgré tous les avis et les injonctions de l'autorité russe. Il est aussi tout clair, que cet accident ne peut pas nous être imputé, puisqu'il est directement contraire à nos propres intérêts, et que cette plainte par conséquent ne nous regarde en rien.

2. Je m'informerai également comment un pyroscaphe, entrant dans le Danube, aurait pu trouver toutes les bälises ôtées, et si c'est arrivé à un pyroscaphe anglais. Quant aux pyroscaphes réguliers autrichiens, qui naviguent entre Galatz et Constantinople, un tel fait aurait occasionné une plainte de

leur part, et non seulement je n'en ai jamais reçu, mais au contraire le consul d'Autriche à Odessa et le vice-consul à Galatz, que j'ai vu sur les lieux, se sont constamment déclarés très satisfaits des facilités, que nous leur donnons et de la conduite envers ces pyroscaphes de l'autorité à Soulina; ils m'en ont remercié en paroles et par écrit.

3. Il y a évidemment méprise dans l'accusation, qu'à un signal pour un pilote, un soldat est envoyé pour montrer le chemin sur la barre. La vigie établie à Soulina envoie constamment un bateau de la marine impériale, avec le nombre de rameurs nécessaires, et un sous-officier ou contre-maître expert pour conduire et précéder le vaisseau entrant dans le Danube; personne n'empêche les navires de faire venir des pilotes particuliers, dont il y a plusieurs à Soulina; mais c'est généralement à la vigie que les capitaines s'adressent; elle est obligée de leur rendre ce service, le fait constamment et sans aucune rétribution.

4. Quant au fait d'un Turc tué par une de nos sentinelles, la vérité est, qu'un vaisseau turc, ayant amarré sur la côté pratique, deux des matelots, au lieu de s'occuper à démarrer leur navire, ou demander le halage sur cette même côté pratique (chose qui se fait constamment et n'est jamais refusée), sont allés droit sur une sentinelle; celui-ci leur cria de ne pas s'approcher, recula même, en leur présentant son arme; mais, malgré cela, ils continuèrent à avancer sur lui si rapidement, que quand il tira son coup de fusil comme il le devait, le Turc, qui en a été atteint, avait déjà les bras sur ses épaules. Ce fait

a été constaté par l'enquête faite immédiatement, et la vérité de ces détails parut si manifeste, que ni le capitaine du navire, ni le gouvernement turc ne firent aucune réclamation sur ce malheureux accident.

5. Cette accusation est aussi vague qu'injuste. Le canal de Soulina n'est pas dans une situation honteuse (disgraceful). Si on entend par là le peu de profondeur sur la barre, c'est un point reconnu depuis longtemps; il est reconnu que des mesures doivent être prises pour approfondir cette barre. Notre gouvernement s'en occupe sérieusement, et certainement ce n'est pas la faute de l'autorité locale, si on ne s'est pas encore décidé sur la meilleure manière de confectonner ce travail. Quant aux vaisseaux échoués aux environs de l'entrée du Danube, j'ai vu moi-même les restes de deux vaisseaux qui avaient péri là; mais je ne pouvais pas m'attendre, que cela deviendrait un objet d'accusation contre nous. Pendant une tempête toutes les côtes sont dangereuses pour les navires qui sont obligés de s'en approcher, soit pour entrer dans un port, ou par la force du vent. Les accidens arrivent soit à droite ou à gauche, et avant toute communication avec un port quelconque, même si de ce port on aurait pu donner du secours. Il périt tous les ans des vaisseaux près de l'entrée du Bosphore de Thrace, sans que pour cela on puisse en faire un acte d'accusation contre le gouvernement turc; et si un vaisseau russe échouait aux côtes d'Angleterre sur les *Goodwin-Sands*, où il périt tous les ans tant de vaisseaux anglais, je ne crois pas que nous aurions jamais accusé le gouvernement britannique d'avoir été cause de ce malheur.

En définitif, je vous supplie de faire communiquer par monsieur de Brounow au gouvernement anglais tout ce que fait l'autorité locale pour améliorer l'entrée du canal de Soulina autant dans notre propre intérêt et pour l'avantage des ports russes, l'Ismail et de Renny, que pour le commerce en général du Danube et pour les réclamations des gouvernements anglais et autrichien.

S-t Pétersbourg, ce 6 (18) septembre 1841.

Ma belle-soeur Marianne Gourieff, revenue ces jours-ci de l'étranger, s'est trouvée chargée d'une lettre qu'on lui a demandé de remettre en mains propres à madame la grande-duchesse Héléne. Il lui serait impossible de s'acquitter à la lettre de cette commission; j'ai donc pensé que le mieux serait de vous envoyer cette missive en vous priant, mon cher comte, de la faire parvenir à son altesse impériale. Mais là ne se bornent pas encore mes importunités. J'ai encore un léger service à réclamer de votre obligeance, c'est de faire remettre 2.000 r. ci-près à Joseph Waidknecht pour l'administration de Martian, en vous faisant rembourser cette avance par m-r Malis à Odessa, à qui j'écris aujourd'hui à ce sujet. Vous m'obligeriez beaucoup, car je ne sais comment faire arriver l'argent en Crimée, et Joseph m'en demande à cors et à cris.

Voilà donc le ministère Tory formé et installé. Brounow a déjà de très bonnes conversations avec le duc, avec Peel et Aberdeen. Les assurances qu'il a recueillies ne me laissent rien à désirer, et je ne doute pas un instant que nous ne fassions aussi bon ouvrage

avec les Torys, qu'en dernier lieu avec les Whigs. Les seules nominations qui nous manquent encore sont celles aux ambassades. Bagot, qui nous était d'abord destiné, va au Canada. Brounow croit que nous aurons Gordon, s'il ne peut pas obtenir Vienne, objet de tous ses vœux. Votre neveu Clanvilliam est aussi en nombre des candidats pour le poste de Pétersbourg. Je n'ai pas besoin de vous dire combien je serais charmé qu'il l'emporte sur ses concurrents.

Adieu, mon cher comte; jouissez de votre belle Crimée. Cette année nous ne pouvons pas nous plaindre du temps. Il a été presque constamment magnifique, et ce n'est que depuis ce matin qu'il a pris une teinte automnale.

Mille et mille amitiés et mille hommages à la comtesse.

Secrète.

110.

S-t Pétersbourg, le 11 novembre 1841.

Mon cher comte,

Je viens de recevoir de notre mission à Londres un petit imprimé ayant pour titre: „*Rapport de l'assemblée générale de l'association littéraire des amis de la Pologne*“, que je me fais un devoir de vous communiquer ci-joint.

Au milieu des calomnies dirigées contre notre gouvernement que renferme cet écrit et qui donnent la mesure des moyens infâmes que nos ennemis emploient pour animer dans l'esprit du public anglais des sentiments de malveillance contre la Russie, vous verrez avec satisfaction, mon cher comte, que, de l'aveu même des chefs de cette association, le zèle pour la cause polonaise s'est graduellement éteint en Angleterre: „de sorte“, disent ils, „qu'il faut un courage peu commun pour se déclarer encore le défenseur de cette cause aujourd'hui, où elle est passée de mode“.

A côté d'un pareil aveu vous serez bien surpris, comme je l'ai été moi-même, de voir figurer le second sur la liste des membres de l'association, le s. *Frédéric Cortazzi*, qui a été si longtemps à Odessa.

Compromis en 1831 par ses relations avec les frères Isidore et Alexandre Sabansky, il s'était vu dans la nécessité de quitter cette ville, où il avait acquit une fortune considérable par suite de ses opérations commerciales. Mais l'existence jusqu'à ce jour à Odessa de sa vieille mère, de sa soeur et de deux de ses frères, qui y ont une maison de commerce, aurait du; sans doute, inspirer à Frédéric Cortazzi des dispositions moins haineuses pour un pays où la majeure partie de sa famille trouve asile et protection. Du moins la simple règle du bon sens et de la prudence devrait lui conseiller de s'abstenir de toute manifestation publique de ses sentiments d'inimitiés et d'une haine impuissante. Quoiqu'il en soit, je pense qu'il serait utile de faire venir chez vous m-r *James Cortazzi*, le chef actuel de la maison à Odessa, de lui exhiber l'écrit que je mets à votre disposition, de lui montrer le nom de son frère inscrit le second sur la liste des membres; et en lui faisant observer que cette seule inscription met évidemment *Frédéric Cortazzi* en nombre *des ennemis avoués de la Russie*, d'attirer la plus sérieuse attention de *James Cortazzi* sur impérieuse nécessité pour lui d'éviter désormais avec un soin extrême toute relation avec son frère de Londres et encore plus toute participation quelconque à des machinations polonaises: car il doit bien sentir que le gouvernement qui ne peut qu'avoir les yeux ouverts sur lui, au moindre soupçon, qui pourra planer sur sa conduite, se verra dans l'obligation de sévir.

Nous aimons à croire que m-r James Cortazzi, dont la conduite jusqu'ici à Odessa n'a donné lieu à aucune prévention défavorable, verra dans cet avertissement

salutaire, dont il appréciera la bienveillante intention, un motif de plus pour continuer à rester étranger aux folles et coupables machinations des réfugiés polonais, auxquelles son frère Frédéric Cortazzi accorde si imprudemment son ridicule patronage.

Nous savons qu'un autre des frères Cortazzi, John, qui est établi aussi en Angleterre, a fait, l'été dernier, un voyage à Odessa, où il n'est resté que quelques semaines et a effectué son retour en Angleterre.

Nous n'avons aucun lieu de croire que son apparition dans cette ville, motivée par des affaires de commerce, ait pu se rattacher à quelques menées polonaises.

Dans votre explication avec m-r James Cortazzi, il sera bon, toutefois, mon cher comte, que vous rappeliez cette circonstance, parce qu'elle prouvera surabondamment à votre interlocuteur qu'on est à la piste des mouvements de tout individu portant ce nom. Le passeport dont était muni *John Cortazzi* lui a été délivré au *foreign-office* le 13 juillet 1841 sub N^o 7314. La mission impériale à Londres y a opposé son visa le 2 (14) du même mois sub N^o 46.

J'ai communiqué tous les renseignements que je vous fournis ici, au comte de Benckendorff, qui vous en écrira de son côté dans le même sens que moi.

Je terminerai cette lettre en vous priant de vouloir bien me restituer l'imprimé que je vous envoie après que vous en aurez fait l'usage.

III.

S-t Pétersbourg, ce 2 janvier 1842.

Je regrette beaucoup, mon cher comte, de n'avoir pas un meilleur dénouement à vous annoncer dans l'affaire Sartorio. Vous verrez par mon office ce que le Comité a décidé dans sa haute sagesse. Il a tout gâté. Malheureusement j'étais à Czarskoe Sélo, lorsqu'on a rapporté l'affaire, et n'ai appris la décision que lorsqu'elle avait déjà été confirmée par l'Empereur; par conséquent trop tard pour y remédier. Je le regrette très vivement. Il est très vrai, mon cher comte, que plusieurs articles du tarif d'importation ont été haussés. Cette mesure n'a été prise que dans un intérêt financier. Les deux mauvaises années par la hausse du prix des bles ont considérablement augmenté le budget des deux ministères consommateurs. Il a fallu combler le déficit, qui en résultait, et comme on ne peut pas vivre toujours d'emprunts, force a été à Cancrine de hausser les impôts. Le ministère anglais a eu recours au même expédient l'année passée en haussant, autant que je m'en rappele, de cinq pour cent les droits de douane sur tous les articles d'importation. Je ne pense donc pas qu'il pourrait avec la moindre apparence de justice nous adresser des plaintes fondées sur la mesure que nous avons prise de notre côté. La hausse sur le twich n'est que de 76 cop. argent par pud, ce qui porte la totalité du droit à environ 25 p. c.,

tandis que dans d'autres pays où il y a des filatures de coton, il s'élève à 30 p. c., même, comme dans l'Amérique du Nord, à plus de 40 p. c. L'année passée les députés des fabricants de Moscou étaient venus ici pour demander que le droit sur les twichs fût augmenté de 3 r. argent ou 10 r. papier. Cancrine s'y est fortement opposé, malgré de puissants appuys qu'ils ont trouvés ici. Mais il lui a été impossible de ne pas faire quelque chose pour eux, et il a fait certainement le moins possible. Je ne pense donc pas qu'une surtaxe si peu considérable puisse influencer sur la grande affaire des céréales, dont je doute au reste que la solution soit aussi favorable que nous devons le désirer. Je ne crois pas que déjà dans la session de cette année nous puissions nous flatter d'arriver à un droit fixe. C'est le seul point sur lequel l'avènement des Torys ne nous est pas favorable. Pour tout le reste nous sommes au mieux avec eux. Brounow s'est mis sur un très bon pied avec lord Aberdeen, qui est certes plus facile à manier que ne l'a été Palmerston de hargneuse mémoire. On nous a envoyé une bien ancienne connaissance à nous, lord Stuart de Rothsan. C'est un homme d'affaires avec lequel il y a moyen de faire bon ménage; jusqu'ici il me paraît être d'un commerce facile et commode. Je l'ai trouvé toutefois très vieilli et très usé.

Adieu, mon cher comte; je vous souhaite une bien bonne année. Qu'elle puisse être prospère à notre chère Russie méridionale. Vous ne devineriez jamais que je l'ai commencé hier en dégustant 12 espèces de vin de Crimée.

St Pétersbourg, ce 13 (25) février 1842.

Sir Robert Peel vient de présenter son bill pour les céréales au Parlement. Vous prenez, mon cher comte, un vif intérêt à cette question; je crois donc vous faire une chose agréable en vous envoyant la copie d'une dépêche de Brounow et la traduction d'un article de la gazette de Berlin. Celui-ci renferme des calculs, qui nous permettront de juger en combien la nouvelle loi peut nous être utile et favorable. Sans doute qu'un droit fixe nous aurait convenu d'avantage; mais après avoir lu d'un bout à l'autre l'excellent discours de sir R. Peel, il me paraît impossible que le gouvernement anglais puisse, de si tôt au moins, adopter une mesure qui ruinerait tous les propriétaires de terres. Il faudra donc nous contenter de la loi de Peel et des avantages toujours considérables qu'elle nous accorde sur l'ancienne loi.

J'ai bien regretté, cher comte, de n'avoir pas pu donner suite à votre recommandation pour Borzenko. Malheureusement j'ai un si grand nombre d'employés à pourvoir que je ne sais souvent pas comment les satisfaire. Pour chaque vacance se présen-

tent une quantité de candidats, et lorsque parmi eux se trouvent des individus qui pendant 15 et 20 ans ont bien et activement servi au Ministère des Affaires Étrangères, je ne puis en conscience ne pas leur donner la préférence.

Vous êtes trop juste pour ne pas apprécier cette considération; c'est la seule, cher comte, qui m'a empêché d'aller dans cette occasion au devant de vos désirs.

Avant de terminer ma lettre j'ai encore à vous entretenir d'une triste affaire, à laquelle je sais que vous prenez intérêt: c'est celle de ce pauvre Pankratieff, qui va mal et qui rend notre excellent Fonton bien malheureux. D'après ce que m'a dit Cancrine, il lui serait impossible de conserver à Pankratieff sa place aux douanes à Odessa. Ne pourriez-vous pas lui en donner une autre dans votre administration? Ce serait le seul moyen de le sauver d'une ruine complète. Voyez, cher comte, ce que votre bon cœur vous en dira; en y appelant je n'ai besoin de rien ajouter. Vous connaissez Pankratieff mieux que moi, et vous savez que si dans cette triste circonstance il a eu des torts, ils ne proviennent que d'un défaut de circonspection vis-à-vis d'un supérieur qui était un ennemi acharné.

S-t Pétersbourg, ce 24 février 1842.

Je vous envoie ci-joint, mon cher comte, une longue épître de notre ami Brounow que je vous prierai de lire avec attention. Elle roule sur une idée bizarre et impraticable qui a passé par la tête de l'amiral Lazareff. Il s'agit de le faire renoncer à un projet qui complique fort inutilement une affaire très simple. Comme c'est sur votre représentation qu'elle a été décidée, personne n'est plus intéressé que vous à ce qu'elle se termine sans difficultés; c'est donc à vos soins que j'en appelle pour faire entendre d'abord raison à l'amiral Lazareff, ce qui vous sera d'autant plus facile que c'est un homme sensé et que vous êtes avec lui dans les meilleurs rapports. Si par hasard ce singulier projet avait été connu et arrêté ici, veuillez m'en prévenir, et j'en parlerai à Menchikoff; mais j'aimerais mieux que tout pût s'arranger amicalement entre vous et Lazareff.

Les amendements opposés au bill de sir R. Peel sont réjettés les uns après les autres avec une grande majorité. Il ne reste plus que celui des Highs Tories qui veulent l'ancienne échelle. Mais il aura probable-

ment le même sort que ceux des Whigs et des radicaux, et je regarde déjà la nouvelle loi comme adoptée. Nous avons calculé qu'au maximum du droit qui est 20 sh., lorsque le prix est à 51 sh., on pourra exporter d'Odessa avec un bénéfice de 7 sh. par quarte, en admettant que le prix chez nous soit de 18 r. le четверть, ce que est un bon prix pour les propriétaires. Nous n'aurons donc pas, j'espère, à nous plaindre de la nouvelle loi.

ПРИЛОЖЕНИЕ.

Copie d'une dépêche *du baron de Brounow*, en date de Londres, le 30 janvier (11 février) 1842.

Dans la séance de la Chambre des communes du 9, sir R. Peel, ainsi qu'il l'avait annoncé, a exposé le plan qu'il propose pour l'amendement de la législation actuelle sur les céréales.

Il s'est acquitté de cette tâche difficile par un discours, qui a duré près de trois heures et dont je vais essayer de résumer la substance.

Il a commencé par une série de réflexions générales sur la détresse qui afflige actuellement les classes industrielles du pays. Cette détresse ne saurait, à son avis, être attribuée à l'existence seule de la législation sur les céréales; ce n'est donc point par une modification de ces loix qu'on peut se flatter de mettre immédiatement un terme à l'état de souffrance du pays.

Cet état de souffrance est provenu d'un concours de circonstances, dont chacune aurait suffi à elle seule pour créer au pays de sérieux embarras, mais qui, réunies et combinées entre elles, ont produit la détresse nationale, généralement répandue aujourd'hui sur l'Angleterre.

D'abord, les banques provinciales établies dans le pays, ont imprimé au crédit public un mouvement et une surexcitation factice; ensuite le perfectionnement des machines d'un côté, en augmentant la masse des produits industriels, a servi de l'autre à mettre hors d'emploi un grand nombre de bras; plus tard, des spéculations

commerciales, poussées à l'absurde, ont fini par dépasser les bornes du possible, en encombrant le marché d'une surabondance de produits, qui ne trouvaient plus de consommateurs.

A ces différentes causes de malaise intérieur se sont jointes encore plusieurs circonstances extérieures qui ont également réagi d'une manière fâcheuse sur la situation du pays

Au nombre de ces motifs il faut ranger l'altération momentanée qu'ont éprouvée les relations amicales entre l'Angleterre et les États-Unis. Ceux-ci, à leur tour, ont subi l'influence des mêmes causes, qui ont occasionné la détresse industrielle en Angleterre. Il en est résultée une perturbation monétaire aux États-Unis, qui a gravement réagi sur l'Angleterre. Finalement, il ne faut pas oublier de prendre en considération l'effet défavorable que le pays a ressenti l'année dernière à une époque où l'on craignait de voir compromis le maintien de la paix générale.

Toutes ces circonstances réunies expliquent amplement le malaise qui afflige l'Angleterre, pays manufacturier, qui, par la nature des choses, se trouvera toujours soumis aux chances d'une fluctuation commerciale. De pareilles crises se reproduiront de tems en tems, là où le progrès croissant de l'art mécanique tend naturellement à diminuer le besoin et l'emploi du travail manuel.

Cependant, si tel est le cas en Angleterre et si la détresse dont elle souffre, est malheureusement un fait sérieux que personne ne saurait révoquer en doute, il ne faut pourtant pas désespérer quant à l'avenir de la prospérité commerciale du pays.

Après avoir développé ces considérations générales, sur R. Peel a passé en revue les différentes nuances d'opinions qui existent relativement à la modification des lois céréales.

Parmi la classe agricole il est un petit nombre qui voudrait qu'il n'y eût aucun changement quelconque. D'autres ne contestent point la nécessité d'une certaine modification.

Il est une autre classe d'individus que rien ne saurait satisfaire. C'est celle des partisans de la liberté de commerce (free traders). Ceux-là insistent sur l'abolition complète de tout droit de protection, accordée à la production indigène.

Enfin, il y a une autre catégorie d'individus qui plaident en faveur de l'établissement d'un droit fixe à prélever sur l'entrée des grains étrangers.

Les partisans du système de liberté absolue de commerce, mettant en contraste la cherté du prix du blé en Angleterre, comparée au bon marché de celui de l'étranger, en appellent avec force à l'opinion irrationnelle de la multitude.

Toutefois, pour porter un jugement correct sur la question actuellement en litige, il ne s'agit pas de mettre en regard le prix comparatif du pain ici et à l'étranger; mais il faut peser la somme des jouissances et des besoins de la vie, dont se compose l'existence d'un individu en Angleterre, comparée à celle de l'étranger.

En prenant pour base d'une évaluation comparative les renseignements recueillis par le d-r Bowring, il est certain qu'un ouvrier en Angleterre consomme bien plus de pain, de viande & c., que les individus appartenant à la même classe en Allemagne.

De cette règle générale il ne faut excepter que deux articles, le tabac et le beurre, dont la consommation en Suisse est plus forte qu'en Angleterre. Mais tous les autres objets de consommation sont plus considérables ici qu'ailleurs.

Assurément, en établissant cette règle générale, on ne prétend nullement dire que dans toutes les localités l'ouvrier anglais jouisse d'une plus grande abondance que l'ouvrier étranger. Il existe des exceptions pénibles, notamment à Paisley, où il règne une détresse qui n'est que trop bien connue.

Mais il ne s'agit ici que de poser des principes généraux, sans parler d'exceptions locales. Or, en thèse générale, il n'est pas

exact de dire que la prospérité de l'ouvrier se règle uniquement d'après le bon-marché du pain. Par exemple, en Belgique le pain est assurément à meilleur marché qu'en Angleterre; mais en revanche, l'ouvrier belge reçoit pour son travail un salaire fort au-dessous de celui de l'ouvrier anglais. Conséquemment la condition de l'ouvrier belge est bien moins avantageuse que celle de l'ouvrier anglais.

En se fondant sur ces données, sir R. Peel se croit autorisé à dire qu'une abolition complète des lois céréales en Angleterre, loin de remédier à la détresse actuelle du pays, ne ferait qu'augmenter le désappointement et les mécomptes de la classe industrielle de ce pays.

Après avoir ainsi réfuté la doctrine de la liberté absolue de commerce, le premier ministre a combattu la théorie de ceux qui plaident en faveur d'un droit fixe. Assurément, si l'établissement d'un pareil droit avait paru au gouvernement la meilleure mesure à prendre, il n'aurait point hésité de l'adopter. Mais, selon lui, tel n'est point le cas.

En effet, il semblerait conforme aux lois de la nature qu'une série d'années d'abondance succédât toujours à une série de mauvaises récoltes. Ce ne sont point de bonnes ou de mauvaises années qui surviennent alternativement, mais ce sont des séries d'abondance ou de disette qui alternent périodiquement.

D'après cela, si l'on adoptait comme règle permanente un droit fixe, cette mesure aurait pour effet de ruiner l'agriculture indigène durant des années d'abondance. Par contre, en tems de disette, si les prix venaient à hausser en Angleterre d'une manière exorbitante, on serait obligé d'admettre les blés étrangers, sans pouvoir maintenir le droit fixe calculé pour les tems ordinaires. L'établissement d'un droit *invariable* ne saurait donc se concilier

avec toutes les circonstances, parce que celles-ci varient selon que les récoltes sont bonnes ou mauvaises.

Ayant ainsi écarté l'idée d'un droit fixe, le gouvernement a un devoir s'en tenir au système d'un droit *variable*, établi d'après une échelle graduelle.

Ce système a pour base le prix-moyen des blés sur les différens marchés en Angleterre.

Des irrégularités et des abus peuvent avoir été commis jusqu'ici par la méthode qu'on a employée pour établir ces prix-moyens. Afin d'obvier à cet inconvénient autant que possible, sir R. Peel propose:

1. D'ajouter un certain nombre de villes à celles qui servent jusqu'ici à fixer les prix-moyens. Ces villes sont actuellement au nombre de 150. On y ajoutera les marchés de blé les plus considérables dans l'intérieur du pays, afin d'approcher de la réalité du prix, autant que possible.

2. Les employés de l'accise devront être chargés de la responsabilité de dresser les relevés d'après lesquels on fixera les prix-moyens.

Après avoir exposé toutes ces considérations préliminaires, sir R. Peel a soumis à la Chambre le nouveau plan, d'après lequel il propose de régler l'échelle proportionnelle des droits sur l'entrée des grains étrangers. Le minimum du droit serait de 1^{sh} par quartes, lorsque le prix du froment aurait haussé jusqu'à 73^{sh} en Angleterre. Le maximum du droit serait fixé à 20^{sh}, lorsque le prix du froment aurait baissé jusqu'à 51^{sh}.

D'après ces données, voici l'échelle actuellement projetée par sir R. Peel, comparativement à celle qui existe jusqu'ici sous la législation présente:

Taux du droit.

Prix du froment.	D'après l'échelle nouvelle- ment projetée.	D'après l'échelle actuelle- ment en vigueur.
73 ^{sh}	1 ^{sh}	1 ^{sh} 8 ^d
72	2	2 8
71	3	6 8
70	4	10 8
69	5	13 8
68 }	6 }	16 8
67 }		18 8
66 }		20 8
65	7	21 8
64	8	22 8
63	9	23 8
62	10	24 8
61	11	25 8
60	12	26 8
59	13	27 8
58	14	28 8
57	15	29 8
56	16	30 8
55	17	31 8
54 }	18 }	32 8
53 }		33 8
52	19	34 8
51	20	35 8

En examinant l'échelle projetée, on voit qu'il s'y trouve en quelque sorte deux tems de repos: l'un lorsque le prix du froment est de 53^{sh} à 54; l'autre, lorsqu'il est de 66^{sh} à 68.

Cette disposition est conçue à dessein, de manière à décourager les spéculations abusives qui ont pour objet d'occasionner sur le marché en Angleterre une hausse fictive des blés. Voici comment les choses se passaient sous la législation actuelle. Lorsque le prix du froment était à 66^{sh}, le droit d'entrée était à 20^{sh} 8^d; tandis que lorsque le prix du froment était à 68^{sh}, le droit d'entrée baissait à 16^{sh} 8^d. Entre les deux il y avait donc une différence de 4^{sh}; par conséquent le spéculateur anglais avait un intérêt majeur à produire sur le marché une hausse fictive de 66^{sh} à 68 dans les prix du blé, attendu que par cette simple opération il obtenait l'avantage de réduire de 4^{sh} le droit d'entrée à payer sur l'importation des grains qu'il avait fait venir de l'étranger.

De cette manière, l'échelle, telle qu'elle existe aujourd'hui, devenait en quelque sorte une prime donnée au spéculateur pour faire renchérir le blé sur le marché en Angleterre.

Afin de remédier à cet inconvénient, on a introduit dans la nouvelle échelle les deux tems de repos qui servent en quelque sorte de point d'arrêt à des spéculations abusives.

Pour faire ressortir encore davantage la différence qui existe entre la législation actuelle et son nouveau projet, sir R. Peel a signalé à l'attention de la Chambre les exemples suivants:

Si le blé est à 50^{sh}, le droit actuel est de 36^{sh} 8^d celui que je propose sera de 20.

56	"	30 8	"	16.
60	"	26 8	"	12.
63	"	23 8	"	9.
64	"	22 8	"	8.
70	"	10 8	"	4.

En rapprochant les deux échelles, a dit sir R. Peel, on ne saurait se dissimuler que celle que je propose, diminue considérablement la protection accordée jusqu'ici à l'agriculture indigène.

Pour ce qui est des autres espèces de céréales, indépendamment du froment, sir R. Peel a proposé une échelle proportionnelle, analogue à celle déjà existante, mais avec une réduction comparative des droits.

En conséquence:

Le maximum sur l'avoine	serait	8 ^{sh} .
” ” ” l'orge	}	serait 11 ^{sh} .
” ” ” le seigle		
” ” ” les pois		
” ” ” les fèves		

Quant au droit à imposer sur l'importation du froment venant des colonies britanniques, il serait de 5^{sh}, si le prix du froment anglais est à 55^{sh}.

Tels sont les principaux traits qui servent à caractériser le plan projeté par sir R. Peel pour l'amendement de la législation actuelle sur les céréales. En conclusion il a dit, qu'il était intimement convaincu que ce plan servirait d'une part, à accorder à l'agriculture indigène toute la protection qu'elle est en droit de réclamer; de l'autre, à remédier, autant que possible, aux inconvénients qui résultent de l'état actuel des choses. Mais il a cru devoir déclarer, qu'il considérait comme absolument impossible de parvenir, par des moyens législatifs, à donner aux prix des blés une permanente fixité. Pour sa part, il se bornerait à désirer, s'il se peut, que le prix du froment en Angleterre pût osciller entre 54^{sh} et 58^{sh}.

A la fin de ce discours, que la Chambre a écouté avec un grand recueillement, lord J. Russel a demandé la communication de la liste des villes que l'on propose d'ajouter à celles où l'on fixe actuellement le prix moyen des blés.

Sir R. Peel a annoncé cette communication pour Vendredi.

La discussion du plan, proposé par le gouvernement, sera ouverte Lundi prochain, 14 de ce mois.

S-t Pétersbourg, ce 27 novembre (9 décembre) 1842.

Je viens de recevoir, mon cher comte, une lettre de Joseph Waidknecht, qui se plaint de n'avoir pas reçu d'argent de moi et m'en demande avec instance. Puis-je recourir à votre obligeance pour tirer au clair un fait qui me paraît inexplicable? Pendant votre séjour ici j'ai fait remettre à m-r Safonoff la somme de 1777 r., qui revenait alors à Joseph d'après son compte et qu'il s'était chargé avec beaucoup d'obligeance de lui faire tenir. Or, d'après le contenu de sa dernière lettre il paraîtrait que Joseph ne l'a pas reçue. Voudriez vous bien prendre quelques informations à ce sujet et engager m-r Safonoff de mettre cette affaire en règle, si par hasard elle ne l'était pas déjà?

Il me paraît que Waidknecht eût besoin de quelques fonds de plus. Dans ce cas me serait-il permis de vous prier de lui donner un millier de roubles, papier, que je m'empresserai de restituer ici à votre comptoir?

Vous m'avez déjà rendu une fois ce service, et je compte assez sur votre amitié, cher comte, pour le réclamer encore cette fois de votre obligeance.

J'espère que vous aurez bien passé votre automne en Crimée. Ma petite excursion dans le Nord de l'Allemagne a parfaitement réussi. Pour aller, comme pour revenir j'ai eu une bonne navigation sur le „Nicolas“. J'ai trouvé notre ami Bloome parfaitement bien remis de sa terrible maladie et aussi bien qu'on peut l'être à son âge, sans infirmité, grave et d'une grande activité d'esprit et de corps, montant à cheval tous les jours. Il a été bien sensible à votre souvenir, et la fameuse bouteille de Muscat de Kerès a été bue à votre santé et trouvée exquise. Lui aussi avait des vieux vins d'Espagne d'un oncle; mais le vôtre a eu la palme à l'unanimité des voix dégustatrices.

A mon retour ici j'ai repris mon train de vie habituel, pas sans un peu de peine; car les trois semaines passées sans affaires, sans tracas, dans un repos parfait, m'avaient gâté. Quand pourrai-je un jour, en faire autant chez vous en Crimée! C'est un beau rêve qu'il me tarde bien de réaliser avant que je ne devienne sourd et aveugle comme notre excellent pr. Galitzine et par conséquent hors d'état de jouir des beaux sites de votre côté méridionale.

Notre ami Benckendorff est à peu près dans le même état où vous l'avez laissé. Il s'est livré corps et âme à l'homéopathie et ne jure que par elle; je ne vois pourtant pas qu'elle ait empêché certains accès de se renouveler de temps à autre, et pas plus tard que hier il en a eu encore un qui l'a fait beaucoup souffrir. Aujourd'hui il est de nouveau sur pied et a même pu sortir. Mais il lui faudrait une cure radicale pour agir

sur le principe du mal. L'homéopathie ne peut qu'offrir des palliatifs. Dieu veuille qu'ils suffisent pour le soutenir jusqu'au printemps.

Vous aurez eu à Odessa en même temps que nous les grandes nouvelles de la Chine et de l'Afganistan. Pour moi je suis du petit nombre de ceux qui s'en réjouissent sincèrement; car je ne crois pas que les succès que les Anglais ont obtenus en Chine puissent nous faire le moindre tort, tandis qu'ils contribueront puissamment à raffermir le ministère Tory, avec lequel nos relations deviennent tous les jours plus intimes et plus satisfaisantes.

Черновая записка графа Воронцова.

(Безъ означенія года).

Pour ôter à certaines puissances tout prétexte quelconque d'attribuer à la Russie, en égard à la navigation du Danube, des vues de conquête ou d'agrandissement, il est nécessaire en premier lieu de leur démontrer les droits incontestables que possède la Russie sur les îles situées à l'embouchure du Danube, et de prouver en suite à ces mêmes puissances la nécessité d'entretenir une quarantaine sur l'île de *Léthi*.

Quant aux droits de domination sur les îles de Léthi et de S-t Georges, ils sont assurées à la Russie par le traité d'Andrinople, et les termes précis de cet acte suffisent seuls pour démontrer la légalité de ces droits; mais dans ce qui concerne l'établissement de la quarantaine à Seulina, il me semble qu'aux preuves que peut avoir en vue le Ministère des Affaires Étrangères, il serait encore possible d'ajouter les raisons suivantes.

La Russie, par sa position géographique, sa proximité de la Turquie et à cause de ses relations suivies avec cet empire, est constamment exposée au danger de la peste. Une preuve qui rend cette appréhension fondée, c'est que, malgré toutes les mesures

de précaution, la contagion a souvent franchi les limites des cordons sanitaires et est venue causer de grands ravages dans l'intérieur du pays. Sans remonter aux temps où la Russie ne cessait de supporter tous les maux occasionnés par ce fléau, il suffit seulement de se rappeler les dégâts produits par la peste à Moscou et dans d'autres provinces de l'empire sous le règne de l'impératrice Catherine, et renouveler dans sa mémoire les maux, dont nous avons été nous-mêmes témoins à Odessa et dans quelques parties de la Nouvelle Russie. En apparaissant à Odessa, la contagion produit un double mal: car non seulement elle frappe les hommes, mais elle arrête aussi la marche d'une vaste branche du commerce et de l'industrie de l'état, qu'elle paralyse entièrement. Dans une situation aussi dangereuse, mais que les autres puissances ne partagent ni n'apprécient même pas, à cause de leur éloignement de ce fléau, il est sans doute permis à la Russie de songer à l'amélioration et au perfectionnement du système de ses quarantaines, en faisant ce qui est nécessaire pour détourner un mal, dont elle seule aurait à supporter tout le poids. Il est en outre important d'observer qu'une bonne police sanitaire sur nos limites garantie l'Europe contre l'introduction de la peste par la partie orientale de ce continent et lui sert sous ce rapport de bouclier impénétrable.

Depuis le rétablissement de la paix, l'embouchure du Danube est devenue l'un des points de contact les plus rapprochés et les plus dangereux entre la Russie et la Turquie. Il suffit pour se convaincre de cette vérité de jeter un coup d'œil sur la carte. Ce coup

d'oeil prouvera en même temps, jusqu'à quel point il est difficile de surveiller et de protéger les frontières de l'empire contre l'introduction de la peste, sur un point où les branches du Danube forment une quantité d'îles, qui, à partir depuis Kilia, se prolongent jusqu'aux rivages de la Bulgarie. Ces îles, couvertes pour la plupart de joncs élevés et renfermant aussi quelques bois, forment plusieurs touffes et chemins couverts qui entretiennent les communications entre les rives opposés du fleuve. Quantité de cas, parvenue à la connaissance de l'autorité, démontrent la justesse de cette assertion.

Une pareille conformation de l'embouchure du Danube indiquait suffisamment la nécessité d'organiser sur ce point une quarantaine vigilante et de renforcer la surveillance locale; mais il restait à faire choix d'un endroit convenable pour la placer. Comme l'heureux résultat des précautions sanitaires dépend non seulement des obstacles artificiels, mais aussi d'une position naturelle répondant au but proposé, il a été reconnu utile d'organiser la quarantaine à l'embouchure du canal Soulina.

Aux hautes raisons de santé publique, qui ont déterminé l'autorité à établir la quarantaine à la bouche de Soulina, se joignent encore d'autres motifs d'une nature purement commerciale. Ces motifs consistent en ce que les bâtiments pratiques qui se rendaient jadis à Ismaïl, provenant de la Mer Noire ou de celle d'Azoff, étaient tenus à subir une quarantaine dans le port susmentionné; parce qu'en y allant ils remontaient par un canal dont les deux rives étaient contu-

maces. Mais l'établissement sanitaire de Soulina, offrant le moyen de fournir un gardien à chaque bâtiment pratique, qui arrive dans le Danube, et la faculté de se faire haler par un rivage pratique, la précaution onéreuse pour des pareils bâtiments pratiques de devoir supporter une quarantaine à Ismaïl est devenue inutile. Le bienfait de cette liberté s'étendant également aux bâtiments étrangers qui se sont purifiés et qui ont pris pratique dans quelque port russe de la Mer Noire, il résulte que le commerce d'étranger, loin de recevoir une restriction par l'établissement de la quarantaine de Soulina, a obtenu, au contraire, par ce moyen une facilité de plus.

St Pétersbourg, ce 14 mars 1843.

Vous connaîtrez déjà, mon cher comte, lorsque ces lignes vous parviendront, la perte nouvelle que nous venons d'essuyer, et je suis sûr que personne ne partagera plus vivement que vous le regret et la douleur qu'elle cause presque généralement*). Pour moi c'était un véritable coup de foudre. Figurez-vous que le Jeudi je m'étais promené avec notre ami jusqu'à 5 heures sur le quai anglais, le soir je l'avais aperçu encore au concert de Rubini. Le Vendredi il a été le matin à la bourse, le soir il a travaillé jusqu'à minuit dans son comptoir, le Samedi il se lève, s'habille et meurt sans proférer une parole. Hier nous l'avons enterré. L'intérêt qu'on a témoigné à cette occasion au défunt a été universel et des plus touchants. Les négociants ont demandé spontanément la permission de fermer la bourse le jour de l'enterrement, qui était un jour de deuil pour eux. Le pauvre fils est dans un état affreux et bien effrayé du poids immense qui va peser sur ses jeunes épaules. Il est néanmoins décidé à continuer la maison.

*) Говорится о кончинѣ барона Любима Ивановича Штиглица (род. 1778 г. † 6 Марта 1843 г.) Это основатель бывшего банкирскаго дома въ Петербургѣ. П. В.

J'ai, mon cher comte, des excuses à vous faire de n'avoir pas répondu jusqu'ici à vos dernières lettres. Et encore aujourd'hui je suis tellement occupé que je dois me borner à la transmission de l'acte conclu avec Andréyesky, ~~que~~ j'ai muni de ma signature et que j'accompagne de mes plus sincères remerciemens pour votre obligeante participation à un arrangement qui me convient et me satisfait sous tous les rapports. Le second exemplaire je l'ai gardé ici.

Письмо графа Воронцова.

Wilton, le 2/14 octobre 1843.

Vous aurez déjà reçu et vous recevrez, cher comte, cela de toute première source, c. à d. par Brounow, des nouvelles sur l'arrivée et le commencement du séjour de monseigneur gr.-duc Michel dans ce pays; mais cela ne m'empêche pas de profiter avec empressement du loisir, dont je jouis dans ce moment ici, pour vous en donner aussi quelques détails. Je commencerai par vous dire, que je suis pour ma part enchanté de cette visite de s. a. i. à l'Angleterre et à sa jeune reine. Le grand-duc est toujours bon à montrer; la bonté de son caractère, ses manières franches et simples, tout cela doit plaire à des Anglais et faire une bonne impression, et surtout dans cette époque où, quoique beaucoup moins qu'il y a un an, les attaques continuelles se dirigent de la manière la plus calomnieuse et la plus absurde contre tout ce qui porte le nom russe. Cette visite est venue encore d'autant plus à propos, qu'elle a tout naturellement réfuté l'opinion, vraie ou prétendue, de quelques uns de nos dépréciateurs, qui assuraient, que la visite de la reine au roi de France avait outré l'Empereur. Je passais par Lon-

dres en revenant de Walmer (où j'avais été voir le duc de Wellington), quand la nouvelle de l'arrivée du Gr.-Duc s'est répandue en ville, et j'ai vu dès lors par ce que m'en ont dit 5 ou 6 anciennes connaissances, que cette visite du Grand-Duc ferait plaisir à tout le monde. Vous savez, que dès que la reine en fut informée, elle le fit inviter à venir passer 3 jours du Mardi au Vendredi à Windsor. Sa majesté a eu la bonté de m'inviter avec ma femme et nos enfans pour le même temps à sa résidence. Le deuil que ma femme porte, pour son malheur si récent, encore plus dans son coeur, que sur ses habits, l'a empêché de se rendre aux ordres de la reine, et malheureusement une assez forte indisposition de reins ne m'a pas permis non plus de m'y rendre de suite. Ce n'est que le Jeudi, et cela contre l'avis de mon médecin, que je risquai le voyage d'ici à Windsor et je fus enchanté d'avoir fait cette petite révolte: car d'abord cela ne me fit aucun mal, et j'eus la grande satisfaction de présenter mes très humbles respects un moment plus tôt et à la reine, et à monseigneur le Grand-Duc, qui me reçut avec sa bonté accoutumée. J'ai eu la joie de voir, que non seulement il avait fait bonne connaissance avec la reine, mais que tout y allait dans leurs relations au mieux possible, et que la jeune et gracieuse souveraine de l'Angleterre paraissait enchantée et flattée de la visite du frère de notre Auguste Maître, et que les manières du Grand-Duc lui plaisaient infiniment. C'était la même chose avec le prince Albert, que j'ai vu à cette occasion pour la première fois, et j'ai eu occasion le lendemain de l'entendre de leurs propres bouches; car la reine, considerant, que je n'avais pu me rendre à son invitation les deux premiers jours, daigna

m'engager à rester un jour de plus. J'eus l'honneur de dîner avec elle en petit comité le Vendredi, et sa majesté ainsi que son aimable époux me témoignèrent à plusieurs reprises et avec un plaisir visible, combien ils avaient été enchantés de faire la connaissance du Grand-Duc et de lui montrer Windsor, leur séjour favori et si digne de cette préférence. Les différentes personnes, que j'ai trouvées à Windsor le Jeudi, comme le duc de Wellington, lord Jersey et plusieurs autres, avec lesquelles je ne suis pas sur le pied de parler autrement qu'avec pleine franchise, m'ont toutes exprimé les mêmes sentimens; plusieurs des dames présentes à Windsor et également d'anciennes connaissances à moi, m'ont également paru enchantées du Grand-Duc et de sa visite. J'ai été bien aise aussi de le voir si bien accompagné: car le prince Élie Dolgoronky, Tolstoy et en général toutes les personnes de sa suite, ont laissé une bonne impression dans la société réunie à Windsor.

Revenu à Londres le Samedi, j'eus l'honneur de dîner chez le Grand-Duc et d'assister à la soirée très brillante que Brounow lui avait préparée pour ce même jour. Il est difficile dans cette saison et si tôt après une longue et fatigante session du Parlement, de rassembler une société nombreuse même dans une capitale-monstre comme Londres; mais Brounow a su si bien faire, qu'il a pu présenter au Grand-Duc un excellent choix et tout ce qu'il y a de plus distingué en ce moment dans la capitale en hommes et en femmes, ainsi que presque tout le corps diplomatique. Ici encore les manières affables du Grand-Duc plurent à tout le monde, et cette soirée, dont madame de Brou-

now a fait les honneurs d'une manière tout-à-fait distinguée, a également laissé la meilleure impression possible chez tous ceux qui y ont assisté. Le lendemain, qui était Dimanche, nous fûmes entendre la messe à notre église, où Brounow a présenté au Grand-Duc tout ce qu'il y a d'officiers de marine, ainsi que d'autres Russes en ce moment à Londres. Ensuite il alla avec le Grand-Duc faire quelques visites de convenance et parfaitement bien choisies. J'avais été voir lady Peel, chez laquelle la visite du Grand-Duc avait été annoncée pour l'après-midi, et elle m'exprima combien elle était réjouie et flattée de l'honneur qu'elle allait recevoir. Ce même jour il y a eu dîner diplomatique chez Brounow, et il y avait longtemps que je n'avais pas vu un dîner aussi splendide et aussi bon. Dans les jours précédens, Brounow avait si bien arrangé, que les momens libres du Grand-Duc ont été employés de la manière la plus utile et la plus agréable, pour voir différentes choses curieuses tant dans la Cité, que dans le West-End. Tout cela s'est fait avec discernement, avec calme et, comme disent les Anglais, *without fuss*. Pour la Cité, Brounow employa Benkhause, qui mérite l'honneur de cette commission par la connaissance intime qu'il a dans cette partie importante de Londres, et par la manière utile et distinguée, dont il sert la Russie dans son poste de consul-général ici. J'aime à entrer dans ces détails; parce que j'aime beaucoup, quand de pareilles choses se font non seulement d'une manière convenable et complète, mais aussi d'une manière tranquille et sans confusion ni précipitation. Ne pouvant encore monter à cheval, je n'ai pu accompagner le Grand-Duc à Woolwich, et je suis revenu ici où j'ai réjoui ma soeur avec une réponse favorable à l'invitation, qu'elle

et son fils s'étaient permis de faire au Grand-Duc d'honorer Wilton d'une visite, avant de quitter le pays. Il est en ce moment en Écosse, et vous savez de qu'il doit faire après sa visite chez le duc de Montröse. Nous espérons avoir le bonheur de le voir ici le 24 ou le 25. Le 27 il doit être de retour à Londres, où je me rendrai aussi pour accompagner s. a. i. dans une visite officielle en uniformes qu'il veut faire le 28 au duc de Wellington; après quoi il y aura dîner chez Brounow, auquel le duc de Wellington est invité; et je crois, que le Lundi 30 le Grand-Duc ira faire sa visite de congé à la reine. Je suis bien sûr, que cette visite, comme la précédente, sera reçue de la manière la plus cordiale, et que la reine regrettera même que le séjour du Grand-Duc ici dans cette saison n'aura pu être que très court.

A présent je vous dirai deux mots sur le duc de Wellington. Le Grand-Duc l'a trouvé très vielli; mais aussi il ne l'avait pas vu depuis bien longtemps; pour moi je l'ai vu il y a 4 ans et ne l'ayant pas vu alors depuis l'année 1832. C'est alors, c. à. d. en 1839, qu'il m'a paru physiquement baissé; mais à présent je le trouve, au contraire, mieux qu'en 1839. Dans les deux jours, que j'ai passé avec lui à Walmer, j'ai pu me persuader combien sa tête est restée fraîche et son intelligence forte par tous les sujets sur lesquels je l'ai entendu causer et énoncer des opinions; et quant à ses forces physiques, nous avons fait avec lui une promenade à cheval par un temps assez mauvais d'au moins 18 miles d'Angleterre, ce qui fait 27 werstes, et il était aussi frais à dîner après cette promenade, que s'il n'avait pas bougé de sa chambre.

J'ai remarqué seulement dans les deux dîners, que j'ai fait chez lui à Walmer, que comme il n'y avait presque personne là, et qu'il me fait l'honneur de ne pas se gêner avec moi, il sommeillait pendant trois quarts d'heure à peu près après le dîner, pendant que nous causions avec ses amis Arbuthnot, Algermon, Greuville et Clamerham, qui était venu avec moi; ce petit sommeil ou assoupissement fini, il se joignait à la partie et pendant ces deux soirées il causa avec vivacité et de la manière la plus intéressante jusqu'à minuit passé. Le jour du grand dîner à Windsor, au lieu de dormir après dîner, il eut à lire en présence de la reine un tas de papiers officiels, en partie, je crois, sur l'Irlande, qui venaient d'arriver de Londres pour être transmis par lui à la reine, et que la reine prit de lui après avoir causé avec lui, quand elle se retira. C'est un grand bonheur pour l'Angleterre que la continuation de la vie et de la santé de cet homme illustre. Il est impossible d'être plus populaire, qu'il ne l'est en ce moment, et sa présence dans le cabinet donne une force, qu'il ne serait pas possible de remplacer à l'administration de sir Robert Peel.

*

Писано рукою М. П. Щербинина.

Своеручная помята графа Воронцова: Brouillon de ma lettre au c. Nesselrode sur le gr.-duc Michel.

S-t Pétersbourg, ce 9 (21) mars 1844

Merci, mon cher comte, pour la lettre si pleine d'intérêt que je viens de recevoir de vous. Elle m'a fait venir l'eau à la bouche. C'est un peu le supplice de Tantale que vous m'avez infligé. Mourir sans avoir vu Rome et Naples serait une triste destinée, et voilà pourtant ce qui m'arrivera. Depuis des années je rêve un voyage en Italie et jamais je ne parviens à le réaliser. Peu envious de mon naturel, je suis charmé que vous soyez plus heureux. Jouissez en plein de toutes les merveilles, que vous êtes si digne d'admirer; à une condition pourtant, c'est qu'elles ne vous fassent pas moins aimer la chère Crimée.

Ce qui me surprend, c'est que vous ayez trouvé le temps au milieu de vos courses de m'écrire une si longue et si bonne lettre. Je ne vous réponds pas de pouvoir en faire autant aujourd'hui. Hélas, ce ne sont pas le Colisée, S-t Pierre et les loges de Raphaël qui m'en empêchent, mais les comités, les expéditions de courriers et cent mille tracasseries qui y mettent obstacle. C'est toujours vers cette époque de

l'année que les affaires s'accroissent chez nous. On est pressé d'en finir avant l'été. Or je ne sais quand celle année l'été nous arrivera. Nous sommes encore en plein hiver, pas d'apparence de dégel.

Rien de définitivement arrêté encore sur les projet de la famille impériale. Il est question d'un voyage de l'Impératrice à Berlin au mois de may. Pour l'Empereur on lui conseille à la vérité une cure aux eaux de l'Allemagne, mais il ne croit pas lui-même qu'il puisse l'effectuer cette année. Peut-être fera-t-il en automne un voyage dans l'intérieur. Je ne suis donc pas sûr que vous le trouviez à Pétersbourg au mois d'août. Rien n'est changé aux projets de Benckendorff; vous le rencontrerez positivement à Carlsbad. Il part au mois de mai. Krudner, nommé ministre à Stockholm, est parti pour sa destination. La mort du roi Charles-Jean, que vous aurez sans doute vivement regretté, a hâté son départ. Sa femme va passer l'été en *Allemagne* *) et ne le rejoindra qu'en hiver. Au reste rien de nouveau ici. Nous avons manqué perdre Cankrine; il est tout-à-fait rétabli, mais n'a pas repris encore les affaires; il persiste, au contraire, dans son intention de les quitter tout-à-fait. J'ignore par qui ou par qu'elle combinaison on le remplacera. Je crois qu'on est fort embarrassé et que Вронченко règnera quelque temps encore.

Ce que vous me dites de Potemkine m'afflige; il est dominé par des femmes acariâtres, qui lui font faire

*) Подчеркнуто въ подлинникѣ. Говорятся о баронессѣ Амаліи Максиміановнѣ Круднеръ, въслѣдствіи графинѣ Адлербергъ. П. Б.

sottises sur sottises. A son âge et avec ses infirmités il devrait bénir le Ciel et l'Empereur d'avoir obtenu une si belle retraite et avoir le tact de s'établir partout ailleurs qu'à Rome. Vous aurez sans doute lu le discours tenu par sir R. Peel au dîner de la Compagnie Russe: quel triomphe pour Brounow, qui mène vraiment nos affaires à merveille.

P. S. Figurez-vous que Vanisch et sa femme ont eu la rougeole; maintenant ils sont, grâce à Dieu, hors d'affaire.

St Pétersbourg, 19 mars 1840

Je suis, mon cher comte, très-coupable envers vous; cependant ne m'en voulez pas. Je deviens vieux, et les affaires, au lieu de diminuer, augmentent tous les jours. De beaucoup, écrire moi-même devient pour moi une tâche penible, et malheureusement j'ai été souvent réduit à cette dure nécessité dans le courant de l'hiver. Ceux qui ont remplacé notre ami Brounow ne sont pas encore ce qu'ils ne tarderont, j'espère, pas à devenir.

Celui-ci a justifié cependant parfaitement le choix que vous devez vous rappeler avoir été un des premiers à indiquer avec Orloff. Aussi a-t-il été nommé ministre en permanence. Je ne vous réponds pas précisément qu'il réussisse dans sa négociation turco-égyptienne; car si notre hiver a été rude pour le travail, il n'a été guère riche en résultats. Nous sommes, pour ce qui concerne cette affaire, à la lettre toujours au même point. Depuis quatre mois elle n'a pas fait un pas en avant, et dans ces derniers temps nous avons été beaucoup moins auteurs que spectateurs d'une lutte de Palmerston avec la France et même avec ses collègues. Je serai fort embarrassé de vous dire comment cela finira; peut-être que le premier courrier de Brounow me l'apprendra. Quel que soit au reste

*) Это письмо помѣщено здѣсь по ошибкѣ, въ которую отчасти ввело неясное означеніе цифры 0, написанной похоже на 6, въ подлинникѣ. П. Ё.

le dénouement, il ne saurait influencer défavorablement sur nos relations avec l'Angleterre. Sous ce rapport les choses ont bien changé; le bien que le séjour du Grand-Duc a fait en Angleterre; n'a pas été perdu. Brounow en a tiré un grand parti; il a su inspirer aux ministres les dispositions les plus confiantes et les plus amicales; il s'est concilié la bienveillance du duc de Wellington, qui dans plus d'une circonstance a été excellent pour lui; enfin, il s'est placé sur le meilleur pied possible, et je ne crains pas pour lui la concurrence de la *haute intelligence* que le gouvernement français a fait apparaître sur l'horizon de Londres. Malheureusement les ministres sont d'une faiblesse désolante, et il n'y a presque pas moyen de faire une grande affaire avec eux. Ils tremblent continuellement pour leur existence et usent dans les luttes parlementaires le peu d'énergie et de capacités gouvernementales que le Ciel leur a départies. Les questions de politique extérieure sont en seconde ligne. D'une part elles sont abandonnées au bon plaisir de Palmerston; de l'autre, quand celui-ci conçoit un plan qui dans l'exécution demande un peu de courage et de résolution, il n'est pas soutenu par ses collègues qui aiment mieux s'incliner devant Mechet-Aly et manquer à tous les engagements envers le sultan que de risquer un instant de compromettre la fameuse alliance avec la France. Voilà ce qui est cause de ces longues hésitations, de ces retards si préjudiciables à la cause de la Porte.

Pour vous donner une idée exacte de la manière dont les choses sont placées, je vous communique ci-joint une lettre ostensible pour Palmerston que j'ai

adressé à Brounow. La tâche la plus difficile que celui-ci a eu à remplir était de faire avaler aux ministres anglais l'expédition de Khiva, et c'est l'affaire dans laquelle notre ami a déployé sans contredit la plus grande habileté. Les explications qu'il a données ont été bien accueillies, et cela dans un moment où le gouvernement général des Indes attribuait à cette expédition les nouveaux embarras qu'il éprouvait dans l'Afganistan. Dost-Mahomet-Khan, qui n'a été que défait et non complètement vaincu, a reparu sur la scène, et l'armée anglaise a dû s'arrêter dans sa marche rétrograde.

Hélas, nous ne sommes guère plus heureux dans l'Asie centrale. Pérofsky a dû non seulement s'arrêter, mais revenir sur ses pieds. Les neiges et les rigueurs d'un hiver presque inouï dans ces pays lui ont opposé des obstacles insurmontables. Le seul tort que je lui reproche est de ne pas s'être arrêté plus tôt. On organise une nouvelle expédition; mais comment et *quand* la faire, ce sont encore des points sur lesquels on délibère et qui ne sont pas faciles à décider. En hiver il fait trop froid; et en été il n'y a pas d'eau. Voilà, mon cher comte, où nous en sommes. Tout cela n'a pas rendu notre hiver fort gai. Je ne pense pas que l'été le soit d'avantage. Il paraît décidé que l'Impératrice partira au mois de mai pour faire une cure à Ems. Sa santé, grâce au repos, est très bien remise; espérons que ce voyage fasse le reste. Pour moi je doute que je bouge, l'Empereur restant ici jusqu'à l'automne.

Maintenant que je vous ai initié dans les secrets de la haute politique et dans les projets de la famille impériale, parlons, cher comte, de vos affaires méridionales. Celle du

градоначальничество d'Odessa me paraît bien décidée. Vous êtes débarrassé de Tolstoy. Vous avez acquis la conviction que ses abominables dénonciations n'ont produit aucun effet sur l'esprit de l'Empereur, et on vous propose pour le remplacer un homme dont on dit généralement du bien *). Il s'est fait estimer en Géorgie par son intégrité et de bons sentiments pleins d'humanité; jé ne le connais pas personnellement, mais d'après ce qu'on m'en a dit je craindrais seulement qu'il n'eût pas le degré de civilisation suffisant pour un mixtum-compositum tel que le présente la population d'Odessa. Je doute même qu'il parle une autre langue que le russe.

Dernièrement nous sommes encore occupé au Comité des Ministres de l'affaire des bateaux à vapeur à l'occasion d'une demande d'un Français que vous avez été dans le cas d'examiner. Nous avons été d'avis de décliner cette proposition, car toute concurrence tuerait immédiatement la compagnie d'Odessa, qui est déjà à l'agonie. Tôt ou tard il faudra que la couronne se charge d'entretenir à ses frais les communications par pyroscaphe avec Constantinople, car les voyageurs à transporter ne sont pas en nombre suffisant pour qu'une entreprise particulière puisse se soutenir.

A la suite d'une dépêche de Bouteneff j'ai touché l'autre jour à l'Empereur la question des consuls belges à établir dans les ports de la Mer Noire. S. M. ne s'y est pas trop prêté et préfère que cette question soit ajournée. C'est dans ce sens que je vous engage

*) Дмитрий Дмитриевич Ахлестышевъ. П. Б.

à répondre au Hénault. Quant aux autres affaires que vous m'avez recommandées, je ne manque jamais, lorsque je suis présent au Comité des Ministres, d'appuyer avec amour vos propositions en faveur de bien-être de notre chère Russie méridionale. Malheureusement il m'a été impossible d'assister régulièrement cet hiver aux séances du Comité. Faut-il vous dire combien j'ai été occupé. Trouvez donc bon qu'il me remplace quelques fois dans notre correspondance.

Ma femme ne fait que rêver à la Crimée, et je ne vous réponds pas qu'un beau matin vous ne l'y voyez paraître pour y passer un hiver.

Voici, mon cher comte, une lettre qu'Orloff m'a prié de faire parvenir à notre ami Benckendorff. S'il avait déjà quitté Carlsbad, vous sauriez sans doute où la lui adresser. Elle peut être mise à la poste. J'ai fini hier ma cure et je n'ai attendu que Simon pour partir. Le voilà arrivé sain et sauf, malgré la tempête, et entièrement à votre disposition. Je pense que, le mariage conclu, vous le ramenez avec vous en Russie. Je suis heureux de pouvoir vous donner de bonnes nouvelles de lady Pembroke. Les eaux lui font décidément du bien, son teint s'est éclairci, elle marche bien et si elle continue de même, elle sera très incessamment en état de monter à pied jusqu'au sommet de l'Âi-Petri. Nous nous sommes beaucoup vus, et je lui suis très reconnaissant de l'affection bienveillante qu'elle m'a témoignée. Simon m'a apporté le consentement de l'Empereur pour mon voyage en Angleterre. J'y serai rendu le 4 août n. st. Au reste les nouvelles de Pétersbourg sont fort tristes et nous enlèvent jusqu'à la dernière lueur d'espoir. C'est affreux! *)

Adieu, mon cher comte. Puisse le Sprudel être pour vous ce que le Ragotzy a été pour moi.

Kissingen
10 (22) juillet 1844.

*) Предсмертная бо́льзнь великой княгини Александры Николаевны. П. Б.

Mille grâces, mon cher comte, pour votre excellente lettre de Carlsbad. Elle m'aurait fait grand plaisir si les détails que vous me donnez sur notre bon Benckendorff n'étaient pas si tristes. Ce commencement d'hydropisie n'indique rien de bon: c'est ainsi que notre ami Matoussevicz a fini. Il reste donc peu d'espoir, et nous devons nous préparer à une perte que certes personne n'appréciera et ne déplorera plus que vous et moi. Tout cela fait faire de cruelles réflexions! Nous avançons dans un âge où de nouvelles amitiés ne se recréent pas et, en voyant successivement disparaître les personnes qui nous sont les plus chères, nous allons audevant d'un bien cruel isolement.

Que vous dirai-je de l'Angleterre, mon cher comte? Vous faire la description de toutes les merveilles que j'ai vues jusqu'ici serait envoyer l'eau à la rivière. Vous savez et connaissez tout cela cent fois mieux que moi, et quant à mes impressions, vous pouvez aisément vous les figurer: car vous me rendez la justice que je sais aimer et admirer ce qui est grand et beau. A mon arrivée à Londres j'ai accroché encore un bout de saison; j'ai du passer par un

déjeuner dansant chez Londondery à Rosebank et par un dîner chez lord Aberdeen. Celui-ci cependant m'a intéressé, car il était peu nombreux et m'a fait faire plus intimement connaissance avec Peel, lord Stanley et quelques autres membres du ministère. Maintenant, après avoir passé dix jours au milieu du brouhaha de Londres, me voilà tranquillement établi à Brighton, à faire ma cure de bains de mer avec la même pédanterie que j'ai observée à Kissingen. Ce Brighton est un endroit charmant, un climat délicieux; je ne sais pourquoi tout le monde a voulu m'en détourner et me faire prendre les bains ailleurs.

Veillez, cher comte, me rappeler au souvenir de lady Pembroke et lui dire que je suis tout-à-fait fier de la bonne opinion que je lui ai inspirée. J'ai trouvé à la lettre ma route parsemée de ses charmantes filles: à Ems j'ai vu lady Bruce, malheureusement trop peu, et la première personne que j'ai rencontrée dans le fameux corridor de Windsor, était lady Dunmore. Mais je ne vous cacherai pas que c'est lady Clanwilliam qui tient la première place dans mes sympathies.

Vous me demandez, cher comte, quand je serai de retour à S-t Pétersbourg. La réponse n'est pas facile. J'en ai encore pour trois semaines avec mes bains de mer. Après cela il me faudra encore une dizaine de jours pour me présenter à la reine et aller voir quelques châteaux, de façon qu'il ne me sera guères possible de quitter l'Angleterre avant le mi-septembre n. st. et d'être à Pétersbourg avant le 18 (30) septembre.

Vous y trouverai-je encore à cette époque? Je le désire de tout mon coeur. Ce que j'aurais à vous dire ne manquera pas d'intérêt, car je me trouve ici dans un moment important. J'espère que le dénouement de cette crise sera pacifique, mais le fait est que l'opinion dans le pays est plus montée que je n'ai osé le supposer.

Adieu, très cher comte. Cette lettre vous arrivera au milieu des noces. Recevez encore une fois mes sincères félicitations.

Brighton, 8 (20) août 1844.

*

Слѣдующія письма относятся уже къ Кавказскому наместничеству Воронцова, пожалованному княжескимъ титуломъ.

S-t Pétersbourg, 18 février, 1845.

Depuis votre départ, mon cher comte, rien de bien saillant ne s'est passé ici. Votre fils me laisse encore un peu de temps à passer pendant un moment; à sa fin, et j'espère dans deux ou trois jours être tout à fait en partance. Le lendemain de votre départ, nous sommes arrivés de la soirée à la fin de la soirée de sir R. Peel et de son plaidoyer financier. Vous n'aurez rien de si agréable à trouver à Odessa, sans doute, si j'en juge d'après ce que j'ai vu. Vous verrez que si R. Peel entre à pleines voiles dans le système libéral, cependant les créatures manipulent encore les rênes de maintien de l'ancien état de choses. Je ne sais si nos amis de la Russie en seront fort contents, mais je suis sûr qu'ils en ont de la peine. Je ne puis vous en dire rien de plus. Adieu, mon très cher comte; c'est uniquement pour vous donner signe de vie que je vous adresse ces lignes, auxquelles je n'ajoute plus que mes vœux les plus ardents pour votre grande et importante entreprise.

St Pétersbourg, 22 mai 1845.

Пол. 18 Июн 1845

Depuis votre départ pour le Caucase, j'ai eu l'honneur de vous adresser par le courrier de Kischouby, un passeport pour le Caucase, et de vous adresser par le même courrier, un passeport pour le Caucase, et de vous adresser par le même courrier, un passeport pour le Caucase.

Après avoir gracieusement admis à votre chancellerie un passeport pour le Caucase, vous serez certainement très surpris de voir que, d'après le rapport du prince Baïle, après avoir quitté le service pour se consacrer exclusivement aux soins qui exigent la santé de son père, il a témoigné le désir de rentrer (après avoir obtenu le malheur de la perdre) L'Empereur, tout en appréciant cette preuve de dévouement et de haute volonté, a jugé néanmoins qu'il ne serait pas plus activement employé s'il était placé auprès de vous que dans une place pour laquelle je n'avais proposé rien dans mon ministère. C'est donc par ordre suprême que j'en ai vu le service de votre commandement de votre bon plaisir.

C'est un excellent jeune homme, qui deviendra, j'espère, sous vos auspices un excellent employé. Un séjour, ni trop court, ni trop long, au Caucase lui portera sûrement beaucoup de bien, comme à plusieurs autres.

Répondu de Kislovodsk le 1 septembre.

St Pétersbourg, 9 (21) août 1845.

Le départ du comte Guataturi est si brusque, cher
 tante, que je n'ai que le temps de vous recueillir
 fort à la hâte pour le billet qu'il m'a apporté de votre
 part et de placer sous vos auspices obligent les trois
 lettres ci-jointes. Celle que vous m'avez confiée pour
 lady Pembrock lui a été immédiatement expédiée. Je
 suis heureux de pouvoir vous donner les meilleures
 et les plus fraîches nouvelles de la comtesse Olova-
 toff. La princesse Boutéra sort de chez nous et nous a
 dit, qu'elle, aussi bien que son enfant, vont aussi bien
 que possible. Ainsi n'ayez, vous et la comtesse, aucune
 inquiétude.

La plus grande nouvelle que j'e puisse vous donner,
 c'est que l'Impératrice va passer l'hiver à Palerme à
 la campagne de la princesse Boutéra. Elle part le 17/29
 août et va droit à Gènes, où elle s'embarquera pour
 le Sicile sur un pyroscaphe qu'on lui envoie d'ici.
 Dieu donne que ce voyage lui rende la santé. En atten-
 dant ce départ nous rend tous sans exception bien
 tristes.

Odessa, ce 24 septembre 1845.

Me voilà à Odessa, cher prince, et vous n'y êtes pas! Quel terrible désappointement! Je ne m'en consolerai pas facilement. Vous voilà après votre glorieuse, mais si fatigante campagne, m'assurer, par moi-même qu'elle n'a exercé sur votre santé aucune fâcheuse influence, eût été une bien grande jouissance pour moi. Au lieu de cela, il faut que je me contente des récits de ceux qui vous ont vu un instant pendant votre courte apparition en Crimée. Si je n'avais pas été retenu 15 jours au-delà du jour que j'avais d'abord fixé pour mon départ de Péterbourg, j'aurais été à temps de vous faire une visite à Aloupka. Mais c'est seulement chez moi à Birsalovka que j'ai appris par une lettre de Mouton que vous étiez venu vous présenter à l'Empereur. Lors de mon départ, on doutait que cela vous serait possible, et c'est dans cette persuasion que je suis arrivé ici. Vous apprendre le contraire a été pour moi une surprise des plus agréables; car je savais combien cette entrevue était nécessaire et pour vous, et pour les affaires. Je suis sûr qu'elle sera riche en résultats.

Le plus beau temps du monde a favorisé mon voyage. Après avoir passé quatre jours à Birsalovka, où j'ai trouvé tout très bien, je me suis transporté à Odessa. Fonton

n'avait arrêté un appartement à l'hôtel Richelieu. Dès le jour de mon arrivée je me suis mis à travailler pour examiner les progrès que j'ai trouvés partout depuis 17 ans. Le jardin botanique surtout fixé mon attention, et je vous félicite d'avoir dans mon Nord même un directeur aussi entendé que zélé. J'ai trouvé un brave homme dans un grand embarras, ne pouvant en conséquence approcher une machine pour dévider des coccons, que Kisseleff lui a envoyés et qui produira un déficit au lieu d'un profit. Elle est, de plus, beaucoup trop compliquée pour que des paysans puissent bien servir, comme Kisseleff le pensait.

J'avais achevé cette page lorsque Marini m'a envoyé votre bonne lettre, d'Alouka. Mille et mille grâces pour cet aimable souvenir, et pour l'offre obligée de me loger chez vous. Certes que j'en aurais été mille fois mieux. Fonton y avait même pensé mais comme votre intendant n'y était pas, c'eût été difficile à arranger. Je ne vous parle pas de la question du commerce de la Georgie, nous la discuterons lorsque je serais de retour à Pétersbourg où je vous enverrai mon mémoire, dans laquelle j'admets que la ligne actuelle n'existe que de nom. Quant au port franc, vous trouverez en moi un zélé défenseur. L'histoire des appointemens de Marini ne pourra pas s'arranger sans un докладъ à l'Empereur. Comme c'est moi qui devrai le faire, je vous prierai de m'en écrire officiellement. Si le général Fédoroff, qui est arrivé ce matin, vient me voir, je l'engagerai à ne pas en écrire à Pérofsky, qui pourrait facilement gâter l'affaire.

Vous aurez sans doute deviné, mon cher prince, que ce n'était pas tout-à-fait pour le plaisir de visiter mes

vastes possessions fût que je me suis transporté dans le Midi de la Russie. C'est par ordre de l'Empereur que j'y suis allé dans l'intention de l'accompagner en Italie, où il se proposait d'aller rejoindre l'impératrice. Maintenant je suis ici à attendre ses dernières instructions sur la route que j'aurois à suivre pour le rejoindre, et même un peu embarrassé de ma personne par un imbécille de feldyégner que Sa Majesté m'a vu expédier au lieu de m'attendre tranquillement à Birsalko, comme Steinheld le lui avait conseillé, est allé à moi raconter évidemment sur une autre route que celle que j'avois prise.

D'après les informations que j'ai reçues de l'Empereur que l'Empereur de Turquie et le Roi de Sardaigne se rendent en Italie, je me décide de partir demain pour Venise, en prenant la route de Czerhovitz. Dans ce moment je reçois ce feldyégner, qui m'a été jusqu'à Pétersbourg pour me chercher. L'Empereur me donne rendez-vous à Gènes pour le 6/18 octobre, et n'en donne plus une minute à perdre, et vais partir dans une heure et n'ai plus que le temps cher prince de vous embrasser de cœur et d'âme.

L'histoire des appointemens de Marini ne pour pas s'arrêter sans un mot sur l'Empereur. Comme c'est moi qui devais le faire, je vous prie de m'en écrire officiellement. Si le général Tchernoff, qui est arrivé ce matin, vient me voir, je l'engagerai à ne pas en écrire à Pétersky, qui pourrait facilement gâter l'affaire.

Vous suez sans doute de vin, mon cher prince, ce n'était pas tout-à-fait pour le plaisir de visiter mes

la couronne lui soit accordée indépendamment du se-
 cond poste qu'il occupe auprès de moi. Je prendrais la
 liberté de vous supplier, m-r le comte, très instam-
 ment de vouloir bien intercéder auprès de l'Empereur
 pour que la dite Anne de Saxe soit classée avec
 la couronne lui soit accordée indépendamment du se-
 cond poste qu'il occupe auprès de moi. Je prendrais la
 liberté de vous supplier, m-r le comte, très instam-
 ment de vouloir bien intercéder auprès de l'Empereur
 pour que la dite Anne de Saxe soit classée avec
 la couronne lui soit accordée indépendamment du se-

126.

Il y a plus de quinze ans que m-r Lelly n'a reçu
 aucune récompense pour ses services et comme après
 une longue carrière fournie au Ministère des Affaires
 étrangères, il est probable que son employé de
 Monsieur le comte.

J'ai déjà eu l'honneur, au mois de novembre der-
 nier, de faire part au ministre impérial de la satis-
 faction que j'éprouvais d'avoir, auprès de moi, pour la
 direction des affaires de ma chancellerie diplomatique,
 m-r le conseiller d'état Lelly, dont la prudente acti-
 vité et l'expérience avaient complètement répondu à
 mon attente et justifié le choix du ministère.

J'ai en même temps sollicité pour lui une gratifica-
 tion pécuniaire et l'argent de table en égard à l'insuf-
 fisance de sa fortune et aux obligations de sa place.

Supposant que l'absence de Sa Majesté l'Empereur
 à l'étranger a pu être la seule cause d'un délai dans
 la solution de ma demande, je dois espérer qu'une
 réponse favorable de la part de v. e. ne tardera plus
 à me parvenir et à me procurer la satisfaction d'an-
 noncer à m-r Lelly une amélioration de sa position.

En attendant, comme il est de toute justice, que les
 travaux assidus de cet honorable employé obtiennent
 une approbation manifeste et analogue à son rang et

au poste qu'il occupe auprès de moi, je prendrai la liberté de vous supplier, m-r le comte, très instamment de vouloir bien intercéder auprès de l'Empereur pour que la croix de S-te Anne de la 2-de classe avec la couronne lui soit accordée indépendamment du secours pécuniaire que j'ai sollicité pour lui.

1891

Il y a plus de treize ans que m-r Lelly n'a reçu aucune récompense honorifique, tout en se trouvant cependant dans une activité continue, et comme, après une longue carrière fournie au Ministère des Affaires Étrangères, il est très probable que cet employé de confiance pourra être appelé à d'autres fonctions dans l'étranger, je pense qu'en le revêtant aujourd'hui d'une marque de distinction, qu'il a d'ailleurs bien méritée, le ministère impérial lui aura préparé d'avance le moyen de faire une apparition convenable parmi ses collègues.

J'ai tout lieu d'espérer que v. e. voudra bien accéder avec sa bonté habituelle ma prière à ce sujet et qu'elle ne me refusera pas son bienveillant concours pour obtenir des bontés de Sa Majesté une récompense propre à encourager un employé, sur lequel je dois faire fonds pendant mon absence de Tiflis, pour la partie qui lui est confiée.

En attendant, comme il est de toute justice, que les travaux assés de cet honorable employé obtiennent une approbation manifeste et marquée à son rang et

elles cessent jamais tout-à-fait. Réduites aux proportions où elles sont aujourd'hui, on peut vivre longtemps avec elles, surtout en menant une existence douce et paisible telle qu'elle était à Palerme. Certes, cher prince, que c'est là un paradis sur terre, le seul climat de l'Italie auquel j'accorde le pouvoir de guérir des malades. Tous les autres laissent beaucoup à désirer sous ce rapport.

St Pétersbourg, 8 mars 1846.

Voilà, cher prince, plus de six mois que nous ne sommes plus ensemble. Votre dernière lettre était d'Alouka, la dernière de Odessa. Dans je ne sais combien de jours, j'irai à pied du beau palmier de la ville à Bilitéra; hier, le 4 février, j'étais de retour à Pétersbourg. Ici, j'ai traversé 54 degrés de latitude, mais 20 degrés de longitude, et ce qui est plus intéressant, des montagnes de granit, une nouvelle révolution en Pologne, qui ne m'ont pas laissé un instant de loisir pour écrire à mes amis. Maintenant que l'Empire est parti pour Moscou, je me souviens que je ne suis pas libre, sans perdre un instant, je prends la plume, mais pour me rappeler à notre souvenir et ordonner à notre bonnet de nuit, de correspondance. Les sujets de Rome ne pourraient pas s'occuper de nos connaissances archéologiques.

Mais avant tout il faut que j'aborde celui qui nous intéresse tous le plus, c'est la santé de l'Impératrice. Le climat de Palerme lui a fait incontestablement beaucoup de bien. Ses forces sont revenues, ses nerfs se sont raffermis, les palpitations ne se renouvaient qu'après de longs intervalles et duraient moins longtemps. Elles n'ont pas entièrement cessé, et je doute

qu'elles cessent jamais tout-à-fait. Réduites aux proportions où elles sont aujourd'hui, on peut vivre longtemps avec elles, surtout en menant une existence douce et paisible telle qu'elle était à Palerme. Certes, cher prince, que c'est là un paradis sur terre, le seul climat de l'Italie auquel j'accorde le pouvoir de guérir des malades. Tous les autres laissent beaucoup à désirer sous ce rapport, surtout celui de Rome, où les rhumes et les rhumatismes sont en permanence en hiver. J'y ai passé le mois de décembre, et le froid qu'il y faisait me couvrait de glace mon imagination toute prête à s'élancer dans la voie des grandes merveilles. Adressé au cardinal de S. Pierre, qui a produit sur moi la plus forte et la plus profonde impression. Vous savez déjà qu'il y a fait beaucoup de frais : on s'est fait, cher prince, que je n'ai pas bien vu l'Italie. J'étais trop pressé. Nous le comptez d'ailleurs que vous savez que je n'ai pu donner que six jours à Naples, dont au moins je suis sûr. À Rome je suis resté quelques semaines, et j'ai pu voir tout ce que j'ai pu voir et voir souvent, et comme vous savez que j'ai beaucoup apprécié. Sous ce rapport, nous avons laissé à Rome des souvenirs à auxquels j'en aurais même voulu de jamais atteintes, et c'est avec un véritable enthousiasme que M. Spada, cent fois mieux que moi, a parlé de son amour des arts et de vos connaissances archéologiques. Je ne vous cacherais pas que cet aimable abbé, devenu depuis ministre de la guerre du pape, est un grand favori de ma femme. Il passe presque toutes les soirées chez elle. C'est le 5 mars v. st. qu'elle quitte Rome pour aller passer trois semaines à Naples. Elle s'y trouvera à la même époque que l'Impératrice. Sa M. compte y passer 15 jours, 3 semaines

à Rome; de là elle ira voir Florence et Venise, où le prince royal de Wurtemberg voudra rejoindre la grande Olga. Elle reviendra en Allemagne par le Brabant et aura une entrevue avec de moi de Wurtemberg dans quelque ville de la Souabe. Le 20 mai prochain elle sera à Varsovie, où l'Empereur ira la rejoindre pour la ramener ici. Le jour où l'Innocent sera célébré, n'est pas fixé encore. Mais l'anniversaire de Naples par les bâteaux à vapeur partira de Gênes, de la part de Suisse à Baden-Baden, où elle se propose de faire une excursion complète, (qui la mènera jusqu'au mois de septembre) après quoi elle me reviendra à moi et tout est en mesure.

A Florence j'ai eu le plaisir de revoir notre ami le maréchal Marmont, que vous avez rendu tout heureux par une longue lettre qu'il venait tout juste de recevoir de vous. A Vienne, où le prince, on m'a beaucoup parlé des bouches du Danube, où malheureusement aucune de nos bonnes intentions ne s'exécute. La machine à draguer n'est pas même commandée encore. On écrit beaucoup et ça ne fait rien. Les Autrichiens se plaignent énormément des vexations qu'éprouve leur navigation, et Fedoroff prétend que rien n'est plus parfait que l'employé chargé de notre part de surveiller la navigation de cette partie du Danube, que les plaintes des Autrichiens n'ont aucun fondement. Comment sortir de ce dilemme? Je n'y vois qu'un moyen: c'est d'envoyer sur les lieux un employé des affaires étrangères, afin de s'assurer comment les choses s'y passent. Je l'ai proposé à Fedoroff et je dois lui rendre justice qu'il a consenti à cette mesure avec plaisir et empressement.

Maintenant permettez-moi de sauter à pieds joints du Danube dans la Mer Caspienne où nous avons égale-

ment une affaire à régler ensemble. Il s'agit de la course régulière qu'établit par bateau à vapeur entre Astrakhan et les côtes de la Perse l'année passée vous aviez besoin des bateaux qui avaient été tout exprès construits pour cela dans l'Angleterre. Je suppose qu'il n'en sera pas de même cette année-ci et que vous pourrez les rendre à leur destination primitive. Je vous adresse à ce sujet un officier M. Carro-Menschi-Koff qui prétend qu'il n'attend qu'une réponse de vous pour mettre l'affaire en train. Or je tiens beaucoup à ce que cette communication puisse être établie dans le courant de l'été. Ainsi j'espère que vous nous en aide, vous qui êtes le protecteur né de tout ce qui peut contribuer à étendre et à multiplier les voies de communication.

Dans ce moment je reçois votre lettre du 22 février. Fédoroff vous aura sans doute informé avant son départ du dénouement favorable de la grande affaire qui a réuni (et tous les) gouverneurs-généraux des provinces occidentales. Elle a été d'après ce que j'en sais décidée comme vous le proposiez. Il n'y aura pas d'ennemi, mais une paix. C'est un système qui a aussi ses difficultés. Ce que j'aurais préféré c'est qu'il y eût des choses fussent restées comme elles le sont à présent dans nos gouvernements du Ouest et du Midi.

J'ai vu à l'alarme le fils Guinetz et je suis occupé à arranger son affaire. Quant au Maurice Soutzo, c'est un mauvais drôle, pour lequel je ne puis rien faire. Il s'est trop mal conduit envers la Russie pour que je puisse me charger de plaider sa cause.

Maintenant je suis occupé à arranger mon affaire dans la Mer Noire.

le contraire. Je fais des vœux sincères pour qu'il réussisse dans la tâche importante et difficile qu'un rare dévouement lui a fait entreprendre dans un âge déjà avancé. Il peut donc compter sur un concours franc et loyal de ma part. Déjà tout ce qu'il m'a demandé est fait; les mutations qu'il a proposées ont eu lieu. Je le prie de considérer les gardarmes non comme des ennemis de la Géorgie, mais comme des

Mon cher prince, Bazile Kotchoubey m'a très exactement remis votre lettre. Ce que vous avez désiré pour lui est fait. C'est à Tschernischeff qu'il le doit; je n'y suis que pour une circonstance favorable, que j'ai été appelé à fournir. Tschernischeff y a mis du cœur; je suis bien aise de pouvoir lui rendre cette justice à

La seconde commission que vous me donnez était à la fois plus délicate et plus facile à remplir. Je vous dirai même que je m'en suis acquitté comme d'amore; car de faire disparaître le moindre nuage qui pourrait troubler des relations de deux hommes tels que vous et le comte Orloff, est un devoir pour tout bon serviteur de l'Empereur, lorsqu'il se trouve placé dans une situation à pouvoir y contribuer. Heu-

reusement que ces nuages n'existent pas, et que vos appréhensions ne sont pas fondées. Vous allez en avoir la preuve. Avec un homme tel qu'Orloff j'ai pensé qu'il fallait aller droit au fait et aborder franchement la question. Je n'ai donc pas hésité à lui lire le passage de votre lettre qui le concerne, et voici en propres termes ce qu'il m'a demandé de vous répondre: „J'aime et j'estime le prince Woronzoff; rien dans ma conduite à son égard n'a pu lui prouver

le contraire. Je fais des vœux sincères pour qu'il réussisse dans la tâche importante et difficile qu'un rare dévouement lui a fait entreprendre dans un âge déjà avancé. Il peut donc compter sur un concours franc et loyal de ma part. Déjà tout ce qu'il m'a demandé est fait; les mutations qu'il a proposées ont eu lieu. Je le prie de considérer les gendarmes non comme des compères chargées de transmettre à Pétersbourg les cancanes de la Géorgie, mais comme des instruments qu'il doit employer pour le bien du service et qui doivent aide et soumission au gouverneur général. C'est dans cet esprit que sont conçus tous les ordres et instructions que je leur adresse.

Tel a été le langage que mon ténor a tenu. Un langage aussi noble et aussi positif est fait pour vous rassurer, et je serai bien charmé, cher prince, d'apprendre qu'il ait dissipé les doutes que vous paraissiez nourrir sur les sentiments et les dispositions du comte Orloff à votre égard.

Pour ne pas changer d'excuse postérieurement, par laquelle je vous faisais part de ma conversation avec le comte, je suis forcé, cher prince, de vous parler mais ce ne sera pas sans vous dire que vous ne devez pas vous méprendre sur ce que je vous ai dit.

De ce que je vous ai dit, vous ne devez pas vous méprendre sur ce que je vous ai dit. Vous ne devez pas vous méprendre sur ce que je vous ai dit. Vous ne devez pas vous méprendre sur ce que je vous ai dit. Vous ne devez pas vous méprendre sur ce que je vous ai dit.

-l'admission d'un grand nombre de réfugiés de votre pays
 -tôt que possible sur les côtes de la mer Noire. Je vous prie
 de vouloir bien me faire passer par votre ministère les
 lettres de recommandation que vous voudrez bien m'adresser
 à cet effet. Je vous prie de vouloir bien agréer, Monsieur
 le Ministre, l'assurance de ma haute estime et de mon
 respectueux attachement.

129

St Pétersbourg, 10 juin 1846.

Le prince Menchikoff a eu la très bonne idée, Mon
 cher père, d'envoyer à Tiflis le contre-amiral Poutiatine,
 pour régler avec vous tout ce qui a rapport à nos
 bateaux à vapeur. Permettez-moi de vous recommander
 ce Poutiatine et les bateaux. Le premier m'est très par
 ticulièrement connu pour un excellent homme, qui lors
 de son dernier séjour en Angleterre a fait la conquête
 de tous les marins de Portsmouth. Quant aux seconds,
 les pyroscaphes, je les considère un peu comme mes en
 fants, principal auteur de leurs jours. Vous trouverez
 donc très naturel que je desire vivement qu'ils ne soy
 ent pas des enfants perdus pour moi et qu'ils retour
 nent un moment plus tôt à leur destination primitive,
 qui est essentiellement postale et commerciale. Poutia
 tine vous soumettra quelques combinaisons qui pourront
 concilier vos besoins avec les nôtres. Veuillez les ac
 cueillir; je suis sûr que vous parviendrez à amener
 cette affaire à une conclusion satisfaisante.

Permettez-moi de saisir cette occasion de vous entre
 tenir d'une seconde affaire, qui n'est pas nouvelle pour
 vous. C'est celle du Danube. Pour en finir une bonne
 fois avec les Autrichiens et leurs plaintes, malheureu
 sement plus ou moins fondées, j'ai obtenu de l'Empereur

la permission d'envoyer un des employés de notre ministère pour les examiner sur les lieux. Si, comme Tschernicheff m'a dit, vous proposez d'aller passer un mois ou deux en Crimée, veuillez donner un coup d'épaule à cette affaire et soutenir notre représentant le cons. d'état actuel Rodofinikine, le fils de notre défunt ami et, de plus, homme raisonnable et consciencieux, qui ne demandera pas l'impossible, mais qui insistera fortement sur la repression de certains abus, qui nous compromettent avec les Autrichiens et que Rodofinikine ne peut pas prendre assez vite. Je me ne sais l'expliquer avec moi et à Odessa, et lors de son séjour ici c'est avec son consentement que l'on envoie de Rodofinikine au lieu. Figurez-vous que le mécanisme du dragueur n'est pas si compliqué et que ce n'est pas en Angleterre que cette question est encore à l'état de correspondance. Des brynnis tant que vous voudrez, mais de la machine possible.

Depuis huit jours nous possédons de nouveau notre adorable Impératrice. Elle a, grâce à Dieu, parfaitement supporté le voyage et se porte aussi bien que possible. Évidemment elle a gagné en forces et les palpitations ne reviennent qu'à de longues intervalles et durent très peu. Tel est dans deux mots l'état dans lequel elle nous est revenue. Que Dieu la conserve ainsi, et nous pourrions nous féliciter du résultat obtenu par le voyage de Palerme.

Boutiatine et vous parleront de l'état du pauvre Metchikoff. Vous le verrez en Crimée, s'il s'en trouve assez de forces pour faire un si long voyage. À mes yeux il est très malade et fort démoralisé. Il y a chez lui complication de maux de tête qui ne veut pas se fixer.

et une maladie de vessie fort dangereuse. Fonton nous a quitté il y a quelques jours. Lui aussi est dans un état de santé déplorable et moralement tout-à-fait à bas. Je lui est obtenu la permission de se retirer tout-à-fait à Odessa. Vous ne sauriez croire avec quel sentiment de peine et de regret je me sépare de lui. Qui n'est pas moins malade, s'est Peel et son ministère.

AMÉRIQUE

Vous en jugerez par la copie ci-jointe de la dernière lettre que j'ai reçue de Brown. Permettez-moi, prince, que je vous en fasse hommage et que je vous tienne mes plus sincères comme mes plus invariables amities.

Poutiaïne, allant par Nicolaïeff, ne pourra vous arriver que dans six semaines. Je préfère donc vous expédier cette lettre par l'extra-poste.

Notre Sidney Herbert a essayé de défendre le système à échouer. Son discours a été plus de tout que de rien. Il a reproché à lord G. Bentinck d'être entré en compétition avec lord Russell. Celui-ci a opposé à cette accusation un mensonge qui a été réfuté par Herbert a du se rétracter. Peel a gardé le silence.

et une maladie de vessie fort dange-reuse. Fortou-nous a quitté il y a quelques jours. Lui aussi est dans un état de santé déplorable et moralement se retire à pas de lui est obtenu la permission de se retirer tout-à-fait à Ouessant. Vous ne sauriez croire avec quel sentiment de peine et de regret je me sépare de lui. (Tu n'est pas moins malade, n'est-ce pas ?)

ПРИЛОЖЕНИЕ.

Vous en jugerez par la copie jointe de la dernière Copie d'une lettre ~~de~~ *de* ~~du~~ *du* ~~baron~~ *de* ~~Brougham~~ *Brougham* en date de Londres, le 27 mai (9 juin) 1846.

Ma lettre précédente vous a indiqué, m-r le c-te, tous les symptômes qui nous faisaient entrevoir la chute du ministère comme prochaine. Je concevais pourtant l'espoir que, s'il parvenait à traverser le mois de juin, il pourrait atteindre la fin de la session. Lord J. Russel l'a senti fort bien. Voilà, pourquoi il a en hâte d'arriver au dénouement, sans plus tarder. Lord G. Bentinck l'a aidé à jouer ce jeu. Lisez son discours en entier. Jamais on n'a tenu un pareil langage au sein de Parlement anglais. Il a dit en propres termes qu'il fallait chasser les ministres à coup de pied. Dans cette violente sortie de lord George, il y a un passage qui renferme un triste enseignement. Bentinck a été autrefois secrétaire privé de Canning. Aujourd'hui il a reproché à Peel d'avoir traqué à mort (hunted to death) cet homme d'état. C'est triste à dire, mais c'est vrai. Ce souvenir, évoqué après plus de vingt ans, a du apparaître devant Peel comme un spectre sortant de la tombe. Justice Divine, voilà de tes coups!

Notre Sidney Herbert a essayé de défendre le cabinet. Il a échoué. Son discours a fait plus de mal que de bien. Il a reproché à lord G. Bentinck d'être entré en conspiration avec lord J. Russel. Celui-ci a opposé à cette accusation un démenti net. Sidney Herbert a du se rétracter. Peel a gardé le silence.

« À l'avis de tout le monde, le premier ministre ne songe qu'à faire une fin décente. Il paraît décidé à tomber sur le bill d'Irlande. Si, au fait, il veut retarder sa chute, il n'aurait qu'à résister ce bill, disant que les circonstances sous lesquelles il l'avait présenté cette mesure, ayant changé aujourd'hui, il n'aurait pu voir se dispensant d'y insister. En cela, il aurait offert au ministère le moyen de sortir d'embarras. Mais il est certain qu'il ne le fera pas, au point de raffermir sa position. Elle y résisterait à l'intention de la des protectionnistes par simple esprit de vengeance, et persistent à faire cause commune avec les Whigs pour renverser le ministère à tout prix. Cette issue, comme je vous l'ai demandé, n'avait été prévue depuis longtemps. Les paroles de lord G. Bentinck, sont confirmant cette prévision, sont mises hors de doute. L'attitude que le parti protectionniste a adoptée. Cette détermination a été arrêtée dans un conseil tenu hier matin. Les opinions n'ont pas été unanimes. Les hommes les plus modérés du parti auraient mieux aimé ne pas pousser les choses à l'extrême. Un certain nombre de membres conservatifs s'abstiendra de voter contre Peel. Mais (Bentinck) avec ses séides, sera en nombre suffisant pour se coaliser avec les Whigs, les radicaux et les Irlandais dans le but avoué de mettre le chef du cabinet en minorité. Vous voyez que Smyth m'avait dit la vérité. Les choses se passeront comme il l'avait prévu. « À moins d'un miracle, ou d'une patience surhumaine, Peel se trouve ainsi à la veille de sa défaite. Je m'y suis préparé depuis si longtemps que je devrais m'être habitué à cette idée. Pourtant elle m'afflige profondément. Vous comprendrez que ce n'est pas sans chagrin qu'on se sépare d'un homme tel que notre Aberdeen. Je regretterai aussi vivement la perte de Graham. Je vous assure que l'amitié avec laquelle il m'a assisté à prendre les arrangements pour le séjour de notre Grand-Duc à Portsmouth, va au-delà de ce que je pouvais espérer de tout ministre anglais. En pareille circonstance, je ne pourrais pas en désirer davantage si j'étais à Pétersbourg.

N'en parlons plus. Il faudra en prendre notre parti. La chose me paraît sans remède. Hier, lorsque j'ai reçu un avis télégraphique de Portsmouth qui m'annonçait que notre vaisseau de ligne est en vue de Spithead. Mes préparatifs de départ sont faits depuis huit jours. Je serais parti à l'instant même si nous n'étrépris pas aujourd'hui la fête de la reine. Aberdeen donne un grand dîner au corps diplomatique. Lady Peel a une réception ce soir chez elle. En toute autre circonstance, je me serais décidé à quitter la ville, en me dispensant de paraître chez Aberdeen et Peel, mais dans la conjoncture actuelle, j'ai pensé que l'Empereur aimerait mieux que j'eusse offert à ces ministres, à la veille de leur retraite, un dernier témoignage d'attention et de respect. Je me rendrai donc chez eux ce soir et remettrai mon départ à demain matin. J'envoie Nicolay avec une lettre au Général Lutke. Il me rapportera des nouvelles de Portsmouth, que j'espère recevoir à temps pour les ajouter à mon expédition. J'ai fait prévenir Grimm. Il part pour Portsmouth à l'instant même. J'ai vu beaucoup de monde dans le courant de la journée. J'ai vu Aberdeen à dîner, je rentre de chez Peel. Il me reste une petite lueur d'espoir. Grand nombre de membres de la Chambre ne voteront pas du tout. Cela fera une différence. Il est impossible d'en apprécier le résultat au juste. Ou bien le ministère sera en minorité de peu de voix; ou bien il aura une majorité minime. Les votes pourront se balancer presque. Les débats se prolongeront jusqu'à Lundi. Je viendrai en ville pour vous écrire. La reine voudrait qu'en cas de défaite, Peel procède à dissoudre la Chambre. Il est indécis. Aberdeen m'a beaucoup remercié de mon procédé d'être resté en ville aujourd'hui. Nicolay revient de Portsmouth à l'instant. Il a trouvé notre cher Grand-Duc en parfaite santé. Je pars demain matin à 8 heures.

se résigne de passer quelques années dans sa terre de Cassan, seul moyen d'acquiescer aux vœux de son père. Il lui entre dans l'esprit de compléter son éducation en allant à la messe, de visiter les églises, de faire un peu de bien, de s'occuper de son âme, de s'occuper de son salut, de s'occuper de son honneur, de s'occuper de son avenir, de s'occuper de son présent, de s'occuper de son passé, de s'occuper de son avenir, de s'occuper de son présent, de s'occuper de son passé.

130.

St Pétersbourg, 20 septembre 1846.

Un avis officiel que je vous ai adressé il y a quelque temps, mon cher prince, vous a informé que je me suis empressé d'obtenir pour Lelli ce que vous avez demandé pour lui. Si cela ne s'est pas fait à l'époque où d'autres employés de votre administration ont reçu une pareille récompense, c'est qu'il a fallu s'écouler un certain intervalle entre celle-ci et une autre qu'il avait reçu peu de temps avant, au moyen d'une gratification pécuniaire. Vous savez, cher prince, que nous sommes sous ce rapport esclaves des règlements auxquels l'Empereur n'aime pas à porter atteinte. Dans chaque représentation nous sommes tenus à nous y référer.

Maintenant j'ai à mon tour à vous importuner d'une sollicitation. C'est de mon neveu qu'il s'agit; mais cette fois-ci il ne vous sera pas difficile d'obtempérer à sa demande, car il suffit pour cela que vous acceptiez sa démission, en conséquence d'une supplique qu'il a présentée по командѣ, ainsi que cela se pratique. Veuillez ne pas vous y opposer, car l'avenir de Svertschkoff en dépend. Il s'est marié cet été à Moscou et

se résigne de passer deux ou trois ans dans sa terre de Casan, seul moyen d'arranger ses affaires qu'il avait, entre nous soit dit, complètement abymées. En lui accordant cette dernière faveur, vous ajouterez, cher prince, un véritable bienfait à toutes les bontés que vous avez eues pour lui. Je vous en aurai moi-même une sincère obligation, et en vous priant d'en être assuré, je vous renouvelle mes plus invariables amitiés.

130.

St-Petersbourg, 20 septembre 1816.

Un avis officiel que je vous ai adressé il y a quel-
 que temps, mon cher prince, vous a informé que je
 me suis empressé d'obtenir pour l'elli ce que vous
 avez demandé pour lui. Si cela ne s'est pas fait à l'é-
 poux de d'autres employés de votre administration
 ont reçu une pareille récompense, c'est qu'il a fallu
 s'écouler un certain intervalle entre celle-ci et une
 autre qu'il avait reçue peu de temps avant, au moyen
 d'une gratification pécuniaire. Vous savez, cher prince,
 que nous sommes sous ce rapport esclaves des règle-
 mens anciens. L'Empereur n'aime pas à porter at-
 teinte. Dans chaque représentation nous sommes tenus
 à nous y régler.

Maintenant j'ai à mon tour à vous rapporter d'une
 sollicitation. C'est de mon venin qu'il s'agit, mais
 cette fois-ci il ne vous sera pas difficile d'obtenir
 ce que je demande, car il suffit pour cela que vous accep-
 tiez sa démission, en conséquence d'une supplication
 qu'il a présentée au moment, ainsi que cela se pratique
 à Venise, ne pas vous y opposer, car l'avenir de Sere-
 schkoff en dépend. Il s'est marié et est à Moscou et

répondre et par conséquent comme délégué de vous si l'on veut et en même temps à l'égard de votre part de la lettre que vous m'avez adressée le 10 courant. L'objet de cette lettre est de vous proposer de vous réunir avec moi pour discuter les questions qui me sont posées dans votre lettre du 10 courant. Je vous prie de m'écrire à cet effet à l'adresse ci-dessus indiquée. Les renseignements que vous m'avez envoyés par votre lettre du 10 courant ont été reçus et j'ai pu en profiter pour me rendre compte de la situation des choses. Je vous prie de m'écrire à cet effet à l'adresse ci-dessus indiquée.

Je saisis, mon cher prince, le premier moment dont je puisse disposer pour répondre à la lettre si amicale que Safonoff m'a apportée de votre part. Si j'ai tardé à le faire, c'est que cette lettre roule principalement sur une question dont il a fallu s'occuper sérieusement et ne se prononcer qu'avec une entière connaissance de cause, après avoir recueilli toutes les informations indispensables pour éclairer notre opinion. Pour nous mettre à même d'atteindre ce but, vous avez choisi le meilleur moyen. Vous nous avez envoyé deux hommes parfaitement versés dans la matière; aussi n'ai-je pas manqué de les interroger à fond et d'examiner, surtout avec m-r Ducroissy, le *pour* et le *contre* que présente cette question si ardue. Malheureusement je dois vous avouer à mon bien vif regret, que les notions qu'il m'a fournies n'ont pas été de nature à lever mes doutes sur l'opportunité de la mesure que vous proposez, certes dans le but le plus bienveillant pour le pays confié à votre sage administration.

Je dois vous avouer que depuis bien longtemps je ne me suis trouvé placé dans une position la plus pénible. Habitué à me considérer en général et par con-

viction, et par sentiment, comme défenseur de vos vues si larges et en même tems si patriotiques, il m'en a coûté plus que jamais de n'avoir pas pu les partager en cette occasion. Tout ce qui me reste à désirer pour ma consolation, c'est de vous voir apprécier, mon cher prince, les considérations qui m'ont placé dans cette pénible nécessité. A cet effet je vous demande la permission de vous exposer les principaux motifs qui m'ont forcé à maintenir l'opinion que j'avais déjà précédemment énoncée.

Je suis loin de me dissimuler les inconvéniens de l'état actuel des choses; mais je crains que le remède ne soit pire que le mal. Je conviens de la difficulté de réprimer la contrebande sur notre frontière du côté de la Perse et de la Turquie; je conçois également que si l'on poursuivait vigoureusement cette contrebande dans l'intérieur, les rigueurs qu'il faudrait exercer contre le commerce pourraient produire un grand mécontentement dans le pays. C'est sans doute un inconvénient bien grave, on ne pourrait le nier; mais enfin ce commerce clandestin étant obligé de prendre une voie détournée par la Perse et la Turquie, les frais et les risques qui y sont attachés constituent une prime considérable en faveur des produits de notre industrie, qui trouve encore un débouché assez considérable sur les marchés de la Géorgie. Or, il n'en serait pas ainsi, si nous ouvrons les deux battans au libre commerce dans nos ports de la Mer Noire.

Avec la superfluité des marchés européens et l'engorgement de leurs produits manufacturés, l'Angleterre et l'Allemagne inonderaient de leurs mar-

châtiments nos provinces transcaucasiennes. Ces dernières se transformeraient en un vaste entrepôt de contrebande qui pénétrerait dans l'intérieur de l'Empire, ce malgré quelques avantages topographiques que pourrait présenter le ligne du Terek et du Kouban. Vous conviendrez sans doute, mon cher prince, qu'avec les invasions des montagnards et avec les fréquents passages de nos troupes, il serait impossible d'empêcher que les marchandises étrangères circulant librement dans toute l'étendue des provinces du Caucase franchissent cette ligne de démarcation entre le régime du libre commerce et celui du système prohibitif.

Je passerai sous silence les considérations qui se présentent relativement à l'organisation d'une nouvelle barrière douanière dans l'intérieur de l'Empire, au même moment où nous faisons de notables sacrifices pour faire tomber celle qui nous sépare du royaume de Pologne, et je ne m'arrêterai qu'aux intérêts matériels.

Si l'on peut avoir encore quelque doute quant à l'influence de la liberté de commerce sur le Caucase, sur le débit de nos draps et de quelques autres produits en Géorgie, il n'y en a aucun quant aux cotons, qui seraient inévitablement expulsés des marchés transcaucasiens par les tissus étrangers, et ce serait porter un coup très sensible à cette branche de notre industrie.

Quant au danger de la peste qui augmente, avec la contrebande, il se trouve malheureusement que cette dernière est dans nos contrées tellement favorisée par les circonstances locales que même le droit infime de

50%, que payent les produits taxes en faveur des personnes, de laquelle encore assez d'encouragement. Ce qui le prouve, c'est que sur les saisies de contrebande faites tous les ans, il se trouve un grand nombre de marchandises appartenant à cette catégorie, de sorte qu'avec le changement proposé, nous ne pourrions atteindre que très imparfaitement un des buts principaux des franchises que vous réclamez pour ce pays. Quant aux avantages que vous en attendez, mon cher prince, pour la circulation en agissant sur son bien-être, ne me semblent, au moins en grande partie, très problématiques. N'ayant pas d'articles d'exportation pour le commerce avec l'Europe, ces provinces ne pourraient pas tirer un grand parti de la liberté des échanges. Leurs productions ne trouvent du débit qu'en Russie, en Perse et en Turquie. Ainsi, par exemple, en 1845 sur une exportation de près de 800 m. roubles argent il n'y avait qu'une valeur de 4000 roubles avec destination pour l'Europe, et pourtant les importations des denrées coloniales et des marchandises européennes se sont élevées à environ 4000 m. roubles. La production principale de ce pays, la soie, est presque la Russie seule qui la lui achète. Si la Géorgie cessait, par suite de la libre concurrence de l'étranger, de nous prendre en retour nos cotons, ses débouchés en Russie en souffriraient nécessairement, sans trouver peut-être des compensations équivalentes dans ses relations commerciales avec l'Europe.

Votre projet, mon cher prince, nous est d'ailleurs parvenu dans un moment où nous nous occupons sérieusement de la révision générale de notre tarif. La mesure isolée que vous proposez, anticiperait sur nos combi-

naisons à venir pour l'ensemble des intérêts industriels et commerciaux de l'Empire et pourrait même leur être préjudiciable par l'opposition qu'elle soulève de la part des industriels de Moscou.

Telles sont, mon cher prince, les considérations qui ont cette fois-ci enchaîné mon penchant naturel à partager vos opinions, et à les appuyer. J'aime à croire qu'elles justifieront à vos yeux la réponse officielle que je me suis trouvée dans le cas de faire à vos propositions.

Ne pouvant pas en conscience défendre votre projet pris dans son ensemble, j'ai proposé le rétablissement du libre transit et une réduction des droits pour les cotons des, en attendant les réformes générales de notre tarif, dont l'influence ne pourra pas manquer de se faire sentir aussi dans les provinces dont vous voulez protéger le commerce.

Veillez, cher prince, agréer l'assurance de mon sincère et invariable attachement.

St Pétersbourg

le 1 novembre

1846.

raison à venir pour l'ensemble des intérêts industriels et commerciaux de l'Empire et pour le même motif être préjudiciable par l'opposition qu'elle soulève de la part des industriels de Moscou.

Telles sont mon cher prince, les considérations qui ont cette fois-ci engagé mon penchant naturel à partager vos opinions et à les approuver. ¹⁸⁴⁷ Pol. 2. Febr. съ Сафоновым (1847).
 croire qu'elles justifieront à vos yeux la réponse officielle que je me suis trouvée dans le cas de faire à St Pétersbourg, 18 décembre 1846.

Nous venons enfin, mon cher prince, de terminer la grande affaire qui vous tenait si fort à coeur. Safoff vous rendra un compte exact et détaillé de toutes les péripéties par lesquelles elle a passé. Serez-vous content ou ne le serez-vous pas du résultat obtenu? C'est la question qui nous préoccupe pour le moment. A votre place je n'hésiterais pas à recevoir des deux mains les avantages accordés au pays que vous êtes appelé à gouverner. C'est en âme et conscience tout ce qui a été possible de faire pour eux et, au fond, tout ce dont le pays a besoin pour y faire fleurir le commerce et l'industrie. Je dois rendre au ministre des finances la justice qu'il est allé aussi loin qu'il l'a pu en fait de concessions et de diminutions. Faire davantage eût été porté un coup mortel à notre industrie nationale, et c'est ce que vous n'auriez pas voulu vous-même, cher prince, j'en suis convaincu. Maintenant nous reste encore sur les bras le port franc d'Odessa que je vous promets de soutenir de tous mes efforts. J'ai fait lire à Safoff une opinion que j'ai préparée pour le Comité et dont je vous enverrai une copie. Je pense qu'elle ne vous laissera rien à désirer.

Safonoff vous parlera aussi de l'affaire du Caboulet, sur laquelle l'office, que je serai dans le cas de vous adresser, le précédera probablement. Je l'ai seulement prié d'appuyer un voeu auprès de vous, celui de voir charger Lelly et non le trop jeune Khanicoff de traiter cette affaire sur les lieux. Elle est délicate et demande à être jugée avec une grande impartialité; non qu'elle soit importante pour le fonds et pour l'objet en litige, mais pour les conséquences qu'elle entraînera, le bruit qu'elle fera, si nous tendions trop la corde et que nous voulussions profiter de notre ascendant sur la Porte pour arracher des concessions de territoire, auxquelles nous n'aurions pas entièrement le droit de prétendre.

Adieu, cher prince. Je ne vous en dirai pas d'avantage; aujourd'hui nous touchons à la fin de l'année, où les affaires se multiplient toujours et, de plus, je marie mon fils, grand événement dans la vie d'un père, auquel votre ancienne et si constante amitié vous fera sans doute prendre une part aussi vive que sincère. J'allais presque oublier de vous dire que Dmitri épouse la fille de votre ancien camarade Zakrefsky.

133.

St. Petersburg, 17 janvier 1847.

Notre ami Stieglitz m'a prié de vous adresser quelques mots au sujet d'une affaire qui lui donne beaucoup de tribulations et dans laquelle il ne s'est embarqué, mon cher prince, que pour vous être agréable. Vous devinerez que c'est des chicanes qu'on lui fait à Odessa pour les pyroscaphes commandées en Angleterre qu'il s'agit. Elles le tourmentent beaucoup, il les regarde comme tout-à fait injustes, et il est persuadé que si la réception des pyroscaphes avait eu lieu pendant que vous étiez encore à Odessa et sous vos yeux, vous ne les auriez pas tolérées. Maintenant l'affaire est tombée entre les mains des subalternes, qui veulent se faire valoir par un zèle et un esprit de critique peut-être très louable, mais que dans cette occasion ils me semblent pousser un peu trop loin. Stieglitz ne disconvient pas qu'il y a eu des erreurs commises, mais elles ont été réparées aux frais des constructeurs. Mais il répond que dans la manière dont la commande a été exécutée il n'y a eu ni abus, ni malversation. Son agent le St. Mollet est un très honnête homme, plein d'intelligence et d'activité. Je le connais moi-même pour tel, et Brounow, qui l'aime beaucoup, pourrait au besoin vous confirmer ce témoignage. Ainsi, de

grâce, cher prince, faites finir l'affaire à Odessa, délivrer à Stieglitz un certificat et les 5000 L., si qu'on lui retient encore. Les pyroscaphes sont depuis longtemps en pleine activité, ils marchent bien et vite, tandis que la commission traîne la glose, en longueur, et n'arrive à aucune conclusion.

Une autre affaire dont je dois vous entretenir aujourd'hui, mon cher prince, et qui est beaucoup plus importante, c'est celle de Danube. Je vous envoie une liasse de papiers annexés à mon office, que je vous prierai de lire d'un bout à l'autre. Vous y verrez combien vos belles et nobles intentions ont été paralysées par les abus et les malversations les plus criantes, comment on a traité ce pauvre Воруновъ et empêché sa machine d'agir pour pouvoir soutenir qu'elle ne vaut rien. C'est seulement dans l'année 1842 qu'elle a fonctionné pendant 9 mois, en 1843—4 mois, en 1844 pas du tout, en 1845 — 3 mois et en 1846 pas du tout, au moins jusqu' à l'arrivée de Rodifinikine sur les lieux. Et tout cela se passe sous les yeux de Fédoroff! Il laisse faire, malgré les plaintes fréquentes des navigateurs, et protège ce Solovieff, qui est le vrai coupable dans tout cela. Le mettre de côté et le faire remplacer par un officier de marine, honnête homme, était le remède le plus urgent à appliquer au mal, afin de le couper dans sa racine. Dieu veuille seulement que Lasareff fasse un bon choix. Quant à vous, cher prince, veuillez faire régler sous vos yeux tout ce que vous aurez à faire de votre côté. J'en ai parlé à Safonoff et lui ai fait lire toutes les pièces; il connaît donc l'affaire. Fédoroff serait en quelque sorte juge et partie; la lui livrer entraînerait de graves inconvenients. Il

aurait beaucoup plus à cœur de justifier Solovieff, que de faire cesser un état de choses, qui peut nous attirer des discussions désagréables, non seulement avec l'Autriche, mais avec toutes les puissances, l'Angleterre en tête, dont les vaisseaux naviguent sur le Danube. Soutenir de pareilles discussions me serait impossible, lorsque les torts sont si évidemment de notre côté. Évitez moi, cher prince, cette tâche ingrate et pénible.

Notre ami Blome m'a demandé, mon cher prince, et cela par ordre exprès du roi son maître, de vous recommander très particulièrement le capitaine Duplat, porteur de la présente, qui a obtenu de l'Empereur la permission de prendre part aux opérations de l'armée du Caucase. M-r Duplat a été attaché à la personne du prince de Holstein - Glücksbourg que le roi de Danemark avait envoyé ici pour assister au mariage de la gr.- d. Olga. Il a donc passé une partie de l'été ici et s'est fait généralement estimer par ses bonnes manières et une tenue pleine de modestie. C'est aussi ce qui lui a valu la faveur exceptionnelle que l'Empereur lui a accordée. Veuillez, cher prince, l'accueillir avec votre bienveillance accoutumée. J'ai répondu d'avance à Blome qu'il ne saurait en être autrement. Il a voulu vous écrire pour s'acquitter lui-même de la commission du roi, mais il est tombé malade. Il l'a même été depuis si sérieusement que les médecins l'ont cru en danger; mais il paraît qu'une saignée et une triple application de sangsues l'ont sauvé et que d'après les dernières nouvelles nous avons encore l'espoir de conserver cet excellent ami.

S-t. Pétersbourg,

2 Mars 1847.

135.

Notre ami Blaine m'a demandé mon cher prince et
 cela par ordre exprès du roi son maître le 27 mars 1847.
 Simon a été nommé capitaine d'infanterie le 27 mars 1847.
 Voilà, mon cher prince, votre fils Simon qui va nous
 quitter, et je me fais un vrai plaisir de profiter de son
 départ pour vous adresser quelques mots d'amitié. Je
 commence d'abord par vous dire que Simon a eu ici
 un succès complet. Nous trouvons tous qu'il est
 beaucoup développé, qu'il s'enonce avec moins de
 timidité et d'embaras et que tout ce qu'il dit est
 plein de sens et de raison, ainsi que je ne puis que
 vous féliciter d'avoir un fils pareil, qui ne vous donne-
 ra que de la satisfaction. Et puisque nous sommes sur
 le chapitre de notre progéniture, permettez moi de
 vous remercier bien cordialement pour les vœux
 que vous m'avez exprimés à l'occasion du mariage de
 mon fils. Je suis sûr qu'ils sont aussi sincères que
 votre bonne et vieille amitié.

J'ai exactement reçu les deux lettres que vous
 m'avez adressées sur les deux affaires que nous avons
 à régler en commune. J'ai encore ici des remerciements
 à vous faire pour les décisions que vous avez prises
 et qui ne pourront que contribuer à les amener à une
 conclusion satisfaisante. Ne croyez pas que dans le
 choix que je vous ai suggéré pour régler celle du

Gaboulet, il puisse entrer un sentiment de malveillance à l'égard de l'individu que vous aviez en vue. Je suis le premier à rendre justice au zèle et aux capacités du jeune Khanicoff, mais je ne le crois pas assez mûr encore, ni ne puis lui accorder assez de savoir faire *oriental* pour remplir avec succès une mission assez délicate pour sa nature, la manière dont il s'y est pris dans dernière fois le langage qu'il a tenu les uns et les autres n'ont pas contribué à faciliter la marche de cette affaire. Voilà pour quoi, chéri prince, et pas par un autre motif je vous ai prié de lui préférer Kelly. Quant à l'affaire du Danube vous avez coupé le mal dans sa racine, en consentant à l'éloignement de Solovieff. Sa connivence avec les entrepreneurs des allées m'est démontrée non seulement par le rapport de Rodofnikine, mais par tout ce qui m'est revenu de tous les côtés tant à Odessa, qu'à Vienne. Fédoroff a eu bien tort de nier et de tolérer des abus aussi criants. Comme ils devaient nécessairement nous attirer des discussions très fâcheuses avec toutes les puissances, dont les vaisseaux naviguent sur le Danube et jeter en même temps un bien mauvais jour sur notre administration, il m'a été impossible de ne pas prendre la chose vivement à coeur, au risque de déplaire à Fédoroff, qui est resté sourd à toutes les représentations que je lui ai adressées à ce sujet et verbalement, et par écrit.

Nous avons eu le malheur de perdre notre excellent président. Lié d'amitié avec ce bon Vassiltschikoff depuis tant d'années, c'est pour moi personnellement une perte cruelle. Jusqu'ici il n'est pas remplacé; l'Empereur garde sur ses intentions à cet égard un profond

silence. Je comprends qu'il soit fort embarrassé. Moi-même je le serai à sa place: les hommes capables de remplir des fonctions aussi élevées, lorsque surtout il n'est pas possible chez nous de perdre une certaine ancienneté de vue, deviennent tous les jours plus rares ici.

Quant à nos relations politiques, le calme commence à succéder à l'orage que l'affaire de Cracovie a un moment soulevé. Elle ne nous brouillera sérieusement avec personne, malgré tout ce que vous en lirez dans les journaux. Quant au germe de mésintelligence que les mariages espagnols ont jeté entre la France et l'Angleterre, il est possible qu'il se développe: Je ne suis pas très rassuré à cet égard. Tant que Palmerston sera au ministère, nous ne pourrons pas dormir tranquille. Il tient tout le monde sur le qui-vive et a pour cela un talent particulier.

Adieu, cher prince; Nous voilà au printemps; faites nous de bonnes affaires pendant l'été.

Zwei von den besten Jahren der Welt zu sein, das ist die höchste Glückseligkeit. Ich wünsche Ihnen dies und hoffe, dass Sie es auch werden können. Ich bin sehr dankbar für Ihre Güte und hoffe, dass Sie auch weiterhin so gut zu mir sein werden. Ich bin sehr dankbar für Ihre Güte und hoffe, dass Sie auch weiterhin so gut zu mir sein werden.

Postérieurement à la dépêche que j'ai eu l'honneur de vous adresser le 10 février dernier, pour vous demander votre opinion sur l'opportunité de l'établissement d'un suffragané latin à Tiflis, dépendant du nouveau diocèse de Kerson, nous avons malheureusement reçu des informations tellement alarmantes sur les menées des Passistes. **1866** Orient.

Saint-Petersbourg, le 24 avril 1847.

Je m'empresse de répondre, mon cher prince, à votre lettre du 4 avril. L'étonnement que vous avez éprouvé à la proposition de m-r le ministre de l'intérieur, de placer sous l'autorité du principal prêtre arménien catholique Schagoulon tous les catholiques latins, aussi bien qu'arméniens, du Caucase, n'a certainement pas pu égaler le sentiment de surprise que j'ai éprouvée moi-même en apprenant une démarche dont le moindre des inconvénients (si l'on voulait y donner suite) serait de nous mettre en contradiction ouverte avec les déclarations les plus positives que nous avons faites en dernier lieu au Saint-Siège. Nous transigerions d'ailleurs sur un intérêt spirituel en dehors de notre compétence et revendiquerions un droit dont le pape lui-même ne saurait s'arroger l'exercice, puisque les principes de l'Eglise-Mère s'en trouveraient affectés et lésés dans leur essence. La proposition de m-r le ministre de l'intérieur m'a paru d'autant plus étrange, que pas plus tard que le 4 mars dernier il avait, conjointement avec moi, signé un доклад devant servir de direction à nos plénipotentiaires à Rome, доклад confirmé par Sa Majesté l'Empereur et par lequel nous avions adhéré à une combinaison toute différente. Vous allez, mon cher prince, en juger vous-même.

Postérieurement à la dépêche que j'ai eu l'honneur de vous adresser le 10 février dernier, pour vous demander votre opinion sur l'opportunité de l'établissement d'un suffraganat latin à Tiflis, dépendant du nouveau diocèse de Kherson, nous avons malheureusement reçu des informations tellement alarmantes sur les menées des Lasaristes en Orient, que nous avons du renoncer à l'idée d'établir un suffragant romain en permanence dans les provinces du Caucase, de crainte de fournir peut-être par la suite à la propagande religieuse et politique un point d'appui et de mire dans la personne d'un évêque latin à Tiflis. Nous avons donc été dans le cas de décliner la proposition du Saint-Siège telle que je vous l'avais fait connaître par ma communication précitée du 10 février, et nos plénipotentiaires ont été autorisés à s'enoncer à cet égard dans les termes suivans:

«Un résultat important auquel l'Empereur a daigné accorder son suffrage le plus complet (est-il dit dans l'instruction dont le c-te Bloudoff et m-r de Bouténéff ont été munis tout récemment) est celui de la nouvelle circonscription des six anciens diocèses dans l'Empire et la création d'un septième diocèse pour nos provinces méridionales. Néanmoins, messieurs, tous en approuvant les conclusions auxquelles vous vous êtes arrêtés de concert avec les plénipotentiaires pontificaux, tant pour ce qui concerne les six anciens diocèses que pour les arrangemens à prendre quant à l'érection d'un nouveau siège épiscopal à Kherson et d'un suffraganat à Saratow, nous avouons que nous ne partageons pas l'opinion du Saint-Siège sur l'opportunité d'établir un second suffraganat à Tiflis. A

nos yeux, cette opportunité n'existe pas, au moins n'existe-t-elle pas pour le moment. La population catholique-romaine, disséminée en Géorgie, dans le Caucase, et les contrées avoisinantes, ne dépasse pas le chiffre de 2.500 individus des deux sexes. Il ne trouve que 6 églises desservies par 7 prêtres du rit latin, et ce nombre évidemment ne justifierait pas la mesure de leur proposer un suffragant spécial. La population arménienne, devant du Saint-Siège compte, il est vrai, 8.500 individus de leur sexe, et 29 églises avec 29 ecclésiastiques, mais si la présidence du cabinet pontifical lui-même, il ne s'agirait pour les Arméniens catholiques que d'un provisoire, jusqu'à ce qu'ils puissent être placés par la suite sous la juridiction d'un évêque de leur communion. Or, ce but serait parfaitement atteint en adoptant les dispositions du concile de Latran 1215, § 9, reproduites dans une bulle de Benoît XIV et telles que le Saint-Siège a annoncé vouloir en faire l'application. D'ailleurs, pour étendre à l'évêché catholique-romain de Kaménetz, où se trouvent également des Arméniens catholiques, la faculté de pourvoir aux besoins spirituels de ce rit, nous sommes prêts à accueillir la proposition du Saint-Siège, en stipulant: *que les Arméniens catholiques redevent de l'évêque du diocèse latin respectif, dans lequel ils sont domiciliés*."

Je vous cite, mon cher prince textuellement ce passage, parce que ce sont les termes mêmes dans lesquels M-r de Péroffsky et moi nous avons formulé, d'un commun accord et d'ordre de l'Empereur, la contre-proposition que nous avons adressée au Saint-Siège il y a quatre semaines. J'ajouterai ici qu'il avait été

157

Письмо князя Воронцова.

Paris, le 17 Mars 1840. 7.

Un courrier de ma chancellerie diplomatique, Arabe, eglou, expédié à Téhéran, avec des lettres du prince Beshmen-Mirza, est revenu ces jours-ci porteur d'un refus de la part du gouvernement persan, d'autoriser le retour dans sa patrie du Chakh-Zadeh. Les dépêches du prince Dolgorouky nous ont mis au fait, très cher comte, des raisons avancées par le premier ministre persan pour justifier ce refus. Elles sont, comme vous avez pu vous convaincre, d'une nature tout-à-fait épicurienne. Les craintes manifestées sur la conduite que Beshmen-Mirza tiendrait s'il revenait en Perse, sont d'autant plus absurdes que le gouvernement persan, connaissant parfaitement le caractère et les principes de notre Auguste Maître, sait très bien que, sans parler même d'une tentation du prince Beshmen-Mirza de mettre en danger le trône de son neveu, tout acte de sa part qui serait en contradiction avec l'accomplissement scrupuleux de ses devoirs de sujet, aurait pour conséquence non seulement de lui aliéner la bienveillance de l'Empereur, mais ferait nécessairement de S. M. un ennemi. Quant à l'importance que le premier ministre semble vouloir attacher au retour à Tauris d'une partie de la famille de Beshmen-Mirza, elle n'est évidemment

aussi qu'un faux-semblant, suffisamment expliqué par le fait que l'émir espère épouser une soeur du chakh; il sacrifie son ancien bienfaiteur à ses vues personnelles. Il est certain que dans les circonstances actuelles ce retard a été un événement fâcheux; mais j'ai pu me convaincre que Beshmen-Mirza n'y a été amené que forcement.

БОДОТОВА БЕРЕН ОМАНИ

A mon retour à Tiflis, j'ai su que les maladies qui régnaient dans la famille du prince et la perte qu'il avait faite d'une de ses femmes, ainsi que d'un enfant, l'ont forcé à la transporter d'abord à Astabad et puis à la renvoyer à Tauris. D'un autre côté, les mécontentements manifestés journellement par les enfants de Beshmen-Mirza de sa première femme dans la maison des Khadjars, leur refus de rester ici, ouvertement déclaré, et le chagrin de leur père qui ils ne voyaient souvent que par des journées entières, ont empêché, lui-même malade, de s'opposer à leur retour à Tauris. Le prince Boudotowah a confirmé toutes ces particularités, dans plusieurs entretiens qu'il m'a eus avec Beshmen-Mirza; il m'a aussi fortement déconseillé le retour de sa famille en Perse, mais il a dû contenir que le pauvre prince, qui les larmes aux yeux lui exposait la position dans laquelle il se trouvait, n'a pu céder qu'à l'impossibilité absolue de résister ou de vaincre les plaintes et les récriminations de sa famille. Au reste, le gouvernement persan ne peut, néanmoins, sérieusement entrevoir un danger dans la présence d'un enfant de 15 ans sans antécédens politiques et sans soutien. Il est donc évident que cette raison, comme celle qui se rapporte directement au prince Beshmen-Mirza, n'est qu'un prétexte avancé pour plaire à la

reine-mère et pour satisfaire la haine qu'elle porte à son beau-frère.

Dans les entretiens que j'ai eus à ce sujet avec notre hôte je n'ai pu que lui recommander la patience et l'espoir que le temps amènera un changement dans les sentimens hostiles qui s'opposent à son retour; mais j'ai du lui promettre d'écrire de mon côté pour vous mettre au fait des particularités de cette affaire et pour vous supplier de me communiquer les intentions de notre Auguste Maître à son sujet.

Ce n'est qu'ici à Varsovie que j'ai pu soumettre à l'Empereur la dédiche que votre excellence m'a fait l'honneur de m'adresser en date du 14 avril 1777, et demander les ordres de Sa Majesté par rapport aux vœux que forme le Chakh-Nadeh Beshmen-Mirza. Notre Auguste Maître vous ne l'ignorez point mon prince, a sincèrement regretté la complication qui a été amenée par la résolution de plusieurs membres de la famille du Chakh-Nadeh de quitter le sol hospitalier de la Russie et de s'établir de nouveau à Tauris. Sa Majesté avait même pensé que le meilleur moyen de faire cesser cette complication et de rassurer la cour de Téhéran sur les véritables sentimens de Beshmen-Mirza, serait la rentrée sur notre territoire de ceux des membres de sa famille qui s'en sont éloignés contre sa volonté. Mais votre excellence nous informe, d'une part, d'une pareille rentrée ne pourrait être obtenue qu'à l'aide de mesures coercitives; de l'autre, que la famille du Chakh-Nadeh se tient parfaitement tranquille à Tauris et ne saurait ainsi que l'altérer notre consul général dans cette ville, inspirer aucune inquiétude sérieuse. L'Empereur

reine-mère et pour satisfaire laaine de elle porte
à son beau-frère.

Dans les entretiens que j'ai eus à ce sujet avec no-
tre père je n'ai pu que lui recommander la pa-
tience et l'espoir que le temps amènera un changement
dans les sentimens hostiles qui s'opposent à son re-
tour; mais j'ai dû lui promettre d'écrire de mon côté
pour vous mettre au fait des particularités de cette
affaire et pour vous supplier de me communiquer les
intentions de notre Auguste Maître à son sujet.

Mon prince,

Ce n'est qu'ici à Varsovie que j'ai pu soumettre à
l'Empereur la dépêche que votre excellence m'a
fait l'honneur de m'adresser en date du 14 avril
N^o 577, et demander les ordres de Sa Majeste par rap-
port aux vœux que forme le Chakh-Zadeh Beshmen-
Mirza. Notre Auguste Maître, vous ne l'ignorez point,
mon prince, a sincèrement regretté la complication
qui a été amenée par la résolution de plusieurs
membres de la famille du Chakh-Zadeh de quitter le sol
hospitalier de la Russie et de s'établir de nouveau à
Tauris. Sa Majesté avait même pensé que le meilleur
moyen de faire cesser cette complication et de rassurer
la cour de Téhéran sur les véritables sentimens de
Beshmen-Mirza, serait la rentrée sur notre territoire
de ceux des membres de sa famille qui s'en sont
éloignés contre sa volonté. Mais votre excellence
nous informe, d'une part, qu'une pareille rentrée
ne pourrait être obtenue qu'à l'aide de mesures coër-
citives; de l'autre, que la famille du Chakh-Zadeh se
tient parfaitement tranquille à Tauris et ne saurait,
ainsi que l'affirme notre consul général dans cette
ville, inspirer aucune inquiétude sérieuse. L'Empereur

n'a dû que qu'approuver les ménagemens dont, votre
 excellence a usé dans cette circonstance. Mais rien est
 plus digne de l'intention de Sa Majesté, de faire par-
 venir des admonitions sévères aux membres de la fa-
 mille de Beshmen-Mirza à Flavois, en chargeant votre
 consistant général de leur déclarer qu'au moindre em-
 usage qu'ils donneront au gouvernement persan, votre
 Auguste Maître est dévoué à leur retraite et à la protection
 dont ils sont jouir jusqu'à présent et que dès lors ils
 n'auront qu'à se attribuer à eux-mêmes les malheurs
 qui peuvent les atteindre. En même tems, M. Anitch-
 koff les engage à retourner en Russie,
 afin de ne pas être exposés leur avenir à des chances
 incertaines. Nous vous savons en gré, mon prince,
 d'avoir immédiatement fourni sur cet incident les
 éclaircissements nécessaires à notre ministre à Tébé-
 ran, de manière à ce qu'il ne se soit pas vu en
 jour, sans être possible, la conduite tout à fait inoffensi-
 ve du Chakh-Zadeh et de le mettre à l'abri d'injustes
 soupçons.

Quant aux vœux et aux sentimens personnels que
 Beshmen-Mirza vous a manifestés, mon prince, dans
 la conversation que vous avez eue avec lui à la
 suite de notre dépêche du 14 mars, ils sont d'une
 nature trop honorable pour ne pas lui en tenir com-
 pte. En protestant de sa résignation et de soumission
 aux volontés du chakh, Beshmen-Mirza se borne au-
 jourd'hui à solliciter son simple retour en Perse, sous
 les auspices de la Russie, ou au moins la faculté de
 choisir librement une retraite saine et tranquille pour
 y passer le reste de ses jours. Néanmoins nous croyons
 le moment actuel peu propice à l'exécution des pro-

jets dont il s'agit, et nous ne pouvons qu'exhorter
 Beshmen-Mirza à les rejoindre aussi longtems que les
 préventions du Chakh à son égard ne se seront pas
 affaiblies. Les renseignemens détaillés que le prince
 Dolgorouki nous a communiqué sur l'opposition et
 l'irritation qui existent à la cour de Téhéran par rap-
 port à sa personne, nous prouvent qu'en rentrant en
 Perse, ce prince ne ferait que se voir dans des dangers,
 dont nous ne serions peut-être pas à même de le
 garantir suffisamment. Il s'y trouverait d'ailleurs, en
 tout état de cause, dans une position fautive et déli-
 ciate, qui nous susciterait également des embarras.
 Nous pensons donc qu'il devrait se maintenir dans
 l'attitude respectueuse et résignée qu'il a adoptée au-
 jourd'hui, et ne s'en départir sous aucun prétexte.
 Beshmen-Mirza reconnaîtra dans ce conseil, nous aimons
 à le croire, une nouvelle preuve de la vive sollicitude
 que l'Empereur se plaît à lui voter. Le prince Dol-
 gorouki a d'ailleurs tout intérêt à profiter de la première
 occasion favorable pour plaider de nouveau auprès
 du gouvernement persan les intérêts du Chakh-Zadeh.
 A la dépêche de votre excellence, s'est trouvée
 jointe une lettre que la mère de Beshmen-Mirza a
 adressée à l'Empereur pour lui recommander le sort
 de son fils. Le prince Dolgorouki sera invité à lui
 offrir des assurances et des explications analogues
 à celles que je viens de consigner ici.

Recevez, mon prince, l'assurance de ma haute con-
 sideration.

Nesselrode.

je pouvais sans tarder faire une absence de trois ou quatre mois et que nos principaux chefs militaires ici seront parfaitement tout ce qu'il y a de plus bon pour l'offensive, soit pour la défense, j'espère, pour faire le voyage, et noter pendant l'absence tout ce que le voyage pour moi est impossible.

Письмо князя Верюжского

Wozdrowskij, le 31 mai 1849.

Un voyage long et compliqué a sans doute empêché de vous exprimer, très cher comte, toute ma vive reconnaissance pour votre bonne lettre du 28 mars et ses intéressants annexes que j'ai reçus à Zerkataly, trois jours après avoir quitté Tiflis; grâce à vous je sais à présent beaucoup de choses dont les détails ne me seraient jamais parvenus, et j'aurais écrit plus longuement aujourd'hui si ce n'était que j'ai de jour en jour l'espoir plus fondé de pouvoir bientôt vous remercier verbalement pour les preuves continuelles que vous me donnez de votre bonté et ancienne amitié.

Depuis l'année passée, j'avais déjà l'intention de venir cet été à Pétersbourg et j'en avais déjà obtenu la permission de Sa Majesté l'Empereur; mais c'est dans ce pays surtout que l'homme propose et Dieu dispose, et il fallait la réunion de plusieurs circonstances ainsi que l'absence des plusieurs autres, pour effectuer mon projet. Parti de Tiflis quelques jours après Pâques, j'ai parcouru tous les lieux où il peut y avoir cette année des opérations de notre côté ou des tentatives de la part de l'ennemi, et je me suis persuadé que

je pouvais sans risque faire une absence de trois ou quatre mois et que nos principaux chefs militaires ici feront parfaitement tout ce qu'il y a à faire, soit pour l'offensive, soit pour la deffensive, j'espère donc faire le voyage, et notez que pendant l'hiver tout long voyage pour moi est une impossibilité complète. Je compte être à Kislowodsk pour le 6, y passer une semaine pour m'entretenir avec le prince Béboutoff qui viendra m'y rejoindre, visiter le flanc droit et la ville naissante de Eisk, le Bërdiansk futur de ces contrées, et me trouver vers le 25 ou 26 à Rostoff sur le grand chemin de Woronège et Moscou. De cette manière j'espère nous embrasser à Pétersbourg entre le 10 et le 15 de juillet et rester avec vous de six à sept semaines. Ma femme m'accompagnera et m'attend pour cela à Kislowodsk, après avoir fait avec moi le voyage du Kanabakh à Lenkoran et d'une partie du Daghestan. Je suis ici depuis huit jours, avec le général Nestéreff qui a remplacé Freitag dans le commandement du flanc gauche, où les Tschetschens passent en foule de notre côté et ce qui reste ennemi reste tranquille, craignant toujours des attaques qui ne sont pas dans notre intention. C'est au contraire, c'est par la douceur de nos relations avec eux d'un côté et par les fortes coupes de bois, que nous à vous faites quatre hivers de suite, de l'autre, que nos hommes parvenus à être affaiblis que nous réussissons, j'espère, et cela bientôt, à les détruire complètement. Chamyl est toujours à Wiedene, mais la Tschetschitia une fois soumise, il choisira probablement un séjour plus éloigné d'ici. Maintenant il se rendra, j'en suppose, de sa personne dans le Daghestan du Midi pour fortifier la résistance contre les opérations du prince Angoutinsky, mais il de

pourra pas prendre avec lui ses meilleurs soldats, qui sont ceux de la partie du Nord, car ils sont devenus ou soumis, ou neutres, ou s'attendent à être attaqués eux-mêmes dans leurs foyers.

Je ne vous parlerai pas de politique européenne, car je risquerais de dire des absurdités, et d'ailleurs j'espère dans quelques semaines me trouver dans votre cabinet, à la source de ce qu'il y aura de nouveau et d'intéressant; je dirai seulement que le rôle de l'Empereur et de la Russie est magnifique et qu'il faut espérer que la justice divine se récompensera un jour de vos nobles et désintéressés intentions. L'affection sincère que vous portait mon excellent père vous lui aviez voué, de tout temps, une trop franche amitié pour ne pas la regretter. Votre bonne lettre m'a néanmoins touché jusqu'au fond du cœur, et fourni un nouveau et bien précieux témoignage de votre constant attachement. Je ne saurais assez vous en remercier, ainsi que la comtesse, pour l'intérêt qu'elle veut bien prendre à ma douleur. Vous dire combien elle est encore profonde, combien tout me rappelle à chaque instant la perte à jamais irréparable que j'ai faite, ne vous surprendra pas. Des plaies pareilles saignent toujours, et les seules consolations que Dieu m'ait accordées, je les trouve dans l'affection et le dévouement de mes enfants. Mes deux filles et mon fils sont avec moi en Orléans, et également de me rejoindre. Je passe quelques heures avec eux, le reste de la journée est consacré à mes

(*) L'abbé M. de La Roche, évêque de Orléans, le 15 Mars 1825.

pour pas prendre avec lui ses meilleurs soldats, qui sont ceux de la partie du Nord, car ils sont devenus on s'en doute, on s'attend à être attachés eux-mêmes dans leurs foyers.

Je ne vous parlerai pas de politique européenne, car je risquerais de dire des sottises, et d'ailleurs j'espère dans quelques semaines me trouver dans votre cabinet, et de voir de près ce que vous en direz. Je dirai seulement que l'intérêt que j'ai pour vous, et l'intérêt que vous avez pour moi, ne m'a pas empêché, cher prince, de la part d'une vive et inopinée surprise, de vous connaître trop bien l'affection sincère que vous portait mon excellente femme: vous lui aviez voué, de tout tems, une trop franche amitié pour ne pas la regretter. Votre bonne lettre m'a néanmoins touché jusqu'au fond du coeur, et fourni un nouveau, et bien précieux, témoignage de votre constant attachement. Je ne saurais assez vous en remercier, ainsi que la comtesse, pour l'intérêt qu'elle veut bien prendre à ma douleur. Vous dire combien elle est encore profonde, combien tout me rappelle à chaque instant la perte à jamais irréparable que j'ai faite, ne vous surprendra pas. Des plaies pareilles saignent longtems, et les seules consolations que Dieu m'ait accordées, je les trouve dans l'affection et le dévouement de mes enfans. Mes deux filles et mon fils sont avec moi, et Chreptowitz vient également de me rejoindre. Je passe quelques heures avec eux, le reste de la journée est voué aux affaires.

*) Графиня Марія Дмитріївна Нессельроде, ур. графиня Гурьева, скончалась 7 Августа 1849 года. П. Б.

Celles-ci ont manqué de devenir fort graves. Pal-
 merston n'a cherché à profiter de notre querelle avec
 la Turquie pour se venger de nos succès en Hongrie
 et a failli par sa politique insensée allumer un vaste
 incendie en Orient et peut-être une guerre générale
 en Europe. La sagesse de l'Empereur a heureuse-
 ment déjoué un projet pour lequel l'épithète de cri-
 minel n'est pas trop forte. L'envoi de Fuad-Effendi à
 Pétersbourg nous a mis à même d'arranger l'affaire
 sans l'intervention de la France et de l'Angleterre.
 Lorsque Bloomfield est venu me remettre la dépêche
 de Palmerston, dont je vous envoie copie, ainsi que
 de ma réponse, en attendant que vous lisiez ces piè-
 ces dans le blue-book, tout était terminée, et la démon-
 stration navale, par laquelle les deux puissances
 s'étaient trop hâtées d'appuyer leurs démarches au-
 près de nous, devenait une bravade ridicule, un véri-
 table coup d'épée dans l'eau. Les escadres viennent
 d'être rappelées après s'être montrées devant les Dar-
 danelles. Celle de l'amiral Parker, poussée par un
 gros vent du Sud, les avait même franchi pour
 chercher un abri derrière les premiers châteaux. C'est
 ainsi que se terminera cette complication, et vous
 pourrez, cher prince, compter pour l'hiver sur le
 maintien de la paix. Ce que le printemps nous amè-
 nera, Dieu seul peut le savoir. Avec la confusion qui
 règne en Allemagne et en France, il est impossible
 de faire des calculs, même pour l'avenir le plus rap-
 proché. Ne voilà-t-il pas que Louis Bonaparte veut à
 toute force rétablir l'empire et se faire proclamer
 empereur, et que Palmerston encourage ces extrava-
 gances. Lorsque les destinées du monde sont pla-
 cées en de pareilles mains, il faut s'attendre à tout.

Je regrette, cher prince, de ne pouvoir vous tracer
 un tableau plus consolant de l'état de notre vieille
 Europe. Veuillez l'agréer tel qu'il est, ainsi que l'as-
 surance de mon sincère et invariable attachement.

Nesselrode,

St Pétersbourg,

le 14 novembre 1849.

ПРИЛОЖЕНИЕ.

Copie d'une dépêche au baron Braunow, à Londres, en date de
 St Pétersbourg le 12 octobre 1849.

J'ai déjà eu l'honneur d'informer v. exc., qu'à la suite de
 l'appel direct que le Sultan vient de faire auprès de l'Empereur
 par l'envoi à St Pétersbourg de Fuad-Effendi, Sa Majesté, pre-
 nant en considération les embarras que pourrait causer au gouver-
 nement ottoman l'exécution trop stricte de l'article du traité de
 Kainardji, concernant les réfugiés politiques, c'est à dire, leur
 extradition, avait consenti à se contenter de l'interprétation la
 moins rigoureuse de cette clause, et se bornait en conséquence à
 demander à la Porte l'expulsion des Polonais, sujets de l'Empereur,
 qui, par leurs machinations, ne cessent d'abuser de l'asile, dont
 ils jouissent sur le territoire ottoman, pour y compromettre le re-
 pos et les bonnes relations des deux empires.

Cette proposition venait à peine d'être communiquée à Fuad-
 Effendi, qui ne doute pas qu'elle ne soit acceptée à Constantinople,
 que M. de Bloomfield est venu me donner lecture d'une dépêche de
 son cabinet que v. e. trouvera ci-jointe en copie. D'après sa

teneur, m-r le b-on, vous verrez que l'Empereur vient de résoudre la question de manière à dissiper les alarmes gratuites du gouv. anglais. Je crois dès lors pouvoir me dispenser de m'étendre plus en détail sur les arguments développés dans cette pièce, d'autant plus que sur quelques-uns nous pourrions ne pas nous trouver entièrement d'accord avec le cabinet anglais. C'est ainsi que l-d Palmerston, en invoquant les usages du monde civilisé en matière de droit d'asile, nous semble avoir donné beaucoup d'extension à ce qu'il appelle la cause de l'humanité, à propos d'individus qui en ont violé toutes les lois dans les pays, qu'ils ont couverts de confusion, de sang & de ruines. Egalement, lord Palmerston, en ne faisant mention que de l'Autriche, quand il maintient que l'éloignement des réfugiés doit suffire à sa sécurité, nous paraît perdre de vue que la Russie est non moins intéressée que l'Autriche à écarter de son voisinage ces conspirateurs dangereux. Mais, ainsi que je viens de le dire, l'affaire se trouvant déjà réglée de fait, il deviendrait fort inutile de s'engager sur ce sujet dans une discussion de principes. Les difficultés que le gouv-t anglais s'était proposé d'aplanir par ses bons offices, l'Empereur les a résolues d'avance de son propre mouvement. Du moment que le Sultan, sans articles, un refus, a préféré s'en remettre directement et sans autre intermédiaire aux sentiments généreux de S. M. notre Auguste Maître n'a eu besoin de consulter que ses impulsions spontanées et que ses dispositions amicales envers la Porte Ottomane. La question étant ainsi posée, et à la veille d'être résolue entre les deux parties intéressées, toute démarche de la part d'une puissance tierce devient désormais, sans objet, et il ne nous reste aujourd'hui qu'à rappeler au gouv-t anglais que ce n'est pas la Russie qui, au milieu de tant de graves circonstances, a fourni les moindres preuves de son respect pour l'indépendance et l'intégrité de l'Empire Ottoman. C'est ce que vous voudrez bien, m-r le b-on, déclarer à lord Palmerston, en lui donnant lecture et copie de la présente.

tenent, m-r le bon vous verrez que l'Empereur vient de résoudre la question de manière à dissiper les alarmes gratuites du gouvernement anglais. Je crois dès lors pouvoir me dispenser de m'étendre plus en détail sur les arguments développés dans cette pièce, d'autant plus que sur quelques-uns nous pourrions ne pas nous trouver entièrement d'accord avec le cabinet anglais. C'est ainsi que l'Ed-Palmerston, en invitant les classes du monde civilisé en ma-

tière de droit d'asile, nous semble avoir donné beaucoup d'extension à ce qu'il appelle la cause de l'humanité, à propos d'individus

Je ne saurais, cher prince, laisser partir notre bon petit Nicolay, sans lui remettre un mot d'amitié et de souvenir pour vous. N'ayant à vous entretenir d'aucune affaire spéciale, je vous dirai en peu de mots ce qui se passe en Europe. Comme de nos jours les gazettes ne laissent rien ignorer au public, ce sont plutôt des raisonnemens que des faits que je serois devoir vous offrir. Celui, qui pour le moment prédomine tous les autres, c'est l'apparition brusque de l'amiral Parker devant le Pyrée, la saisie de plusieurs bâtimens grecs et les côtes du pays déclarées en état de blocus, le tout pour qu'il soit satisfait à quelques misérables réclamations de sujets anglais, que l'Angleterre poursuit depuis quelques années à Athènes. Un tel acte de prépotence ne s'est pas vu encore en Europe depuis la chute de Napoléon. Palmerston en fait tant qu'il n'y aura plus moyen de vivre avec l'Angleterre. Je vous recommande les articles du Times sur cette question. Ils vous donneront une juste idée de l'indignation générale que la façon d'agir si brutale de l'Angleterre envers la Grèce a partout produite. Avec cela, j'ai la conviction que cette affaire finira par rien du tout et que Palmerston récu-

l'Angleterre a déjà accepté la médiation de la France. A en juger par ce que lord Lansdowne a dit à la Chambre des Pairs, il n'assistera pas sur la cession des deux îlots qui sont plus éloignés de la rive formée de la Morée que l'isthme de Corinthe, de Kéressowsky, et le tout se bornera à quelques rétrocessions particulières que la médiation de la France réduira à des sommes plus équitables que celles si arbitrairement et si impérieusement fixées et exigées par l'Angleterre.

Le fond de l'affaire m'inquiète moins que l'avenir sur lequel nous présage car elle pourra une fois de plus que l'Angleterre, inattaquable chez elle, croit pouvoir se tout permettre là, où ses vaisseaux peuvent atteindre. Quant à une opposition à ces actes et à ses vues, il n'y en a pas à prévoir, tant que la France sera dans un état aussi pitoyable, sans gouvernement, avec un ministère nul, un parti conservateur divisé, le socialisme faisant dans les provinces des progrès effrayans et des émeutes dans les rues de Paris. Notre ami Lamoricière a manqué d'être victime de la dernière, qui a éclaté, et vous verrez par les journaux, que ce n'est que par miracle qu'il est parvenu à se soustraire à la fureur de la populace.

Voilà un bien triste tableau que je suis forcé de vous tracer, cher prince, et je crains bien que, tant que nous vivrons, nous ne soyons condamnés à nous débattre avec l'anarchie et la confusion d'idées qui règne hors de chez nous. Il serait pourtant si facile de nous entendre avec l'Angleterre, si Palmerston le voulait.

A Nous avons eu récemment une preuve bien écla-
 tante de la sympathie qui subsiste encore en An-
 gleterre pour la Russie, par l'accueil qui a été fait à
 notre emprunt en dépit de Cobden, Pease et C., ain-
 si que le Morning Chronicle appelle plaisamment le
 chef actuel du free-trade. Figurez-vous que la sous-
 cription s'est élevée à 16 millions l. st. Qu'on dise après
 cela qu'on n'aime plus la Russie en Angleterre! Ce
 fait m'a procuré la seule jouissance qui me soit tom-
 bée en partage dans le courant de ce rude hiver, pen-
 dant lequel j'ai été, presque comme tout le monde,
 souvent indisposé. Je ne vous parle pas de ce qui
 se passe ici. Nicolas vous mettra au fait de tout, et
 je termine ma longue amplification politique, en vous
 souhaitant, cher prince, joie et santé, et cela du fond
 de mon cœur. Mille hommages à la princesse.

Nesselrode.

St. Pétersbourg,

ce 7/19 février 1850

de
 tant
 nous
 ni
 facile
 le

plètement dans le terme de 24 heures et ces 24 heures écoulées. Le gouvernement grec n'ayant pu se résoudre à plier sous ces conditions humiliantes, le blocus des côtes de la Grèce est établi, et l'on s'apprête immédiatement de saisir les bâtiments belgiques.

Chaque est jugé de l'importance de l'événement. On se rappelle que l'empereur a été informé par le ministre de la marine de l'arrivée de l'escadre anglaise et qu'il a aussitôt ordonné de faire partir l'escadre grecque. L'empereur a également été informé de l'arrivée de l'escadre anglaise et qu'il a aussitôt ordonné de faire partir l'escadre grecque. L'empereur a également été informé de l'arrivée de l'escadre anglaise et qu'il a aussitôt ordonné de faire partir l'escadre grecque.

PRILUZHENIA.

Copie d'une dépêche au baron de Brounow, en date St-Petersbourg, le 7 février 1850.

V. exc. se fera facilement une idée de l'impression pénible qu'ont produite sur l'esprit de l'Empereur les actes de violence inattendus auxquels les autorités britanniques ont osé se porter contre la Grèce. Les dangers que pouvait entraîner pour la paix la précipitation de l'amiral Parker à entrer dans les Dardanelles ont été écartés, que l'apparition de son escadre sur les côtes de Grèce aient pu faire surgir de nouveaux, comme si l'on prenait à tâche de susciter gratuitement en Orient les complications, aux complications, comme si le repos de l'Occident n'offrait pas déjà assez de chances périlleuses. En pleine paix, sans qu'aucun indice précurseur des intentions du gouvernement anglais ait été seulement donné, la flotte anglaise vient de se porter à l'improviste en face de la capitale de la Grèce. L'amiral Parker, accueilli amicalement par le roi Othon, déploie dès le jour suivant vis-à-vis de ce souverain une attitude comminatoire. De la veille au lendemain, on change en ultimatum impérieux des réclamations de peu d'importance relative, qui se poursuivaient depuis des années, et dont quelques-unes même se trouvaient déjà en voie d'accommodement. Le ministre d'Angleterre déclare qu'il ne s'agit plus de les discuter, d'en examiner le juste ou l'injuste, mais qu'il y faut satisfaire

pleinement dans le terme de 24 heures; et ces 24 heures écoulées, le gouvernement grec n'ayant pu se résoudre à plier sous ces conditions humiliantes, le blocus des côtes de la Grèce est établi, et l'on frappe immédiatement de saisie les bâtimens helléniques.

Chacun est juge de sa dignité, et ce n'est pas à nous qu'il appartient de contester au cabinet anglais la manière dont il croit devoir envisager et comprendre la sienne. L'Europe impartiale décidera en combien les moyens qui viennent d'être pris convenaient à une grande puissance comme l'Angleterre vis-à-vis d'un état faible et sans défense. Mais ce que nous sommes fondés à remarquer, ce dont nous avons le droit de nous plaindre, c'est le manque complet d'égarde que ce procédé sommaire accuse envers les deux puissances co-signataires du traité constitutif de la Grèce, et qui depuis plus de 23 ans, c'est à dire depuis le 6 juillet de l'année 1830, se sont constamment trouvées sur les affaires de ce pays en communication avec le cabinet britannique.

Nous n'ignorons certainement pas que l'Angleterre avait des réclamations particulières à faire au gouvernement grec. Il en a été question plus d'une fois dans le parlement, et nous nous rappelons notamment qu'en 1830, par un décret de l'administration de M. Colclough, le cabinet anglais eut un moment sur le point de prendre à ce sujet des mesures contre la administration grecque. Mais comme, depuis cette époque, un grand intervalle de temps s'est écoulé sans que nous n'ayons fait parler d'un nombre d'objets plus importants sembleraient appeler l'attention de l'Angleterre, nous étions loin de nous attendre que la solution de cette question put tout d'un coup lui paraître si urgente. Si, avant de recourir à cette mesure, le cabinet anglais eût bien voulu nous prévenir que sa patience était à bout, si les efforts que nous n'avions pas manqué de faire,

Athènes, pour engager des Grecs à s'arranger avec nous, les Grecs furent infatigables : ce n'est pas nous (mais le héros) qui prétendions que l'Angleterre dût s'abandonner quand même à ses prétentions sur le continent de nos idées marchées. Mais le gouvernement anglais ne put pas résister à la peine de nous prévenir. Résultat : un traité d'amitié nous a été donné au représentant sans que nous ayons pu le donner. Par une seule communication, il a été adressé au Rectorat de Paris ou à Paris, que nous n'avons même pas vu de la part que le cabinet anglais fut malade de se pointer, contre la Grèce, à de pareilles extrémités. La Russie et la France nous ont appris que quand la malade est consommée, quel que soit son état, il faut le tout le dire aux délégués qui ont fait et immédiatement leurs représentants à Athènes, pour interposer leurs bons offices en faveur du gouvernement grec, l'envoyé d'Angleterre a répondu par un refus deux fois répété, ne pouvant admettre, dans l'arbitrage des deux puissances, dans une question qui ne les regardait point. Autre tour, mais bon, nous ne saurions admettre, une fin de non-recevoir pareille. La Grèce n'est point un état isolé, qui devant son existence qu'à lui seul elle ne relève que de lui-même. La Grèce est un état créé par la Russie et par la France, au même titre et aux mêmes conditions qu'il a été par l'Angleterre. Les trois puissances l'ont fondé en commun, elles ont fixé en commun ses limites, et si forme de gouvernement, elles ont contracté en commun, chacune envers les deux autres, l'engagement de respecter son indépendance, de maintenir son intégrité, d'affermir sa dynastie qu'elles ont placée sur le trône, et de lui rendre ce qui ne pourrait appartenir à l'une d'elles, de faire cette œuvre collective, de blesser cette indépendance, d'attenter à cette intégrité, d'ébranler cette dynastie, en l'humiliant aux yeux du monde; de troubler la tranquillité du pays, en l'exposant, par la seule apparition d'une dette menaçante, aux tentatives des factions, et peut-être à la guerre civile.

Indépendamment des sentiments de bienveillance qu'elle en porta
 tout à la Grèce et la Russie et la France ont un intérêt matériel
 à la nation de son responsable tout protégé de la fond de la loi
 qu'elle ont vu grever, mais dans un bien qu'à l'Angleterre, et il ne
 serait peut-être indifférent de voir qu'elle en débite qui entraîne par
 l'interdit de son frapper et sa navigation et sous commodes par
 les mesures de précaution qu'elle a l'obligation de prendre pour sa dé
 fense, à des pertes et à des frais qui vont tout nécessairement pour
 effet de le rendre moins capable que jamais de se faire honneur à
 ses obligations présentes. Elles ont donc le droit de se défendre
 pour le moins d'un litige qui peut leur causer de graves et les
 conveniens, et de regarder cette affaire, quoiqu'en ait pu dire
 l'Angleterre britannique, comme n'étant pas anglaise, seulement, mais
 aussi d'être russe et française. sans leur intérêt pour Athènes à
 leur être au par qu'on ne peut pas en Angleterre l'Angleterre, et même
 sur ce qui appuie aux réclamations en faveur de sujets ou protégés
 anglais, que le cabinet de Londres n'a pu en la charge de la
 Grèce, réclamations dont il ne nous a jamais fait connaître, que
 le passé simple de l'histoire, qui, à en juger par les renseignements
 plus détaillés que nous avons reçus de la partie adverse, ne pa
 raissent pas dépourvus d'une certaine exagération, mais dont, en
 tout cas, le montant et l'objet ne sont guère en proportion de
 la sévérité des moyens employés à les faire valoir. Il plus forte
 raison en est-il de même de ce qui concerne les dettes de la Grèce
 nantes au continent hellénique, que l'Angleterre réclame aujourd'hui
 comme appartenant aux îles ioniennes. C'est là une question terri
 toriale sur laquelle la Russie et la France avaient certainement le
 droit d'être préalablement renseignées. Du moment qu'elles ont
 été, d'accord avec l'Angleterre, la circonscription du territoire de
 la Grèce, qu'elle lui en ont, d'accord avec l'Angleterre, garanti
 la possession, il leur est permis de demander à quel titre l'Angle
 terre, après cette délimitation, qui date déjà de 18 ans, se soit
 pouvoir aujourd'hui la refaire de sa seule autorité, et s'en attribuer

l'ont une partie si faible, et si minime, qu'elle puisse être le but
 des trois puissances signataires de la convention de 1832, que
 de faire de la Grèce un royaume indépendant, au lui assignant
 des frontières et un littoral suffisant aux besoins de sa défense
 extérieure, et conséquemment, c'est un point à examiner à trois de
 savoir si ne peut être atteint, en attendant, l'Angleterre à
 prendre pied sur des îles dont l'une est située à 100 milles
 à un huitième de mille seulement du continent hellénique.

Nous nous verrions donc, dans le cas de protester solennellement
 contre la prétention qui aurait le gouvernement anglais de trans-
 former arbitrairement ce royaume, sans l'aveu et la participation des
 deux cabinets signataires, comme lui, du traité, qui a réglé la
 circonscription territoriale de la Grèce.

Il y a peu de jours encore, nous avons eu, dans une dépêche
 officielle, qui nous était communiquée, lord Palmerston se montrant
 prodigue envers nous des dispositions les plus satisfaisantes. Le
 ministre d'Angleterre à cette cour avait ordre de nous assurer
 „que le gouvernement britannique attache le plus grand prix au
 maintien des plus cordiales relations avec le gouvernement impé-
 rial et que, nonobstant la différence qui existe dans l'organisation
 intérieure des deux pays, il ne voyait aucune raison qui pût em-
 pêcher leurs cabinets de s'entendre pour coopérer amicalement et
 sincèrement à ce qui est leur but commun, c'est à dire, le main-
 tien de la paix, en quelque lieu que puisse s'étendre leur influence
 politique“. Au moment même où le représentant anglais nous don-
 nait des assurances si pacifiques et nous faisait ces offres de con-
 cours, les autorités britanniques prenaient isolément à Athènes
 une attitude hostile envers un royaume que nous protégeons en
 commun, et refusaient de s'entendre amicalement avec notre re-
 présentant, pour employer au maintien de la paix le concours de
 notre influence politique.

L'Empereur vous charge, sur le bon, d'adresser sur ces sujet des représentations verbales au gouvernement anglais; en l'engageant de la manière la plus pressante à accélérer à Athènes la cessation de son état de choses, que rien ne nécessite et ne justifie, et qui expose la Grèce à des dommages comme à des dangers, hors de toute proportion raisonnable avec les griefs qu'on met à sa charge. L'accueil qui sera fait à nos représentations est destiné à jeter un grand jour sur la nature des relations que nous aurons désormais à attendre de l'Angleterre, je dirai plus, sur sa position vis-à-vis de toutes les puissances, grandes ou petites, que leur littoral expose à une attaque inopinée. Il s'agit en effet de savoir si la Grande-Bretagne, abusant de la situation que lui fait son immense supériorité maritime, prétend s'enfermer désormais dans une politique d'isolement, sans souci des transactions qui la lient aux autres cabinets, se dégager de toute obligation commune, de toute solidarité d'action, et autoriser chaque grande puissance, toutes les fois qu'elle en trouvera l'occasion, à ne reconnaître envers les faibles d'autre règle que sa volonté, d'autre droit que sa force matérielle.

Vous voudra bien donner à lord Palmerston lecture et copie de la présente.

les mesures coercitives. Nous comptons que les autres puissances nécessaires à cet effet seraient expédies sans retard, que tous les vaisseaux détenués seraient relâchés, et qu'on éviterait de laisser planer sur le commerce hellénique la situation désastreuse qui résulte pour lui de l'incertitude attachée à la suspension purement provisoire des mesures coercitives. Il est bon que tout s'arrête ainsi pour nous encourager à continuer l'œuvre de votre Excellence. II.

Copie d'une dépêche au baron de Brounow, à Londres, en date de S-t Pétersbourg, le 14 avril 1850.

Lord Bloomfield a porté à notre connaissance la communication ci-jointe, en date du 2 avril, par laquelle son cabinet vient de répondre à notre dépêche du 7/10 février. Nous nous sommes empressés de rendre justice au ton généralement modéré dans lequel cette pièce a été conçue. Mais en même temps nous nous sommes vus dissimuler que la valeur de ses raisonnements ne nous a pas paru de nature à altérer l'opinion que nous nous étions faite des procédés du gouvernement anglais, tant envers la Grèce, qu'à l'égard des puissances, qui de concert avec l'Angleterre, ont constitué et garanti l'existence de ce royaume.

En invitant, etc. à communiquer au cabinet de Londres notre dépêche du 7/10 février, notre intention n'a jamais été d'entamer avec lui une controverse sur des faits, malheureusement déjà accomplis, et sur lesquels par conséquent les convictions de l'Empereur ne pouvaient être qu'invariables. Sous ce rapport M. Palmerston nous paraît être dans l'erreur, s'il croit trouver dans notre dépêche subséquente du 20 février une rectification des idées et des sentiments exposés dans la première. En l'écrivant, nous venions d'apprendre que le cabinet britannique avait consenti à accepter les bons offices du gouvernement français. Nous pensions que cette acceptation aurait pour conséquence immédiate la cessation

des mesures coercitives. Nous comptons que les ordres nécessaires à cet effet seraient expédiés sans retard, que tous les vaisseaux détenus seraient relâchés, et qu'on éviterait de laisser planer sur le commerce hellénique la situation désastreuse qui résulte pour lui de l'incertitude attachée à la suspension, purement provisoire, des mesures coercitives. Il est donc tout simple que nous ayons accueilli avec satisfaction l'espoir de voir les maux de la Grèce allégés. Mais ce sentiment ne pouvait modifier le jugement déjà porté par l'Empereur sur la conduite antérieure du gouvernement anglais.

St-Petersbourg, le 14 avril 1850.

Il serait dès lors inutile de reprendre ici un à un tous les arguments de notre correspondance au sujet de l'opinion que le principal secrétaire d'état nous a exprimée sur quelques mesures qui ont été prises en vue de maintenir l'indépendance politique et de la réorganisation de la Grèce. Il ne nous a gardé pas de nous adresser, que nous avons brièvement répondu en demandant comment il même disposait de son côté, qui n'aurait été fait, et d'opposer nos opinions à ses affirmations par des affirmations sans cesse répétées, nous ne pouvons que répéter ce qui nous a toujours été continué de porter le caractère de l'évidence.

On peut discuter à l'infini sur les questions de convenance. Si, nonobstant nos réflexions, le gouvernement anglais persiste à penser qu'il a observé au dernier lieu toutes les formes que réclame sa position particulière, à l'égard de la Russie et de la France, il ne nous restera qu'à regretter qu'il entende autrement que nous les relations entre puissances cosignataires des mêmes transactions et liées depuis de longues années par une solidarité commune.

J'en dirai autant des principes de droit qui sont invoqués, la Grèce, à laquelle ils sont appliqués, se trouvant, comme royaume nouvellement créé, comme état encore au berceau, dans une posi-

tion particulière, pour ne pas dire exceptionnelle. Abstractement, la Grèce est sans doute un état indépendant, et, à ce titre, respon-

sable de ses actes. Vis-à-vis de toutes les puissances qui ne l'ont ni fondée ni garantie telle est en effet sa situation. Mais vis-à-vis des puissances garantes, si la responsabilité attachée à son indépendance devait aller jusqu'à justifier des mesures qui réduiraient celle-ci à néant, nous ne saurions nous expliquer comment un pareil résultat se concilierait avec la garantie que, les trois puissances ont donnée à cette même indépendance.

Autre chose est le droit rigoureux; autre chose les conséquences que peut entraîner son exercice; autre chose encore les moyens et les procédés employés à le faire valoir. Le gouvernement anglais aurait-il raison légalement (et nous passons sous silence dans cette hypothèse, le parti qu'il a pris) de récuser péremptoirement, dans des réclamations purement privées, la compétence des tribunaux du pays, de prononcer sur ces prétentions, d'en fixer lui-même le chiffre, c. à d. de se constituer juge et partie dans sa propre cause? Toujours est-il qu'à côté du droit rigoureux se plaçaient d'importantes considérations politiques, faites pour en contrôler et en tempérer l'application. Ces considérations, nous les avons indiquées.

En Europe, l'effet qu'a produit partout le brusque interdit jeté sur les ports grecs, et l'inquiétude qu'il a semée parmi les états maritimes, exposés à des actes du même genre, n'ont que trop justifié nos observations. Et quant à la Grèce, si l'embargo mis sur ses bâtiments, la suspension des transactions commerciales, l'inaction des marins et des ouvriers livrés aux mauvais conseils de la faim, n'ont pas produit jusqu'à ce moment des plus déplorables effets, si la Grèce n'a pas été bouleversée, le brigandage, la piraterie et l'insurrection déchaînés, et le gouvernement placé dans une situation des plus critiques, cela n'a, certes, pas tenu à la nature des moyens de rigueur employés par l'Angleterre contre lui, mais

uniquement au bon esprit de la nation, au généreux élan qui l'a portée à se serrer plus étroitement autour du trône.

Nous n'avons non plus rien trouvé dans la dépêche de lord Palmerston qui pût nous faire revenir de l'opinion avancée par nous, quand nous avons dit que les mesures adoptées isolément par l'Angleterre auraient naturellement pour effet de porter préjudice aux intérêts des deux autres puissances garantes, en rendant aux Grecs plus difficile l'accomplissement de leurs engagements pécuniaires envers elles. Lord Palmerston, à cette occasion, se jette sur l'expérience

du passé pour objecter que cette difficulté a toujours tenu beaucoup plutôt à un défaut de bonne volonté qu'à une impuissance réelle.

Il s'énonce en termes sévères sur la corruption et les abus, qui, en dissipant les revenus du pays, y ont signalé le manquement des finances. Nous répugnons, en ce moment, à examiner ce qui peut y avoir de vrai dans ces vifs reproches adressés à la Grèce. Dans

des temps moins calamiteux que ceux qui pèsent sur elle aujourd'hui, nous n'avons pas été les derniers à la presser de remplir ses obligations, à lui recommander d'apporter plus d'ordre et d'économie dans son administration intérieure. Mais de ce que les Grecs

auraient pu quelquefois alléguer des prétextes pour ne point payer leur dette, il ne s'en suit pas que le gouvernement anglais fût fondé à convertir ces prétextes en raisons, malheureusement trop valables désormais, en portant, comme il continue à le faire, à leur commerce et aux sources vitales de leur revenu un coup dont ils se ressentiront longtemps. À la lettre, il est parfaitement vrai,

que, suivant l'art. XII du traité de 1832, c'est le premier produit, et non pas l'excédant du revenu, qui doit être avant tout consacré

au paiement des intérêts et de l'amortissement de l'emprunt; conséquemment, que si même le revenu de la Grèce venait, par une supposition extrême, à être réduit des trois quarts, il en resterait toujours assez pour solder les intérêts et l'amortissement de l'emprunt, du moment que ce service doit passer avant tous les

autres. Mais, comme apparemment les puissances n'ont pas pu avoir l'intention de demander l'impossible à la Grèce, et ont dû vouloir, au contraire, tout en se faisant rembourser, lui laisser de quoi défrayer ses autres dépenses indispensables à son existence; il est clair aussi que si son commerce et sa navigation venaient à être frappés de façon à réduire considérablement les sources de son revenu, elle ne pourrait plus remplir ses obligations au dehors, qu'en mourant d'inanition au dedans. Nous n'insisterons pas sur ce point, et nous nous bornons à nous féliciter que lord Palmerston se déclare prêt à rentrer sur cette question en communication avec les deux autres puissances.

Il nous est également agréable de le voir reconnaître que la possession des îles de Ceri et Saprenza soit un objet à traiter à trois. A cette occasion, il est déjà entré dans la fin de sa dépêche dans un commencement de discussion. Pour le moment, il nous permettra de ne point le suivre dans cette voie. La question tient de trop près à l'intégrité de la Grèce, au maintien de son indépendance, à l'interprétation de l'esprit du traité qui a eu pour but, en fixant les limites continentales et maritimes du nouveau royaume, d'assurer sa défense extérieure, pour être traitée incidemment. C'est par des actes délibérés et signés en conférence que la circonscription territoriale de la Grèce a été réglée, et, suivant nous, c'est dans la même forme de délibérations que cette circonscription originale devra être modifiée, s'il est démontré qu'elle doit l'être.

Vous voudrez bien, m-r le b-n, porter en copie la présente dépêche à la connaissance de lord Palmerston. Elle est destinée à clore, sur des actes antérieurs à la situation actuelle, des explications devenues aujourd'hui sans objet. En tenant franchement et sans réticence le langage que lui paraissent exiger et sa propre dignité, et l'intérêt légitime qu'il porte à la Grèce, l'Empereur n'avait fait qu'obéir à ses intimes convictions et que remplir un

devoir de conscience. Ces convictions, nous le répétons, ne sauraient céder à une argumentation, quelque spécieuse et habile qu'elle soit. Si le gouvernement anglais tient, comme il nous l'assure itérativement, à maintenir avec le cabinet impérial une parfaite intelligence, il évitera de prolonger une discussion, qui, roulant sur des faits consommés, ne saurait aboutir à aucun résultat dans les circonstances du moment. Le passé n'est plus à effacer. L'essentiel est de songer au présent, c. à d. d'aviser à tirer la Grèce de la position dangereuse où elle a été plongée. Pour cela, il reste beaucoup à faire. En ce qui nous concerne, nous y travaillons.

Ayant dit une fois ouvertement ce qu'il avait cru ne pas pouvoir faire, l'Empereur, s'est scrupuleusement abstenu de embarrasser et d'entraver gratuitement la négociation, ou il s'agit d'œuvre. Il abandonne avec confiance à l'intervention directe de la France le soin d'alléger aux Grecs le fardeau des indemnités qu'ils auront à payer. Tout en ne pouvant s'empêcher de reconnaître que la Grèce est dans son droit quand elle réclame contre le principe des dommages qu'on lui demande quand elle revendique la compétence de la justice régulière de ses tribunaux, il lui a donné le conseil de ne point insister péremptoirement sur ce que la base des pourparlers offre de défactueux en stricte équité, mais de sacrifier à la force des choses, de faire preuve de bon vouloir, en se prêtant aussi promptement que possible à un arrangement à l'amiable, sous les auspices du gouvernement français. Que, de son côté, le cabinet de Londres use de l'esprit de condescendance qui convient à une puissance telle que l'Angleterre, vis-à-vis du faible royaume qu'elle s'est engagé à soutenir. Le gouvernement anglais a déjà été contraint à reconnaître combien étaient outrées dans leur estimation originelle quelques-unes des prétentions mises en avant par ses protégés, il a déjà considérablement abaissé le chiffre des indemnités requises et consenti à relâcher quelques-uns des bâtiments détenus. Qu'il achève de se dessaisir d'un nantissement qui devient inutile, du moment que l'influence française doit lui garantir satis-

faction. Que surtout, il consente à faire au plus tôt cesser l'incertitude de la position commerciale. Le blocus a été levé; mais la détention des navires marchands sous pavillon grec et la crainte de voir renouvelées les mesures coercitives, frappent le commerce et la navigation d'un état de stagnation ruineux, en empêchant les bâtiments abrités dans les ports étrangers de faire voile pour les quitter, de trouver des cargaisons, ou du moins de pouvoir se noliser sans se soumettre à des assurances exorbitantes. Voilà les angoisses et les pertes, auxquelles le gouvernement britannique doit avoir à coeur de mettre fin, s'il tient à prouver à l'Europe la pureté de ses intentions, en ce qui concerne la prospérité future de la Grèce et l'existence même de sa marine.

Xprouca Bopbec, très cher comte, je vous souhaite de toute mon âme de passer les fêtes en pleine santé et satisfaction de toutes manières. Ce que vous ne pouvez pas avoir pendant ces fêtes, c'est le temps que nous avons ici et auquel on ne peut rien reprocher si ce n'est trop de chaleur.

Vous aurez reçu probablement de M^r Anichoff de Tauris la nouvelle d'un soulèvement de peuple dans cette ville à l'occasion, il est singulier de le dire, d'une vacbe ou d'un boeuf qui s'est dérangé dans le boucher qui voulait l'assommer et qui s'est réfugié dans une mosquée. L'espère que tout cela finira sans grand malheur, mais pour le moment toutes les maisons sont parquées et craignent pour elles mêmes. Notre conseil n'est pas sans inquiétudes pour sa mission et la population chrétienne en général.

D'après les nouvelles de Tripsonde notre cousin Ghersi est atteint d'une maladie très grave et son médecin a peu d'espoir pour sa guérison. Je lui en

142.
 Письмо князя Воронцова.
 Ce 24 avril 1850.

Христосъ Воскреце, très cher comte. Je vous souhaite de toute mon âme de passer les fêtes en pleine santé et satisfaction de toutes manières. Ce que vous ne pouvez pas avoir pendant ces fêtes, c'est le temps que nous avons ici et auquel on ne peut rien reprocher si ce n'est trop de chaleur.

Vous aurez reçu probablement de m-r Anitchkoff de Tauris la nouvelle d'un soulèvement du peuple dans cette ville à l'occasion, il est singulier de le dire, d'une vache ou d'un boeuf qui s'est échappé du boucher qui voulait l'assommer et qui s'est réfugié dans une mosquée. J'espère que tout cela finira sans grand malheur, mais pour le moment toutes les autorités sont paralysées et craignent pour elles mêmes, et notre consul n'est pas sans inquiétudes pour sa mission et la population chrétienne en général.

D'après les nouvelles de Trébisonde notre consul Ghersi est atteint d'une maladie très grave, et son médecin a peu d'espoir pour sa guérison. Je n'ai eu

qu'à me louer de nos rapports avec Gherzi, et nous aurons à regretter sa perte si elle a lieu; mais il faut songer à le remplacer, et si vous n'avez rien contre, je vous proposerais m-r Lelly pour ce poste. Je crois qu'il nous y sera encore plus utile que Gherzi, et il le désire lui-même, s'il peut y être nommé comme consul général, comme cela a été autrefois, et avec un traitement analogue pour qu'il puisse y vivre convenablement tant vis-à-vis de l'autorité locale que des agents étrangers de cette résidence.

Il nous serait très utile à Trébisonde pour tout plein de raisons, connaissant parfaitement toutes les localités, tous nos rapports tant anciens que nouveaux, avec cette partie de la Turquie et ayant eu l'habitude de toutes les correspondances et de toutes les affaires du Transcaucase. Je vous écris en particulier là-dessus, cher comte, afin de ne pas vous gêner, mais je crois en conscience faire cette proposition dans l'intérêt de service. Si vous donnez suite à cette affaire et que vous pensez que Lelly sera un bon choix pour Trébisonde, il faudra songer à le remplacer pour la chancellerie ici. Pour moi je n'ai personne en vue pour cette place que Khanikoff, et je crois en conscience qu'il a tout ce qu'il faut pour la remplir parfaitement.

C'est à vous à décider là-dessus, comme sur tout le contenu de cette lettre. Adieu.

pu à me louer de nos rapports avec Ghersi, et nous aurons à regretter sa perte si elle a lieu; mais il faut songer à le remplacer, et si vous n'avez rien contre, je vous proposerais M. Jolly pour ce poste. Je crois qu'il nous y sera encore plus utile que Ghersi, et il le désire lui-même, s'il peut y être nommé comme commandant en chef, comme il a été autrefois et avec un traitement satisfaisant pour qu'il puisse y vivre convenablement.
 St Pétersbourg, ce 12 mai 1850.

J'ai, mon cher prince, à répondre à plusieurs de vos lettres. Si je ne l'ai pas fait plus tôt, c'est qu'au départ de l'Empereur les affaires se sont, comme toujours, tellement accumulées que je n'ai pas eu un moment à moi. Maintenant que Sa Majesté m'a permis de les remettre à mon adjoint Sémavine, je respire plus librement. J'ai voulu me donner quelques moments de repos avant mon départ pour Kissingen, qui aura lieu dans les premiers jours de juin, immédiatement après le retour de l'Empereur, si toutefois il ne surgit en Europe un de ces terribles événements qui rendit impossible pour moi tout voyage à l'étranger. Dans les tristes tems où nous vivons, on ne peut répondre de rien. D'après les toutes dernières lettres de Paris, une nouvelle crise paraît imminente; l'affaire du Danemarck n'est pas terminée, et celle de la Grèce a très mal finie. Il en résulte une forte tension dans nos rapports avec l'Angleterre. Après la triste victoire qu'il a remportée à Athènes, Palmerston deviendra tellement insolent envers les puissances du continent, qu'il sera, à la longue, très difficile d'éviter une rupture avec l'Angleterre. Déjà nous nous sommes vu obligés de protester contre ses actes en Grèce. Je vous transmets la note que Brounow vient de lui remettre

et il y ajoute pour votre information, les pièces sub-
 timées de mon tre correspondance avec lui sur ce
 déplorable conflit, amené par un misérable juif por-
 tait, s'obstinait Palmerston ne va pas à toute force, mais
 un gentleman anglais. J'espère que cette protestation
 terminera notre guerre de plume avec lui et que cette
 question, au moins, ne produira pas de nouvelles in-
 riebsement et le payement de nos consulats et le paiement de nos
 intérêts en souffrance.

Mais il y en a d'autres qui pourraient peut-être
 avoir des conséquences plus fâcheuses pour nos rap-
 ports avec l'Angleterre, car, plus ou moins partout,
 ses agens nous cherchent chicane et affichent des pré-
 tentions que nous ne saurions admettre. Vous en
 avez une preuve à côté de vous, dans le droit que
 s'arroge le consul anglais à Tauris, de protéger les
 Arméniens. Ce brave Sheil, qui était autrefois si rai-
 sonnable et si conciliant, est devenu tout autre, de-
 puis qu'il a respiré l'air du foreign-office. Tout ce
 monde croit plaisir à Palmerston en suscitant des tra-
 cas à la Russie.

Après ce court exposé politique, dont je vous fais
 hommage, cher prince, j'aborde quelques affaires parti-
 culières sur lesquelles vous demandez des réponses
 de ma part.

I. Capital de la comtesse Arthur Potocki. Soyez
 tout à fait tranquille sur ce sujet. Il ne s'agit que
 d'une formalité, d'un certificat de vie que la banque
 est dans l'obligation d'exiger, attendu que la comtes-
 se n'a pu jouir de ses intérêts (sa vie durant,
 et qu'après elle le capital revient à ses enfants, et à

départ de deux ans vos conditions inscrites sur le bill
 les de banque même que Stargitz m'a montré. Peut
 toucher les intérêts, il n'a fallu au colonel de nous faire
 plein pouvoir, qui déjà est arrivé et est étrangement
 ces jours-ci dans mes bureaux. L'ancien plein pouvoi
 ayant dix ans de date, il était périmé. Donc avant il
 faudra que le basse Arinho envoie un certificat de via
 légalisé par un de nos consulats, et le payement des
 intérêts ne souffrira ni retard, ni difficultés.

2. Consulat de Trébizonde. Comme vous, cher prin
 ce, je regretterais beaucoup Ghersi, et je n'aurais eu
 rien à objecter contre Lelly pour le remplacer, si la
 place n'était pas inférieure à son grade. En faire un
 consulat général nécessiterait une augmentation de
 traitement, pour laquelle je n'ai pas de fonds, et ce
 qui nous ferait dépasser notre budget, tandis qu'il y a
 un ordre sévère de l'Empereur de ne pas l'accroître,
 mais de chercher, au contraire, à le diminuer. Nous
 faisons, à peu près tous les ans, ce métier, et nos ré
 ductions sont déjà arrivées aux dernières limites. Vous
 comprendrez donc, cher prince, qu'avec la meilleure
 volonté du monde, il me serait difficile de faire ce que
 vous me proposez pour Lelly. Quant à son avan
 cement, je n'aurais pas demandé mieux que de le
 demander pour lui; mais malheureusement la place
 qu'il occupe n'admet pas un grade supérieur à celui
 qu'il a déjà, ainsi que vous l'avez pressenti vous-mê
 me. Cependant, si vous vouliez renouveler votre pré
 sentation, qui est déjà un peu ancienne, je verrais ce
 qu'il y aura moyen de faire.

3. Affaire Diebturne. Je regrette beaucoup, cher
 prince, que vous ayez changé d'avis. L'office que

vous m'avez adressé et que j'ai dû envoyer à Brounow l'embarassera beaucoup. Il m'avait écrit qu'il terminerait l'affaire sans bruit et sans procès. Or, un procès est une chose coûteuse en Angleterre, et on n'est pas toujours sûr de gagner malgré son bon droit: preuve de cela le long procès de Bode. C'est Krehmer qui, par un excès de zèle, nous a embarqué dans ce procès, sans une nécessité absolue. Exiger de Dichburne une amende de 12/m., uniquement pour un retard causé par un refus des ouvriers de travailler et l'omission d'une formalité, me paraît un peu dur, lorsque la construction du bâtiment, dont il s'agit, ne laisse rien à désirer et qu'il est arrivé à Odessa encore avant la fin de la navigation. Le contre-amiral Korniloff, qui a été ici cet hiver, m'a longuement entretenu de cette affaire et déplore d'autant plus la tournure que Krehmer lui a donnée, que Dichburne lui a rendu des services essentiels pour l'exécution des diverses commissions qu'il a eu à remplir en Angleterre, lors de son dernier séjour. Je n'ai pas encore de réponse de Brounow: nous verrons comment il se tirera de cette complication.

Le ministère anglais est souvent battu dans cette cession, mais ses défaites sur des questions secondaires ne suffisent pas pour le renverser; nous aurons donc à subir encore Palmerston jusqu'à la session prochaine qui, de l'avis de tout le monde en Angleterre, mettra un terme à ce faible et inepte ministère.

Sur ce, cher prince, je prends congé de vous pour trois mois, car ce ne sera guères qu'au mois de

septembre que je pourrai être de retour. Sényavine
 vous en avez adressé et que j'ai déjà remis les affaires. Je
 me remplace, et je lui ai déjà remis les affaires. Je
 vous le recommande pour celles que vous aurez à
 traiter avec mon ministère, et vous répondez qu'il les
 mènera consciencieusement. Mille et mille amitiés.

pas toujours sur de gagner malgré son bon droit.
 prouve de cela le long procès de Bode. C'est Kreh-
 mer d'abord, par un excès de zèle, nous a emparqué dans
 ce procès, sans une nécessité absolue. Exiger de
 Dichtburne une amende de 12 m., uniquement pour un
 retard causé par un refus des ouvriers de travailler
 et l'omission d'une formalité me paraît un peu dur,
 lorsque la construction du bâtiment dont il s'agit, ne
 laisse rien à désirer et qu'il est arrivé à Ouessas en-
 core avant la fin de la navigation. Le contre-amiral
 Korniloff, qui a été ici cet hiver, m'a longuement en-
 tretenue de cette affaire et déplore d'autant plus la
 tournure que Krehmer lui a donnée, que Dichtburne
 lui a rendu des services essentiels pour l'exécution
 des diverses commissions qu'il a eu à remplir en An-
 gleterre, lors de son dernier séjour. Je n'ai pas en-
 core de réponse de Brownow; nous verrons comment
 il se tirera de cette complication.

Le ministère anglais est souvent battu dans cette
 session, mais ses détails sur des questions secondai-
 res ne suffisent pas pour le renverser; nous aurons
 donc à subir encore Palmerston jusqu'à la session
 prochaine, qui de l'avis de tout le monde en Angle-
 terre, mettra un terme à ce faible et inepte ministère.

Sur ce, cher prince, je prends congé de vous pour
 trois mois car ce ne sera guères qu'un mois de

qui en tend compte, consigné par écrit, a été communiqué par la note que s. exc. a bien voulu lui adresser le 2 avril.

Dans leurs entretiens subséquentes à celle du 2 février, m-r le vicomte Palmerston a fait connaître au soussigné que les bâtimens de l'état grec, détenus en premier lieu, n'ayant pas été jugés d'une valeur proportionnée aux indemnités reprises, les autorités anglaises avaient en outre un certain nombre de navires marchands, et que m-r Wyse ayant reconnu ce nombre suffisant

ПРИЛОЖЕНИЕ

Le soussigné, **envoyé extra ordinaire et ministre plénipotentiaire de S. M. l'Empereur de toutes les Russies** près de s. m. britannique, vient d'apprendre officiellement par une dépêche du chargé d'affaires de Russie à Athènes, qu'à la date du 16/27 avril, les autorités anglaises en Grèce se sont portées de nouveau à l'emploi de la force pour fermer les ports et capturer les navires grecs.

En présence de ce fait, le soussigné se trouve dans l'obligation de rappeler à m-r le vicomte Palmerston principal secrétaire d'état de s. m. britannique, ayant les dép. des aff. étr., qu'une semblable conduite des agents anglais ne peut être en accord avec les complications qu'elle entraîne et le échange avec s. m. c. dès le début du différend régnant entre l'Angleterre et le Grèce.

Dans leur premier entretien, le 2 février, m-r le vicomte Palmerston a annoncé au soussigné, que l'action de m-r Wyse et de l'amiral sir W. Parker devrait avoir uniquement pour objet de procurer au gouvernement de s. m. britannique une sûreté équivalente pour mettre à couvert le paiement des indemnités auxquelles s'élevaient les réclamations que les sujets britanniques font à la charge du gouvernement hellénique.

Le soussigné ne saurait être mépris sur le sens des paroles de m-r le vicomte Palmerston, attendu que l'exactitude du récit

qui en rend compte, consigné par écrit, a été confirmée par la note que s. exc. a bien voulu lui adresser le 2 avril.

Dans leurs entrevues subséquentes à celle du 2 février, m-r le vicomte Palmerston a fait connaître au soussigné que les bâtiments de l'état grec, détenus en premier lieu, n'ayant pas été jugés d'une valeur proportionnée aux indemnités requises, les autorités anglaises avaient saisi en outre un certain nombre de navires marchands, et que m-r Wyse ayant reconnu ce nombre suffisant pour tenir lieu de nantissement, avait jugé nécessaire de s'arrêter là. M-r le principal secrétaire d'état a ajouté que, dans le cas où le gouvernement britannique persisterait dans le refus de satisfaire aux réclamations mises à sa charge, le gouvernement britannique se croirait autorisé par les usages reçus à procéder à la vente des navires détenus, jusqu'à la concurrence des indemnités requises.

En présence de ce fait, le soussigné se trouve dans l'obligation de déclarer que le gouvernement britannique a usé de représailles et que ces représailles ont été matériellement atteintes, et des dommages suffisants auraient été faits. Il ne peut donc demander que les principes de la parité soient appliqués, et que les dommages anglais dépassant les indemnités posées à leur égard, soient payés en vertu d'un traité de commerce. Les gages de sûreté au-delà de ceux qu'elles avaient déjà jugés suffisants.

Dans leur premier entretien, le 2 février, m-r le vicomte Palmerston a annoncé au soussigné que l'action de m-r Wyse et de son collègue, M. F. Wyse, avait été jugée d'une rigueur sans nécessité, cette nouvelle entrave apportée au commerce dont l'Angleterre se fait gloire, de protéger la liberté, constituent des actes que le soussigné ne saurait regarder comme justifiés.

Il ne peut donc demander que les principes de la parité soient appliqués, et que les dommages anglais dépassant les indemnités posées à leur égard, soient payés en vertu d'un traité de commerce. Les gages de sûreté au-delà de ceux qu'elles avaient déjà jugés suffisants.

Elle est donc en ce qui concerne les principes de justice que nous ne pouvons méconnaître, une préoccupation qui nous-même nous avons vu que mes collègues, nous ont retenu dans un véritable état de la nation hellénique et les puissants sentiments d'humanité qui sont un véritablement dicté la politique du gouvernement britannique envers la Grèce, durant les différentes administrations qui ont tenu les rênes du pouvoir dans ce pays, depuis l'époque de 1826 où les trois puissances ont commencé à prendre une part active aux affaires de la Grèce.

En relisant cette déclaration, et en la comparant à la détermination prise par M. Wyke et M. Palmerston le 125 avril dernier, il est évident, à son plus vif regret, que ces conclusions que ces agents ont mal compris et mal servi l'intérêt national que le cabinet de M. Palmerston a professé envers l'état de la nation hellénique.

Menacer l'un dans sa sécurité et son repos, frapper l'autre dans sa prospérité commerciale, et tout cela lorsque les autorités anglaises, de leur propre aveu étaient déjà nanties de gages équivalents aux réclamations qu'elles avaient été chargées de poursuivre, une semblable conduite ne saurait assurément leur avoir été inspirée par un sentiment d'intérêt amical envers la nation grecque.

Comme puissance garante, la cour impériale de Russie, s'est prononcée, dès l'origine, contre le principe même des représailles qu'elle a jugé incompatible avec la situation toute exceptionnelle du royaume hellénique, que la Grande-Bretagne a toujours à l'égard et qu'elle est appelée à protéger. Le gouvernement de la Grande-Bretagne a été d'un avis différent. Il a soutenu qu'il était en droit d'user de représailles, même envers un état que les traités ont mis sous sa garantie. Mais M. le vicomte Palmerston n'a pas entendu que l'exercice de ces représailles ait au point d'exiger de la Grèce des gages au-delà des indemnités qu'on réclamait

elle ne saurait manquer de respect aux intentions du gouvernement britannique, s'il admettait que dans sa pensée le droit de représailles peut être interprété de manière à ce qu'il autorisât les agents anglais à consommer les mines de la Grèce.

C'est pourtant dans cette voie que M^r Wyse et l'amiral sir W. Parker ont continué à marcher, lorsque, sans nécessité urgente, ils ont recommencé à soumettre la Grèce au régime de la détresse et à l'empire de la force.

Il appartient au gouvernement britannique de juger les actes de ses agents; mais il reste à toutes les puissances une opinion à former sur le mérite de ces actes. Car aux yeux de l'Europe il existe une autorité plus haute que celle de toutes les formules écrites du droit rigoureux: c'est la conscience morale de ce qui est généreux et de ce qui est humain.

A ce point de vue, il est permis de dire que les autorités anglaises, en refusant de consentir même à un simple délai qui leur avait été demandé pour attendre l'arrivée des instructions de Londres, annoncées comme prochaines, et en procédant à la reprise immédiate des mesures coercitives, sans les avoir régulièrement notifiées aux légations étrangères, ont attiré sur elles une grave responsabilité.

À ce point de vue encore, les faits qui viennent de se passer ne paraissent pas se concilier avec les principes d'humanité que l'Angleterre invoquait, lorsque, de concert avec la Russie et la France, elle appela la Grèce à l'indépendance.

Si aujourd'hui l'esprit des transactions, qui ont déterminé les trois puissances à coopérer en commun à la création du royaume hellénique, dans un intérêt général de civilisation et de paix,

n'est pas demeuré assez présent à la pensée des agents britanniques en Grèce, le soussigné ne saurait oublier que pour la Russie, les engagements, qui résultent de ces transactions, conservent toute leur force et toute leur valeur.

Dans cette conviction et se conformant aux directions de sa cour, dont il a été rendu l'organe, il se voit dans l'obligation de protester contre les actes des autorités anglaises, qui, le 25 avril d-r, ont aggravé la situation de la Grèce par un redoublement de rigueur, entravé encore une fois la liberté du commerce dans l'Archipel et fait peser sur la nation hellénique des souffrances auxquelles le cabinet de s. m. britannique a déjà pu voir la mettre fin par l'approbation, donnée à Londres, aux conditions d'un arrangement à l'amiable.

A cette protestation, qui porte sur les faits du passé, le soussigné joint une déclaration, qui regarde l'avenir. En conséquence il remplît un sérieux devoir en constatant la ferme résolution de cour impériale de Russie de veiller au maintien du royaume hellénique dans son intégrité territoriale et dans son indépendance politique, fondées sur les traités, dont elle est garante.

Le soussigné a l'honneur &c.

(signé) baron de Broun

Ashburnhamhouse,

le 27/14 mai 1830

144.

Mille fois merci, mon cher prince, pour la bonne lettre que vous m'avez écrite par Simon. Je vous demande la permission de n'y répondre aujourd'hui que par quelques lignes, qui ont principalement pour but de satisfaire par l'envoi des dépêches ci-jointes au désir que vous m'avez témoigné d'être mis au fait de l'agitation que la nomination du cardinal Wiseman et des autres évêques catholiques a produite en Angleterre. Vous trouverez dans la dépêche de Brounck des détails curieux sur les embarras d'un ministère, qui, ayant toujours si ouvertement soutenu les Catholiques et ayant été soutenu par eux, se voit aujourd'hui forcé de se déclarer contre eux, pour ne pas crouler. Voyons comment il se tirera de cette fausse position. Tous les Anglais, que j'ai eu l'occasion de rencontrer cet été en Allemagne, prédisaient sa chute à la prochaine session du Parlement. Je ne veux cependant pas trop me livrer à cet espoir: un ministère Tory me paraît difficile à former après la mort de Peel. Palmerston, toujours le fléau de l'Europe, s'est un peu calmé dans ces derniers tems. Il ne tracasse plus que le Portugal. Heureusement que la guerre, qui était sur le point d'éclater en Allemagne, a été prévenue, grâce à l'attitude si ferme et si conciliante

à la fois que l'Empereur a adoptée pendant ce conflit envers l'Autriche et la Prusse. Si elle avait eu lieu, je n'aurais pas répondu que la neutralité que Palmerston avait déclaré vouloir observer, ne fût devenue très partielle pour le parti révolutionnaire, à la tête duquel la Prusse aurait été forcée de se placer, afin de soutenir sa lutte contre l'Autriche et le Midi de l'Allemagne.

РИШКОУНИИ

Adieu, mon cher prince. A la fin de l'année les affaires et les comités se multiplient, je dois donc me réserver de vous entretenir plus tard des Monténégrins. Agréer en attendant mes vœux pour la nouvelle année et venir offrir à la princesse mes plus sincères félicitations de la haute marque de faveur qu'elle vient d'obtenir. Tout à vous, cher prince, de cœur et d'âme.

Nesselrode.

Sans dépasser les limites dans lesquelles je dois me renfermer, le chancelier, pour ne pas donner trop hâtivement au présent rapport, je me bornerai à vous signaler les conséquences probables de ce grand événement.

Nul doute que le Pape, en précipitant la mesure qu'il vient de prendre, n'ait commis une faute dont les résultats semblent ne pas devoir tourner à l'avantage de l'Église Latine. Les progrès d'elle étaient en Angleterre depuis les dernières années, étaient d'autant plus sûrs qu'ils avaient été obtenus sans ostentation.

Un concours de circonstances inespérées préparait lentement les voies à la propagation du Catholicisme au sein de la Grande-Bretagne. L'acte d'émancipation avait commencé par ébranler le rempart que l'esprit puritain du XVIII^e-me siècle avait élevé contre les équipemens du Vatican. Depuis le duc de Wellington, tous les

de soutenir sa lutte contre l'Autriche et le Midi de
 l'Allemagne. Je n'aurais pas répondu que la neutralité que Palmer-
 ston avait déclaré vouloir observer, ne fût devenue
 très partiale pour le parti révolutionnaire, à la tête
 duquel la Prusse aurait été forcée de se placer, afin
 de soutenir l'Autriche et le Midi de
 l'Allemagne.

ПРИЛОЖЕНИЯ.

Adieu, mon cher prince. A la fin de l'année les
 affaires et les comités se multiplient je dois donc me
 réserver plus de vous entretenir que de vous en parler.
 L'Empire, en date de Londres, le 1^{er} novembre 1850, N. 238.
 La nomination du cardinal Wiseman au siège archi-épiscopal de
 Westminster, accompagnée de la création de douze évêchés catho-
 liques en Angleterre, a produit dans ce pays une sensation dont v.
 exc. aura pu juger les effets par les manifestations unanimes de la
 presse.

News-tribe
 Sans dépasser les limites dans lesquelles je dois me renfermer,
 m-r le chancelier, pour ne pas donner trop d'étendue au présent
 rapport, je me bornerai à vous signaler les conséquences probables
 de ce grand évènement.

Nul doute que le Pape, en précipitant la mesure qu'il vient de
 prendre, n'ait commis une faute, dont les résultats semblent ne pas
 devoir tourner à l'avantage de l'Église Latine. Les progrès qu'elle
 faisait en Angleterre depuis les dernières années, étaient d'autant
 plus sûrs qu'ils avaient été obtenus sans ostentation.

Un concours de circonstances inespérées préparait lentement les
 voies à la propagation du Catholicisme au sein de la G-de-Bre-
 tagne. L'acte d'émancipation avait commencé par ébranler le rem-
 part que l'esprit puritain du XVII^e siècle avait élevé contre les
 empiètemens du Vatican. Depuis le duc de Wellington, tous les

ministères subséquens avaient travaillé à abattre la barrière qui séparait encore l'Angleterre protestante de Rome catholique. Ce système de conciliation, originairement adopté sous l'influence des nécessités créées par la pacification de l'Irlande, ne pouvait pas tarder de réagir sur les rapports sociaux de l'Angleterre elle-même. Peu à peu l'Église Romaine gagnait du terrain, à mesure que l'Église Anglicane perdait le prestige d'un pouvoir dominant.

Ce pouvoir allait en s'affaiblissant. D'une part les sectaires le minaient sourdement. De l'autre le clergé anglais, s'affaissait par de regrettables dissensions. On dirait que l'Angleterre était lasse du Protestantisme. Elle tendait à rendre au culte plus d'éclat, plus de solennité.

Sous l'influence de cette pensée une partie du clergé anglican essayait de se rapprocher des formes extérieures du rit latin. Les adhérens du d-r Pusey professaient le Catholicisme, mais à l'exception de l'autorité temporelle du Souverain Pontife. C'était, à dire vrai, de toutes les hérésies la plus étrange. C'était reconnaître les doctrines de Rome, mais renier le Pape.

L'esprit anglais se plaisait à cette lutte religieuse, qui tous les jours faisait de nouveaux progrès. Chaque défection tournait à l'avantage de Rome. Chaque année on voyait s'élever un autel de plus, tantôt dans la capitale, tantôt dans un château seigneurial, tantôt dans la paroisse d'un hameau. Chaque année aussi les écoles de la Congrégation, d'abord obscures et ignorées, agrandissaient leur enceinte et répandaient dans l'intérieur des familles l'empire du confessionnal.

La grandeur insoupçonnée de ce succès paraît avoir entraîné la cour de Rome vers la faute qu'elle vient de commettre. Elle a pensé que le moment était arrivé qu'elle allait reprendre ostensiblement sur l'Angleterre la domination qu'elle avait essayé de regagner jusqu'ici en secret.

De là, il faut le croire, la nomination imprévue du cardinal Wiseman et la répartition de l'Angleterre en 12 diocèses.

Cette note d'autorité, accompli avec une ostentation qui rappelait les noms de la suprématie romaine du XIV^e—^eme siècle, a soulevé en Angleterre une indignation dont il me serait difficile de rendre la vivacité.

Le gouvernement de s. m. britannique, pris en quelque sorte à l'improviste, est demeuré interdit devant ce spectacle inattendu.

Il a essayé d'abord d'en atténuer l'importance, en affectant de ne pas prendre au sérieux les décrets de Rome.

Des feuilles semi-officielles ont affirmé qu'il n'y avait en cela rien de grave, qu'un évêque anglican, siégeant à Gibraltar, étendait sa juridiction ecclésiastique sur ses coreligionnaires dans les états du Saint-Siège, qu'un évêque anglican officiait à Jérusalem; qu'il n'y avait donc pas lieu de se préoccuper qu'un prélat catholique vint nominalement s'installer à Westminster.

L'esprit irrité du Protestantisme anglais a pris ces allégations en mépris. Il les a traitées de défaut.

De toutes parts le clergé anglican a élevé des remontrances formelles contre les empiètemens du Saint-Siège. L'évêque de Londres a pris la parole pour se prononcer contre cette flagrante agression.

Force a été au gouv-t de ne pas rester en arrière de ce mouvement. Le premier ministre a compris qu'il ne s'agissait de rien moins pour lui que de compromettre sa popularité, en s'attirant le reproche d'une tiédeur pusillanime.

Comme il ne manque pas de hardiesse, lorsque les circonstances l'exigent, lord J. Russell a jugé qu'il était tems de faire de néces-

l'archevêque de Durham et dans laquelle il dénonce comme l'agression du Pape contre le Protestantisme anglais. Il déclare en outre sa ferme résolution de défendre contre cette attaque l'inviolabilité de la prérogative royale et de conserver intactes les libertés religieuses et politiques de la G.-de-Bretagne.

Ce manifeste, en donnant une satisfaction complète à l'opinion publique, en rassurant les uns, en intimidant les autres par l'aspect d'une résolution fortement prise, a fait regagner au premier ministre le bénéfice d'une popularité obtenue à peu de frais.

Pour le moment ce succès lui demeure acquis. A son entrée dans la cité de Londres pour se rendre au dîner du lord-mayor, samedi dernier, lord John-Russell a eu tous les honneurs d'une ovation populaire.

Les journaux de l'opposition se recrient contre ce succès momentané qu'il n'est pas en leur pouvoir de nier.

Mais, bien que ce succès soit indubitable, il n'en est pas moins vrai de dire que la situation du ministère continuera à rester sérieusement embarrassée. J'en ai acquis la preuve par les aveux que le premier ministre m'a faits lors de nos derniers entretiens

sur les affaires d'Allemagne. Voici la substance des renseignemens que je tiens de lui.

La manifestation à laquelle il s'est porté dans sa lettre à l'évêque de Durham, a eu, à ses yeux, le mérite de l'a-propos en ce qu'elle a contribué à calmer les inquiétudes du public protestant. Mais cette démonstration n'a pas le pouvoir de contraindre la cour de Rome à désaier son ouvrage. La nomination des évêques catholiques est un fait patent. Le gouvernement s. m. peut ne pas les reconnaître. L'autorité spirituelle dont le Pape les a investis

Angleterre. **Angleterre.**

place vis-à-vis du Saint-Siège est d'un fait anormal. En principe, le

Depuis la chute de la dynastie des Stuart, l'Angleterre est

l'église latine. **l'église latine.**

De part et d'autre, il y a absence de rapports officiels, en matière de religion.

Cela est si vrai que même en Irlande les évêques catholiques sont nommés sans participation aucune de la part du gouvernement anglais.

Chose remarquable: aussi longtemps qu'il existait encore un rejeton de la famille exilée des Stuarts, le Pape s'entendait avec le représentant de cette dynastie déchue sur le choix des évêques à nommer en Irlande.

Depuis la mort du dernier descendant des Stuarts, ce sont les évêques catholiques d'Irlande qui choisissent le candidat pour un diocèse vacant; le Pape le confirme, le gouvernement anglais tolère la nomination, sans y intervenir.

Cette situation se prolonge indéfiniment jusqu'à ce qu'il y ait eu d'un concordat entre l'Angleterre et le Saint-Siège.

Tous les hommes d'état de ce pays ont reconnu les difficultés qui résultent de l'irrégularité de cette situation, mais personne n'a pu y porter remède.

Lors de l'acte d'émancipation, accompli sous les auspices du duc de Wellington, l'illustre maréchal a déclaré qu'il n'oserait pas se prononcer en faveur de la conclusion d'un concordat!

Liquidation des biens de la couronne, qui n'est pas un acte de conciliation, il ne se dissimule pas d'un autre côté combien serait désirable une entente avec la cour de Rome pour régulariser les rapports du clergé catholique en Angleterre envers le gouvernement.

Tous les soins du ministère anglais ont été employés afin d'arriver à une pareille entente. C'est dans cet esprit que sir R. Peel n'a cessé d'agir. Il est allé plus loin dans ce système de conciliation que nul autre chef de cabinet n'avait osé l'entreprendre avant lui: il a agrandi la dotation des collèges catholiques en Irlande, il a concédé aux évêques du rit latin la présence de courtois, au-dessus des lords temporels d'Irlande.

L'administration actuelle a pris à tâche de continuer à s'avancer dans cette voie de conciliation: elle a demandé au Parlement la faculté d'accréditer un ministre à Rome, elle a favorisé le choix de fonctionnaires publics à des postes de confiance dont ils étaient restés exclus; elle a nommé un catholique lord lieutenant aux îles ioniennes; elle a choisi un Catholique pour ministre en Grèce; elle a fini par appeler un Catholique au poste de Florence!

Cette dernière nomination, comme v. exc. l'aura observé par la lecture des journaux, a excité en Angleterre de vives réclamations.

Par une coïncidence singulière, la destination de m-r Sheil au poste de Florence a été publiée au moment même où le Pape venait d'élever le cardinal Wiseman au siège archi-épiscopal de Westminster.

Assurément la nomination de m-r Sheil avait été arrêtée d'avance. Elle devait lui tenir lieu de compensation pour la perte

de son poste d'intendant de la Monnaie, lequel allait être supprimé par suite des réformes financières introduites l'année dernière.

Toujours est-il que cette nomination a été envisagée par le public anglais comme une concession de plus, faite aux Catholiques dans une voie de conciliation, spécialement en faveur de l'Irlande, dont M^r Sheil est l'un des orateurs parlementaires les plus distingués.

Quel que soit le désir du gouv^t de persévérer dans ce plan de conciliation envers l'Irlande, dont sir Robert Peel et lord J. Russell ont fait la base de leur politique intérieure, il est certain que l'attitude actuellement prise par la cour de Rome mettra un sérieux obstacle au développement de ce système.

C'est là une des grandes difficultés que la circonstance actuelle aura contribué à faire naître. Le premier ministre sera placé par là dans un dilemme singulièrement embarrassant pour lui.

S'il transige avec les Catholiques, le Protestantisme anglais le taxera de faiblesse et d'apostasie. S'il refuse aux Catholiques, les favoris dont l'administration, je le crois, n'a été que trop prodiguée, l'Irlande l'accusera de s'être laissé dominer par une tendance rétrograde.

Rien n'est plus difficile que de tenir le juste milieu entre les exigences des deux partis extrêmes. C'est contre l'un ou l'autre de ces écueils que risque de se heurter la popularité momentanément acquise par lord J. Russell.

Tout est imprévu, nouveau dans cette situation bizarre. Ce que l'est surtout, c'est que ce soit un ministère Whig que la circonstance du jour ait forcé d'assumer sur lui le rôle de la résistance; et cela, contre le pape Pie IX., dont l'élevation au Saint-Siège avait été saluée par le g^t anglais, avec des acclamations de joie.

comme hier, il n'est pas dans la restauration du régime des idées libérales dans le monde chrétien. Il en résulte pour nous une situation nouvelle. Ce revirement étrange des choses humaines n'est pas sans intérêt ni sans mérite, dans les annales de l'histoire contemporaine.

Il nous restera à observer les résultats que produira cet événement imprévu. V. exc. ne s'attendra pas de ma part à des conjectures prématurées. Celles que je regarde dès à présent comme probables se réduisent aux conclusions suivantes.

Le Pape en s'arrogeant par ses décrets une suprématie anticipée en Angleterre, aura fait au progrès du Catholicisme dans ce pays plus de mal que de bien. L'Église Anglicane *) se réveillera de sa léthargie. Elle regagnera plus de vigueur et d'autorité en déployant de nouveau son caractère de protestants contre les empiétements de Rome.

Le gouvernement Whig se fera un mérite d'avoir donné de l'appui à ce mouvement de résistance, dans l'intérêt des libertés religieuses du pays.

Il trouvera dans cette situation un avantage parlementaire, en ce qu'elle obligera l'opposition à lui prêter son assistance, ce qui viendra en aide au ministère et embarrassera ses adversaires politiques. Ceux-ci auront la seule consolation de reprocher à l'administration Whig d'avoir provoqué les empiétements de Rome par les concessions exagérées qu'elle lui a faites.

Читатель припомните, что графъ Клеменс Нессельроде былъ въ родинѣ своей Англичаниномъ. Какой вѣры былъ баронъ Батиньшъ намъ не извѣстно. Около того времени, когда писана эта депеша, король Бельгійскій Леопольдъ, дядя королевы Викторіи, писалъ графу Нессельроде о своемъ желаніи устроить въ его замѣкъ Лакенъ (подъ Брюсселемъ) православный храмъ. (Слышано отъ князя А. М. Горчакова). Такой домовый храмъ имѣлъ во дворцѣ своемъ герцогъ Лувскій, и въ немъ то были Русские люди и православные Греки, а служба шла по греческому Ритуалу.

Il n'oubliera pas poindre les bénéfices pour le ministère au milieu de cette situation. Il en résultera pour lui le double avantage notable de ne pas sentir désormais moins libre dans son système de pacification en Irlande.

De plus, il en naîtra pour lui la difficulté de savoir jusqu'où il devra pousser sa résistance envers Rome, sans risquer d'aller trop loin. Si je ne me trompe, les paroles seront plus énergiques que les actes. Le ministère Whig dira beaucoup, et fera peu. Je tire cette conclusion des confidences du premier ministre. Il est incertain lui-même sur le parti qu'il prendra. Il s'est borné pour le moment à charger le ministre de l'intérieur de consulter les précédents législatifs pour savoir au juste jusqu'où l'administration pourra aller pour neutraliser les actes du pouvoir papal et pour le désarmer.

Du résultat de cette enquête dépendront les actes auxquels le gouvernement jugera convenable de se résoudre.

Dans l'intervalle, il laissera les voies ouvertes à un accommodement. Si le Pape veut s'y prêter, le cabinet anglais fera la moitié des frais vers une réconciliation.

Beaucoup dépendra de l'esprit de conduite du cardinal Wiseman, arrivé depuis peu de jours en Angleterre. Si il penche vers un accommodement, son esprit, fertile en ressource, saura en trouver les moyens. S'il déployait son pouvoir avec ostentation, il exciterait dans le public anglais une réaction qui pourrait ne pas être sans de sérieuses conséquences pour lui. Il est à présumer qu'il s'attachera à conduire les choses de manière à ne pas les pousser à l'extrême.

De tout ce qui précède, il résulte pour moi la persuasion que la complicité survenue entre le gouv't. de s. m. britannique et le Saint-Siège produira un triple effet.

elle donnera aux ministres anglais une occupation sérieuse; ce que nous n'avons pas à regretter en ce qui nous concerne, chaque difficulté intérieure étant pour eux une diversion utile afin de neutraliser leur surabondante activité.

elle prêterà à l'administration actuelle une occasion favorable pour faire de la popularité en flattant l'opinion protestante de ce pays, ce qui pourra tourner à l'avantage de lord J. Russell, s'il sait manier cette arme avec habileté, en évitant toutefois les partis extrêmes, de manière à empêcher que la résistance ne prenne le caractère d'hostilité; enfin,

elle gênera l'opposition dans sa tactique parlementaire en ce qu'elle se sentira moins libre d'attaquer un ministère qui aura pour lui l'opinion du pays dans la lutte, qu'il aura à soutenir contre les ennépîtements du Catholicisme.

Je m'arrête à ces réflexions. Si les circonstances, dans leur marche, servent à les modifier, je ne manquerai pas de signaler au cabinet impérial les nuances qu'un examen plus approfondi de la situation pourra y apporter.

II.

Copie d'une dépêche du baron de Brounov, en date de Londres, le 20 novembre 1850. N° 241.

Je me permets de signaler à l'attention de v. exc. une publication qui a paru ce matin dans les principales feuilles de Londres sous la forme d'un appel adressé au peuple anglais par le cardinal Wiseman.

Ce document a pour objet de motiver la création récente du siège archi-épiscopal de Westminster et des douze nouveaux évê-

chés catholiques en Angleterre; de constater que cette mesure, uniquement destinée à pourvoir aux besoins religieux de la vaste population du rit latin dans ce pays, ne constitue ni une agression, dirigée contre l'Eglise Anglicane, ni une violation des prérogatives de l'autorité royale; de prouver qu'en régularisant ainsi la position du clergé catholique en Angleterre, le Pape n'a dépassé en rien la limite des libertés religieuses accordées aux Catholiques anglais par l'acte d'émancipation; finalement, d'ex appeler au jugement impartial de l'opinion publique, afin de réclamer en faveur de la population du rit latin la paisible jouissance des bienfaits du libre exercice de son culte, placé sous la garantie des actes constitutionnels de ce pays.

Dans la rédaction de ce manifeste, il y a un mélange remarquable de modération et de fermeté, d'humilité chrétienne et de suprématie papale; d'austérité et d'éloquence; en un mot, c'est le style d'un homme profond, dont l'ardeur a pris naissance dans un monastère en Espagne, la pensée mûri en Angleterre et l'ambition grandie à Rome.

Depuis les tems du cardinal Gonsalvès, je que crois pas que la cause du Saint-Siège ait trouvé un défenseur qui ait su unir tant d'habileté à tant d'énergie et de force.

II

En présence d'un pareil adversaire, la situation du gouv-t anglais, acquiert une nouvelle importance. Pour le désarmer, il faudra faire ni trop, ni trop peu. De cette lutte il devra sortir vainqueur, ni martyr. Voilà en quoi consistera la difficulté que l'administration actuelle aura à résoudre.

duit envers nous, lui, enfant, ne pouvait pas en répondre. et depuis il a été élevé au Corps des Pages, est entré depuis au service, s'est toujours parfaitement conduit et a montré en plusieurs occasions le courage habituel de son pays et du sang arabe il appartient. C'est pour l'avoir vu devant l'ennemi que je lui ai offert une place d'aide-de-camp auprès de moi. Tâchez de nous aider dans cette affaire, cher comte; je vous

en aurai une grande reconnaissance.
Письмо князя Воронцова.

31 décembre 1850.
 Cette lettre vous sera remise, très cher comte, par mon aide-de-camp, le prince Héraclius Grouzinsky, fils du tzarévitch Alexandre et petit-fils du tzar Héraclius. Vous vous êtes déjà intéressé à lui, ainsi que je l'ai vu dans le dossier de votre correspondance avec le baron Rosen. On a fait dans le tems quelque chose pour lui, mais ce qu'on a fait est loin d'être égal à ce qui a été fait pour les autres membres de sa famille. Quoique même ceux-ci n'ont eu rien de trop. Avant d'employer le modique capital, mis à la banque dans le tems en son nom, pour se construire ici une maison convenable, pour se loger ensemble avec sa mère la tzarevna Maria Issakowna, il lui reste, comme tout moyen d'existence, une pension viagère de 8 à 900 roubles argent, qui est certainement insuffisante et ne cadre pas avec la générosité et les nobles intentions de notre gouvernement à l'égard des princes de la famille tzarienne de Géorgie. Je sollicite pour lui l'assimillement avec les autres membres de cette famille, auxquels on a accordé, par l'arrangement de 1842, 25000 roubles assignat par an héréditairement. Il a les mêmes droits; car si son père s'est mal con-

duit envers nous, lui, enfant, ne pouvait pas en répondre, et depuis il a été élevé au Corps des Pages, est entré depuis au service, s'est toujours parfaitement conduit et a montré en plusieurs occasions le courage habituel de son pays et du sang auquel il appartient. C'est pour l'avoir vu devant l'ennemi que je lui ai offert une place d'aide-de-camp auprès de moi. Tâchez de nous aider dans cette affaire, cher comte; je vous en aurai une véritable obligation.

J'attends avec impatience quelques mots de vous sur ce que je vous ai écrit au sujet des Monténégrins; j'espère toujours que cette affaire pourra s'arranger par la discussion et les renseignements que je donnerai d'ici, et je suis tout-à-fait persuadé que dans ce cas elle pourra avoir en notre faveur les conséquences les plus importantes.

Adieu, cher comte; je vous souhaite la bonne année de tout mon cœur. Ma femme se joint à moi dans les vœux pour vous. Que le bon Dieu vous conserve longtemps, et croyez à mon long et malterable attachement pour vous.

ne se souvenant comme faveur personnelle et en vous fondant sur des liens de parenté, l'autorisation de placer les Gérébцовъ soit dans l'administration civile de la Géorgie, soit dans votre corps d'armée. C'est, il me semble, tout ce qui resterait encore à tenter en leur faveur.

Cette lettre vous parviendra, cher prince, au milieu de la nuit¹⁴⁶). Permettez-moi de vous remercier, à vous ainsi qu'à mes plus sincères félicitations, ainsi que l'assurance de mon invincible attachement.

St Pétersbourg, le 7/18 août 1861

J'ai, mon cher prince, à vous faire mes excuses d'avoir tardé si longtems à répondre à une question que vous m'avez adressée au sujet des jeunes Géréб-zoff¹). Leur position ne m'est pas tout-à-fait inconnue. A leur arrivée en Russie ils m'avaient apporté une lettre de mon beau-fils, qui, les ayant beaucoup vu en Italie, me les avait très chaudement recommandés. D'autre part, notre ami Orloff, qui par sa femme leur est un peu parent, s'est vivement intéressé à eux, malheureusement sans succès. Ses efforts, comme les miens, pour leur obtenir l'admission au service ont complètement échoué. Vous connaissez les circonstances qui s'y opposent²). Elles sont d'autant plus pénibles que des enfans innocens deviennent dans ce cas victimes des erreurs fanatiques de leurs parents. Pour y remédier je ne sais vraiment quel moyen suggérer. Peut-être seriez vous, cher prince, plus heureux que nous en saisissant une occasion favorable pour tenter un nouvel

¹) Жеребцовы приходились родственниками князю М. С. Воронцову по одной из материнских линий графа Николая Ивановича Потоцкого. Ввиду этих обстоятельств было принято решение Жеребцовых въ Рискъ въ составъ войскъ воспитать своихъ дѣтей. П. В. Фаддеевъ въ вышн. кн.

Cançasse, mais nous n'avons pas tout droit à Tiflis; il me faut d'abord visiter et voir par moi-même toute la ligne du Cançasse puis installer les nouveaux marais à Vosswjenskod. de là nous irons à Chour, quartier du prince Argoutinsky, et puis par Derbent, Kouba, Chémakha et Ganja, et arriver à Tiflis vers la mi-novembre. C'est un long voyage; mais en allant d'abord par le littoral et les plaines, nous évitons un mauvais passage par la chaîne des montagnes. Dans cette saison, et puis il faut que je voie le Dagestan que je n'ai pas faite cette année-ci, et le prince Ar-

147.
Листъмо князя Воронцова.

Aloupka, 8 octobre, 1851.

Je me faisais un plaisir, très cher comte, en arrivant en Crimée de profiter de mon séjour tranquille ici pour causer un peu avec vous; mais j'ai eu d'abord le guignon de tomber malade d'une fièvre, chose qui ne m'est pas arrivée depuis 25 ans. A petite convalescent, j'ai dû aller à Ensbetgrade pour y rencontrer S. M. l'Empereur, et après cela j'ai été à Odessa pour y rencontrer les grands-ducs Nicolas et Michel et pour les recevoir à Aloupka et organiser un petit voyage pour eux tant sur la côte, que sur le revers des montagnes. Tout cela s'est passé le mieux du monde: leurs altesses impériales ont été très contents de leurs courses en Crimée, et d'une autre côté ils ont enchanté toute la population par le charme de leurs manières et ont laissé partout les souvenirs les plus précieux. Ils sont partis d'ici le 3 du courant pour Odessa. Je me remets petit à petit en santé et j'espère que bientôt, grâce aux soins éclairés de notre excellent Andréevsky, il ne me restera aucune trace ni de la maladie que j'ai faite, ni de la faiblesse qui en est la suite. Le 10 nous comptons nous embarquer pour le

Caucase, mais nous n'irons pas tout droit à Tiflis: il me faut d'abord visiter et voir par moi-même toute la ligne du Caucase, puis installer les nouveaux mariés à Wosdwijenskoé, de là nous irons à Choura, quartier du prince Argoutinsky, et puis par Derbent, Kouba, Chémakha et Ganja et arriver à Tiflis vers la mi-novembre. C'est un long voyage; mais en allant d'abord par le littoral et les plaines, nous évitons un mauvais passage par la grande route, dans les montagnes, dans cette saison, et puis il faut que je voie le Daguestan que je n'ai pas visité cette année-ci, et le prince Argoutinsky, dont la santé m'a donné de fortes inquiétudes, heureusement diminuées par les dernières nouvelles et cela justement après la fin heureuse de ses belles opérations contre le Hadji-Mourad et par ses lieutenants, contre Chamy, lui-même, qui était venu à la frontière pour diriger et surveiller quelques entreprises contre nous, qui ont tourné contre lui et en notre faveur. Au flanc droit et dans la Tschetschnia nos affaires partout ont été très bien et notre situation en général est certainement meilleure à présent qu'elle n'a été plusieurs années. Je ferai mon possible pour que cela aille de même et encore mieux avec l'aide de Dieu et si ma santé peut se soutenir.

Léon Sémiavine vous a parlé de ma correspondance avec lui au sujet de la famille de son infortuné frère (*). Un de ses vœux désire passer au Caucase, et je lui ai indiqué les moyens.

(*) Кончивши жизнь самоубийствомъ, двоюродный братъ князя Воронцова, Иванъ Фригольвичъ Семивинъ товарищъ министра внутреннихъ дѣлъ Ш. Б.

Maintenant, quoique non sans crainte de vous ennuyer, il faut que je vous dise encore quelques mots sur l'affaire des Monténégrins. Je vous remercie de tout mon coeur pour la manière aimable dont vous avez répondu à mon office à ce sujet, mais je ne puis m'empêcher de craindre que dès que nous traitons l'affaire officiellement avec les Turcs, nous aurons contre nous et les Turcs eux-mêmes, et nos bons amis dans les cabinets européens. Pendant mon séjour à Odessa j'ai causé avec le Honorable projet d'émigration monténégrine. Il trouverait la voie ne serait exempté ni d'inconvénients, ni de difficultés à être faite par Constantinople. Mais il pense que les circonstances actuelles donneraient peut-être plus de facilités à effectuer cette émigration par Raguse à Trieste et de là par Vienne et le Danube jusqu'à Galatz. Je me range d'autant plus volontiers à cet avis que nous pourrions par cette voie faire arriver les Monténégrins par cinq ou six familles à la fois et que cette opération, répétée pendant la navigation de tout l'été prochain, nous donnerait le moyen d'attirer insensiblement chez nous une centaine de familles, ce qui formerait déjà un noyau considérable sans à continuer plus tard l'opération, si ce premier essai réussit. Que pensez-vous de ce projet, cher comte? Il me semble qu'il satisfait toutes les conditions, met de côté toutes les difficultés et sera en même temps le moyen le plus économique pour arriver au but désiré.

Maintenant, quoique non sans crainte de vous ennuyer, il faut que je vous dise encore quelques mots sur l'affaire des Monténégriens. Je vous remercie de tout mon coeur pour la manière aimable dont vous avez répondu à mon office à ce sujet, mais je ne puis m'empêcher de craindre que des

Copie d'une lettre adressée au Ministre des Affaires Étrangères de France par le Consul d'Angleterre à Galatz, le 9 octobre 1858. Le Consul rapporte que le capitaine de drague, M. de la Roche, a acquis en Angleterre par nos soins une machine à vapeur perfectionnée et d'acquiescence de la part de M. de la Roche, capitaine de drague, à Galatz, qui rend compte des opérations effectuées par cette machine. Le Consul mentionne que le capitaine de drague a été satisfait de la machine et qu'il est juste de lui attribuer les succès obtenus. Le Consul conclut en disant que ces résultats sont encourageants et qu'ils méritent d'être mentionnés.

Ces résultats, il est permis de le croire, auraient été encore plus complets et plus prompts, si la machine à drague, commandée à nos frais en Angleterre, n'avait pas eu besoin de réparation. Il en est résulté une interruption accidentelle des travaux, qu'on ne saurait attribuer aux employés chargés de leur direction.

Nous avons lieu de croire que les renseignements puisés dans ces lieux par le consul d'Angleterre, quant à l'efficacité avec laquelle se poursuivent ces travaux, auraient suffi pour convaincre le ministère britannique de la persévérance des efforts que le gouvernement a voués à un objet d'un si grand intérêt pour le commerce.

aux difficultés que la nature a créées, et qu'il n'est au pouvoir de l'homme de combattre que dans les limites du possible. C'est ce que nous avons fait et ce que nous persisterons à faire sans nous laisser influencer ni décourager dans nos efforts par les injustes reproches qui s'élèveraient quelquepart contre les intentions de notre gouvernement.

Il est satisfaisant pour nous de conclure de la dépêche de lord Palmerston que le gouv-t de s. m-té britannique reste étranger à ces préventions. Il a cru devoir nous les signaler telles qu'elles subsistent. De notre côté nous lui exposons avec la même franchise en quoi elles nous paraissent erronées. De cet échange mutuel d'idées il doit résulter pour les deux cabinets la conviction qu'ils ont tous deux également à coeur l'intérêt du commerce qui leur est commun. Vous voudrez bien, m-r le baron, exprimer cette vérité à lord Palmerston, en lui donnant copie de la présente dépêche.

En prenant acte de cette détermination, vous voudrez bien, m-r le baron, informer le cabinet de Vienne, que nous ne prétendons point pour cela imposer à la navigation autrichienne sur ce fleuve aucune entrave et qu'elle jouira au contraire de toutes les libertés accordées aux autres nations amies et alliées.

Vous pourrez même instruire le Prince de Schwarzenberg, que le gouv-t imp- a fait maintenir l'éclairage du canal de Soultz dans les conditions où il se trouve actuellement et qu'il continuera dans un but d'utilité publique, les travaux de dragage entrepris dans cette passe du Danube.

Recevez, m-r le baron etc.

Pour copie conforme.

Pour le chef de section / L'inspecteur

aux difficultés que la nature a créées et qu'il n'est au pouvoir de l'homme de combattre que dans les limites du possible. C'est ce que nous avons fait et ce que nous persistons à faire sans nous laisser influencer ni décourager dans nos efforts par les injustes reproches qui s'élevaient quelquepart contre les intentions de notre

Copie d'une dépêche adressée par s. e. m-r de *Sénabine* à m-r *le baron de Meyendorff*, en date du 31 décembre 1851, sub N. 11155.

En réponse à la communication que v. e. a été chargée de faire au ministère autrichien par ma dépêche en date au d-r, le baron de Lebzeltern m'a remis une note que vous trouverez ci-jointe en copie, et par laquelle il m'informe que elle doit être s. m. i. et r. apost-que renonçant au renouvellement de la convention relative à la navigation du Danube, signée à S-t Pétersbourg le 25 juillet 1840 et qui, par un échange de protocoles, avait été maintenue en vigueur jusqu'au 22 septembre 1851.

En prenant acte de cette détermination, vous voudrez bien, m-r le baron, informer le cabinet de Vienne, que nous ne prétendons point pour cela imposer à la navigation autrichienne sur ce fleuve aucune entrave et qu'elle jouira, au contraire, de toutes les libertés, accordées aux autres nations amies et alliées.

Vous pourrez même instruire le prince de Schwarzenberg, que le gouv-t imp-l a fait maintenir l'éclairage du fanal de Soulina dans les conditions où il se trouve actuellement et qu'il continuera, dans un but d'utilité publique, les travaux de curage entrepris dans cette passe du Danube.

Recevez, m-r le baron etc.

Pour copie conforme.

Pour le chef de section: A. Poggenpohl.

Si donc le ministère autrichien croit pouvoir se passer d'une convention spéciale pour la navigation du Danube, nous ne demandons pas mieux que d'y renoncer.

Pour notre part nous maintiendrons la liberté de la navigation du Danube, tant qu'il n'y sera pas porté atteinte par les autres puissances, et nous ferons continuer les travaux entrepris pour l'amélioration de la passe de Soulina, ouverte au pavillon de toutes les nations amies et alliées.

Dans ma dépêche du 22 mai j'avais prévu que j'attendais d'Odessa un rapport sur l'état des travaux entrepris avec le nouvel appareil à drague.

Ce rapport m'est parvenu. Il constate que les travaux de curage dans la passe de Soulina ont commencé le 22 mars et, bien que la violence des vents, qui ont régné dans le courant des mois d'avril et de mai dans ces parages, n'ait pas permis qu'ils fussent continués sans interruption par suite de la trop grande agitation du fleuve, on était parvenu néanmoins jusqu'au 29 mai, à enlever jusqu'à 50 saïènes cubes de sable le long du chenal, qui se trouve avoir à cette heure 11 $\frac{1}{2}$ pieds anglais de profondeur. Pendant toute la durée des travaux la machine à drague a fonctionné d'une manière satisfaisante et conforme au but qu'elle devait atteindre. Il est donc évident que si le temps ne s'oppose point au fonctionnement journalier de cet appareil, le curage de la passe de Soulina s'améliorera encore graduellement.

Veillez, m r le baron, communiquer ces renseignemens au ministère autrichien et recevez etc.

Pour copie conforme.
 Pour le chef de section. A Foggeupoki.

Vendredi 20, ils se croyaient libres de leurs mouvemens. Les uns étaient allés à la campagne, les autres dînaient en ville. Bref, ils n'étaient pas prêts à se rendre à l'appel au moment où leur présence aurait été réquise à la Chambre.

M-r Disraeli le savait. Avec une grande habilité il a pris soin, en secret, de donner avis à ses partisans de se réunir en force suffisante pour mettre le ministère en minorité, sur l'amendement que lord Palmerston allait proposer. Il pouvait compter, de plus, sur les votes de plusieurs membres péellites, de m-r Sidney Herbert, de m-r Cardwell, et de lord Mahon. Au moment décisif, il a fait accourir une escouade de membres irlandais, toujours prêts à faire feu sur un ministre qu'ils haïssaient depuis son bill antipal de l'année dernière. On est allé chercher une dizaine de ces irlandais dans une taverne de Piccadilly, où ils étaient attablés à dîner. Je tiens ces détails de m-r Disraeli, qui a exécuté ce coup de main avec une dextérité remarquable.

Lorsque le vote a été proclamé, et que le ministère s'est trouvé en minorité de 11 voix, lord John Russell s'est laissé aller à un mouvement d'irritation qui s'explique facilement. Ce qui l'avait exaspéré au VII, c'était d'entendre le discours de lord Palmerston couvert d'applaudissemens et d'acclamations frenétiques de la Chambre toute entière. Sa patience était à bout.

Alors, sir Benjamin Hall, membre radical de Marylebone, par l'interpellation la plus maladroite dans ce moment-là, a achevé le dénouement de la crise en mettant le premier ministre en demeure de déclarer ce qu'il allait faire.

Selon les formes usitées, lord John Russell aurait pu se borner à dire, qu'il aviserait et qu'il prendrait le tems de délibérer sur la situation. Mais, je le répète, sa patience étant épuisée, il a donné clairement à entendre qu'il donnait sa démission.

Cette déclaration soudaine a mis fin à la séance. Cela était si peu prévu qu'à neuf heures, lorsque lord Shelbourne (fils du marquis de Lansdowne) s'est rendu à la Chambre pour voir ce qui

s'y passait, il a trouvé les portes fermées. Un policeman lui a dit que tout était fini et le ministère tombé.

C'est ainsi que le président du conseil a appris la première nouvelle de la chute de l'administration Whig!

Dans le public on a blâmé lord John Russell d'avoir si brusquement pris son parti, sans une délibération préalable du conseil, et sans avoir donné à s. m. la reine le tems de se prononcer sur la situation. On a essayé de représenter cette conduite du premier ministre sous un aspect défavorable, en l'interprétant comme un manque de respect envers la couronne. Mais j'ai lieu de croire qu'il n'y a eu rien d'inattendu dans ce dénouement pour s. m. la reine. J'ai des conversations avec lord Aberdeen, avec lord Derby, avec sir J. Graham qui ont fait acquiescer la reine à la démission de lord Russell de la présidence du ministère, et de lord Russell de son poste de premier ministre, à laquelle arrivait moi-même. Je n'ai pas vu lord Russell, mais le fait était connu. Sa démission n'a donc produit aucun étonnement de la part de la reine. Elle n'a pas hésité à approuver la décision de lord Russell. Le jour même où lord John Russell est venu remettre sa démission entre ses mains, elle a daigné charger lord Derby de la formation du nouveau cabinet. Ce travail, comme je l'ai dit, était achevé d'avance, à quelques heures près. Dès le lendemain, quand le Vompert, dans son ensemble, est venu à Londres, le passage d'un ministère au autre a été effectué et cela sans hésitation, sans lutte et sans secousse. Le ministère n'a pas regret, car le pays n'en avait eu aucun. Au moment où le ministère actuel a été constitué, cette époque d'instabilité que sir B. Peel, je m'en souviens, regardait comme la condition normale de la vie ministérielle en Angleterre.

J'aime à donner le nom d'histoire ancienne au temps où régnait Palmerston, pour ce qu'il y a de glorieux dans ce régime. On ne peut pas dire que ce régime ait été dans une époque où nous vivions au jour le jour dans une fébrile attente de quelque nouveau chan-

Алжирская Республика XII

elle de la chute de l'administration Whig.
 G'est ainsi que le président du conseil a repris la première non-
 que tout était fini et le ministère tombé. Un policeman lui a dit
 et s'y passait, il a trouvé les portes fermées. Un policeman lui a dit

Dans le public on a blâmé lord John Russell d'avoir si brus-
 quement pris son parti, sans une délibération préalable du conseil,
 et sans avoir donné à M. la reine le temps de se prononcer sur
 la situation. On a essayé de représenter cette conduite du premier
 ministre sous un aspect défavorable, en l'interprétant comme
 un aspect de la couronne. Mais j'ai lieu de croire
 qu'il n'y a eu rien d'inattendu dans ce dévouement pour M. la
 Reçu le 22 mars 1852.

À que je ne vous ai écrit, mon
 cher prince, mais ne m'en voulez pas trop. J'ai vu
 Un accès de goutte fort opiniâtre et un surcroît d'affai-
 res en ont été la cause. Permettez-moi de reprendre
 notre correspondance et de vous donner quelques dé-
 tails sur l'état des choses en Angleterre, qui pourront
 offrir de l'intérêt à quelqu'un qui connaît ce pays de-
 puis si longtemps que vous et qui suit avec attention
 tout ce qui s'y passe. Je suis chargé lord Derby
 Vous aurez vu par les journaux les grands évène-
 mens qui s'y sont accomplis depuis peu; je n'ai donc
 pas besoin de vous les signaler. Il me faudra pour-
 tant faire un peu d'histoire, avant de parler du nou-
 veau ministère. Je serai bref toutefois tout en la par-
 lant, comme ça se doit, en histoire ancienne,
 moyenne et moderne.

J'aime à donner le nom d'histoire ancienne aux
 temps où régnait Palmerston, pour que ça éloigne da-
 vantage une époque où nous vivons au jour le jour,
 dans une fiévreuse attente de quelque nouveau bran-

dop, lanké partnib dans le monde. Les amis de l'érhigp
naient autant que mes ennemis l'avaient tout aussi
désireux de s'en débarrasser. Ils savaient bien que ce
moment opportun, puis de savoir en profiter.

Quant au moment, c'est Louis-Napoléon qui a le
mérite de l'avoir fourni, grâce à ses décrets du 2
décembre. Quant au talent d'en profiter, l'honneur
revient à lord J. Russel.

La défaite de Palmerston fut complète, et les
explications à la Chambre des Communes l'ont bien
prouvé.

Ici finit l'histoire ancienne. L'histoire moyenne com-
mence avec l'avènement de lord Granville au porte-
feuille des affaires étrangères.

Le plaisir bien sincère avec lequel tout le monde
a accueilli la nouvelle de la retraite de Palmerston,
devait faciliter la tâche à son successeur, du moment
qu'il était disposé à abandonner les errements de son
départ et à faire jouer à la politique étrangère
anglaise un rôle plus conforme à sa dignité et à ses
véritables intérêts.

Je n'ai pas sous les yeux certain lord Granville en Angle-
terre, il est peut-être trop jeune pour cela; mais son ta-
lent, l'aménité de son caractère, la franchise de son par-
ler et ses formes des plus obligeantes sont venus au se-
cours de son inexpérience. Broudlow s'en est toujours
beaucoup loué. Il l'a trouvé vaillant, facile et désireux
surtout de replacer les relations extérieures de l'Angle-
terre sur leur ancien bon pied. C'est donc avec regret

qui s'est séparé de lui, et cela, d'instinct plus qu'
dans son succès, car il retrouve la même inexpérience
qui nécessitera à chaque fois un petit cours préparatoire
un *training*, pour le mettre *in condition*.

Vos feuilles anglaises vous auront donné les détails
de la défaite du ministère Whig.

Il y était bien un peu préparé, mais il a été sen-
sible à la manière dont le coup a été porté par Pal-
merston. C'était le pendant du coup de pied de l'âne
de la fable. Le vieux lion a succombé de douleur, et
de dépit.

Ici finit l'histoire moyenne. Je crois vous faire plai-
sir, mon cher prince, en vous envoyant ci-joint copie
d'une dépêche du baron Brounow, qui contient des dé-
tails fort intéressans sur la manière dont s'est opérée
la retraite du ministère Russell.

Il s'attendait à une rude attaque sur la question du
Cap. Il a préféré succomber sur une question second-
aire, celle des milices, où Palmerston est venu le
chicaner sur des mots. Peut-être lord John croyait-
il ainsi prendre au dépourvu ses adversaires, comme
l'année dernière. Il s'est trompé dans ce cas. Le pro-
gramme du nouveau ministère était préparé d'avance,
et cette fois lord Derby a pu dès qu'il eut été chargé
par la reine de former un ministère, lui en soumettre
une liste presque complète des nouveaux membres de
son administration. Elle fut agréée par la reine et
nous voilà en pleine histoire moderne, avec un minist-
ère protectionniste, dont il n'est pas encore possible
de dire.

Quant à nous, nous ne pouvons que nous féliciter des dispositions exprimées dans le beau discours de Derby, ainsi que de ses explications avec Brounow.

Voici encore un extrait de dépêche de Londres qui nous donne un aperçu complet des individus qui composent la nouvelle administration.

Quant à Derby, vous le connaissez personnellement. Peut-être avez-vous vu Malmesbury chez votre soeur. Il est novice en affaires, et les mémoires de son père ne lui seront pas maintenant d'une grande utilité, mais

Derby répond de lui et ne s'en réservera qu'une influence plus directe dans le maniement des affaires.

Les rapports de Brounow me prouvent qu'il y aura moyen de s'entendre avec lui. Nous voulons en commun la paix, et la conservation des traités. a-t-il dit à

Brounow. Il est prêt à y concourir avec nous et à faire en commun, telles démarches qui pourront en assurer l'exécution. Ceci est d'une importance majeure, en vue des éventualités, qui peuvent d'un jour à l'autre surgir en France. Cowley est appelé à marcher d'accord avec Kisseloff et à faire entendre raison au Président, le cas échéant. Celui-ci a agi jusqu'ici avec

autant d'énergie que d'habileté et de sagesse. Mais il est un peu trop fataliste, trop passionné aussi pour les souvenirs de gloire de son oncle, dont il pourrait vouloir suivre en tout les errements, pour que nous puissions nous laisser aller à trop de sécurité. Il faut prendre ses précautions d'avance et prouver au Président que tous les points du mur qui contient la France dans ses limites actuelles sont également bien gar-

désormais l'union fait la force. Voilà ce que nous cherchons à prouver à Londres comme à Berlin et à Vienne. Nous nous en sommes parvenus, espérons que tout le monde restera d'accord.

Quant à Paris, il faut se préparer sans doute à une explosion de velléités impériales. Les contraires trop ouvertement serait un moyen de les faire éclore.

Nous nous bornons donc à faire ressortir aux yeux du Président le mérite incontestable qu'il s'est acquis en domptant l'esprit révolutionnaire, et approuver tout ce qu'il fait, dans l'intérêt de l'ordre et au danger de le sévérer dans cette voie.

Il paraît que pour le moment Louis-Napoléon se contente du modeste titre qui lui a été décerné par sept millions de suffrages; mais on ne peut répondre de rien, et il faut bien se préparer à l'éventualité de lui voir reprendre la couronne impériale. Son entourage est ce qui lui fait le plus de tort. Il pourra le perdre un jour. Les malencontreux décrets de spoliation de la famille d'Orléans ont éloigné de lui ceux de ses partisans qui lui étaient honnêtement dévoués; le reste n'est composé en majeure partie de individus intéressés à conserver leurs places ou de visionnaires, tels que M. Persigny, qui, tout en lui étant sincèrement attachés, lui font plus de tort que de bien, en encourageant en lui ses idées de prédestination. Plus que jamais il faut avoir l'œil aux aguets, et nous tâcherons de veiller à ce que des velléités de conquête ne viennent point compromettre la paix générale. Les autres puissances, et l'Angleterre surtout, y sont encore plus directement intéressées que nous, ce qui fait que nous avons bonne chance de marcher d'accord.

Voilà mon sac de nouvelles vidé pour le moment, mon cher prince. Je me propose de faire cet été une nouvelle cure à Kissingen. Aurai-je quelque chance de vous y rencontrer, là ou quelque part ailleurs, dans l'étranger? Je n'ai pas besoin de vous assurer, cher prince, quelle joie éprouverai-je de vous répéter combien je vous suis à tout jamais dévoué.

Je mets avant tout une grande confiance dans le caractère moral de M. de Neuchâtel, chef du nouveau cabinet. On pourra se fier à l'honneur, de talent et d'une haute probité. On pourra se fier à sa parole. On pourra compter constamment sur ses constantes sagesse de la vie politique. Mais pour être puissant à la tête des affaires d'un si grand empire, il devrait avoir une majorité parlementaire fortement constituée. Il ne l'a point. Il devrait aussi être le maître de son propre parti. Il ne l'est pas non plus.

Les uns veulent un mouvement rétrograde vers les anciens temps. Les autres demandent le rétablissement du système de protection absolue. Tous espèrent trop. Tous ne tiennent pas compte de la difficulté de l'époque où nous vivons. Tous réclament de la nouvelle administration une promptitude d'action qui va bien au-delà de ses forces, dans un moment où elle a besoin de temporiser pour consolider son pouvoir. Tous surtout ne savent pas obtenir volontairement de cœur et d'esprit ce qui fait la condition de la grandeur des états, de leur dignité et de leur puissance.

A ces conditions-là lord Derby serait un grand ministre et son administration pourrait faire époque dans l'histoire de l'Angleterre. Mais cela n'est pas dans l'ordre des choses humainement possibles.

Il aura à lutter contre des difficultés morales, ou ses forces physiques grandes qu'elles soient s'épuiseront par lassitude et son esprit tendra à se débarrasser sous le fardeau.

Volonté monnaie de nouvelles vides pour le moment
 mon cher prince. Je me propose de faire cet été une
 nouvelle cure à Kissingen. Auzai-je quelque chance de
 vous y rencontrer, là ou d'après par ailleurs dans
 l'attente d'une dépêche de bienvenue. Excusez-moi en date de Londres,
 le 06/28 février 1852

Je mets avant tout une grande confiance dans le caractère
 moral de lord Derby, chef du nouveau cabinet. C'est un homme
 d'honneur, de talent et d'une haute probité. On pourra se fier à
 sa parole. On pourra compter aussi sur son courage dans les cir-
 constances sérieuses de la vie politique. Mais pour être puissant, à
 la tête des affaires d'un si grand empire, il devrait avoir une ma-
 jorité parlementaire fortement constituée. Il ne l'a point. Il devrait
 aussi être le maître de son propre parti. Il ne l'est pas non plus.

Les uns veulent un mouvement rétrograde vers les anciens tems.
 Les autres demandent le rétablissement du système de protection
 absolu. Tous espèrent trop. Tous ne tiennent pas compte de la
 difficulté de l'époque où nous vivons. Tous réclament de la nou-
 velle administration une promptitude d'action, qui va bien au-delà
 de ses forces, dans un moment où elle a besoin de temporiser pour
 consolider son pouvoir. Tous surtout ne savent pas obéir volontai-
 rement de coeur et d'esprit, ce qui fait la condition de la grandeur
 des états, de leur dignité et de leur puissance

A ces conditions-là, lord Derby serait un grand ministre, et
 son administration pourrait faire époque dans l'histoire de l'Angle-
 terre. Mais cela n'est pas dans l'ordre des choses humainement
 possibles.

Il aura à lutter contre des difficultés morales, où ses forces,
 quelques grandes qu'elles soient, s'épuiseront par lassitude, et où
 son esprit, malgré sa noblesse, pliera sous le fardeau.

Cet homme d'état a d'ailleurs en lui quelques défauts qui tendent à en nuire et dont l'influence se fera sentir, je le crains, dans la poursuite de sa carrière. Il a trop d'impétuosité dans son caractère; son langage n'est pas toujours assez mesuré. Il manque surtout de patience.

Cette qualité est précisément celle qui est sans cesse mise à l'épreuve dans tout homme d'état, au milieu des misères de la vie parlementaire. Lord Derby ne possède point cette qualité. Il est trop vil pour être persévérant.

Je me renfermerai aujourd'hui dans ces observations générales sur le caractère du premier ministre, que j'aurai l'occasion de rendre plus précises à mesure que se développera la marche de son administration.

Je vais maintenant passer en revue les principaux ministres dont elle se compose.

Le plus élevé en rang dans la hiérarchie du service est le lord chancelier, sir H. St. John, qui va être créé pair du royaume. C'est un homme fort distingué dans la magistrature. Ce choix est excellent. Il a été suggéré par lord Lyndhurst.

Le président du conseil est le comte Lansdale, connu autrefois sous le nom de lord Lowther. Il possède une très grande fortune, beaucoup d'influence dans le parti et d'anciennes traditions Tory. On le regarde comme l'un des soutiens les plus fermes de la cause protectionniste. Le choix de lord Lansdale est bon; car il passe pour un homme expérimenté, et même d'une grande finesse

d'esprit. Pourtant, sa nomination n'a pas été agréée avec faveur par la cour, à cause de la vie un peu dissipée qu'il a menée dans sa jeunesse.

Le garde de sceau privé est le marquis de Salisbury, Tory de la vieille roche, homme fort considéré dans le parti, bien que d'une capacité médiocre. Il a été grand maître des postes dans l'administration Liverpool.

Les trois secrétaires d'état sont : pour l'intérieur, m-r Walpole, pour les affaires étrangères, le comte Malmesbury, pour les colonies, sir John Pakington.

Le premier, m-r Walpole, est neveu et gendre de lord Sandwich. Il a acquis une grande réputation dans le barreau. A son début dans la Chambre des Communes, sir R. Peel a été très frappé de son talent oratoire. Il a prédit un jour m-r Walpole serait à la tête des affaires dans la Chambre des Communes. Cette prédiction se vérifiera, s'il répond à l'attente qu'on a conçue de son mérite. Pourtant il a le désavantage de n'avoir aucune connaissance du maniement pratique des affaires du ministère qu'il est appelé à diriger.

Le même inconvénient s'attache au choix de lord Malmesbury pour le département des affaires étrangères, auquel il arrive sous la protection d'un nom honorablement connu dans la diplomatie anglaise. C'est dans les mémoires de son aïeul, publiés par lui, qu'il a puisé ses traditions politiques. Mais la situation relative des états a changé depuis un siècle. Il aura donc bien des choses à apprendre et à oublier. Ce noviciat demandera du temps. Les affaires s'en ressentiront. Toutefois l'assistance du premier ministre lui viendra en aide. Il était son principal adjoint dans le maniement des affaires de l'opposition dans la Chambre des Pairs. Il sera guidé en entier par lord Derby qui, de fait, gardera entre ses mains la haute direction du ministère des affaires étrangères.

Celui des colonies est confié à sir J. Pakington, grand propriétaire, et comme tel versé dans la connaissance des procédures judiciaires de province, mais jusqu'ici absolument inconnu dans la carrière politique. On a beaucoup critiqué cette nomination. Mais il sera difficile de juger en combien elle est bonne ou mauvaise, avant de l'avoir mise à l'épreuve.

Il faut en dire autant de celle de M. d'Israëli, qui vient d'être appelé à la gestion du département des finances en qualité de chancelier de l'échiquier. Ce poste, destiné déjà l'année dernière à M. Baring, lui a été proposé une seconde fois. Il l'a décliné de nouveau. Les motifs sur lesquels se fonde ce refus sont honorables. Comme banquier, il n'aspire point à être ministre. Il ne se croit pas non plus un talent parlementaire à la hauteur d'un poste si marquant. Mais son refus, quelque bien intentionné qu'il fut, n'en a pas moins été un échec sensible pour son parti en général. La nouvelle administration aurait gagné en conséquence aux yeux du public, par l'adhésion d'un nom fort considéré, à juste titre, dans le monde financier. A défaut de ce choix que lord Derby aurait préféré à tout autre, il a eu recours aux services de M. d'Israëli, dont le mérite parlementaire est, sans contredit, placé au premier rang dans la Chambre des Communes. Cependant la parole qu'il entraîne quelquefois des votes, sur commande, n'est pas aux Indes. Sa tâche sera difficile. L'idée dominante du nouveau cabinet est de remanier le système général des impôts et de dégraver le pays du fardeau impopulaire de l'income-tax, en y substituant un revenu prélevé sur l'entrée des productions de l'étranger, importées pour la consommation intérieure. Mais ce plan n'est exécutable que si le pays se prononce en faveur de la modification du système de politique commerciale introduit par sir R. Peel. La Chambre actuelle le fera pas. C'est aux élections à décider s'il faut entrer dans une nouvelle voie. Jusqu'à là, le talent de M. d'Israëli devra s'exercer à convoyer entre des écueils, sans faire naufrage.

L'amirauté aura pour chef le duc de Northumberland. A un beau nom, à une immense fortune et à un grand fond de connaissances, il joint l'avantage d'appartenir au service naval. C'est un choix parfait sur la convenance duquel il ne peut pas y avoir deux opinions.

Le duc de Devonshire aura pour président M. Harcourt, l'un des plus anciens employés du service anglais. V. en retrouvera,

peut-être, ce nom dans ses souvenirs, du temps du ministère Liverpool. La partie des finances lui était familière, on le croyait assésiné au poste de chancelier de l'échiquier. Mais il a préféré un emploi moins élevé en grade, pour jouir de plus de tranquillité. Sa nomination a toutefois l'inconvénient de ne pas le placer dans la sphère d'activité qui jusqu'ici lui est restée inconnue.

Il en est de même de M. Henley, nommé président du bureau du commerce. Je ne suis pas à même de juger en combien il convient à cette spécialité.

Lord Hardwicke, nommé grand-maître des postes, a l'honneur d'être personnellement connu de l'Empereur. Il est beau-frère de lord Bloomfield. Ses principes sont ceux de l'Angleterre d'autrefois.

Lord John Manners, fils du duc de Rutland, est placé à la tête de l'administration des domaines de la couronne. C'est un jeune homme qui donne de grandes espérances, incapable de se croire d'être dans une sphère plus grande d'activité.

Les fonctionnaires que je viens de nommer composeront le conseil.

En dehors du cabinet, les charges de procureur général et de solliciteur général ont été confiées à M. Frédéric Thesiger et à M. R. Kelly, sur la recommandation de lord Lyndhurst. Les deux ont une grande réputation dans les discussions de la Chambre, et leur talent est très apprécié.

Je passerai sous silence les fonctionnaires d'un rang secondaire pour ne pas donner à cette nomenclature une trop grande étendue. V. exc. en trouvera la liste dans les journaux.

Je dois néanmoins ajouter une réflexion sur le choix du nouveau vice-roi d'Irlande. Le comte Edlington appartient à une des plus anciennes familles d'Écosse. Il y a du chevaleresque dans ses manières. Le Journal de 1889 a donné à son nom une célé-

brité brillante. Dans la vie des affaires, il s'est distingué par un dévouement extrême pour la cause protectioniste. Aimant le faste et la splendeur, il tiendra son rang avec dignité. Il éclipsera l'administration de lord Clarendon par la magnificence; mais il est douteux qu'il l'égale en habilité. Un écueil surtout se rencontrera sur son chemin. Le Protestantisme trouvera en lui un défenseur trop ardent, au milieu de l'Irlande catholique. Cette considération pourrait nuire sérieusement au mérite de ce choix, qui, sous bien d'autres rapports, est à l'abri du blâme.

Je terminerai ce rapport en vous donnant deux informations que l'Empereur, j'ose le croire, daignera accueillir avec satisfaction.

D'abord, le vicomte de Wellington a consenti à garder le commandement en chef de l'armée. Devant lui les gouvernements passent, mais l'Angleterre reste, et il ne l'abandonnera jamais. Le dernier moment de sa vie.

Le grand-maître de l'artillerie, marquis d'Anglesey, a été nommé à sa place. Il aura pour successeur le vicomte Harcourt, qui a été nommé gouverneur-général aux Indes. Un sergent nommé de ce nom a été nommé gouverneur-général aux Indes. Un sergent nommé de ce nom a été nommé gouverneur-général aux Indes.

Mais cette détermination n'a pas été prise par nous. Elle a été prise par le cabinet. Elle a été prise par le cabinet. Elle a été prise par le cabinet. Elle a été prise par le cabinet.

Le cabinet a décidé de nommer le vicomte de Wellington à la tête de l'armée. Le cabinet a décidé de nommer le vicomte de Wellington à la tête de l'armée. Le cabinet a décidé de nommer le vicomte de Wellington à la tête de l'armée.

brillantes. Dans la vie des affaires, il s'est distingué par un dévouement extrême pour la cause protectionniste. Aimant le faste et la splendeur, il tiendra son rang avec dignité. Il échappera l'administration de lord Clarendon par la magnificence; mais il est douteux qu'il l'égalé en habileté. Un général surtout se rencontrerait sur son chemin. Le Protestantisme trouvera en lui un débâcleur trop ardent, au milieu de l'Irlande catholique. Cette considération pourrait nuire sérieusement au mérite de ce choix, qui, sous bien d'autres rapports, est à l'abri du blâme.

Je termine ce rapport par quelques observations que l'Empereur, j'ose le croire, daignera accueillir avec satisfaction.

D'après les renseignements que j'ai recueillis à l'égard de la Russie, je ne puis pas me souvenir, très cher comte, si pendant mon dernier voyage à Pétersbourg en 1849, je vous ai parlé ou non au sujet de nos intérêts commerciaux avec l'Espagne; c'est une chose que je regarde comme très intéressante et très importante, et quand j'ai été l'année passée à Kertch, Aloupka et puis à Odessa, j'en ai beaucoup causé avec Bagner et avec notre ami le comte Léon Potocki. Dans les discussions que nous avons eues là-dessus à plusieurs reprises, nous avons eu bien soin de mettre de côté toute idée politique et de ne nous occuper que de l'affaire purement commerciale qui nous touche; moi, comme administrateur d'un pays et de villes qui se sont élevées par la commerce, Bagner, comme consul d'Espagne et en même temps propriétaire en Nouvelle Russie, et Potocki, comme grand propriétaire dans le Midi de la Russie, et citoyen d'Odessa. Nous sommes tous les trois parfaitement d'accord sur l'utilité patente de diminuer ou même de détruire les difficultés qui entravent si fort maintenant les relations commer-

ciales de deux grands pays qui ne peuvent ni ne
 veulent se faire aucun mal, et qui se feraient au
 contraire beaucoup de bien en échangeant directement
 et non pas par l'entremise d'autres pavillons et au
 bénéfice d'autres nations des produits d'une grande va-
 leur, et dont les deux pays ne peuvent pas se passer.
 Nous avons fini par arrêter que nous priions Ba-
 guer, celui qui connaît le mieux les détails de l'affaire,
 de faire un mémoire court, mais clair que nous vous
 enverrions collectivement, mais en particulier, afin que
 vous l'examiniez, que vous nous disiez là-dessus votre
 pensée et votre opinion, et que si vous le trouvez bon,
 vous y donniez cours de la manière que vous jugerez
 la meilleure. Cijoint donc le mémoire en question et
 une lettre explicative du contenu pour mémoire.

J'ai dit tout ce que j'avais à dire et je répèterai seu-
 lement encore une fois que je ne pense nullement à
 l'intérêt politique dans toute cette affaire, qu'il me
 semble qu'on peut le mettre tout-à-fait de côté et que
 tout en n'y touchant pas on peut très bien régler nos
 affaires commerciales avec l'Espagne d'une manière
 utile pour les deux pays et encore plus peut-être pour
 nous que pour l'Espagne.

Je n'ai rien besoin de vous dire sur Baguer lui-
 même; vous le connaissez. C'est un homme générale-
 ment aimé et estimé, du caractère et des principes les
 plus recommandables, et d'ailleurs très utile au pays
 par l'établissement pour l'agriculture et les mérinos
 qu'il a dans le voisinage de Kertch.

Приложение к письму от 12-го июля 1804 г.
 Письмо к министру иностранных дел от 12-го июля 1804 г.
 по делу о торговле с Испанией.

Je n'aurais encore beaucoup d'autres sujets pour con-
 verser avec vous, mais je n'ai pas pour le moment
 une minute à moi, d'autant plus que je dois vous par-
 ler dans un postscriptum d'une autre affaire, que je
 ne puis remettre à une autre poste, parce que j'en
 écris officiellement à M^r de Senavine et que je désire
 que vous receviez mon petit mot direct en même temps.

Adieu, très cher comte, je vous embrasse de tout
 mon cœur.

Vous connaissez ma correspondance entretenue
 avec M^r de Senavine sur l'armement de Missak, qui a été
 de Constantinople de crainte de mesures, à ce qu'il
 dit, (arbitraires et injustes) que voulait prendre con-
 tre lui le ministre des finances. Les ordres de l'Empereur
 sont naturellement remplis, et l'Arménien en question
 parti de suite pour Constantinople. Je lui ai seulement
 permis un retard de quelques jours; parce qu'étant allé
 moi-même lui porter l'ordre en question et visiter le
 vénérable patriarche Nercès, dans la maison duquel il
 s'est arrêté, j'ai trouvé ce vieillard véritablement ma-
 lade des suites du voyage long et pénible qu'il vient
 de faire dans cette saison par terre d'Odessa jusqu'à
 Tiflis. Ainsi que je le dis dans mon office à Seniavi-
 ne, il a reçu ma communication avec la plus humble
 résignation et ne me serait pas refusé
 à lui être conduit par Odessa, où il aurait peut-
 être reçu des nouvelles de Constantinople, il a préféré
 partir de suite par le chemin le plus droit par Ré-
 doute-Kalé, et il partira dans le courant de la semai-
 ne. Je dois vous dire en même tems qu'il s'attendait
 d'autant moins à la décision à laquelle il se soumet

avec résignation, qu'il ne croit pas que la Porte aurait demandé son extradition, qu'il a à Constantinople des amis puissants, qui connaissent son innocence, et que la meilleure preuve de cela est le fait que son fils étant tombé malade à Odessa, il n'a pas voulu le laisser là, mais l'a renvoyé à Constantinople. J'ai voulu vous communiquer cela, cher comte, non pour solliciter quelque changement dans la décision de S. M. l'Empereur, puisqu'il va partir immédiatement, mais parce qu'il a désiré que cela fût porté à votre connaissance et que un autre vote de notre respectable patriarche et tous les Arméniens s'intéressent vivement à tout ce qui peut arriver à cet homme connu avantageusement depuis très long temps et fortement recommandé par le patriarche arménien de Constantinople. N'écrit même m'adresser une lettre à ce sujet, et ce jour je reçois aujourd'hui, elle partira par la même poste que celle-ci.

L. Potocki en reçoit également un exemplaire. Je vous prévient mon cher prince que je vais partir Pétersbourg Samedi prochain le 13 avril, pour accompagner d'abord l'Empereur à Varsovie et Berlin et faire ensuite une cure assez prolongée à Kissingen. Je ne serai de retour à Pétersbourg que vers la fin de septembre.

Nous avons été, mon cher prince, très péniblement surpris par l'office dans lequel vous nous annoncez que vous avez consenti à la proposition de l'Électeur de retirer cet être notre machine à bruler des bouches de Danne pour la faire fonctionner dans les ports d'Odessa.

avec résignation, qu'il ne croit pas que la Porte aurait demandé son extradition, qu'il a à Constantinople des amis puissants, qui connaissent son innocence, et que la meilleure preuve de cela est le fait que son fils étant tombé malade à Odessa, il n'a pas voulu le laisser là, mais l'a renvoyé à Constantinople. J'ai voulu vous communiquer cela, cher comte, non pour solliciter quelque changement dans la décision de S. M. l'Empereur, mais parce qu'il est à désirer que cela fut porté à votre connaissance et que vous en fussiez instruit. Je vous prie de vouloir bien adresser à la suite de la démarche de m-r Baguer, le s-t L. Potocki, m'a écrit sur ce même sujet. C'est une affaire qui n'est pas nouvelle pour nous; elle a déjà été traitée à Londres entre le bon Bragance et l'ambassadeur d'Espagne. La notice ci-jointe vous mettra en fait de l'état où elle se trouve aujourd'hui et des circonstances qui s'opposent encore à ce qu'elle soit amenée à une conclusion réciproquement satisfaisante. Vous pourriez sans inconvénient communiquer cette notice à m-r Baguer. Le c-te L. Potocki en reçoit également un exemplaire.

Je vous prévien, mon cher prince, que je vais quitter Pétersbourg Samedi prochain, le 19 avril, pour accompagner d'abord l'Empereur à Varsovie et Berlin, et faire ensuite une cure assez prolongée à Kissingen. Je ne serai de retour à Pétersbourg que vers la fin de septembre.

Nous avons été, mon cher prince, très péniblement surpris par l'office dans lequel vous nous annoncez que vous avez consenti à la proposition de Fédoroff de retirer cet été notre machine à draguer des bouches du Danube pour la faire fonctionner dans les ports d'Odessa

et de Berdiansk. Je vous conjure de révoquer cet ordre qui nous compromettrait gravement envers l'Autriche et l'Angleterre et donnerait un fâcheux démenti aux assurances et aux promesses que nous n'avons cessé de prodiguer à l'Angleterre, surtout de rendre les bouches du Danube aussi navigables que possible. Je ne puis donc que regretter vivement que vous n'ayez pas mieux reconnu la nécessité de satisfaire les justes demandes des puissances étrangères, sous ce rapport, comme les intérêts de notre commerce et de notre propre navigation. Je ne puis donc que regretter vivement que vous n'ayez pas mieux reconnu la nécessité de satisfaire les justes demandes des puissances étrangères, sous ce rapport, comme les intérêts de notre commerce et de notre propre navigation. Je ne puis donc que regretter vivement que vous n'ayez pas mieux reconnu la nécessité de satisfaire les justes demandes des puissances étrangères, sous ce rapport, comme les intérêts de notre commerce et de notre propre navigation.

Je ne puis donc que regretter vivement que vous n'ayez pas mieux reconnu la nécessité de satisfaire les justes demandes des puissances étrangères, sous ce rapport, comme les intérêts de notre commerce et de notre propre navigation.

Nessetoff

St Pétersbourg,

17 avril 1852.

et de Bériansk. Je vous conjure de revoudre cet ordre qui nous compromettrait gravement envers l'Autriche et l'Angleterre et donnerait un fâcheux démenti aux assurances et aux promesses que nous n'avons cessé de prodiguer à l'Angleterre, surtout de rendre les bouches du Danube aussi navigables que possible.

Relations de commerce et de navigation avec l'Espagne

Ce mémorandum fut rédigé au mois d'avril 1852. Les cabinets anglais et français se mirent à discuter les points de vue de nos deux puissances correspondances à ce sujet avec

Le 20 septembre de la même année l'article suivant parut dans le Journal de S.-Petersbourg:

La gazette du Sénat annonce que, sur le rapport du secrétaire d'état dirigeant le ministère des finances, Sa Majesté, l'Empereur a daigné rendre le 29 août dernier une décision portant que comme à dater du 1^{er} février dernier, les navires russes sont assimilés aux nationaux dans les ports d'Espagne sous le rapport du paiement des droits de navigation, les navires espagnols doivent être traités à l'égal des nationaux pour le paiement des droits de navigation, dans les ports de Russie et de Finlande, et que les droits plus élevés qui auront pu être perçus depuis le 1^{er} février 1852 sur les navires espagnols, doivent leur être restitués.

En 1846, lorsque l'oukaze du 19 juin 1845 venait d'entrer en vigueur, le gouvernement espagnol pressentit l'effet défavorable que les dispositions de cet acte auraient pour sa marine marchande.

Dans l'absence de relations directes, son représentant à Londres fut chargé de s'aboucher avec le ministre de Russie sur les moyens à adopter pour prévenir l'application de l'oukaze au pavillon espagnol. Le baron de Brounow reçut alors l'ordre d'annoncer au duc de Sotomayor,

„qu'en faisant disparaître les droits différentiels et surcharges qui pèsent sur le pavillon russe en Espagne, en l'assimilant au

Le point à besoin de quelques éclaircissements.
 pavillon national pour les droits de navigation et les droits de
 douane, ainsi que pour le commerce direct et de commerce indi-
 rect, le gouvernement d'Espagne. Non seulement agassant par son pavillon
 marchands de l'application des clauses non édictées de l'oukaze, mais
 lui asservait dans les ports de l'Empire et ceux du Grand-Duché
 de Finlande tous les avantages dont jouit le pavillon russe.

„que, quant à la forme sous laquelle l'adoption de ce principe de
 juste réciprocité pourrait être mutuellement constatée, il suffirait
 que nous fussions informés, que par ordonnance du gouvernement
 les bâtimens russes sont placés, ainsi qu'il a été dit plus haut, sur
 le même pied que les bâtimens nationaux dans les ports apparte-
 nant aux états et possessions de l'Espagne, pour que le pavillon
 espagnol fut traité chez nous à l'égal du pavillon russe, tant pour
 les droits de douane que pour les droits de navigation.

Les explications qui ont eu lieu, à la suite de notre déclaration
 entre le ministre de Russie et celui du gouvernement d'Espagne,
 n'ont eu pour résultat que de constater qu'il existe en Espagne
 des droits différentiels de douane et de navigation au préjudice du
 pavillon étranger, que le gouvernement ne croit pas pouvoir se
 départir de son système de protection en faveur de la marine na-
 tionale, et que tout ce qu'il pourrait nous offrir, ce serait d'ad-
 mettre la marine marchande russe aux avantages dont jouissent
 les nations les plus favorisées.

Ces explications n'ont pas eu d'autre suite.

Aujourd'hui le mémoire de m-r Baguer du 4 janvier 1850 offre
 à peu près les mêmes explications que le duc de Sottolungua
 offertes, il y a six ans, au b-n de Brounow. Seulement, m-r Baguer
 semble supposer que moyennant un accord provisoire qui assurerait
 au pavillon russe en Espagne et au pavillon espagnol en Russie
 le traitement de la nation la plus favorisée, il pourrait être plei-
 nement satisfait aux exigences de l'oukaze de 1845.

Ce point a besoin de quelques éclaircissemens.

En Russie le pavillon de plus favorisé, joint absolument des mêmes avantages que le pavillon national. En Espagne, au contraire, il existe une notable différence entre le traitement des pavillons étrangers et celui de la nation la plus favorisée. Un arrangement tel que celui proposé au Bagner, n'offrirait donc pas une parfaite réciprocité, comme l'exige le § 6 de l'oukaze.

Mais l'oukaze de 1845 n'exclut pas les moyens de s'entendre sur un arrangement équitable.

Depuis 1845 le gouv't impérial a conclu des traités de réciprocité avec les états qui tenaient à détourner autant que possible de leurs marines marchandes l'application des clauses onéreuses de l'oukaze. La Sardaigne, la Toscane, le gouv't Ionien, l'Autriche, la Grèce, enfin le royaume des Pays-Bas, depuis son nouvel acte de navigation, s'admettent le pavillon russe à l'égal de leurs propres pavillons, et une parfaite réciprocité leur est accordée chez nous.

Le royaume des Deux-Siciles, la France, le Portugal, la Belgique ne se trouvent pas à même d'assimiler en tous points le pavillon étranger au pavillon national. Sous certains rapports nos bâtimens ne jouissent dans ces pays que du traitement de la nation la plus favorisée. Mais en revanche les pavillons napolitains français, portugais et belges ne sont pas en tous points assimilés chez nous au pavillon russe. Il y a des cas, au contraire, où les surtaxes établies par les § 2 et 3 de l'oukaze leur sont encore applicables.

Il ne serait pas impossible peut-être d'établir de la même manière un système de juste réciprocité entre la Russie et l'Espagne. Nous ne pouvons pas accorder le traitement national aux bâtimens espagnols aussi longtemps que l'Espagne n'est pas à même

d'accorder pareil traitement aux bâtiments Russes, autrement la Belgique, le Portugal, la France et Naples auraient le droit de nous demander grâve une concession que nous aurions, à titre gratuit, faite à l'Espagne, et nous n'aurions plus entre les mains aucun moyen de négociation pour obtenir avec le temps ce qu'il nous reste à demander à ces pays.

Mais il serait peut-être possible de réduire, chez nous, en faveur des bâtiments espagnols, le droit de tonnage et la surtaxe de douane établis en 1845, à un taux proportionné au montant des droits différentiels que les bâtiments des nations les plus favorisées paient en Espagne. C'est ainsi que par l'art. 8 du traité avec le Portugal la surtaxe de 50% a été réduite chez nous à 20%, et des avantages qui existent dans les traités portugais pour le commerce indirect.

Le montant des droits différentiels qui existent en Espagne au préjudice des pavillons étrangers, même des plus favorisées, ne nous est pas exactement connu. Il diffère, d'ice qui paraît, selon la nature des cargaisons, ainsi que selon leur origine et leur provenance. Tout dernièrement encore, à la chambre des députés publiés, une ordonnance a établi pour certaines marchandises un droit de 15% de la valeur, sous pavillon national et de 20% sous pavillon étranger. Sous le régime du tarif espagnol de 1845, ces droits différentiels pesaient particulièrement sur les principaux articles de notre commerce d'exportation. C'est ainsi que les graines de chanvre et de lin, le goudron, les bois de construction payaient 5% de leur valeur sous pavillon national et 25% sous pavillon étranger. Le lin ne payait que 8% sous pavillon national, le chanvre 25%. Sous pavillon étranger l'un et l'autre produits étaient passibles d'un droit de 66 2/3%.

Si le gouvernement avait une connaissance exacte des dispositions actuelles du tarif espagnol, il ne se refuserait pas à prendre

en considération les moyens d'établir les rapports de commerce et de navigation avec l'Espagne sur le pied d'une juste réciprocité; car il est le premier à reconnaître les avantages que les deux pays peuvent retirer de l'échange direct de leurs produits. Ainsi que le baron de Brunnow l'a déjà fait observer à son collègue d'Espagne en 1846, il suffirait que des mesures législatives fussent prises de part et d'autre pour constater les intentions mutuelles des deux gouvernemens, sans faire intervenir entre eux un acte, que l'absence de relations directes des empêcher de conclure dans les formes accoutumées.

Les observations qui précèdent étaient écrites, lorsque nous avons eu connaissance par un rapport du consul général de Russie à Cadix, de deux récentes dispositions du gouv^t espagnol qui seraient de nature à nous rapprocher du but que nous venons de signaler. La première de ces dispositions est un décret émané le 3 janvier de la présente année (1852) et qui porte ce qui suit.

Art. 1. Il y aura réciprocité (*se igualarán*) dans la péninsule et les îles adjacentes entre les navires espagnols et ceux de toutes les nations qui accordent le même bénéfice dans leurs territoires respectifs aux bâtimens de la marine espagnole pour la perception des droits de navigation et de port ou bien ceux des phases d'amorage, de chargement et de déchargement, établis par la loi du 1^{er} avril 1849 et par un décret royal du 17^o décembre dernier.

Art. 2. Le gouvernement fera connaître cette disposition aux Cortès.

La seconde disposition, dont il a été fait mention plus haut, concerne spécialement le pavillon russe. Le ministre-secrétaire d'Espagne a informé M^r de Gessler que le gouv^t, vu l'oukaze impérial du 19 juin 1845, a ordonné que les bâtimens russes

„ fussent traités dans les ports de la péninsule et des adjacentes, en ce qui concerne le payement des droits de port et de navigation dont est question dans le décret royal du 3 janvier dernier, de la même manière que les bâtimens espagnols ”.

En Russie le droit de navigation existe donc, à l'heure qu'il est, égalité de traitement entre le pavillon russe et le pavillon national en Espagne, pour certains droits de navigation. Cette égalité s'applique-t-elle à tous les droits de navigation payables en Espagne sans distinction de dénomination ou de caisse, au profit de laquelle ils sont perçus? C'est une question, qui demanderait à être éclaircie.

Les droits dont il est fait mention dans le décret du 3 janvier, ont été, aux termes de ce même décret, établis par une loi du 11 avril 1849 et par un décret royal du 17 décembre 1851.

La loi du 11 avril 1849 ne nous est pas connue, et nous ignorons si, outre les droits de phare, elle en a établi d'autres.

Le décret du 17 décembre 1851 a réduit à deux espèces les différents droits qui existaient dans les ports espagnols, à compter du 1er janvier 1852. Les bâtimens espagnols, de plus de 60 tonneaux, paient :

1°) à titre de droit d'anchorage leur entrée et à leur sortie, (un réçu) 25 centimes par tonneau de jauge;

2°) à titre de droit de chargement ou de déchargement un huitième de réal par quintal des marchandises embarquées ou débarquées.

Les bâtimens étrangers paient le double de l'une et l'autre taxes. Mais en vertu de la récente disposition du gouvernement espagnol, les bâtimens russes seront traités à l'égal des nationaux. Ce serait

un juste motif pour le **gouv. impérial d'adopter une mesure analogue en faveur des bâtimens espagnols venant en Russie. Toutefois, deux observations se présentent ici :**

1) En Russie le droit de **tonnage** est le seul droit de navigation pour lequel l'oukaze de 1845 ait établi une différence entre les bâtimens russes et ceux des bâtimens étrangers, qui ne seraient pas admis au traitement national. Pour tous les autres droits de navigation pesant sur la coque du navire, tels que droits de pilote, de port, de canal, de quarantaine, perçus au nom ou au profit du gouvernement, des autorités locales ou d'établissmens particuliers,

il n'existe chez nous aucune différence de traitement entre le pavillon national et celui de l'étranger. En est-il de même en Espagne pour les droits de navigation autres que ceux d'ancre, de chargement et de déchargement? Le décret du 17 décembre, qui établit ces deux espèces de redevances, n'en fait mention qu'en

tant qu'elles sont au bénéfice des ports, ce qui admet la supposition qu'il existe en Espagne d'autres droits de navigation au bénéfice de la couronne, d'officiers publics ou d'établissmens particuliers.

Quels qu'ils soient, il doit nous importer d'être réassuré sur la question de savoir, à l'égard du payement de ces autres droits, il est fait ou non une distinction entre les bâtimens espagnols et les bâtimens russes.

2) Les décrets du 17 décembre et du 3 janvier, ainsi que la communication du ministre secrétaire d'état, adressée au consul-général de Russie, ne font mention que des ports de la péninsule et des îles adjacentes. Le principe de réciprocité, qui nous est accordé pour les droits d'ancre, de chargement et de déchargement, perçus au bénéfice des ports, ne s'appliquerait donc pas aux colonies espagnoles. Nous comprenons parfaitement que l'Espagne ne saurait accorder à la Russie, pour le commerce de ses possessions d'outre-mer, des avantages ou facilités qu'elle est dans le cas de

refuser aux autres nations, même les plus favorisées. Mais de son côté la Russie ne saurait non plus, au défaut d'une parfaite réciprocité, accorder à l'Espagne ce qu'elle n'a pas cru pouvoir accorder à d'autres nations au défaut de cette même réciprocité.

.161

Conclusion.

Il résulte de tout ce qui précède, qu'en attendant que nous ayons des informations exactes sur les différentes questions soulevées plus haut, le gouvernement Impérial doit prendre en considération que, si la proposition, d'après laquelle il s'agit d'une réciprocité, il pourra réclamer le droit de tonnage établi par l'Oukaze de 1845 en faveur des bâtiments espagnols venant des ports du royaume d'Espagne et des îles adjacentes. Le Ministère des Affaires Étrangères de l'Autriche a été consulté sur cette question et le ministre des Affaires Étrangères de l'Autriche a répondu que le droit de tonnage ne doit pas être accordé à la machine à vapeur et que le charge doit être payé par le capitaine de la machine. Le fait est que lors encore dans le courant de cet été, nous aurions cessé entièrement de justes reproches de toutes les puissances intéressées à la navigation du Danube et nous ferions du tort à notre propre navigation, ainsi que vous l'avez toujours pensé. Je ne comprends pas du tout ce que l'Autriche entend par l'abstention complète de nos traités. L'Autriche, pour l'avenir, des conditions de nos traités. Le fait est celui-ci. Lorsque le terme, on se traite de l'Autriche, s'approchait, le gouvernement autrichien nous a proposé de le renouveler, en y insérant plusieurs nouvelles stipulations, que nous n'avons pas cru devoir admettre. Nous lui avons alors proposé l'abstention, soit de prolonger le traité existant pour un certain nombre d'années, sans modifications quelconques, ou bien de ne pas le renouveler, en nous engageant toutefois à continuer le charge ainsi que l'entretien des canaux à l'embouchure. Voilà ce qui est

refuser aux autres nations, même les plus favorisées. Mais de son côté la Russie ne saurait non plus, au début d'une partie réciprocité, accorder à l'Espagne ce qu'elle n'a pas eu pouvoir accorder à d'autres nations au début de cette même réciprocité.

151.

C o n c l u s i o n

Kissingen, le 24 juin (6 juillet 1852.

C'est à votre Excellence, mon cher prince, que j'ai reçu votre bonne lettre du 8 mai. Vous comprendrez aisément qu'il m'a été difficile de vous répondre, et que je n'ai pu vous adresser que des éléments très sommaires pour une réponse un peu détaillée sur la question des bouches du Soulim. Je vous en prie, acceptez mes remerciements, et que vous ayez révoqué l'ordre de retirer la machine à draguer et que le curage continuera dès lors encore dans le courant de cet été. Le faire cesser entièrement me paraît impossible: nous nous attirerions de justes reproches de toutes les puissances intéressées à la navigation du Danube et nous ferions du tort à notre propre navigation, ainsi que vous l'avez toujours pensé. Je ne comprends pas d'autant ce que Fédoroff entend par l'abstention complète de l'Autriche, pour l'avenir, des conditions de nos traités. Le fait est celui-ci. Lorsque le terme, où ce traité devait expirer, approchait, le gouv-t autrichien nous a proposé de le renouveler, en y insérant plusieurs nouvelles stipulations, que nous n'avons pas cru pouvoir admettre. Nous lui avons alors proposé l'alternative, soit de prolonger telquel le traité existant pour un certain nombre d'années, sans modifications quelconques, ou bien de ne pas le renouveler, en nous engageant toutefois à continuer le curage ainsi que l'entretien des fanaux à l'embouchure. Voilà où est la

question à l'heure qu'il est, en autant au moins que mes souvenirs ne me trompent pas. Pour que vous ayiez cependant des renseignemens tout-à fait exactes, je charge Séniavine de rectifier et de compléter ceux que je vous donne ici de mémoire, et de vous envoyer nommément des copies de notre correspondance avec le gouvernement anglais sur cette question. Celle-ci vous prouvera surtout qu'il nous serait tout-à-fait impossible de nous abstenir de ce curage, à moins de nous attirer une querelle sérieuse avec l'Angleterre. Quant à la question de savoir ce qui opère plus efficacement, de la machine à dragueur venue d'Angleterre, ou des anciens râteaux turcs, je vous avoue que je ne suis pas juge compétent. J'oserais vous engager, cher prince, à recueillir à ce sujet l'avis des hommes de l'art et de prendre vos mesures en conséquence.

Je ne vous parle pas d'autre chose, car je me suis rendu étranger à tout ce qui se passe dans le monde politique. C'est le seul moyen de faire une bonne cure. J'en suis à la moitié et jusqu'ici je ne puis que me louer des résultats que j'ai déjà obtenus. Nous possédons ici, depuis huit jours, notre ami Bontou qui nous est arrivé dans un assez triste état, mais déjà il se ressent de l'efficacité de nos sources, mais quelques-uns ne peuvent à peine mettre un pied devant l'autre en arrivant, et maintenant il fait déjà avec nous de longues promenades.

Je fais des vœux, cher prince, pour que la cure que vous allez entreprendre aux eaux du Caucase, vous fasse autant de bien, et vous renouvelle mes plus invariables amitiés.

Nesselrode

Записка по делу о прочистке Сулинского устья.

25 Июня 1852 года

Прочистка Сулинского устья посредством землечерпательной машины домогались Австрийцы и Англичане. Хотя средство это, при тщательном исследовании особою комиссиею мѣстности и причинъ обмена устья, оказывалось недостаточнымъ для уничтожения отливей, образовавшихся отъ течения и прибой волнъ, но за всѣмъ тѣмъ наше правительство уступая настояниямъ Австрiи и Англіи, основаннымъ на заключенной въ 1840 году конвенціи о свободномъ плаваніи по Дунаю, вынуждено было выпустить изъ Англіи спазинную машину и три челъ буферныя машины, кои, по доставленіи въ Одессу и по надлежащемъ изгнѣннн, тотчасъ были приведены въ дѣйствиѣ.

Хотя, по рѣшенію сказанной комиссіи, Сулинское устье оказалось на опытѣ не столько болѣе удобнымъ для работъ, сколько предѣла, сколько употребившихся, но, въ сѣбѣ, тѣмъ Австрiи и Англіи не предоставили заниматься на недостаточность предпринятыхъ нами работъ, а подѣляя дерзко, не давая видѣ въ истекшемъ 1851 году, основываясь на доверенномъ консулу отъ его Ллойда, начала даже отвергать пользу употребленія землечерпательной машины, домогаясь употребленія граблей, совершенное неудобство которыхъ давно уже на опытѣ доказано.

Принимая во вниманіе безпрестанныя жалобы Австрiи и Англіи на неудовлетворительность нашихъ работъ по прочисткѣ

Сулинскаго устья а также и то, что, не смотря на лучшее устройство упомянутой машины, она, какъ выше сказано, по мѣстному положенію устья, не вполне можетъ быть полезна въ настоящемъ своемъ употребленіи, и слѣдовательно продленіе дѣйствій ея, стоющихъ намъ большаго труда и издержекъ, не принесетъ особенной пользы въ отношеніи торговли какъ нашей, такъ и чуждой намъ, исправляющій должность Новороссійскаго и Бессарабскаго генералъ-губернатора, получивъ уведомленіе о прекращеніи дѣйствія конвенціи, хотѣлъ обратиться объ обращеніи землеробственной машины и буксиръ-парохода для углубленія Одесскаго порта или же для очистки порта Бердянскаго, который до того обмелѣлъ, что уже не представляетъ удобной стоянки для приходящихъ судовъ, въ каковыхъ портахъ машина и буксиръ-пароходъ принесли бы существенную пользу.

При этомъ въ запискѣ упомянутой вышеназванной комиссии относительно того, что при торговомъ отъѣздѣ въ Антверпенъ и Амстердамъ Дунайская комиссия исполнителемъ Антверпенскаго и Амстердамскаго своихъ произведеній и имущества Молдавіи и Валахіи. Что же касается собственно Россіи, то въ упомянутой запискѣ говорится, что въ 1840 году когда она управляла Дунайскими владѣніями, она имѣла въ виду, что Дунай, какъ одинъ изъ

Russie ne pouvait avoir ses intérêts protégés par le gouvernement anglais, il n'a cessé depuis plusieurs années de nous faire des représentations sur la nécessité de rendre navigable l'embouchure du Danube. Ses observations dans les derniers temps portaient sur l'insuffisance de notre système d'entasse. J'ai l'honneur de joindre ici la copie d'une pétition adressée au bon de Brinnon sous la date du 4 octobre 1871. par laquelle nous avons réitéré ces allégations. Quant aux différents mémoires des agents anglais qui cherchaient à prouver que

tel système de curage était préférable à tel autre, des traductions fidèles en ont été successivement communiquées au g-l Fédoroff, qui dans certaines occasions nous a fourni des renseignemens, dont nous nous sommes servis pour rectifier les assertions erronées ou exagérées des agens anglais. Mais, il faut l'avouer, nous n'avons jamais eu de preuves suffisantes pour constater que la passe de Soulina, depuis que nous nous occupons de son curage, fut devenue plus profonde que par le passé.

S'il m'était permis d'énoncer ici mon opinion personnelle, j'attribuerais le peu de résultats, obtenus jusqu'à présent, non à la defectuosité de tel ou tel autre système de curage, mais tout simplement à l'interruption continuelle & presque permanente des travaux. Ainsi, dans les premiers tems le système Warouholi ne fonctionnait que quelques jours durant toute la saison de la navigation. Plus tard il a même fini par ne plus fonctionner du tout sous le prétexte ou à cause du naufrage d'un ponton. Aujourd'hui la machine à draguer paraît aussi rester la plus grande partie du tems dans l'inaction. En général il semblerait que les autorités de l'endroit ne sont pas convaincues de la nécessité d'effectuer le curage rationnellement, avec continuité & en tems opportun. Il n'est pas surprenant, dans cet état de choses, que la passe de Soulina ne subit aucune amélioration.

Permettez-moi de profiter de cette occasion pour vous faire agréer l'assurance de ma haute considération & de mes sentimens les plus dévoués.

Je suis, Monsieur le Ministre, avec toute la haute considération et les sentimens les plus dévoués,
 Votre très-humble et très-obéissant serviteur,
 Le Capitaine de Vaisseau, Commandant en Chef,
 Le Commandant de la Division de la Région de la Sibirie.

Александръ Федоровъ. XI

Pour un habitant des confins de l'Asie, qui suit avec
 intérêt ce qui se passe en Europe, il est agréable de
 connaître de tems en tems le-dessous des cartes, ain-
 de pouvoir apprécier les événemens à leur juste va-
 leur et compléter les notions, parfois erronnées, re-
 cueillies dans les journaux. Je tiens d'autant plus, mon
 cher prince, à vous accorder cette petite satisfaction,
 qu'elle me procure le plaisir d'une causerie que j'aurais
 voulu pouvoir renouveler plus souvent. Mais, malheu-
 reusement, je suis bien rarement maître de mon tems
 et je l'ai été moins que jamais depuis mon retour de
 l'étranger. Des événemens graves se sont rapidement
 succédés et ont du nécessairement fixer toute notre
 attention: en France l'établissement de l'Empire avec
 ses conséquences, en Angleterre le changement de
 ministère, en Orient la question des Saints-Lieux. En
 d'autres tems une seule de ces questions aurait suffi
 pour occuper l'attention d'un cabinet, mais depuis
 1848 on est obligé d'avoir les yeux fixés sur plusieurs
 points à la fois et à mener, en dépit de la règle, plusieurs
 affaires de front. Connaissant de longue date votre atta-
 chement pour l'Angleterre, je commencerai par ce

lord J. Russell forme, comme dit spirituellement Brounour, partie intégrante de la transaction sur laquelle repose le ministère de fusion, actuellement établi. C'est Lansdowne qui a décidé Palmerston à faire la paix et à consentir à voir son ancienne place occupée par son ex-chef de file (sic) Lord John s'est réservé à son tour de céder le (H. O. *) à lord Clarendon, ainsi par la suite les travaux de la Chambre des Communes, dont il gaudra la direction, devenaient trop onéreux. Ce qui m'a fait le plus de peine, c'est de voir l'ancien Aberdeen accepter un pareil rôle (sub le déclin de ses jours). C'est son culte pour la mémoire de Peel et le souvenir de la haine dont il fut poursuivi par les Protectionistes qui, dit-on, l'ont empêché de se rapprocher de ses anciens amis et lui ont fait voir dans la défaite du ministère Derby, accomplie sous ses auspices, un acte expiatoire du aux mânes de son ancien ami et chef. Je vous envoie, ci-joint, copie d'un rapport de Brounour sur le changement de ministère, qui contient des détails et des considérations que vous lirez avec intérêt. Quant à nous, mon cher prince, vous savez que, quelles que soient nos préférences personnelles, nous sommes avant tout intéressés à connaître les dispositions d'un nouveau ministère à notre égard dans des questions de haute politique européenne; et sous ce rapport je suis heureux de pouvoir constater que jusqu'ici le nouveau cabinet ne s'est pas montré moins empressé que l'ancien à marcher d'accord avec nous et à nous offrir toutes les assurances que nous pouvions espérer. Il fut un moment, où j'aurais pu croire que l'ombre de Pitt était venue répandre le souffle de

*) To edit Foreign-Office—министерство иностранныхъ дѣлъ. П. В.

son énergie dans les conseils du ministère Derby. Au moment où nous étions occupés à nous entendre avec nos plus proches alliés sur les précautions à prendre en commun en face des éventualités qui se préparaient en France, l'Angleterre est venue spontanément nous offrir d'entrer en lice avec nous et de faire revivre les traditions de cette ancienne alliance, qui, dans des circonstances bien autrement graves, avait su ramener la France à la raison. L'Angleterre se prononça très nettement contre les prétentions dynastiques du nouvel empereur et déclara en termes précis que reconnaître un Napoléon III serait, to stultify the history of former transactions". Vous concevez l'empressement et la satisfaction avec lesquels nous accueillîmes ce langage. Pour marcher d'accord avec l'Angleterre, nous nous montrâmes même disposés à nous écarter un peu de la ligne de conduite que nous nous étions tracée. Mais, hélas, l'effort avait été trop violent, et le spectre de la guerre, suivie d'une descente des Français en Angleterre, vint frapper les imaginations d'une telle terreur qu'on ne put soutenir le rôle qu'on avait voulu jouer et qu'on se contenta d'assurances, passablement vagues, données verbalement par Louis-Napoléon à l-d Cowley pour battre en retraite, et se déclarer pleinement rassuré et satisfait. C'est que, quand une idée fixe s'empare des esprits en Angleterre, il n'y a pas moyen de marcher contre le torrent. Ce qu'il y a de mieux à faire, c'est de l'exploiter comme moyen de se faire voter des subsides. L'ancien ministère l'a fait, et le nouveau fait de même. Du reste l'organisation de la milice et le système défensif du pays laissent à désirer, et Palmerston vouera à cet objet tous ses soins.

La tournure qu'avaient prise en dernier lieu les évènements en France rendait la position des autres puissances vis-à-vis d'elle aussi difficile que délicate. Impossible de ne pas rendre justice au mérite que Louis-Napoléon avait eu de rétablir l'ordre en France et de ne pas applaudir à son langage pacifique. On commençait à se familiariser avec l'idée de l'Empire, lorsque les mots de vengeance pacifique, droits de succession et le titre de Napoléon III, nous indiquèrent clairement que Louis-Napoléon ne voulait pas admettre que l'offre de la couronne impériale fut un simple acte de reconnaissance personnelle à son égard, mais qu'il tenait à lui imprimer le cachet d'une réhabilitation napoléonienne. En prétendant à un droit, en se posant en successeur légitime d'une dynastie, dont le second représentant n'avait jamais été reconnu par l'Europe, il lançait en quelque sorte un défi aux autres puissances et semblait vouloir frapper de non-avenu un ordre de choses intermédiaire. Dès lors on était en droit de croire qu'il frapperait de nullité les transactions qui avaient établi cet ordre de choses et qu'il ne respecterait pas davantage les délimitations territoriales. Il fallait donc, à l'avance, prendre ses précautions, s'entendre sur les conditions auxquelles on reconnaîtrait le nouvel empire et prouver à Louis-Napoléon que s'il voulait faire revivre l'œuvre napoléonienne, il trouverait les puissances aussi unies et décidées à s'y opposer qu'elles l'avaient été en 1814 et 15. Il est résulté des explications échangées de part et d'autre, entre nous et le gouv. français, ainsi que de ses déclarations publiques que le chiffre III, dans la pensée de Louis-Napoléon, n'impliquait nullement l'idée de la revendication d'une sorte de légitimité.

limite impériale, que datant son règne de 1852, le
 nouveau souverain indiquait par là ne point songer à
 effacer les faits intérieurs et extérieurs qui ont marqué
 les 38 ans, écoulés depuis 1814, qu'au contraire, il
 reconnaissait les gouv^s intermédiaires, qu'il ont pré-
 cédé, et qu'il acceptait pour le mal, comme pour le bien,
 la solidarité de leurs actes. De pareilles déclarations
 n'ont pu être accueillies qu'avec empressement. Néan-
 moins le nom de Napoléon III, supposant toujours
 implicitement l'existence d'un empereur Napoléon II,
 que l'Europe n'a reconnu à aucune époque, la Russie,
 l'Autriche et la Prusse, marchant d'accord, ne pouvaient
 en faire usage officiellement. C'est ce que nous avons
 fait comprendre à Louis-Napoléon par les deux pièces
 ci-jointes, remises par Kisséléff, au gouv^t français,
 en réponse à la notification que celui-ci nous avait
 faite de l'établissement de l'empire en France. Les
 réponses de l'Autriche et de la Prusse ont été édictées
 dans le même sens. Nous avons constamment marché
 d'accord, et ce n'est que sur une question de détail,
 le titre de courtoisie à employer dans les lettres de
 créance, que ces deux puissances se sont séparées de
 nous. Louis-Napoléon a déclaré être empereur par la
 grâce de Dieu et la volonté nationale. L'admettre dans
 le sein de la famille des souverains, qui appuient leur
 origine sur le droit divin, tandis que lui s'étayait d'un
 droit révolutionnaire, était contraire aux principes de
 l'Empereur. Il avait constamment refusé le titre de
frère à Louis-Philippe. La Prusse et l'Autriche, n'ayant
 pas été aussi conséquentes, n'ont pas cru pouvoir re-
 fuser à Louis-Napoléon un titre qu'elles avaient donné
 à Louis-Philippe. Toutefois leurs représentans à Pa-
 ris reçurent l'ordre de ne pas remettre leurs nouvelles

lettres de créance, ayant que celles de Kisséeff, qui donnaient au nouvel empereur le titre de sire et bon empereur, n'eussent été acceptées. Le pacha était un peu rudé et digérait Louis Napoléon à son bon esprit de l'avaloir de bonne grâce et l'Empereur lui a signé d'accepter le titre d'empereur qui lui était aussi simplement que volontiers offert. Castelbajaz a été très bien reçu et nous vaillait parfaitement en règle avec la France et ne demandant pas mieux que de vivre en paix et en bonne amitié.

L'année dernière, n'a fait qu'un mauvais legs à elle et une affaire que je cherche à planifier de mon mieux et qui, grâce aux bons offices de l'Angleterre et à un peu de bon vouloir de la part de la France, peut se terminer à l'amiable. Vous connaissez, mon cher prince, l'origine de la question des Saints-Lieux, suscitée par les prétentions vaniteuses de Javalotte et la faiblesse de la Porte. Elle avait été arrangée au gré de tout le monde. Ne faut-il pas que le pacha de Jérusalem se permette de mépriser les ordres reçus de Constantinople, que le Divan n'ait pas le courage de faire respecter un firman du sultan et qu'il s'affaichisse des nouvelles velléités comminatoires de l'ambassadeur de France? La dignité et beaucoup d'autres considérations nous empêchent de céder. Nous ne demandons pas mieux que d'être conciliants, et nous sommes à la recherche d'un arrangement qui puisse rendre au firman la validité qu'on lui a ôtée, rétablir à Jérusalem les deux rites sur un pied d'égalité et concilier leurs prétentions sans léser les droits de l'un ou de l'autre. Nos conseils sont pacifiques, mais fermes; car la partie deviendrait trop inégale si la France

poursuivait à elle-seule un système comminatoire. C'est à cet effet que l'Empereur a cru devoir prendre quelques mesures de précaution, qui n'ont pour but que de maintenir la Porte contre une dictature étrangère. L. Cowley nous a rendu dans cette affaire de grands services à Paris, et la France se montre disposée à s'entendre directement avec nous sur cette question. Si elle est sincère, tout ira bien, et ce malheureux Empire Ottoman vivra, comme par le passé, en paix. Si non, eh bien, *alors comme alors*, selon le mot de M-r Guizot. En attendant, ces pauvres Turcs s'amuse à s'escrimer avec les Monténégrins!

Me voilà non cher prince, de tout de trois chapitres et je m'empresse de vous embrasser pour que vous ne me rapprochiez pas d'avoir trop pris sur un temps précieux, que vous avez toujours si bien mérité à profit.

— Tout à vous Nesselrode.

— H

Il dépend du gouvernement français de ne pas insister sur ce point plus que nous ne le faisons nous-mêmes. Nous n'avons pas la prétention de lui faire adopter chez lui notre point de vue historique. Qu'à son tour, il n'ait point celle de nous imposer chez nous le

à cet effet que l'Empereur a cru devoir prendre quelques mesures de précaution, qui n'ont point dû de maintenir la Porte contre une dictature étrangère. L. Cowley nous a rendu dans cette affaire de grands services à Paris, et la France se montre disposée à s'entendre directement avec nous sur cette question. Si elle est sincère, tout ira bien, et ce malheureux *Copie d'une dépêche de m-r de Kisseloff à Paris, en date de St Pétersbourg, le 8 Décembre 1852.*

En reconnaissant dans l'empereur N dans l'empire en France un nouveau souverain et la nouvelle forme de gouv-t, qui viennent d'être établis, notre Auguste Majesté ne saurait pour autant nous laisser une réserve en ce qui concerne l'égalité dynastique à l'égard de la famille impériale. Cette réserve est devenue inévitable après les explications que nous nous sommes données, qui ont été données verbalement sur ce sujet, surtout après la manière dont le message au Sénat a commenté et caractérisé le but du rétablissement de la dynastie impériale. Le nom seul de Napoléon III soulève une question d'histoire et de principe sur laquelle la France et l'Europe ne sauraient être d'accord. Les puissances européennes n'ayant à aucune époque reconnu de droit, ni de fait l'existence de Napoléon II, elles ne sauraient aujourd'hui le faire implicitement sans se démentir elles-mêmes, et vous voudrez bien, m-r, déclarer au ministère que, sans méconnaître d'ailleurs la souveraineté personnelle de s. m. l'empereur des Français, il nous sera impossible de lui donner dans nos actes la dénomination de Napoléon—III.

Il dépend du gouv-t français de ne pas insister sur ce point, plus que nous ne le faisons nous-mêmes. Nous n'avons pas la prétention de lui faire adopter chez lui notre point de vue historique. Qu'à son tour, il n'ait point celle de nous imposer chez nous le

sien. Dans le passé, comme au futur, la question d'histoire et d'hérédité nous semble surrogatoire. Au temps seul il appartiendra de la décider. Ne voulant ni désavouer leur passé, ni engager leur avenir dans une époque soumise à tant de vicissitudes, les puissances s'en tiennent au présent, et c'est parce qu'elles pensent y trouver des garanties satisfaisantes, qu'elles l'acceptent franchement, pleines de confiance dans la sagesse et la modération du prince, à qui sont commises depuis quatre ans les destinées de la France.

Copie d'une note officielle adressée par M. de Assolant au Ministre des Français lecture et copie de la présente dépêche.

le 22 décembre 1831 (à l'inst. 1831)

Le retard involontaire apporté à ma réponse officielle s'explique naturellement aux yeux de gens français par l'obligation où j'ai été mis de me rendre dans une conjonction aussi grave de se concerter préalablement avec les cabinets alliés. L'ordre de choses n'est pas le même en France, les puissances étrangères n'ont été appelées à se prononcer que sur un ordre de choses nouveau sans relation avec les faits de leur histoire politique antérieure. Dans la conjonction présente il n'y a rien de tel. Il s'agit en effet cette fois du rétablissement d'un régime dont le non-touche a des engagements dans d'autres temps et pour d'autres nécessités. Les puissances avaient contracté ensemble dans l'intérêt du repos du monde. Le cas-t-inpénal est vu des lors dans le cas d'examiner avec elles jusqu'à quel point par des considérations pures et dures les circonstances du présent ou de l'avenir justifient de leur part.

Le retard involontaire apporté à ma réponse officielle s'explique naturellement aux yeux de gens français par l'obligation où j'ai été mis de me rendre dans une conjonction aussi grave de se concerter préalablement avec les cabinets alliés. L'ordre de choses n'est pas le même en France, les puissances étrangères n'ont été appelées à se prononcer que sur un ordre de choses nouveau sans relation avec les faits de leur histoire politique antérieure. Dans la conjonction présente il n'y a rien de tel. Il s'agit en effet cette fois du rétablissement d'un régime dont le non-touche a des engagements dans d'autres temps et pour d'autres nécessités. Les puissances avaient contracté ensemble dans l'intérêt du repos du monde. Le cas-t-inpénal est vu des lors dans le cas d'examiner avec elles jusqu'à quel point par des considérations pures et dures les circonstances du présent ou de l'avenir justifient de leur part.

plines de confiance dans la sagesse et la modération du prince à trouver des garanties satisfaisantes, qu'elles l'acceptent franchement et sans s'en tenir au présent, et c'est parce qu'elles pensent y avoir dans une époque soumise à tant de vicissitudes, les puis- sances s'en tiennent au présent, et c'est parce qu'elles pensent y

Copie d'une note officielle, adressée par *m-r de Kisseleff* à *m-r de Droyn-Lhuys*, ministre des affaires étrangères, en date de Paris, le 22 décembre 1852 (3 janvier 1853).

J'ai transmis immédiatement à ma cour la lettre officielle par laquelle v. e. m'a fait l'honneur de me notifier, pour être portée à la connaissance de l'Empereur, mon Auguste Maître, la reconstitution du pouvoir impérial en France et l'avènement du nouvel empereur des Français. Ce n'est qu'aujourd'hui que je me trouve en état de vous faire connaître l'accueil qu'y a fait mon gouv-t.

Ce retard involontaire apporté à ma réponse officielle s'expliquera naturellement aux yeux du gouv-t français par l'obligation où s'est vu le mien, dans une conjoncture aussi grave, de se concerter préalablement avec les cabinets, ses alliés. Jusqu'ici, dans les divers changements de forme gouvernementale qui se sont tour à tour succédés en France, les puissances étrangères n'ont été appelées à se prononcer que sur un ordre de choses nouveau, sans relation avec les faits de leur histoire politique antérieure. Dans la conjoncture présente il n'en était point ainsi. Il s'agit en effet cette fois du rétablissement d'un régime dont le nom touche à des engagements que, dans d'autres temps et pour d'autres nécessités, les puissances avaient contractés ensemble dans l'intérêt du repos du monde. Le cab-t impérial s'est vu dès lors dans le cas d'examiner avec elles jusqu' à quel point, par des considérations puisées dans les circonstances du présent, on pouvait s'écarter du sens littéral

de ces engagements passés, sans compromettre l'esprit et le but dans lesquels ils ont été originairement conçus. A cet égard tout devait dépendre des garanties rassurantes que le gouv-t français était disposé à nous offrir. Ces garanties, je suis heureux d'être chargé de vous le dire, le cab-t impérial les a trouvés et dans les termes mêmes de la notification officielle de v. e., et surtout dans les paroles solennelles que le nouvel empereur a adressées aux corps constitués en acceptant la couronne impériale. Le cab-t français nous assure de son désir de contribuer à la continuation de la paix. Le chef de l'état reconnaît hautement les gouv-ts qui l'ont précédé. Il se déclare héritier et solidement responsable. Nous croyons pouvoir en conclure qu'à cette catégorie appartiennent de nécessité les traités conclus avec nous par ses devanciers pour déterminer l'équilibre et les limites territoriales de l'Europe. D'un autre côté, dans notre opinion, l'idée de paix est inséparable des transactions sur lesquelles elle se fonde. Persuadé que telle est également la pensée du gouv-t français, convaincu qu'il est prêt à respecter les grands actes européens, que, pour sa part, le cab-t impérial de Russie a la ferme intention de maintenir intacts, mon Auguste Maître m'a donné l'ordre, m-r, d'assurer v. exc. de l'empressement qu'il mettra à entretenir dorénavant avec s. m. l'empereur des Français sur la base indiquée plus haut, ces mêmes relations d'harmonie et de bonne intelligence mutuelle qui jusqu'ici ont existé si heureusement entre les deux pays.

A cet effet, j'ai l'honneur de vous prévenir que je viens d'être muni de nouvelles lettres de créance, dont la remise immédiate pourra avoir lieu dès que v. e. aura bien voulu m'informer que des lettres semblables ont été expédiées au représentant de France à S-t Pétersbourg.

Je prie de vous agréer, Monsieur, l'assurance de ma haute et respectueuse considération.

de ces engagements passés sans compromettre l'esprit et le but dans lesquels ils ont été originellement conçus. A cet égard tout dépend de la garantie rassurante que le gouvernement français était disposé à nous offrir. Ces garanties, je suis heureux d'être chargé de vous le dire le cas-impératif les a trouvées et dans les termes mêmes de la notification officielle de v. e. et surtout dans les paroles solennelles que le nouvel empereur a adressées aux corps constitués en acceptant la couronne impériale. Le cas-impératif nous assure de son désir de contribuer à la continuation de la paix. Le chef de l'état reconnaît hautement les gouvernements précédés. Il se déclare héritier et solidaire des traités et des conventions conclues par les gouvernements précédés.

Правительственный Вестник

26 janvier 1853, Tiflis

Il y a bien longtems que je ne vous ai écrit, très cher comte; mais j'ai continuellement demandé et avais de vos nouvelles, étant extrêmement curieux de savoir comment avait agi sur vous votre cure à Kissingen, et c'est avec une véritable joie que par un rapport unanime de tous ceux qui vous ont vu à Peterburgh et depuis votre retour à Petersbourg, j'ai appris que votre santé avait beaucoup gagné par Kissingen et par la vie tranquille et indépendante que vous avez menée pendant quelques semaines. L'absence des affaires et surtout de la multiplicité des affaires courantes et comme disait Langeron, *des byzary*, c'est une véritable bénédiction, et j'en sais quelque chose négativement. Les affaires plus ou moins importantes, soit civiles, soit militaires, et les dispositions à prendre soit pour une réussite dans quelque entreprise, soit pour déjouer quelque opération hostile, portent avec elles un intérêt, qui fait qu'on les supporte et qu'on les suit même sans trop de fatigue, ni de chagrin; mais les détails qui vous prennent des heures chaque jour

et dont cependant on ne peut pas se débarrasser, sont en la langue lassimants, surtout à notre âge, et font penser surtout quand la santé commence à manquer, à la nécessité d'une retraite complète. Dans ma position il est bien difficile de se détacher entièrement, même pour quelque semaine, des devoirs de mon poste. Notre obligation et la spécialité du Caucase ne permettent pas la transmission dans d'autres mains des détails, quelquefois même peu importants, des affaires. Les *vyvoda* me suivent partout où je vais et ils se sentent à l'aise de ce que je voudrais savoir, et ne me laissant aucun repos, j'en ai eu la triste expérience surtout les deux derniers, et pendant lesquels j'ai été attaqué de maladie, précisément, je crois, parce qu'il m'a été impossible de jouir du repos nécessaire après des jours, jusqu'à présent, faits du bien et du mal, auraient fait bien davantage, si j'avais pu me tenir tranquille pendant quelques semaines. Quand on passe, j'ai été pendant quelque temps si faible pendant mon séjour en Crimée que j'avais dû aller à l'hôpital tout à fait. Un changement inattendu pour le mieux s'est fait pendant le voyage de retour par la côte orientale, et puisque je n'y suis si peu ménagé que j'ai fait une partie du voyage par terre dans les steppes, où je n'avais jamais été et même une expédition avec le général Sérébriakow, dans les pays des *Natonhätziv*. Au présent je suis beaucoup mieux que je n'étais en Crimée, je n'ai pas le moindre tout à fait content de moi et je n'ai aucun idée de ce qui m'arrivera au prochain temps et plus tard. Si je venais et en tout cas je n'irais que le printemps et l'été suivant doivent décider, si je pourrais ou non continuer de servir, et dont je suis chargé, et que je n'ai pu rester, aucune envie

parillaotominsk d'ailleurs puis d'une manière toute inat-
 tendue, peut nous faire espérer d'immenses avantages
 pour l'avenir. Je parle des chemins de fer, sur les-
 quels pour la Russie j'ai été longtemps incrédule, mais
 sur lesquels j'ai cru devoir changer d'opinion dans les
 derniers temps. La proposition absurde dans tous ces
 détails des Kotschoubey peut avoir par des raisons
 tout à fait contraires à celles qui sont présentées par
 eux, des suites énormes pour l'avantage de l'Empire.
 L'abondance des capitaux en Europe et la paresse
 générale vers les spéculations de ce genre nous pré-
 sentent un moyen dont nous devons profiter tant pour
 attirer l'argent de dehors chez nous que pour créer
 des communications à la vapeur dans tout le Midi de
 la Russie, qui ne peuvent manquer de nous enrichir et
 de créer une activité dans la partie de l'Empire à
 présent la moins active et sous beaucoup de rapports
 la plus inerte. Je n'entre pas ici dans les détails
 d'autant plus que vous les avez eus de notre bon ami
 Fonton et que si vous êtes curieux de suivre cette
 affaire, vous saurez tout ce qui la regarde, en faisant
 prier Safonow de venir chez vous pour une demie-
 heure. La mort du duc de Leuchtenberg aura eu, je
 le crains, un très mauvais effet sur la proposition
 entre toutes la meilleure et la plus complète qui nous
 soit parvenue jusqu'à présent et dont l'auteur m-r
 Duval paraît avoir compté sur le duc et avoir été
 encouragé par lui. Safonoff mieux que personne vous
 expliquera tout cela.

Adieu, très cher comte: je suis honteux de la lon-
 gueur de cette lettre, mais j'ai voulu vous présen-
 ter en détail ce qui m'intéresse le plus à présent, et

j'ai obtenu seulement les distributions ordinaires
 et je n'ai pu parler de vous à présent
 péniblement occupé de l'éducation de mon fils et de
 sa femme pour l'Espagne, ils attendent la permis-
 sion de S. M. l'Empereur pour aller à l'étranger. Mon
 pauvre Sina est au point d'abandonner pour un
 temps son brave régiment, mais un jour sacrifié à
 l'âge de conduire sa femme pour aller visiter les premiers
 médecins de l'Europe dans la spécialité des maladies
 de femme. Vous pouvez concevoir comme tout cela
 nous afflige, mais il n'y a rien à faire, et nous ne
 soumettrons à la volonté de Dieu.
 attirer l'argent de dehors chez nous pour créer
 des communications à la vapeur dans tout le Midi de
 la Russie, qui ne peuvent manquer de nous enrichir et
 de créer une activité dans la partie de l'Empire à
 présent la moins active et sans beaucoup de rapports
 la plus interieure. Je n'entre pas ici dans les détails
 d'autant plus que vous les avez eus de notre bon ami
 Fonton et que si vous êtes curieux de suivre cette
 affaire, vous saurez tout ce qui la regarde, en faisant
 prier Salonow de venir chez vous pour une demie-
 heure. La mort du duc de Leuchtenberg aura eu je
 le crains, un très mauvais effet sur la proposition
 entre toutes la meilleure et la plus complète qui nous
 soit parvenue jusqu'à présent et dont l'auteur M-
 Duval paraît avoir compté sur le duc et avoir été
 encouragé par lui. Salonow mieux que personne vous
 expliquera tout cela.

Adieu, très cher comme je suis honteux de la lon-
 gueur de cette lettre, mais j'ai voulu vous présen-
 ter en détail ce qui m'intéresse le plus à présent.

à l'abri de quelque désagrément de la part du gouvernemen autrichien, je mets l'opinion de lui accorder la croix à titre de récompense pour les services qu'il a rendus à la ville comme député du commerce, en me fondant pour cela sur plusieurs précédents. Le Comité de Ministres par sa décision déplace la question: puis-je pour se prononcer sur le mérite de ma proposition, il veut au préalable connaître la valeur du bon-pour-tout. Je voudrais nous faire et demander que notre collègue à Trieste soit chargé de faire une estimation des objets composant la collection. Or, il me semble, mon cher comte, que lorsqu'on veut un don, il doit paraître étrange, et l'on ne veut en connaître la valeur, et cela par une voie officielle. Ce serait un marché arrêté ou

155
 Письмо князя Воронцова

Projet de lettre particulière au comte Nesselrode.

J'ai différé de répondre, mon cher comte, à l'office par lequel vous m'avez communiqué la décision du Comité des Ministres touchant la proposition que mon collègue de Trieste m'avait faite de faire hommage à la ville d'Odessa d'une collection de récentes et de vieilles antiquités, parce que j'ai désiré recueillir quelques renseignements que je vous transmets aujourd'hui d'office et il a fallu pour cela feuilleter nos archives et correspondre avec mon collègue. Comme je n'ai pu vous dire officiellement toute ma pensée sur la décision en question, vous me permettez d'entretenir dans quelques détails la décision relative à son offre. Il lui a été accordé la croix de 3^e classe parce qu'il offre de faire au don de la ville d'Odessa. Je propose, si on veut l'accepter, de lui accorder la croix de S-t Stanislas 3^e me classe, et afin de ménager d'une part son amour-propre et de l'autre de le rendre

à l'abri de quelque désagrément de la part du gouvernement autrichien, je mets l'opinion de lui accorder la croix à titre de récompense pour les services qu'il a rendus à la ville comme député du commerce, en me fondant pour cela sur plusieurs précédents. Le Comité de Ministres par sa décision déplace la question: puisque, pour se prononcer sur le mérite de ma proposition, il veut au préalable connaître la valeur du don que Sartorio voudrait nous faire, et demande que notre consul à Trieste soit chargé de faire une estimation des objets composant la collection. Or, il me semble, mon cher comte, que lorsqu'on veut un don, il doit paraître étrange, au moins à celui qui a le bon vouloir de le faire, qu'on veuille en connaître la valeur, et cela par une voie officielle. Ce serait un marché arrêté ou publié.

M. Sartorio est un homme trop indépendant pour consentir jamais à ce qu'on exige de lui. On m'a assuré que sa collection provient de la succession de son beau-père qui était millionnaire et amateur d'antiquités; lui-même possède une grande fortune; de ne puis donc admettre la supposition que les objets qu'il veut donner à la ville d'Odessa ne soient pas dignes de figurer dans notre Musée. M. Sartorio est un homme trop comme il faut pour qu'on puisse le contraindre, et il peut à très bon droit se trouver blessé de la décision relative à son offre. J'ai proposé de lui accorder la croix de S-t Stanislas 3-me classe, parce que j'ai su que, lors de son dernier séjour à Odessa et à une époque où il n'était pas en possession de sa collection, il avait témoigné au gouverneur de la ville le désir d'obtenir une décoration à titre de récompense

pour les services qu'il avait rendus à la ville, et j'ai
 pensé que l'offre contenue dans sa lettre originale en
 votre possession était un motif de plus pour lui accor-
 der une marque estimable de la satisfaction du gouver-
 nement impérial. Veuillez, mon cher comte, faire de
 l'ensemble des considérations qui précèdent, si vous
 les trouvez fondées, l'objet d'une opinion au Comité
 des Ministres, qui replacerait la question sous le vérita-
 ble point de vue duquel elle devrait être envisagée.
 Mais si le Comité persistera dans sa décision première,
 je préférerais que ma démarche en faveur de Sartorio
 soit considérée comme non-avenue, pour éviter à Sar-
 torio le désagrément de se refuser à faire estimer sa
 collection.

Tâchez, s'il est possible, d'arranger cette affaire,
 comme je l'ai proposée; je serais fâché de voir notre
 Musée privé d'un bel ornement.

maine, presque chaque jour, nous en offrirai de non-
 velles, et vous faire des questions sur lesquelles la
 plupart du temps des faits nous arrivent d'une part
 avant que les lettres mêmes puissent vous arriver. A
 présent que la question est pour ainsi dire positive-
 ment résolue, je renonce à correspondance, et comme
 vous le dites vous-même, dans des circonstances bien
 peu agréables. J'ai toujours pensé, depuis le commen-
 cement de cette mandite querelle, que les Turcs
 allaient à leur perte et qu'en même temps nous aurions
 de grands embarras, de grandes tribulations, sans
 parler des complications qui pourraient surgir avec
 les puissances maritimes de l'Occident. Comme vous
 le dites aussi, cher comte, ce n'est pas à notre âge

pour les services qu'il avait rendus à la ville et j'ai
 pensé que l'offre contenue dans la lettre originale en
 votre possession était un motif de plus pour lui accor-
 der une marque estimable de la satisfaction du gouver-
 nement impérial. Veuillez, mon cher comte, faire de
 l'ensemble des considérations qui précèdent, si vous
 les trouvez fondées, l'objet d'une opinion au Comité
 des Ministres, qui replacerait la question sous le véri-
 table point de vue qu'elle devrait être envisagée.
 Mais si le Comité persiste dans sa décision première,
 je préférerais que ma démarche en faveur de Sar-
 soit considérée comme non-venue, pour éviter à Sar-
 J'ai reçu ce matin, cher comte, par un feldyeher
 envoyé par l'Empereur, votre lettre du 6 octobre. Une
 soutenable indécision sur tout ce qui nous intéresse le
 plus, dans laquelle nous avons vécu tout ce dernier
 tems, m'a empêché de vous écrire; car je n'avais à
 vous présenter que des conjectures, quand chaque se-
 maine, presque chaque jour, nous en offrait de nou-
 velles, et vous faire des questions sur lesquelles la
 plupart du tems des faits nous arrivaient d'autre part,
 avant que les lettres mêmes puissent vous arriver. A
 présent que la question est pour ainsi dire positive-
 ment résolue, je renoue ma correspondance, et comme
 vous le dites vous-même, dans des circonstances bien
 peu agréables. J'ai toujours pensé, depuis le commen-
 cement de cette maudite querelle, que les Turcs
 allaient à leur perte et qu'en même tems nous aurions
 de grands embarras, de grandes tribulations, sans
 parler des complications qui pourraient surgir avec
 les puissances maritimes de l'Occident. Comme vous
 le dites aussi, cher comte, ce n'est pas à notre âge.

qu'on rencontre avec plaisir de pareils évènements et de
 de pareilles difficultés, mais en un fois qu'elles surviennent,
 il faut se résigner et faire un grand effort. La guerre
 continue sera probablement de notre côté; les Turcs se
 rassemblent en grande force sur différents points de
 notre frontière et nous pouvons nous attendre à voir de
 tantôt à tel ou tel endroit une forte attaque. Une
 grande partie de leurs troupes sont certainement en route
 vers la mer, mais leur nombre pourrait suppléer à leur mé-
 rite militaire. Il y a quelques semaines nous avons si-
 pécifié le monde à notre disposition, et nous sommes
 nous de Tommes, par nos ennemis habituels, poussés
 et encouragés par notre bravoure et les Turcs, qu'il
 n'y a rien de plus à dire de songer à un bon ordre de défense
 de nos frontières. Au présent la situation est beaucoup
 améliorée par le débarquement providentiel sur nos
 côtes de la 3^e division de l'infanterie, après quatre
 jours seulement de navigation de Sébastopol, et qui gela
 dans une saison pour aller à l'avant, et à l'arrière beaucoup
 ordinairement de pareilles opérations. Cette division
 avec un peu de troupes locales pourra espérer défendre
 avec succès toute la frontière depuis le littoral jusque dans
 environs d'Alexandropol. Dans la grande distance, il
 reste entre Alexandropol et Erivan, et plus près d'Alex-
 andropol je rassemble, aussi activement que la chose
 est possible, un moyen de corps de troupes de la Caucase
 principalement de nos vieilles bandes, lequel, surtout
 si les Turcs nous rejoignent, entre dix à douze jours
 de temps, sera assez fort pour marcher sur les forces
 ennemies qui passeraient l'Arpatshay, et nous aurions
 toutes les chances en notre faveur pour leur donner
 une bonne leçon. La saison étant déjà très avancée,
 et surtout si le tems devenait mauvais, il leur sera

difficile me de faire l'effet de grandes opérations, et surtout offensives, et de se rompre nous ais de vous pas tirer un seul coup de fusil, avant qu'on ne tire sur nous. L'hiver pourrait se passer sans véritable guerre, et peut-être abrégé, quoique jusqu'à présent on ne nous en ait rien dit. Mais si l'été paraît difficile, que toutes ces masses rassemblées et fanatisées à la hâte puissent être présentement en état de marcher dans l'Asie, il en sera ce que Dieu voudra. Il n'y a rien de sûr, mais leur nombre est si grand, et si nombreux, que si on les envoie en Asie, on les envoie en vain. Il est certain qu'ils seraient un grand malheur pour nous, si l'Angleterre et la France prenaient part à la guerre des Turcs, et si même, en ce cas, dans l'ignorance, à comment ce serait possible maintenant, que toute la querelle s'est terminée, et d'après le refus du divan de souscrire à la note, que les mêmes puissances d'Ili avaient proposées d'accepter, l'Autriche et la Prusse. Si la France et l'Angleterre restent neutres, ce nous serait assez égal, et ce serait de mieux pour leurs propres intérêts politiques et commerciaux, que si elles armèrent définitivement contre nous, et que leurs flottes entrèrent dans la Mer Noire, nous serions dans une position très difficile, et toute notre ligne de frontière sur la côte orientale serait dans le plus grand danger: car aucun de ces forts ne peut résister au bombardement d'un grand vaisseau de guerre, et aucune des garnisons au Midi de Gœlendjik jusqu'à Soukhom-Kalé n'auroit la possibilité de retraite. Il faut espérer que des affaires n'en viendront pas jusque-là, que dans ce moment ces flottes n'entreront pas dans la Mer Noire, et que quelque bonne mesure ou arrangement pourra survenir d'ici au printemps.

Dans ma prochaine je vous écrirai sur les affaires de la Perse. Le Sadrakh est arrivé ici il y a trois jours. Il est enchanté et reconnaissant de l'accueil qui lui a été fait à Pétersbourg et partout et paraît bien disposé pour tout ce que nous aurons à attendre de la Perse dans les circonstances actuelles. Il est peut-être à regretter seulement qu'un arrangement n'a pas été convenu plus tôt avec le chakh pour le cas d'une guerre avec la Turquie; car si dans ce moment les Anglais se décident à nous être complètement hostiles, je crains bien qu'ils s'efforceront et trouveront moyen d'entraver et même de changer les dispositions de sa majesté persanne.

Ma femme vous remercie de tout son cœur pour votre amicale apostille à son sujet et pour la bonne nouvelle que vous lui donnez au sujet d'Adam Potocky.

Adieu, cher comte. Je ne vous parle pas de ma santé, parce que je n'ai rien de bon à vous en dire. Les derniers trois mois de tribulation et de travail continuels m'ont complètement mis à sec. Cependant j'espère encore avoir assez de force pour faire mon devoir, quel qu'il soit, dans le poste si difficile et dans ce moment si important que j'occupe ici.

Si je suis en retard par rapport à votre lettre, ce n'est pas de même des complimens que je vous envoie. Votre bonne lettre du 15 octobre des détails du détail de votre voyage m'ont vivement intéressé et me vous en remercie. Les détails de votre voyage m'ont vivement intéressé et me vous en remercie.

Le développement que son commerce va acquérir par les diètes en Occident compenseront, j'espère bientôt les pertes que la guerre lui a fait essuyer. Ajoutez-y les chemins de fer, dont la Russie va être douée, et la prospérité de notre Midi ne saurait manquer de faire d'immenses progrès.

Cette grande affaire a été la seule à laquelle j'ai été appelé à participer depuis mon retour. Je pense qu'elle a été décidée de la seule manière qui puisse nous offrir des garanties. Composée des premières maisons de l'Europe, la compagnie, qui s'en est chargée, présente une réunion de capitaux et d'intelligence technique qui doivent en assurer le succès. Nous ne pouvons que nous féliciter d'avoir échappé aux propositions de la maison Henderson, qui vient de faire faillite. Une entreprise à la tête de laquelle se trouvent les Baring, les Hope, Stieglitz et en France Hottinguer, Fould et les frères Perella nous offre bien d'autres sûretés. Comme ce ne sera qu'en dix ans que ces messieurs se sont engagés à terminer ce grand réseau de chemins de fer, qui n'embrasse pas moins de 4000 verstes, nous ne jouirons, hélas, pas de l'heureuse influence qu'il exercera sur le bien-être de notre pays.

Vous voulez bien, cher prince, m'envoyer des nouvelles de ma santé. Je n'ai, grâce à Dieu, que de bonnes nouvelles à vous en donner. En débarquant, j'ai été atteint par un accès de goutte au pied, les médecins la regardent comme un complément nécessaire et très salutaire aux deux cures par lesquelles j'ai passé. Je n'ai donc pas le droit de m'en plaindre; d'ailleurs il n'a duré que huit jours. A mon arrivée j'ai trouvé ma nouvelle

habitation complètement arrangée. J'y suis si bien, tout y est si confortable, que ce n'est jamais sans hésitation que j'en sors pour aller dans le monde, d'où je me retire d'ailleurs le plus que je puis. A notre âge on n'est nulle part mieux que chez soi, et une soirée passée seul entre mes livres et de vieux souvenirs est celle qui a le plus de charmes pour moi. Notre ami Pahlen ressent d'avantage l'effet de son isolement. C'est surtout vous, cher prince, que l'on manque, et il ne sait où trouver sa partie de whist de l'hiver passé. Sa santé, grâce à Dieu, se soutient. J'espère que vous continuez à être content de l'artiste qui nous a si bien servi en mer, et que le rigoureux Léon ne trouve rien à redire à ses œuvres. Lui et Kisséeff nous manquent aussi beaucoup. J'ai en encore la satisfaction de trouver ce dernier ici, c'est le cœur bien gros qu'il nous a quitté. Sa nouvelle destination ne lui sourit nullement. Il y fera bien, je n'en doute; ici il aurait bien fait aussi, et je regrette sincèrement son absence.

St Pétersbourg, 30 octobre 1856

158

Je vous restitue ici-joint, cher prince, les papiers sur nos relations commerciales avec l'Espagne. Par la note marginale que j'y ai fait ajouter vous convaincrez que depuis l'année 1852 toutes les entraves qui s'opposaient à une navigation directe entre les deux pays ont été levées. Mille amitiés.

Mardi, 24 avril.

Nesselrode

159.

Je serai en ville demain depuis midi jusqu'à trois heures, et cela à l'hôtel des affaires étrangères, où je serai bein charmé, mon cher comte, de vous voir encore un instant avant votre départ. Au reste j'ai tout lieu de croire que le très léger changement, que je vais vous proposer dans la rédaction d'un des passages de la lettre, n'est pas de nature à rencontrer l'objection de votre part. Je ne tiens qu'à préciser un peu davantage la condition future de ces paysans pour lesquels je parviendrai à m'arranger avec eux.

Агреёз мес синсёрес амитёс.

Jeudi.

Д Р

Nesselrode.

ВЪОШНОРОВЪ ДИМ (ОШЕРНЪ) ВЪАЩ

J'étais sûr, que vous, mon cher comte, arriveriez aujourd'hui. En conséquence j'ai fait préparer pour Dimanche un chevreuil et j'ai retenu Vanische et quelques autres intimes. Accordez-nous donc ce jour et ne prenez pas d'autres engagements. Demain, au sortir de mon travail, j'irai vous voir et vous embrasser.

Vendredi.

Nesselrode.

Je serai en ville demain midi jusqu'à trois heures, et cela à l'hôtel des affaires étrangères, où je serai bien charmé, mon cher comte, de vous voir encore un instant avant votre départ. Au reste j'ai tout lieu de croire que le très léger changement que je vais vous proposer dans la rédaction d'un des passages de la lettre est de nature à rencontrer l'objection de votre part. Je ne tiens qu'à préciser un peu davantage la condition future de ces passages pour

ГРАФА (КНЯЗЯ) А. О. ОРЛОВА
 Agreez mes sincères amitiés.

Иесселроде.

къ

Генерал

ГРАФУ (КНЯЗЮ) М. С. ВОРОНЦОВУ.

J'étais sûr, mon cher comte, arrivées aujourd'hui. En conséquence j'ai fait préparer pour Dimanche un cheval et j'ai retenu Vansiche et quelques autres intimes. Accordez-nous donc ce jour et ne prenez pas d'autres engagements. Demain, au sortir de mon travail, j'ai vu vous voir et vous embras-

ser

Генерал

Иесселроде.

Paris, le 11 mai 1813

J'ai reçu votre lettre du 24 mai très cher com-
 m. Je suis on ne peut plus aise de la responsabilité
 que vous avez prise sur vous. C'est un grand service
 que vous avez rendu à l'Empereur pour la conclusion
 finale de l'affaire de l'Orient. A l'instant même je viens
 de recevoir des nouvelles de Livourne qui m'annoncent
 que Ibrahim-Pacha avec toutes ses troupes sera dans
 un jour, c'est à dire le 12, devant les autres côtes de
 Taurus. Ce sera le signal du départ de Livourne avec le
 commissaire turc; il compte arriver ici le 20. En at-
 tendant je commence à combiner les mesures et
 j'espère que pour le 25-mai jour de naissance de notre
 bien aimé souverain toute la troupe sera embarquée.
 Les maladies de l'Intérieur commencent à diminuer et
 en général l'état sanitaire de Constantinople est très
 satisfaisant nos gens se battent tous les jours dans
 la mer toutes les précautions pour éviter la peste ont
 été prises et il n'y a pas un seul cas ni dans les trou-
 pes ni dans la flotte, ni même dans les villages qui en-
 vironnent le camp. Je resterai par de jours après la
 flotte car j'ai quelques affaires à terminer et je ne
 retourne sur le Tsigandé qui est un superbe vaisseau

1.

Boujoukdéré, 11 juin 1833.

J'ai reçu votre lettre du 24 mai, très cher comte, et je suis on ne peut plus aise de la responsabilité que vous avez prise sur vous. C'est un grand service que vous avez rendu à l'Empereur pour la conclusion finale de l'affaire de l'Orient. A l'instant même je viens de recevoir des nouvelles de Lieven, qui m'annoncent qu'Ibrahim-Pacha avec toutes ses troupes sera dans un jour, c'est à dire le 12, demain, de l'autre côté du Taurus. Ce sera le signal du départ de Lieven avec le commissaire turc; il compte arriver ici le 20. En attendant je commence à embarquer les *тяжести* et j'espère que pour le 25-me, jour de naissance de notre bien aimé Souverain, toute la troupe sera embarquée. Les maladies de l'infanterie commencent à diminuer et en général l'état sanitaire de Constantinople est très satisfaisant: nos gens se baignent tous les jours dans la mer, toutes les précautions pour éviter la peste ont été prises, et il n'y a pas un seul cas ni dans les troupes, ni dans la flotte, ni même dans les villages, qui environnent le camp. Je resterai peu de jours après la flotte, car j'ai quelques affaires à terminer ici. Je m'en retourne sur le „Tschesmé“, qui est un superbe vaisseau.

Aussitôt qu'il m'aura débarqué dans vos douanes, il retourne à Théodosie pour y débarquer les troupes qui seront sur son bord. Je soupire après le „Pantéleimon“ et le „Redoute-Kalé“ pour ne pas entasser trop de monde sur les vaisseaux. On me dit qu'ils sont à Odessa et peut-être même en chemin à l'heure qu'il est. J'ai eu beaucoup de déboire ici par toutes les intrigues turcs et étrangères, mais avec l'aide de Dieu et avec une marche droite ils paraissent avoir disparu, du moins pour quelque temps. Toute cette situation de la Turquie est tout à fait préoccupante. Elle est en proie à une crise de la plus haute importance. Le Sultan a été obligé de se retirer à Constantinople pour quelques jours, mais il ne pourra y rester longtemps. Le système de la guerre générale est inévitable, et malheureusement nous devons y être toujours prêts. L'information que vous m'avez donnée sur les affaires de la Turquie est excellente. Quant à moi, je ne puis rien faire de plus. Je suis tout à fait à votre disposition, mais cette maison est petite et tout en faisant sortir dans un autre appartement les choses qui ne sont pas nécessaires, il faut nécessairement séparer d'une grande partie de sa suite. Voilà ce qu'il faut que vous sachiez en premier lieu, afin de faire savoir ici votre décision sans perte de temps; car dans cette saison la ville s'emplit tous les jours, et tous les jours il y a de plus en plus de difficultés pour trouver à loger convenablement soit Monsieur le Grand-Duc lui-même, soit une

A ussi tôt qu'il m'aura départi dans vos bonnes, il
 retournera à Théodosie pour y départir les troupes
 qui seront sur son bord. Je soupire après le "Pantéleï-
 mon" et le "Redoute-Kalé" pour ne pas entasser trop de
 monde sur les vaisseaux. On me dit qu'ils sont à Odessa
 et peut-être même en chemin à l'heure qu'il est. J'ai
 en beaucoup de peine ici par toutes les intrigues
 et égarées, mais avec l'aide de Dieu et avec
 une ali (Всё было в Лондон).
 (Всё было в Лондон).
 moins pour quelque temps. Toute cette situation de
 celle
 Quoique je ne sais pas, cher comte, si le comte
 Pozzo vous a déjà écrit et à Pétersbourg et à Vienne
 sur son sujet, dont nous avons causé avec lui hier et
 sur lequel je voulais vous entretenir; mais comme il
 m'a désiré que je vous en parle aussi, je m'empresserai de
 le faire. Mais en tout cas je lui ai dit que je vous en
 écrirai aussi, d'autant plus que j'en yisage la chose
 exactement comme il la voit. C'est d'abord le besoin,
 qu'il y aurait, que vous l'informiez aussitôt que possi-
 ble sur l'époque de l'arrivée de Monseigneur le Grand-
 Duc ici et surtout sur la manière dont Son Altesse
 Impériale compte se loger. L'ambassadeur prépare sa
 maison pour être à votre disposition; mais cette mai-
 son est petite et, tout en faisant sortir dans un autre
 logement son neveu et sa nièce, il n'aura qu'un ap-
 partement bien incomplet à vous offrir, et le Grand-
 Duc serait nécessairement séparé d'une grande partie
 de sa suite. Voilà ce qu'il faut que vous sachiez en
 premier lieu, afin de faire savoir ici votre décision
 sans perte de temps; car dans cette saison la ville
 s'emplit tous les jours, et tous les jours il y aura plus
 de difficultés pour trouver à loger convenablement
 soit Monseigneur le Grand-Duc lui-même, soit une

grande partie de sa suite. Si Son Altesse Impériale se décide à ne pas loger elle-même à l'ambassade, le comte Pozzo croit, que le local le plus convenable serait le Clarendon Hôtel; mais il faut prendre ses mesures d'avance. Le comte Pozzo est absolument aux ordres de Monseigneur le Grand-Duc, n'a d'autre désir que de lui être agréable et à tout arranger pour qu'il soit bien et convenablement logé soit chez lui, soit autre part; il prépare pour tous les cas la maison de l'ambassade et s'il soumet la proposition d'un autre logement ce n'est que pour le cas où cela entrerait dans les vues de S. A. I. pour que le Grand-Duc et sa suite soient mieux logés et plus ensemble, et aussi pour que la maison de l'ambassade soit par là mieux disposée pour les dîners et les soirées, que le c. te Pozzo espère avoir la permission d'offrir à S. A. I., et pour lui faire connaître la société anglaise. Deux lignes de réponse là-dessus, aussitôt que vous le pourrez, cher comte seront une obligation que l'amb. vous aurait. Il ne prendra pas une minute à faire en conséquence tout ce que vous désirerez. Comme il m'a dit que ma lettre ne vous trouvera peut-être plus à Vienne nous sommes convenus, qui je vous enverrai un duplicat à Munich.

bécé d'utilité.

Peut-être nous trainerons à la Haye, on en est extrêmement aimable envers nous. Jusdau 17. jour de naissance du Grand-Duc, et vers ce temps nous recevons les directions de l'Empereur et nous dussions ce délicieux séjour.

grande partie de sa suite. Si son Altesse Impériale se décide à ne pas loger elle-même à l'ambassade, le comte Pozzo croit que le local le plus convenable serait le Clarendon Hôtel; mais il faut prendre ses mesures d'avance. Le comte Pozzo est absolument aux ordres de Monseigneur le Grand-Duc, n'a d'autre désir que de lui être agréable et à tout autre point de vue et convenablement logé soit chez lui, soit autre part; il prépare pour tous les cas la proposition qu'il vous a présentée, et il s'agit de la faire agréer. Je ne vous en ai pas répondu, mon cher comte, à cause de la difficulté de la proposition, mais je vous en ai écrit une lettre que j'ai reçue de vous à Vienne, par laquelle vous m'avez écrit l'ambassadeur sur la décision du Grand-Duc Hériter au sujet de l'offre de son hôtel. Mais il est impossible que je laisse partir sans vous l'expliquer à vous et à la comtesse mes pensées relatives à être si près de vous et de ne pas perdre l'occasion de connaître la société anglaise. A. I. et pour le jour de votre aimable société.

Deux lignes de réponse la-dessus, aussitôt que vous m'enverrez par le comte Pozzo, et par le comte Pozzo, est entièrement remis, vous devez en connaître les motifs par Pozzo. Outre ces motifs qui sont très graves, je dirai que l'Angleterre est un si beau et si intéressant pays pour l'instruction d'un jeune prince, qu'elle mérite de faire un voyage uniquement pour elle; car y aller pour quinze jours, c'est ne pas y aller du tout, ou bien sans aucune espèce d'utilité.

Peut-être nous traînerons à la Haye, où on est extrêmement aimable envers nous, jusqu'au 17, jour de naissance du Grand-Duc, et vers ce temps nous recevrons les directions de l'Empereur et nous quitterons ce délicieux séjour.

Le Grand-Duc me charge de vous dire mille choses aimables. Je ne puis vous exprimer combien je suis heureux de l'approcher de si près pour connaître toutes ses bonnes qualités. C'est un prince qui promet un bel avenir pour notre patrie. Il a plus de caractère et plus de perspicacité qu'on ne le croit; enfin il a toutes les vertues pour faire le bonheur de notre grande nation. J'espère que nous ne le verrons pas et que Dieu concervera son Père; mais c'est une grande consolation pour nos enfants.

Adieu, cher comte. Mes respects à la comtesse. Conservez-moi votre amitié et gardez à jamais mon attachement.

Vous avezagi en véritable héros et vous commandez une troupe réellement héroïque. Toute la Russie vous admire; et s'il y a des envieux, il faut les mépriser.

La perte du brave Victoroff m'est très sensible. Jus-
qu'à présent je ne sais comment le remplacer; don-
nez-moi votre avis là-dessus. Un des anciens du corps
est le colonel Tscherkessoff que vous devez connaître,
puisque il est depuis très longtemps à Odessa; quel est
votre avis sur lui? On en dit beaucoup de bien; je ne
le connais pas du tout, je lui ai ordonné de venir à
Elisabethgrad, je le verrai là-bas et je ne déciderai
rien avant un mot de réponse de votre part.

Une autre commission était de vous donner le g.
Wlakhopoulo de la Sibérie; c'est à votre protection
qu'il doit sa place, mais il est déjà établi, et l'Empereur a trouvé que le déplacer serait nuisible à son

Le Grand-Duc me charge de vous dire mille choses
simples. Je ne puis vous exprimer combien je suis
heureux de l'approcher de si près pour connaître tou-
tes ses bonnes qualités. C'est un prince qui promet un
bel avenir pour notre patrie. Il a plus de caractère et
plus de perspicacité qu'on ne le croit; enfin il a tou-
tes les vertus pour faire le bonheur de notre grande
nation. J'espère que nous ne le verrons pas et que
Dieu conservera son Père; mais c'est une grande con-
solation pour nos enfants.

Je suis peut-être de ceux qui, au lieu de vous féliciter sur la glorieuse campagne que vous avez
finie; mais croyez moi que personne ne vous admire
plus que moi. Vous avez agi en vé-
ritable héros et vous commandiez une troupe réelle-
ment héroïque. Toute la Russie vous admire; et s'il y
a des envieux, il faut les mépriser.

La perte du brave Victoroff m'est très sensible. Jus-
qu'à présent je ne sais comment le remplacer; don-
nez-moi votre avis là-dessus. Un des anciens du corps
est le colonel Tscherkessoff que vous devez connaître,
puisqu'il est depuis très longtemps à Odessa; quel est
votre avis sur lui? On en dit beaucoup de bien; je ne
le connais pas du tout, je lui ai ordonné de venir à
Élisabethgrad, je le verrai là-bas et je ne déciderai
rien avant un mot de réponse de votre part.

Une autre combinaison était de vous donner le g.
Wlakhopoulo de la Sibérie; c'est à votre protection
qu'il doit sa place, mais il est déjà établi, et l'Empe-
reur a trouvé que le déplacer serait nuisible à son

service, car cette partie de l'Empire exige une surveillance extrêmement active.

Franchement et loyalement je vous dirai, que l'Empereur est extrêmement content de vous; il vous rend une justice complète et s'énonce sur toute la campagne avec une véritable admiration.

Il est dans ce moment véritablement dans la douleur de voir partir l'Impératrice, car vous devez savoir que le 21 de ce mois, sur la décision des médecins, elle va en Italie. Elle se va embarquer pour la Sicile. Mardi, le 21, elle s'embarquera pour la Sicile; elle restera huit jours à Sans-Souci et de là elle ira par Ratisbonne, Inspruck, Milan et Gènes, où elle s'embarquera pour la Sicile. Elle passera soit par Würtemberg, soit par la route que je vous envoie vous par l'Empereur part le même jour pour son voyage dans le Midi.

Je ne sais si vos occupations vous permettraient de faire une absence; mais je croirais d'une grande utilité que vous veniez le voir; toute fois c'est une idée à moi je ne doute pas du plaisir que vous feriez à l'Empereur. C'est à vous de calculer le pour et le contre; pour moi, j'aurais été très heureux de vous embrasser et de tout mon coeur. Que Dieu vous conserve!

C. A. Orloff.

Mes respects à la princesse, si elle se rappelle de moi. Que d'angoisses elle a eues pendant votre absence!

service, car cette partie de l'Empire exige une surveillance extrêmement active.

Franchement et loyalement je vous dirai, que l'Empereur est extrêmement content de vous; il vous rend une justice complète et s'annonce sur toute la campagne avec une véritable admiration.

Il est véritablement dans la douleur de voir partir l'impératrice, car vous devez savoir que je vous recommande à votre bienveillance. Nicolas, qui est le porteur de cette lettre, a désiré avoir le bonheur de servir sous vos ordres et après avoir demandé la dessus votre assentiment, j'ai demandé et obtenu de Sa Majesté qu'il soit passé dans le régiment du Prince Royal de Wurtemberg. Je connais votre cœur et je m'adresse à lui et à l'Empereur pour vous recommander et pour le recommander à votre protection spéciale, tout ce que vous ferez pour lui, vous le ferez pour moi et je vous en serai éternellement reconnaissant.

Je serais très heureux si vous pouviez m'attacher comme ordonnance auprès de votre personne, ce est le vœu le plus cher de mon cœur. Il dépendra alors de lui de prouver sous vos yeux son zèle et de vous en donner toute la preuve. C'est à vous de calculer le vice de Sa Majesté et sa reconnaissance pour toutes vos bontés. C'est un brave et digne garçon qui ne démentira pas mon attente et qui méritera, je n'en doute pas, votre bienveillance. Veuillez agréer les sentiments de mon entier dévouement et de mon sincère attachement à votre personne. Comte Orloff.

*) Николай Михайловичъ Орловъ. П. Б.

rien. Пычкара постомина: годара татра, а ватра
 даварага дес гена дур дуртонт ет не компурмент
 турспурга елле не се рэализе плус он минас данс ле
 донт он дурга са ретраитэ; је не донтэ пас дур а Пэ-
 л'а бэаукоуп ри де вотре прэдиктион сур ла манриére

ici tout est resté tranquille, grâce à la fermeté du
 marchés; la manière dont nos voisins ont agi nous
 a fait un grand bien. Il faut en profiter, et j'espère
 que la victoire est indispensable, mais pas
 de coups d'éclat et de la confiance pour ceux qui
 l'ont reçue, cher prince, votre aimable lettre, et je me
 suis de suite occupé de votre feldyéguer, qui nous a
 apporté de si bonnes nouvelles. Cette partie n'est
 pas de ma compétence; j'en ai pourtant parlé à
 l'Empereur. Il a ordonné à Adlerberg d'en écrire au
 ministre de guerre pour qu'il lui fasse un rapport
 là-dessus à l'arrivée de Sa Majesté à Pétersbourg.

En attendant, j'ai lu toutes vos dépêches; l'Empereur a eu la bon-
 té de me lire lui-même votre lettre au ministre de
 guerre. Il en a été enchanté et m'a dit que toutes vos
 idées coïncidaient complètement avec les siennes et
 qu'il rend une complète justice à toutes les mesures
 sages qui ont été prises. La victoire morale est im-
 mense, et je ne doute pas que nous en recueillerons
 les fruits.

Selon moi Chamil a perdu cinquante pour cent dans
 son échauffourée, et comme vous le dites fort bien, il
 n'y a que sa prudence et sa fuite qui l'ont sauvé d'une
 ruine totale.

J'ai beaucoup ri de votre prédiction sur la manière dont on jugera sa retraite; je ne doute pas qu'à Pétersbourg elle ne se réalise plus ou moins dans le bavardage des gens qui jugent tout et ne comprennent rien. Русская пословица: собака лаетъ, а вътеръ носить.

Ici tout est resté tranquille, grâce à la fermeté du maréchal; la manière dont nos voisins ont agi nous a fait un grand bien. Il faut en profiter, et j'espère qu'on le fera. La sévérité est indispensable, mais pas de coups d'épingle et de la confiance pour ceux qui la méritent.

L'Empereur sera le 22. Sa santé va mieux, et après demain l'Empereur part avec moi pour venir à sa rencontre. Il a été dans les premiers jours de juillet à Pétersbourg.

Ayez des bontés pour moi; même si j'ai mérité ce que j'espère; car c'est un brave garçon. Il en a été enchanté et m'a dit que toutes vos idées coïncidaient complètement avec les siennes et qu'il rend une complète justice à toutes les mesures sages qui ont été prises. La victoire morale est immense, et je ne doute pas que nous en recueillions les fruits.

Selon moi Chamill a perdu cinquante pour cent dans son échafaudage, et comme vous le dites fort bien, il n'y a que sa prudence et sa fuite qui l'ont sauvé d'une ruine totale.

dire et pour tout dire et de toute justice complète à toute votre
administration tant militaire, que civile, et que je n'ai
jamais même remarqué l'ombre d'un mécontentement.

Mettez-moi, je vous prie, aux pieds de la princesse
et croyez à mon sincère et inaltérable dévouement.
R. 1. oct. 1846.

14 septembre 1846, St-Petersbourg.

Monsieur O

J'ai reçu, cher prince, de Kislowodsk la lettre que
vous avez bien voulu m'écrire au sujet de mon neveu.
Veuillez recevoir toute ma reconnaissance, ainsi que la
princesse, de toutes les bontés que vous avez pour lui;
j'espère qu'il s'en rendra digne et qu'il servira avec
zèle et dévouement. Votre seconde lettre au sujet du
conseiller d'état actif Zagriajsky m'a fait de la peine,
car je prévois d'avance le non-succès de ma démarche
auprès de l'Empereur. Je la ferai pourtant, pour vous
prouver, cher prince, l'empressement que dans toutes
les occasions je mets à faire tout ce qui peut vous
être agréable. Dans la circonstance présente, ni la
recommandation du feu prince Galitsine, ni celle de la
p-sse Kostchoubey n'ameneront pas un résultat favo-
rable à m-r Zagriajsky, car depuis que l'Empereur exa-
mine lui-même les états de service des employés civils
il en exclut tous ceux qui n'exercent pas de fonction
déterminée. Sa Majesté n'a pas fait une seule excep-
tion au principe adopté, quelles qu'auraient été les
considérations qui militaient en faveur des individus
qui se trouvent dans la même position que m-r Zag-
riajsky.

Quant au poscriptum de votre lettre je vous dirai
une chose, et la vérité, rien que la vérité: c'est qu'on
est extrêmement content de vous, qu'on se plaît à le

dire et qu'on rend une justice complète à toute votre administration tant militaire, que civile, et que je n'ai jamais même remarqué l'ombre d'un mécontentement.

Mettez-moi, je vous prie, aux pieds de la princesse et croyez à mon sincère et inaltérable dévouement.

14 septembre 1846, St-Petersbourg.

C. Orloff.

l'ai reçu, cher prince, de Kislowodsk la lettre que vous avez bien voulu m'écrire au sujet de mon neveu. Veuillez recevoir toute ma reconnaissance, ainsi que la princesse de toutes les bontés que vous avez pour lui; j'espère d'ici à en rendre digne et d'être servi avec

7 octobre 1846, Moscou.

Je ne vous écris, que quelques mots, cher prince, pour vous recommander le jeune comte Orloff, car je prévois d'avance le succès de ma démarche qui vous remettra ce billet.

C'est un excellent jeune homme, qui ne désire que servir l'Empire et vous allez à votre avantage à l'employer.

Mille amitiés et de tout mon cœur.

Quant au post-scriptum de votre lettre je vous dirai une chose et la vérité, rien que la vérité: c'est qu'on est extrêmement content de vous, qu'on se plaît à le

Nous espérons ici que si Mahomet-Emine persiste dans son entreprise sur nos frontières, avec l'aide de Dieu il recevra une bonne leçon, qui lui ôtera, du moins pour quelque temps, l'envie de recommencer. C'est un terrible ennemi que vous avez dans ces quelques déterminés à mourir plus tôt que de céder, et pour que l'Europe ne puisse pas en douter, voici un extrait du rapport du maréchal-prince de Varsovie, envoyé à l'Empereur, d'une épisode arrivée avec les Turcs sous ses ordres, le 20 octobre 1840.

Contre les hommes de l'ennemi il a fallu aux Français de très bonnes compagnies d'infanterie et de cavalerie. L'Empereur a été informé de la prise de la ville de Biela-Tzerkoff, la lettre que vous avez bien voulu m'adresser. Sa Majesté m'a ordonné de vous témoigner toute sa reconnaissance, pour les sages dispositions que vous avez fait pour le voyage de Monsieur le Grand Duc, et de vous adresser mes compliments. Son Altesse Impériale ne peut avoir là-dessus un meilleur guide que vous, et il est trop raisonnable pour ne pas se conformer entièrement à vos conseils.

Ma réponse datée de Biela-Tzerkoff vous apprendra que nous sommes dans un pays de votre connaissance; en présentant mes respects à la princesse, dites lui, je vous prie, que tout s'est passé ici admirablement bien: la franche hospitalité pour les troupes, généraux, officiers et soldats, le désir que tout le monde soit content, ont réussi sans laisser rien à désirer de plus. L'Empereur a été reconnaissant et sensible à ces bons procédés et lui-même a été on ne peut pas plus aimable envers toute la famille. Ajoutez à cela un temps superbe et une troupe magnifique, car ce corps de dragons est la plus belle cavalerie du monde.

Nous espérons ici que si Mahomet-Emine persiste dans son entreprise sur nos frontières, avec l'aide de Dieu il recevra une bonne leçon, qui lui ôtera, du moins pour quelque temps, l'envie de recommencer. C'est un terrible ennemi que vous avez dans ces peuplades déterminées à mourir plus tôt que de céder, et pour que l'Europe ne puisse pas en douter, voici un extrait du rapport du maréchal-prince de Varsovie, envoyé à l'Empereur, d'une épisode arrivée avec les Горцы sous ses ordres, et ce sont pourtant des gens à demi-civilisés! Contre dix hommes de l'ennemi il a fallu aux Prussiens un escadron et deux compagnies d'infanterie pour en venir à bout.

Mettez moi, je vous prie, cher prince, aux pieds de Son Altesse Impériale Met et dites lui que Hocudapâ Hwa ne s'attendait pas à voir la bannière de l'Empereur sur son territoire. Il a été surpris et a été obligé de se retirer. Veuillez recevoir, en même temps, les sentiments de respect et d'estime que je vous ai voués depuis bien longtemps.

Ma réponse datée de Biela-Tzerkoff vous sera adressée par le prince de Saxe-Weimar. Je vous prie de tout s'être passé ici admirablement bien: la franche hospitalité pour les troupes, généraux, officiers et soldats, le désir que tout le monde soit content ont réussi sans laisser rien à désirer de plus. L'Empereur a été reconnaissant et sensible à ces bons procédés et lui-même a été on ne peut pas plus sympathique envers toute la famille. Ajoutez à cela un temps superbe et une troupe magnifique, car ce corps de dragons est la plus belle cavalerie du monde.

l'ignorer jusqu'à quel point cette faveur pourrait lui être accordée, d'autant plus que les circonstances qui ont amené la position à laquelle il a été condamné, me sont inconnues. Mais je suis bien sûr, sur l'intérêt que vous avez témoigné en sa faveur et sur l'espérance que sa jeunesse vous dictera le meilleur moyen de veiller à son secours et de le délivrer, si c'est possible, de la perspective d'un service de front, ou au moins d'un service de garnison.

Kislovodsk, le 12 juin 1849.

Je vous écris deux mots, très cher comte, en faveur du jeune Polevoy, arrivé ici en 1846, pour servir comme simple soldat au Caucase en punition de quelque péché de jeunesse; vous me l'avez recommandé alors, et c'est en me basant sur cet intérêt même, que vous lui portez, que je viens, à mon tour, solliciter votre bienveillante protection en sa faveur. Sa santé très mauvaise et considérablement affaiblie par les fatigues, auxquelles son service l'exposait, l'a empêché de suivre plusieurs expéditions et le met dans l'impossibilité de continuer le service au front. Il a été placé sur la liste des *неспособные*, qui a été envoyée à Pétersbourg à la fin du mai. Sa conduite ayant été satisfaisante pendant tout le temps qu'il a passé ici, vous jugeriez, peut-être, possible d'intercéder en sa faveur, à fin qu'il lui soit permis de quitter tout-à-fait le service militaire et que la punition dont il a été frappé à un âge bien, bien jeune encore, soit ainsi allégée.

Il souhaiterait avoir l'autorisation de retourner à Pétersbourg pour y continuer ses études interrompues.

J'ignore jusqu'à quel point cette faveur pourrait lui être accordée, d'autant plus que les circonstances qui ont amené la position à laquelle il a été condamné, me sont inconnues. Mais je suis bien sûr, que l'intérêt que vous avez témoigné en sa faveur et qu'inspire sa jeunesse vous dictera le meilleur moyen de venir à son secours et de le délivrer, si c'est possible, de la perspective ~~de son sort~~ quelque garnison pour cause d'incapacité au service de front, ou au moins d'alléger sa position.

Quant à moi, je serai bien charmé de tout ce que vous pouvez faire en faveur de ce jeune homme, qui a justifié par sa conduite au Caucase la démarche que je fais actuellement auprès de vous.

Je passe quelques jours dans ce bel endroit, et compte après cela me diriger sur Eisk, d'où j'espère être rendu vers le 20 à Rostow, et continuer de la même route vers le Nord. J'espère bien que l'été ne se passera pas sans que j'aie le grand plaisir de vous embrasser.

Il souhaiterait avoir l'autorisation de retourner à Pétersbourg pour y continuer ses études interrompues.

-ом оятэртэнниМ эоннэой отот гээд отр үмотоп)
-ээв үмотүрд адүдни үмояя ая внем нтээнто атэж
үджүлэ эн нтээвэрэн ожалот и ,ахындооронээн үдвр
(кэтэврүлэ отэвр оте аяв,агноэнирүвт адүдни йояя ая

-зон дим атэвояртэйвтэдохон режня эжэвт үшоцП
эзээвэ барги эмээмнүрүлэ эүрэннэгэмо ээ мннээ эинэлоя
-ээвдоцно при тнэшип тьд эн в гүрцотоя ,аиннээ
-эд йнэротаяон П Р И Д О Ж Е Н Г Е) атэвэлэ эн үджүлэ эн мн

внем атнэуцныя атэжом үцтомээдэн он атнэмвртэвн
Общие списки всѣхъ неспособныхъ были отпра-
влены изъ Главнаго штаба въ подтвержденіе князя
въ Май мѣсяцѣ; въ гүбѣхъ спискахъ состоятъ и По-
давой который теперь проситъ возобновить пись-
менное о немъ ходатайство князя къ графу Орлову.

Рядовому Егерскаго рец.-адъютанта князя Черны-
шева полка Никтоподеону Полевому дано отъ Ти-
флискаго Военнаго Госпиталя свидѣтельство о бо-
лѣзни послѣдствие которой онъ признанъ неспособ-
нымъ къ военной службѣ (на основаніи 63-го пункта
4-го разряда правилъ о неспособныхъ)

Показаніе Н. Н. Полеваго.

Болезнь моя есть значительное расширение сердца,
сопровождаемое периодическими припадками сильныхъ
спазмовъ въ груди. Кроме того, геморроидальные
припадки, по временамъ усиливающіеся и мѣшаю-
щіе движенію. Свидѣтельство это было произведено
въ присутствіи корпуснаго штабъ-доктора и комен-
данта, 19-го Генваря 1849 года, и внесено въ общій
списокъ нижнихъ чиновъ представляемыхъ въ не-
способные. Списокъ этотъ поступилъ 19-го Апрѣля
сего года въ штабъ, откуда, дней черезъ десять,
долженъ быть отправленъ.

Я прошу ходатайства князя въ томъ, чтобы мнѣ
дали (по вышеуказанной болѣзни) полную отставку

(потому что безъ того Военное Министерство можетъ отнести меня къ какому нибудь другому разряду неспособныхъ, и только перевести на службу въ какой нибудь гарнизонъ, какъ это часто случается).

Прошу также князя исходатайствовать мнѣ позволеніе выйти изъ отставку съ сохраненіемъ правъ своего званія, которыхъ я не былъ лишенъ при опредѣленіи на службу на Кавказъ (ибо Инспекторскій Департаментъ, по недосмотру, можетъ выпустить меня въ отставку на правахъ отставнаго солдата). Ибо въ отставку я вышелъ съ сохраненіемъ права выйти изъ отставки въ любое время, а въ отставку я вышелъ по распоряженію князя, а не по распоряженію Инспекторскаго Департамента. Ибо въ отставку я вышелъ по распоряженію князя, а не по распоряженію Инспекторскаго Департамента. Ибо въ отставку я вышелъ по распоряженію князя, а не по распоряженію Инспекторскаго Департамента.

Можетъ быть, князь сочтетъ великимъ благомъ то, что просупокъ мой чѣмъ скорее можетъ быть прощенъ, что онъ былъ совершенъ почти въ ребяческомъ и дивномъ возростѣ, что я уже былъ подвѣрнутъ за него двумъ жестокимъ наказаниямъ (выдержанію въ Шлиссельбургской крѣпости и продолжительному служенію на Кавказѣ), гдѣ я совершенно разстроилъ здоровье и не получилъ даже унтер-офицерскаго званія, къ которому былъ предъставленъ по выдержаніи экзамена и засвидѣтельствовавъ начальства о безукоризненномъ поведеніи. Ибо въ отставку я вышелъ по распоряженію князя, а не по распоряженію Инспекторскаго Департамента. Ибо въ отставку я вышелъ по распоряженію князя, а не по распоряженію Инспекторскаго Департамента.

Архивъ Князя Воронцова XL. 32

—вн йодос адвн эонндэ отэ агмохвртэ от йёловя эн
 ая нтрон лэвунняон ошале анын уморотоа м охвр
 амвн эондэдждяря, эонаньэ ондо нлявэтоээ энэмэпн
 алнэ ин ахннжэри вэтороб амьротоя аэ, еолаи
 йиннэджныа. Впротвэтодэн аялоб аяодороп ин
 —энндэоэнри лэупроя йяэвлявэй оннэоря ативпу
 аялэвлоп в лэундоа отэтохад от-г умэн ая амэп
Два собственноручных письма Государя Императора Ни-
колая Павловича къ графу Михаилу Семеновичу Воронцову.
 охврвн атнжолоп н вэвря отвлэрэд атнмолэ үтэ
 н он ;рвря вичороп охнроп он, отэннэпэтэон
 вдоп отэо адохон оди, лэвншчэя эн вджэдвн вгэ
 Гатчина, 17-го (29-го) ^{нлйи} Номэвднжо ачнтэод эн охэвд
 Ноября 1844.

Получ. 27-го Ноября 1844 въ Алулкь.

—отэдо нмыннэоя аэ аэвря амэо ая ввннвэряэ онэат
 втэмдэрп **Грэфъ Михайло Семеновичъ!** лмвятэакэти
 нтэонжвя йоннэпэтэоярэн ояклот, нтэонпүжовоэ ая
 —эн **Особенное внимание, которое всегда уделяется**
 на Кавказскія области Империи, **вызываетъ**
 вѣстно. Оно побудило меня посѣтить край сей за
 —элтээн ая мннэдждяря оонг, вдоп амар, эадос
 семъ тому лэты и, убѣдившись тогда же, въ неот-
 —эитрипдэрп элэ атрной, нтэомндохобэн нондэктэт
 —ложной необходимости приступить къ коренному
 —эн атэоэн амннжун охнро, амэвэроо аманроп
 его образованию, я, не преставаа съ тѣхъ поръ
 —нэролоо, ошнл вэа ноннэпэтэон нэом, амэктэнтнкоп
 употреблять всё представлявшееся мнѣ способы къ
 —оэ н, амэпдэяод амннжуншэктээн амнор амэа эон
 —скорѣйшему и надежнѣйшему достиженію цѣли мо-
 —нмртээллоо, нмыннэоя нннэчэаэн аэ ээпонтннэ
 ихъ желаній. Но къ прежнимъ многосложнымъ
 ннэруоф амэо аэ аялэд ахнннэдждэрт атэонтнпо
 препятствіямъ, съ коими бороться предстояло, при-
 соединилось вскорѣ другое, самое опасное, и можетъ
 бнш, самое гибельное для нашего тамъ владычества.
 Различные племена, населяющія Кавказъ, не знали
 одной власти, доколѣ не появился среди нихъ ибу-
 —вря, ахлорый хитростью, коварствомъ и извѣрской
 жестокостію не принудилъ всехъ признать, еяеди

не волей, то страхомъ, его единое надъ собой начало и которому нынѣ слѣпо певинуюсь, почти все племена составили одно сильное, враждебное намъ цѣлое, съ которымъ бороться прежнихъ ни силъ, ни способовъ болѣе недостаточно. Вынужденный усилить временно Кавказскій корпусъ присоединеніемъ къ нему 5-го пѣхотнаго корпуса, я полагаю дать симъ необходимымъ способомъ тамошнему начальству сломить дерзкаго врага и положить начало постепеннаго, но прочнаго покоренія края; но и сія надежда не свершилась, ибо походъ сего года далеко не достигъ ожидаемой цѣли.

Такимъ же образомъ гражданская часть, столь тѣсно связанная въ семь край съ военными обстоятельствами, тоже мало успѣваетъ и оба предмета въ совокупности, толико первостепенной важности для Государства, остаются доука въ весьма неудовлетворительномъ положеніи.

Болѣе чѣмъ когда либо убѣжденный въ неотла- гательной необходимости кончить сіе предприятие умреннѣе, аи принужденъ въ томъ избрать болѣе прочнымъ образомъ, считаю нужнымъ избрать исполнителемъ моей непрелюбимой воли лицо, облеченное всемъ моимъ неограниченнымъ довѣріемъ и соединяющее съ извѣстными военными доблестями опытности гражданскихъ дѣлъ, въ семь порученій равнобрю важно.

Зная ваше всегдашнее пламенное усердіе къ по- замъ Государства, выборъ мой пале на васъ въ томъ убѣжденіи, что вы какъ *главнокомандующій войсками Кавказа* и *наместникъ мой во сѣверныхъ областяхъ, свѣдѣ- ограниченными полномочіями, проникнутые важностию*

поручения и моего къ вамъ довѣрія, не откажетесь исполнить мое ожиданіе.

Но, желая и при семъ случаѣ доказать вамъ особенное мое уваженіе, я не хотѣлъ приступить къ объявленію о семъ новомъ вамъ порученіи, не узнавъ отъ васъ *прежде* ваше согласіе принять оное, въ которомъ однако не могу сомнѣваться. Прибавляю къ сему, что порученіе сіе считаясь важнымъ, могушимъ продлиться не менѣе трехъ лѣтъ, и въ справедливомъ вниманіи къ семейнымъ вашимъ обстоятельствамъ, полагаю сохранить вамъ прежнее ваше званіе и главное завѣдываніе Новороссійскимъ краемъ, въ болѣе близкому сосѣдству, нахожусь соврѣщенно возможнымъ, чтобы вы могли ежегодно проводить по мѣсяцу или мѣсяцевъ на отдохновеніи въ Крымъ, въ вашемъ помѣстьѣ и въ кругу вашего семейства. Близость и скорость сообщеній совершенно кому изъ васъ служатъ и тѣмъ болѣе и тѣмъ болѣе на мнѣ, что я буду вашего отвѣта, по полученіи котораго сообщу вамъ всѣ подробности настоящаго положенія, дѣлъ и моихъ намѣреній, ежели не предпочтете лично и изустно ихъ получить отъ меня здѣсь, что совершенно предоставляю вашему выбору.

Примите увѣреніе въ искреннемъ моемъ къ вамъ уваженіи и признательности.

Николай

...отом и ...

...и ...

Графъ Михайло Семеновичъ!

Благородная недоверчивость ...

Признавая отчасти тѣ затрудненія, которыя вы ...

словиль усилии достигнуть столь важной и желанной цѣли для пользы Государства.

По собственному вашему предложению желаю, чтобы вы прибыли сюда для личныхъ съ вами объясненій по ввѣряемымъ вамъ дѣламъ и для сообщенія всѣхъ тѣхъ свѣдѣній, которыя здѣсь удобнѣе всего вамъ доставить, ~~Чѣмъ я радъ бы былъ~~ лучше; дѣла же по г. губернаторству поручите по прежнимъ примѣрамъ г. Федорову.

Повторяя вамъ искреннюю признательность и уважение, ~~пробываю навсегда~~ вамъ искренно доброжелательнымъ.

Николай

...

que je croyais de mon devoir de cause des bontés dont ils m'ont toujours honoré et comme d'un fidèle sujet, je me suis permis de dire entièrement mon opinion, sans être le sâ de la manière dont il daignerait la recevoir.

Je lui dis que j'avais déjà pris la même liberté avec feu l'Empereur et qu'avant de quitter Tiflis, je lui représentais par écrit que, dès qu'une fois les deux grandes puissances maritimes se mettaient en guerre ouverte avec nous, toute défense de nos côtes devenait impossible et que toutes nos garnisons sur le littoral seraient soumises à un sort déplorable, sans que nous ayons aucun moyen de les secourir depuis *Нордосцискъ* jusqu'à *Сухумъ-Кале*; que dans ce cas, ne connaissant pas l'état des négociations entre nous et les différentes puissances, je devais cependant énoncer l'opinion que nous devions, si il était possible, dans un état de choses aussi malheureux, en faisant quelques légères concessions, qui n'attaqueraient pas l'honneur de la Russie, nous éviter de grands embarras, peut-être de grands malheurs. Feu l'Empereur répondit à cette lettre de la manière la plus bienveillante, mais ne partagea pas mon opinion et me dit, que la Russie ne demandait que son droit et que toute concession était impossible.

Je dis à l'Empereur que notre situation était beaucoup empirée par les derniers événements, que je ne savais rien de ce qui se passait en diplomatie, que j'avais même renoncé depuis longtemps à lire les journaux étrangers qui discutaient sur notre position, mais que j'avais appris par ceux qui les lisaient, qu'il y avait une certaine velléité chez les alliés, et surtout Louis-Napoléon, de renouer des négociations directe-

meub avac d'nohs et d'accepter à peu près les conditions qu'avait proposées l'Autriche, neti que las aliés avient dans le temps décidément rejettés, il pensais donc que dans ce cas il faudroit ne pas refuser d'entrer en accommodement.

l'Empereur me dit alors qu'il s'agiroit de l'ouverture de la Mer Noire. Je lui repondis que je ne savais pas si on parleroit de l'ouverture de la Mer Noire pour tous, ou de la limitation de notre flotte en proportion et d'accord avec la Turquie, mais que je pensais que nous devions accepter l'une ou l'autre de ces conditions plutôt que de rester dans la situation actuelle; que sans cela déjà nous n'avions pas de flotte dans la Mer Noire, que nous avions perdu Sévastopol et que l'ennemi s'était établi dans les environs de ce port et sur d'autres points de la Crimée, de manière à ne pouvoir être délayé par nous; qu'en même temps nos ennemis se sont établis de même sur la côte Orientale et menaçaient fortement nos possessions dans l'intérieur du Caucase; que nous avions à craindre pour l'année prochaine une attaque sérieuse à Cronstadt et peut-être même sur Péterbourg sans parler de la Finlande, qui se trouvait en grand danger, surtout si la Suède était forcée de s'unir contre nous avec nos ennemis; que nous ne pouvions pas être sûrs de ce que ferait l'Autriche, surtout si nous lui donnions un prétexte, en refusant les conditions qu'elle même avait proposées dans la conférence à Vienne.

Il était difficile de compter décidément sur la disposition de la Pense et que, vu toutes ces considérations, et les dangers imminents qui nous menaçaient pour la

campagne de l'année 1856, j'étais intimement persuadé qu'il était dans l'intérêt vital de la Russie et même de la gloire et de la conscience de l'Empereur de ne pas se résigner aux chances qu'on nous présentait de conclure au plus vite une paix qui nous éviterait de terribles probabilités pour l'année prochaine et qui nous mettrait de suite dans une position telle qu'on pouvait le désirer, vu les circonstances malheureuses, où nous sommes, que quant aux conditions je pensais que toute paix pour laquelle nous ne céderions pas, quel que parti que ce soit, un pouce de terrain, n'avait rien de honteux et de dégradant pour nous.

Les conditions demandées quant à la Mer Noire, vu notre position actuelle, ne pouvaient certainement pas s'appeler honteuses; car, d'après moi, c'est notre position actuelle, qui est pour nous honteuse. En arrivant, cet été, de l'étranger à Pétersbourg, je n'ai pu voir, qu'avec la plus profonde douleur, l'Empereur et toute notre famille impériale exposés, tous les jours, aux insultes des flottes alliées, pouvant s'attendre à être bombardés à Oranienbaum et même à Peterhoff, sans aucun moyen de repousser ces insultes. Enfin, j'osais le dire, la Russie, dans la crise actuelle, pouvait être comparée à un homme, qui, ayant les mains liées et ne pouvant user de ses forces, devrait subir les insultes de ses ennemis sans avoir moyen de se défendre. Une telle position me paraissait bien autrement dégradante qu'un accommodement, par lequel nous aurions seulement le désagrément de limiter nos anciens droits sur la Mer Noire, droits, qui n'existent déjà plus depuis les événements de cette année et la destruction de Sévastopol, mais qui nous assurerait la possession

tranquille de tout notre territoire, que nous ne sommes pas en état, malheureusement, pour le moment de secourir par la force des armes. Que l'ennemi, évacuant tout ce qu'il possède actuellement en Crimée et au Caucase, notre domination y devenait d'autant plus solide, que tous nos ennemis et demi-ennemis dans ces pays perdraient sans retour tout espoir d'indépendance, voyant qu'ils n'ont pu la recouvrer même alors que pendant plus de deux ans, l'Europe, liguée contre nous, n'a pu répondre à leurs espérances. Quant à la partie morale, non seulement nous ne perdrons pas l'influence, que nous avons sur les Chrétiens, sujets de la Turquie et de nos corréligionnaires en particulier, mais que cette influence augmenterait encore, ainsi que leur reconnaissance pour nous: car il est bien clair, et les Chrétiens le sentent parfaitement, que tout ce qu'ils ont gagné et gagneront encore par le traité futur ne sera dû absolument qu'à la Russie, à ses efforts et à ses sacrifices. Je conclus en demandant de nouveau à l'Empereur pardon de la franchise avec laquelle je m'étais énoncé sur un sujet qui me paraissait si vitale et en le remerciant pour la patience avec laquelle il m'avait écouté.

L'Empereur, en me congédiant, m'embrassa, me dit que c'était lui, qui me remerciait pour cette franchise de ma part, et m'assura qu'il ferait tout ce qui serait possible pour arriver à une pacification.

Écrit sous la dictée de mon mari le même soir *).

*) Все писано рукою княгини Елисаветы Ксаверьевны Воронцовой. II. В.

RECONSTRUCTION OF THE HISTORY OF ANCHORAGE

ЗАПИСКА О КНЯЗѢ М. С. ВОРОНЦОВѢ.

Кто именно писалъ нижеслѣдующія страницы (сохранившіяся въ современномъ спискѣ и въ сожалѣнію, не имѣющія конца), намъ неизвѣстно на-
вѣрное. Писала докторъ, можетъ быть Рафаэль Степановичъ Андриен-
скій, столь близкій къ князю Воронцову въ послѣдніе года его жизни. Мы
обращались въ 1884 году за объясненіемъ къ его сыну, но отвѣта не было
нами получено. П. Б.

Въ главномъ кабинетѣ дома Воронцовыхъ, что на Одесскомъ Приморскомъ бульварѣ, была большая суматоха. Слуги суетливо перебѣгали чрезъ комнату, чиновные люди толпились кружками возлѣ оконъ и шепотомъ переговаривали между собою. Возлѣ камина на кушеткѣ лежалъ, полуодѣтый и укрытый по обычаю тогдашняго времени шинелью въ военной формѣ, графъ Михайло Семеновичъ.

Я вошелъ въ комнату и замѣтилъ, какъ это въ жизни бываетъ, не только глазами, но всюю системою моего чувственаго существа, что сдѣлался предметомъ общаго вниманія. Отъ меня не ускользнули ни выраженія любопытства и недовѣрія, ни насмѣшливыя улыбки, ни холодныя какъ ледъ и гордые взгляды. Почти на каждомъ лицѣ я читалъ вопросъ: а это зачѣмъ?

Вотъ что случилось въ продолженіе дня. Графъ Михайло Семеновичъ, который съ юныхъ лѣтъ сохранилъ страсть къ морю и морскому дѣлу, ѣздилъ на военный корветъ „Ѳемистоклъ“; возвращаясь оттуда и выходя при довольно сильной погодѣ на берегъ, онъ оступился: его нога попала между камнемъ, лежавшимъ у пристани, и бортомъ шестерки, на которой только что подняли весла. Ударъ приплющилъ голень, причинилъ значительную боль, но важнаго поврежденія не произвелъ.

Послѣ осмотра мною ноги, графъ Михайло Семеновичъ обратился ко мнѣ съ вопросомъ, можетъ ли онъ при настоящемъ еѳ

достоянствъ безъ опасенія для своего здоровья, и предпринять даль-
нѣйшій путь. Я оставилъ: можете. Было очевидно, что никто изъ кода
пожалуйста на него отвѣта не ожидалъ. Торжатели, стоявшие у лавокъ,
показавъ ему началъ стягиваться съ дверямъ адъютантской, одна
которой завязался довольно шумный разговоръ. Проходя мимо нее,
я уловилъ восклицанія въ родѣ: *quelle belle machine! Mais com-
ment donc! Mais qu'est ce qu'il en sait?* Чортъ возьми, начнется опять
фельдгерская и т. п. За всѣмъ тѣмъ однакожъ спустя несколь-
ко недѣль, графъ Михайло Семеновичъ присутствовалъ въ С.-Пе-
тербургѣ на парадѣ при открытіи колонны, воздвигнутой бла-
женныя и вѣчно-незабвенныя памяти Государю Императору Алек-
сандру I-му. Мое „можете“ вполнѣ оправдалось.

Это происходило въ Юль и Августъ 1834 года. Онъ же четверть
вѣка, послѣ того, въ Ноябрь 1856, тотъ же кабинетъ, о которомъ
мы говорили, былъ свидѣтелемъ сцены болѣе сокрушительнаго
смятенія. На лицахъ вы уже не встрѣтили бы ни одного сомни-
тельнаго выраженія: всѣ дышали однимъ чувствомъ, всѣ были про-
никнуты одной мыслию, тою высокогрознаю мыслию, которая,
ошидевъ человекомъ, обдаетъ его ледяною дрожью (но кидаетъ
прѣдъ); тою мыслию, которая какъ громомъ поразила присутствую-
щихъ, когда Массильонъ, подошедъ къ смертному одру Людовика
Великаго, воскликнулъ: *единъ. Батъ — только Батъ великъ!*

Вотъ что случилось въ продолженіе дня. Князь Михайло Се-
меновичъ, послѣ плохой и безпокойной ночи, занялся однакомъ въ
побѣди своими обычными распоряженіями по дому на свой
ствѣнный ему ладъ. Поговоривъ о томъ и другомъ, онъ потребо-
валъ нѣкоторыхъ свидѣній и между прочимъ спросилъ: не приз-
жалъ ли преосвященный Иннокентій? Никто не внимъ въ точное
значеніе словъ, произнесенныхъ самымъ непринужденнымъ об-
разомъ; но, видя, князь лучше всѣхъ насъ постигалъ родовую
важность наступившаго для всего утра. До четырехъ часовъ до

Домъ Воронцовыхъ произвелъ въ XVIII-мъ столѣтїи Михаила и Романа Иларіоновыхъ, Александра и Семена Романовыхъ и наконецъ на дядю Михаила Семеновича, князь чеконья, очену дарственныхъ людей и съ малюу душою и способностями. Отецъ дворянъ, еще домъ наместился, въ него выгнали князя Давыдова, ж. прасиня, Бутурлина, тамъ рѣдкій, мужественный юзь, чутъ на вѣтѣрная вѣзачность: тѣлесныхъ формахъ Дрема, буре Воронцовыхъ вядронали бы въ свѣжъ гробахъ, велики до чинухъ, могли дойти вѣсть, что геральдикъ князь Долгоруковъ, прѣсвѣящихъ родъ подь Чигириномъ, вмѣстѣ съ тѣмъ лишаетъ ихъ такого потомства!

Графъ Михайло Семеновичъ родился 19 Мая 1782 года въ Петербургѣ, въ отцовскомъ домѣ на Малой Морской, въ той небольшой комнатѣ, въ которой въ Маѣ 1856 года лежалъ отчаянно боленъ и чуть не скончался.... Шутя, онъ однажды намекнулъ мнѣ на возможность такой случайности и вспомнилъ о Телавѣ. Надо знать, что каждый разъ, когда мы бывали въ Телавѣ, князь съ особеннымъ сочувствіемъ останавливался на нѣсколько минутъ въ покоѣ крошечнаго размѣра, въ которомъ родился, долго жилъ и въ глубокой старости умеръ Грузинскій царь Ираклій II-й.

До 1798 года графъ Михайла Семеновичъ подвигался быстро чинами. На 4-мъ году отъ рожденія онъ былъ записанъ лейб-гвардіи Преображенскаго полка бомбардиръ-капраломъ и снабженъ по указу Ея Императорскаго Величества для прожитія за границею паспортомъ установленной формы. Я видѣлъ этотъ интересный документъ въ семейномъ архивѣ. Вскорѣ потомъ маленький графъ произведенъ въ прапорщика, а на 12-мъ году отъ рожденія пожалованъ дѣйствительнымъ камергеромъ. Это званіе дало ему право поступить въ военную службу генераль-майоромъ; но графъ

съ юныхъ лѣтъ былъ человекъ не пылкій, не уносчивый, а разсудительный и толковый. Не даромъ получилъ онъ воспитаніе въ Англии, гдѣ съ дѣтства внушается въ людяхъ уваженіе къ святости долга. Графъ Михайло Семеновичъ тотчасъ понялъ, что ключъ камергерскій золотой не то, что мечъ булатный, которому вѣрится, такъ сказать, безусловно не только участь многочисленныхъ подчиненныхъ, но очень часто и честь и слава отечества; и потому просилъ, какъ о милости о дозволеніи ему начать свое служеніе на военномъ поприщѣ съ младшихъ чиновъ, вслѣдствіе чего, въ 1801 году онъ принятъ поручикомъ на дѣйствительной службѣ въ тотъ же лейбъ-гвардіи Преображенскій полкъ.

Il nous a gâté notre métier, сказали мы однажды въ одинъ голосъ отставной генераль-маіоръ Левъ Александровичъ Нарышкинъ и отставной статскій совѣтникъ графъ Александръ Петровичъ Апраксинъ. Въ началѣ текущаго столѣтія, они, при вступленіи въ военную службу, желали воспользоваться правами при-своенными камергерскому званію, но имъ безъ всякихъ околичностей указали на примѣръ Воронцова, и они должны были впредъ дальнѣйшаго довольствоваться оберъ-офицерскими чинами.

Хотя графъ Михайло Семеновичъ съ 1786 по 1801 и состоялъ на коронной службѣ, но онъ оставался въ отцовскомъ домѣ. Какъ все смертные его возраста и известнаго званія, онъ занимался азбучкою и грамматикою, классиками и исторіею и пр. и пр., при томъ развивался и шалилъ. Мы не имѣемъ точныхъ свѣдѣній о его дѣтствѣ, но это самое не доказываетъ ли, что онъ, какъ сынъ Сѣвера, развивался медленно и постепенно? Сколько я слышалъ отъ него, онъ учился довольно лѣниво, предпочитая всѣмъ книгамъ и наукамъ верховую ѣзду и плаваніе по морю, куда отправлялся очень часто, даже въ бурную погоду, съ друзьями своими Брайтонскими рыбаками. Чтобы поддержать подарками ихъ дружбу къ себѣ, онъ входилъ даже въ долги и денежные обороты, о которыхъ впоследствии упоминалъ не безъ улыбки.

Маленькій графъ былъ обыкновеннымъ, но по наружности очень милымъ ребенкомъ. Еслибы когда либо было суждено имъ воспоминаніямъ объ немъ выйти въ свѣтъ, то я желалъ бы приложить къ ней снимокъ съ портрета, на котомъ онъ представленъ вмѣстѣ съ своею сестрою. Вы видите мальчика лѣтъ 11-ти; станъ ловкій, общее впечатлѣніе пріятное, головка, какъ будто твореніе Грѣза. Дѣтя надвѣваетъ перчатку, и вы тутъ же думаете, что ему не далось это искусство — искусство, въ которомъ Михайло Семеновичъ, сказать по правдѣ, всю жизнь свою болшихъ успѣховъ не сдѣлалъ.

Съ самыхъ юныхъ лѣтъ Михайло Семеновичъ уже ознакомился и съ серьезною стороною нашего земнаго быта. Во-первыхъ, зналъ онъ материнскія ласки только по наслышкѣ, потому что графиня Екатерина Алексѣевна, изъ рода Синявиныхъ, его мать скончалась еще въ 1785 году; а во-вторыхъ, когда онъ подросъ, онъ не могъ не замѣтить рѣзкой перемѣны, случившейся въ обстановкѣ отцовскаго дома. Графъ Семень Романовичъ, его родитель; бывший нашимъ полномочнымъ министромъ при Венеціанской республикѣ, по восшествіи на Всероссійскій престолъ Государя, Императора Павла Петровича, находился въ одалѣ; его достоинствѣ было осеквестровано, исчезла изъ дому царственная роскошь. Русскаго вельможи, и онъ проживалъ безъ всякаго назначенія, въ томительномъ выжиданіи, на чужбинѣ, именно въ Англіи, странѣ богатыхъ людей, съ скудными средствами сиротнаго гражданина, рассчитывающаго на каждую копейку. Князь Михайло Семеновичъ любилъ съ обычною ему чувствительностію повторять, что если тогда графъ Семень Романовичъ и его дѣти, не доходили до крайности и не терпѣли дѣйствительной нужды, то они этимъ обязаны единственно торговой фирмѣ Томасъ Бонаръ и К^о, которая, до давнишняго знакомства съ графомъ, великодушно предложила ему свои услуги въ несчастіи и снабжала его ссудами по обстоятельствамъ, къ возврату не совѣтъ вѣрными.

Когда, въ началѣ этого столѣтїя, графъ Михайло Семеновичъ прибылъ изъ Англи въ Петербургъ, въ домъ къ своему дядѣ, вся дворня Александра Романовича бросилась ему на встрѣчу: засуетились управители, повара, лакеи, засуетились даже комедянты и музыканты. Всѣ эти люди тотчасъ пустились отыскивать его прислугу и были до крайности удивлены, когда наконецъ замѣтили, что молодой графъ прїехалъ безъ челоуька, одинъ, одиногоуькъ. Но канцлеръ *) тутъ вовсе *ничего удивительнаго не нашлеъ*; по крайней мѣрѣ такъ говорилъ мнѣ еще недавно баронъ Шредеръ, присутствовавшїй при свиданїи дяди съ племянникомъ.

Надо сознаться, въ этомъ семействѣ Воронцовыхъ, начиная съ Михаила Иларїоновича, другъ друга умѣли понимать: отцы знали, что предстоитъ ихъ сыновьямъ и чего отъ нихъ можно требовать, а сыновья, благоговѣя къ старшимъ, постигали, что имъ нечего перевѣрять отцовскихъ опытовъ. Такъ звено отъ звена не разлучалось; всѣ крѣпли, взаимно пополнялись на постоянномъ пути къ усовершенствованію.

Воронцову не нравилась жизнь разводовъ и парадовъ; ему хотѣлось на дѣлѣ испытать, что такое война и какъ смотрѣть въ глаза челоуьку, который идетъ на васъ съ намѣренїемъ нанести вамъ славный, т. е., буде возможно, смертельный ударъ. Рвеніе состязаться на поприщѣ боевомъ и вмѣстѣ съ тѣмъ избавиться отъ гарнизонной службы не есть еще замѣчательная черта въ Михайлѣ Семеновичѣ, потому что она общая почти всему молодому, собственно-Русскому воинству, которое не очень жадуется единообразныя занятїя мирной стоянки и всегда радо смѣнить ихъ на опасности кровавой стычки и на широкїй разгулъ лагернаго расположенїя въ виду непрїятеля. Но посмотримъ, *какія* обстоятельства сопровождали командировку графа Михаила Семеновича въ Грузїю, въ 1803 году. Вотъ отрывокъ изъ письма, съ которымъ

*) Т. е. графъ Александръ Романовичъ. П. Б.

по поводу этой командировки обращаясь графъ Александръ Романовичъ къ инспектору Кавказской дистанціи князю Павлу Дмитриевичу Цицианову: Поелдику нигдѣ, кромѣ края, гдѣ вы командуете пѣть военныхъ дѣйствій, гдѣ бы молодому офицеру усовершенствоваться можно было въ воинскомъ искусствѣ, да къ тому присовокупляя, что подъ начальствомъ вашимъ несомнительно можно болѣе въ томъ успѣть, нежели во всякомъ другомъ мѣстѣ, то по симъ самымъ уваженіямъ, какъ я, такъ и братъ мой согласился на желаніе графа Михаила Семеновича служить волонтеромъ въ корпусѣ, находящемся въ Грузіи.

«На дружескій вопросъ вашего сіятельства, по гвардейскому ли чину его употреблять имѣю вамъ отвѣтствовать съ такою же откровенностію, какъ это стоить и гвардейскій офицеръ откровенностію, что чинъ его гвардейскій нимало, кажется, не будетъ препятствовать къ употребленію его, если взять то, что онъ служить у васъ будетъ не при полку, а генерально при корпусѣ волонтеромъ; а потому отъ распоряженія вашего зави- сѣть будетъ, при случаѣ, поручить ему въ команду detachementъ, нему многіе дѣла, мы примѣры и въ другихъ войнахъ, Сіе какъ я, такъ и братъ мой, примемъ знакомъ дружбы вашей; токмо прошу васъ, не иначе то увидить, какъ поколику позволяютъ вамъ нынѣшнія военной службы постановленія».

«Въ предложеніи вашемъ отравить сюда племянника моего при радостномъ какомъ событіи вижу я охотливость вашу сдѣлать мнѣ приятное. Благодаря васъ всемирно за оную, скажу вамъ, что какъ таковыя посылаются единственно для доставленія имъ чина, то, по сей самой причинѣ, ни я, ни братъ мой того не желаемъ. Графъ Михаилъ Семеновичъ, будучи еще довольно молодъ, можетъ успѣть чины заслужить прямымъ путемъ, чѣмъ мы болѣе будемъ довольны; къ тому же отправление это протрудно установленію фельдгегерей, для посылокъ учрежденныхъ, да и вообще мнѣ кажется, что еслибы посылали офицеровъ съ ра-

доставили известіями, то сіе право богъе принадлежитъ тѣмъ, кои
 и надѣли отличили себя и сія въ заслуживаютъ награду.
 Ко всему этому остается мнѣ повторить то, что я и прежде
 писалъ вашему сіятельству, что онъ у насъ одинъ и что мы
 желаемъ чтобъ былъ полезенъ отечеству своему и для того,
 чтобъ усовершенствовался во всемъ, къ тому относящемся. По-
 казавъ на дружбу вашу и будучи удѣлены, что не оставите его
 своими наставленіями и доставленіемъ тѣхъ случаевъ, гдѣ онъ
 можетъ себя образоватъ и достигнуть цѣли нашей, мы отдали
 его, такъ сказать, въ полную вашу благосклонную попечитель-
 ность, не сомнѣваясь нисколько, что будемъ имѣть причину быть
 довольными сею посылкою.

Тѣ, которые писали подъ диктовку князя Михаила Семеновича,
 безъ сомнѣнія согласятся со мною, что еслибы князю Михаилу
 Семеновичу встрѣтилась надобность въ 1856 году рекомендовать
 намѣстнику Кавказскому единственнаго племянника или даже сы-
 на, то онъ почти точь въ точь написалъ бы то самое, и даже въ
 слогѣ и оборотѣ фразъ было бы нѣкоторое сходство.

II.

При штабѣ Отдѣльнаго Кавказскаго Корпуса напечатанъ въ
 1850 году формулярный списокъ о службѣ и достоинствахъ князя
 Воронцова. Сообщаю его здѣсь отъ первой до послѣдней буквы.
 Не смотря на сухость официального изложенія, этотъ документъ
 стоитъ вниманія: онъ обрисовываетъ внѣшнюю дѣятельность че-
 ловѣка и съ точностію опредѣляетъ его обстановку среди своихъ
 согражданъ.... *)

*) Формулярный списокъ тутъ не приложенъ. П. Б.

Завоевательницы и по еще не законченно блестяще окончиле Воронцова и не прервали ряд царских милостей, столь щедро на него изливаемых. Чтобы не оставить своих преемников без указаний для дальнейших действий по всему, рвниельно по всему, протяженію Кавказскаго хребта, онъ еще бывавъ въ Августъ 1851 года на Ганжъ и на Бѣлой, въ землѣ Абдаскель, въ отрядъ генераль-лейтенанта Завадовскаго, а потомъ весной 1852 года въ Чечнѣ у князя Барятинскаго, на Басевъ и Шайинской планъ. Въ Октябръ того же года онъ ходилъ изъ Новороссійска въ Атагуль, а въ Мавъ 1839 года провхалъ по всей Лезгинскій доли отъ Аллавердынскаго монастыря до Влису.

Наступила Восточная война, и князь Михайло Семеновичъ, неизноженный болѣзнію, съ своей кучетки въ Тифлисѣ разбилъ Турокъ подъ Ацхуромъ, Ахалцихомъ и на Башкадыклярѣ. 1854 года 4-го Марта князь Михайло Семеновичъ оставилъ Тифлисъ и отправился къ заграничнымъ минеральнымъ водамъ; того же года Высочайшимъ рескриптомъ отъ 19-го Октября онъ всемплютивѣйше уволенъ по болѣзни отъ занимаемыхъ должностей съ оставленіемъ однакожь въ званіи генераль-адъютанта и члена Государственнаго Совѣта. 1856 года получилъ онъ, на Георгіевской лентѣ, бронзовую медаль, высочайше установленную въ память войны 1853, 1854, 1855 и 1856 годовъ, а 26-го Августа, въ день священнѣйшаго коронованія Государя Императора Александра Николаевича, возведенъ въ званіе генераль-фельдмаршала.

IV *).

Князь Михайлъ Семеновичъ былъ одаренъ отъ природы самымъ тѣлосложеніемъ и пригожею наружностью. Я уже упоминалъ въ другомъ мѣстѣ, что во всѣхъ возрастахъ жизни онъ имѣлъ счастье быть пріятнымъ явленіемъ.

Лицѣмъ, хотя не совершеннымъ правильнымъ, черты лица да всѣ осязка превосходно изображены въ портретахъ французскихъ Лоренсомъ и Киргеромъ. Лоренсъ представлялъ мужину въ цѣлѣнность развитія и совершеніи своихъ силъ, Киргеръ старца близкаго къ пробѣ, умственно прустянаго по своему невольному бездѣйствію. На обоихъ портретахъ мы видимъ человека съ открытымъ и душрѣ. Напротивъ того, мраморный бюстъ Воронцова представляетъ знаменитого Генерала; нѣтъ не нравятся, въ немъ сурово обнаженныя лобъ и жесткіе черты напоминаютъ не столько пріятнаго ливалю государственнаго человека, сколько одного изъ тѣхъ блуждающихъ ученыхъ, которыми такъ богата Италияская земля.

Голова князя Воронцова казалась небольшою; между тѣмъ она имѣла въ объемѣ 28½ дюйма, т. е. болѣе чѣмъ только меньше, нежели голова первого Наполеона. Она была покрыта мягкими шелковистыми волосами, которые спереди образовали оригинальный въ родѣ бубика треугольникъ. Волосы были ровно распределены и безъ всякой пѣвности; концы волос оставались темнорусыми, потому что уже на обзѣдѣ волосы не показались просѣдины.

Усовъ Михайло Семеновичъ никогда не отпускалъ; носъ его былъ довольно длинный, губы обыкновенныя, вокругъ губъ иг-

*) Для статьи III-ей еще нужны вѣкоторыя справки, а потому она здѣсь не помѣщена. Примѣч. автора.

рага улыбка, но не улыбка жи, а доброжелательства; потому что, при возбужденіи въ князѣ къмъ либо чувствъ негодованія или нравственнаго отвращенія, она тутъ же исчезала, а вмѣсто нея появлялся и другой, подернуваніе мышца, обнаруживающаго правый угол рта.

Ростомъ князь Михайло Семеновичъ былъ семи съ четвертью вершковъ, статуръ, не сухощавъ, но безъ всякаго лишняго жиру. Всегда развѣтза и милое членіи, ирещеніи, проседовнаго въ болѣзни, онъ цѣрился и припо. Ерооната представляла совершенство пропорцій и изящнѣе членіи, которую форма, и не такъ рупи, и не нѣе еще и нота, которая жавъ будио для явванн и по: скѣтлость очевѣнчаствъ обрѣзывать и обципывавъ до упрочи и маленькими ту: ными и цѣищами. Не такъ, бѣиомъ какъ свѣтъ князь Михайло Семеновичъ и живъ! одинойтъ и цѣи вагрѣвоо: ириворатѣ, а други просто бадровачо цѣвта; потому что, если и шадъ вавъ перилки, то тѣио въ вѣдиту отъ ковода. Вообще князь былъ чрезвычайнѣо зѣбокъ и не только невидѣлъ и стужу, онъ и терѣлъ ють сней серіозную (тѣлесную) боль, вѣидрѣи: чего сней уся молоду и ававъ носить шерстяныя, по временамъ года, болѣе или менѣе тяжелья рубашки.

Мушкетеръ князя были и нечъ маленькія, и нечъ авелья, оказавъ ячтоби очень красивыя. Навѣиое туко онъ сѣи давяго времени нилео не слышалъ, за ты различавъ правыиъ и бѣиави: и ававъ, объ ободъ шивъ совершенствомъ; при чствъ обнаруживавъ рѣдкую музыкаль: ную воспримчивость. Привилегію частной своей глухоты и ававъ пользовался широко, не обращалъ, подѣ: предлогомъ что не слышитъ ни малѣйшаго вниманія на разный вздоръ, который, случался, городили въ ближайшемъ отъ него разстояніи.

Однажды въ Тифлисѣ повѣились, однакожъ и на правый ухъ десомѣнныя признаки глухоты. Глухота эта, усиливаясь день-ото-дня, продолжалась около трехъ мѣсяцевъ и п. уже и ававла

печаль и уныніе не только на князя но и на всѣхъ его окружающихъ, какъ вдругъ и совсѣмъ неожиданно, мнѣ удалось открыть ея причину въ механическомъ препятствіи. Не вѣря самъ себѣ и еще сомнѣваясь въ успѣхѣ, я безъ всякаго предваренія приступилъ къ удаленію посторонняго тѣла. Это было сопряжено съ нѣсколькою болью, но князь зашатался въ своемъ креслѣ не отъ боли, а отъ радости; милъ и внимателенъ, какъ всегда, въ своихъ домашнихъ сношеніяхъ, онъ тотчасъ вспомнилъ о княгинѣ и вошелъ въ кабинетъ, гдѣ она его ожидала съ утреннимъ привѣтомъ. По обычаю, невольному принятому въ послѣднее время, она начала говорить громко, рѣзко обозначая удареніе. Что ты кричишь, матушка? сказалъ ей князь: вѣдь я, слава Богу, не глухъ. Нельзя описать того сердечнаго восторга, къ которому подали поводъ эти слова.

Глаза князя были голубые; въ отношеніи ихъ формы они не представляли ничего особо замѣчательнаго, но на правомъ, возлѣ зрѣницы, было пятно коришняго цвѣта, оставшееся послѣ хроническаго воспаленія. Когда это воспаленіе возымѣло свое начало, мнѣ неизвѣстно; но князь Михайло Семеновичъ лѣчился отъ него болѣе десятка лѣтъ. Я горжусь немного, что успѣлъ, при скудныхъ средствахъ и самой неудобной наружной обстановкѣ (это было осенью и въ лагерѣ, именно подъ Дагестантскимъ ауломъ Сагты) избавить Михаила Семеновича отъ недуга, съ которымъ тиетно боролись знаменитые спеціалисты почти всей Европы.

Глаза князя, повторяю, въ отношеніи ихъ формы не представляли ничего замѣчательнаго, но они были замѣчательны по выраженію. Выраженіе это измѣнялось только тогда, когда что нибудь чувственно затрогивало его, какъ человека въ частномъ его быту; во всѣхъ другихъ обстоятельствахъ оно оставалось неизмѣнно ровнымъ и всегда спокойнымъ. Глаза князя, на горѣдѣ, въ пылу жаркаго дѣла, они не тускли, не дрожали при самыхъ неублагодіятныхъ извѣстіяхъ; ихъ верхнія рѣсницы, дико когда на она

дали, чтобы съ страхомъ и презрѣнiемъ вскакивать на чуждого, или въ
 проводя, въ видѣхъ ииго, ижегда не вадѣдалъ на пробоу страсти
 по блеску, ни такъ называемой бархатной туманности, которая
 знаетъ чюдодьяжачасть; глаза его просто выказывали благово-
 ливо разумнаго, которому по пальцамъ известны оной раскаты
 съ совѣстью

Князь Михайль Семеновичъ до конца жизни своей не имѣлъ
 привычки отдыхать днемъ, за то спалъ ночью безпробуднымъ
 сномъ не менѣе семи часовъ, спалъ, и спалъ хорошо, совше ип
 ринсире Комапо, говорить онъ самъ. Однажды въ Тифлисъ, про-
 лежавъ въ постели болѣе обыкновеннаго, онъ, протирая глаза, къ
 удивленю моему сказалъ: раштени ме дзина! Это фраза, которая
 безпрерывно встрѣчается въ Грузинскихъ простонародныхъ сказ-
 кахъ, въ которыхъ богатыри, рыцари и царевичи постоянно спятъ
 болѣе, нежели прочіе смертные.

Кушадъ князь Михайль Семеновичъ въ сутки только два раза:
 утромъ за чаемъ кусокъ бѣлаго, большею частью подсушеннаго
 съ масломъ хлѣба, и яичко въ сметеу, потомъ за обѣдомъ отъ
 двухъ блюдъ. Два блюда были неизмѣнно основаніемъ его стола;
 надъ прочими онъ только лакомился и то въ чрезвычайно кро-
 шечномъ размѣрѣ. Онъ очень любилъ простыя, особливо про-
 стонародныя кушанья и ненавидѣлъ все, что напоминаетъ сложную,
 искусственную и изхрищенную кухню; сластей онъ тоже не жало-
 валь, а фрукты, изъ дѣтныхъ видовъ, употреблялъ очень рѣдко,
 такъ какъ прѣжніе годы онъ часто подвергался страданіямъ отъ
 желудочныхъ кислотъ. Пилъ князь Михайло Семеновичъ изрядно,
 но только въ установленное время: въ полдень иногда рюмку вод-
 ки, за обѣдомъ нѣсколько стакановъ въ водюю хересу или Каке-
 тинскаго, а потомъ на ночь содовую воду съ хересомъ, или пол-
 стакана портеру; водичъ, квасовъ и этого рода прочихъ на Русь
 употребительныхъ напитоковъ онъ терпѣть не могъ. Въ установ-
 леннаго времени князь Михайло Семеновичъ никогда ничего не

нили, как бы его ни мучила жажда; въ продолженіи слишкомъ двадцати лѣтъ мнѣ случались извѣтны только два случая, что онъ безъ крайности и особеннаго побужденія отступилъ отъ этого своего морейнаго правила, именно: одинъ разъ въ 1843 году, когда мы вышли изъ Шаухаль-Берды, онъ налилъ себѣ изъ походной, озявшаго пидерада, Фрейтага большой стаяванъ Касетинскаго вина; и выпилъ его до дна, съ громкимъ ура, за здоровье вновь прибывшаго отряда; другой разъ въ 1853 году, отводя вода изъ мечетскаго ключа въ Елису, онъ до такой степени увлекся ея качествами, что не отсталъ, пока не осушилъ всей кружки.

Визязъ Михайло Семеновичъ имѣлъ привычку кушать «кофю». Некоторые говорятъ, что онъ кушалъ ядано, но я съ этимъ не согласенъ: онъ просто ѣлъ, какъ человекъ, проголодавшійся, потому что съ девяти утра до шести пополудни немалый промежутокъ времени. При томъ онъ ѣлъ съ удовольствіемъ, котораго не считалъ нужнымъ скрывать; помню, онъ повторилъ неоднократно: «и безъ одобренія слово какого-то Неаполитанскаго вельможи изъ своихъ знакомыхъ, котормъ однажды, читая въ ея присутствіи кухонную на день цидулу, съ жаромъ воскликнулъ: *Ah, pommez-moi un plaisir, qui revient tous les jours et qui dure une heure.* Странныя и съветныя припасы вообще были предметы, на которые визязъ Михайло Семеновичъ находилъ возможнымъ ежедневно обратить некоторое вниманіе. Каждое утро онъ говорилъ двѣ-три минуты съ своимъ поваромъ, а потомъ послѣ обычной прогулки предъ самымъ обѣдомъ заходилъ въ кухню. На базаракъ онъ не рѣдно останавливался предъ зеленщиками; у рыбныхъ и мясныхъ рядовъ и, разсмотрѣвъ ихъ товаръ, сообщалъ на другой день свои относительныя замѣчанія полицмейстеру. Обѣды самъ вкусно, онъ желалъ того и цѣлому шіру; его мечта для народа была не курица въ горшакѣ по воскресеньямъ, но ежедневно на человека по фунту во шакъ мяса и двѣдѣлъ кашни, хлѣба или картофеля. Онъ не понималъ, чтобы работа жизни и производительнаго труда не находилась до известной степени въ

прямо пропорціональному отношенію къ принимаемой дѣлѣ; на
онъ превосходно зналъ всему мѣру и границы, а потому и самъ
подъ вліяніемъ какихъ бы то ни было обстоятельствъ, не тратилъ
понапрасну изъ своего жизненнаго капитала, а сберегалъ его
по возможности.

Прямыхъ послѣдствій какого либо (было) между прочимъ
и то, что разболѣвая у него шло въ серьезное и строго исполняе
дѣлать ему врачеванія предвчерашняго (было) и т. д. и т. д. и т. д.
всего и шло бы. Вотъ онъ и во время этого и т. д. и т. д. и т. д.

V.

Образъ жизни человека и распределеніе его дневныхъ заботъ
во многихъ случаяхъ могутъ служить вервальной, въ которой
въ какой-нибудь степени отражается его характеръ.

Князь Михайло Семеновичъ, вставши съ постели, тотчасъ одѣ-
вался; онъ не имѣлъ привычки вѣздѣ съ калаша и никогда въ
калѣши никого не принималъ. Одѣвшись одѣ, тотчасъ садился за
письменный столъ и прежде всего записывалъ въ небольшой раз-
графленой книжечкѣ, въ немногихъ словахъ, хроніку своего кам-
пана. Если человекъ не мелочливъ и не педантъ, безъ пропуску
въ продолженіе пятидесяти лѣтъ, день въ день записываетъ, гдѣ
былъ и что дѣлалъ, то уже одна это обстоятельство не даетъ ли
намъ въ некоторомъ объѣмѣ понять? Князь писалъ для себя, не
для другихъ; одѣлательно онъ читалъ и промѣлъ строкъ. Камъ
вдругъ дѣлалъ, олушенной; въ соляной растворъ, садятся кри-
сталлы, такъ какъ его прѣткими отмытками въ родѣ индиффе-
рентныхъ: Мобель; Ведингтонъ — обѣдалъ съ батюшкой, или Андія-Бе-
бутовъ; Хадди-Мураты, не могла не возникать воспоминанія, мы
сли, чувства и даже цѣлыя системы.

Послѣ своего дѣдѣвца, князь Михайло Семеновичъ занимался
своими денежными дѣлами. Всѣмъ намъ близкимъ къ нему должна
быть памятна та годовщина, съ которою онъ любилъ платить по
счетамъ; должно быть памятно и то удовольствіе, съ которымъ
онъ записывалъ на приходъ причитающееся ему жалованье, ото-

ловья, раціоны, пенсіи на кресты, а также суммы, выручаемыя по статьямъ, имъ самимъ въ его имѣніяхъ созданнымъ. Кореными вотчинными доходами, напротивъ того, онъ интересовался мало; доказательствомъ тому можетъ служить, что болѣе четверти вѣка онъ ни разу не подвергалъ никакому контролю представляемые ему годичные отчеты своихъ главноуправляющихъ.

Около 8 ми часовъ двери кабинета, открывались; входили дежурные адъютантъ и офицеры, полицмейстеръ и сотрудники князя по письменной части. Замѣчательнѣйшіе между послѣдними были въ продолженіе многихъ лѣтъ Степанъ Васильевичъ Сафоновъ и Михайло Павловичъ Шербининъ, нынѣ сенаторы; потомъ баронъ Александръ Павловичъ Николаи, нынѣ дѣйствительный статскій совѣтникъ, попечитель Кавказскаго учебнаго округа; теперешніе генералъ-майоры: князь Александръ Михайловичъ Дондуковъ-Корсаковъ и князь Дмитрій Ивановичъ Святополкъ-Мирскій, и наконецъ, Александръ Матвѣевичъ Мицѣвичъ. Барона Брундова и Аленды Франковича Лещина я уже не засталъ при этихъ занятіяхъ. По отправленіи дежурныхъ и полицмейстера, князь пересматривалъ бѣгло доставленныя ему письма, бумаги и журналы и указывалъ на тѣ статьи, которыя тутъ же ему были читаны. Онъ постоянно выписывалъ нѣсколько Русскихъ журналовъ, а также Journal de S. t Pétersbourg, des Débats, la Presse, Morning-Chronicle и Gaglianis' Messenger. До начала послѣдней Восточной войны онъ принималъ живѣйшее участіе во всемъ, что происходило на Западѣ; но съ 1853 года, который повидимому потрясъ нѣкоторыя изъ его политическихъ убѣжденій, онъ до такой степени возненавидѣлъ политику, что прекратилъ всякое чтеніе журналовъ и даже о важныхъ событіяхъ узнавалъ не иначе какъ по слуху отъ лицъ его окружающихъ...

За чаемъ, приборы для котораго устававлялись на Англійскій манеръ, князь долго не оставался: онъ сѣвшилъ къ своему столу и начиналъ диктовать. Если дѣло шло о предметахъ важныхъ....

Здѣсь рукопись обрывается. П. Б.

УКАЗАТЕЛЬ ЛИЧНЫХ ИМЕНЪ

ВЪ СОРОКОВОЙ КНИГѢ

АРХИВА КНЯЗЯ ВОРОНЦОВА

Аверниевъ 10.
Алдербергъ графъ В. Ф. 487.
Александра Николаевна великая княгиня 297.
Александра Осодорова императрица 225, 303, 306, 309, 317, 321, 486.
Александръ I-й 231, 512.
Александръ II-й 240, 242, 243, 471—484, 492, 503, 521.
Александръ царевичъ Грузинскій 400.
Алшмермонъ 293.
Альбертъ принцъ 289.
Амантонъ 59—61, 63, 73.
Андреевскій Эрастъ Степ. 287, 404, 510.
Аничковъ 350, 375.
Апраксинъ гр. 128, 516.
Арабъ-оглу 346.
Аранчеевъ графъ 14, 18, 24.
Арбутноть 293.
Аргутинскій-Долгоруковъ кн. 96, 346, 351, 353, 405.

Ахлестышевъ Дм. Дм. 318.
Ахметъ-паша 83, 86, 89.
*
Багеръ 429, 430, 438, 436, 437.
Багд 129, 261.
Барятинскій кн. А. И. 521.
Бангаузъ 146, 156.
Барзевскій 9.
Бебутовъ кн. 347, 353.
Безмень-мирза-шахъ-Заде 346, 347, 351.
Бенеръ 220.
Бенедиктъ XIV-й 344.
Бенкгаузенъ 291.
Бенкендорфъ гр. А. Х. 57, 63, 81, 122, 225, 231, 232, 264, 280, 295, 297, 298.
Бентинкъ Георгъ 323, 324.
Берингъ 426, 474.
Блокъ 52, 338.
Блудовъ гр. Д. Н. 81, 246, 343.
Блумфильдъ 356, 357, 368, 427.
Блумъ 280.
Бобревъ 44.

Боденъ 380.
 Бонаръ Томасъ 517.
 Борзенто 267.
 Бороздинъ 10.
 Боурингъ 273.
 Браницкая гр. Екатерина Ксавер. 66.
 Браницкая гр. Елизавета 66.
 Браницкий гр. 23, 66.
 Бруновъ баронъ 49, 147, 176, 213, 216, 225, 261, 268, 267, 269, 271, 288, 290—292, 296, 315, 317, 322, 359, 336, 357, 362, 368, 377, 380, 386—389, 396, 398, 407, 414, 418—420, 423, 433, 435, 436, 447, 451, 463, 428.
 Брюсъ лейбъ 299.
 Букананъ 408.
 Булгаковъ К. Я. 8—5, 7, 21, 24, 26, 45, 75, 84, 87, 88, 123, 194.
 Бутеневъ А. П. 111, 156, 163, 174, 176, 177, 181, 204, 318, 343.
 Бутера княгиня 303, 309.
 Бутурлина гр. М. Р. 515.
 Блюодельная княгиня 241.
 Бэль 124, 125, 205, 210, 211, 219, 239.
 Бюрно 197.
 Вайтшехтъ Иосифъ 260, 279.
 Вальполь 425.
 Ванъ-Даенъ 19, 20.
 Варбуртонъ 143.
 Варлаамъ 6, 7, 22.
 Варуновъ 336, 448.
 Васильчиковъ кн. И. В. 340.
 Веллингтонъ герцогъ 28, 45, 112, 235, 243, 289, 290, 292, 316, 389, 394, 428.

Вельяминовъ Иванъ Александровичъ 197, 198.
 Виземанъ кардиналъ 387, 389, 391, 394, 396, 398.
 Визъ 382—385.
 Викторовъ 485.
 Вильгельмъ IV-й 65.
 Витали 208.
 Виткевичъ 254.
 Витте графъ 246.
 Блаженуло 48.
 Волковъ 125.
 Волконский князь 21.
 Воронцовъ князь 18.
 Воронцова кн. Елис. Ксаверьевна 507.
 Воронцова княгиня Марья Вас. 403, 465.
 Воронцовъ гр. А. Р. 489, 508—520.
 Воронцовъ князь 389, 387, 403, 465.
 Воронцовъ гр. С. Р. 459, 515, 517.
 Воронцовъ гр. Р. П. 402, 515.
 Воронцовъ-Дашковъ Ив. Лар. 476.
 Вронченко 295.
 Вузьдъръ 2.
 Вюртембергская герцогиня 489.
 Вюртембергскій принцъ 489.
 Гаджи-Мурадъ 405.
 Галль Вениам. 415.
 Гамильтонъ Сеймуръ 407, 408.
 Гардвинъ король 427.
 Гардингъ вейкоитъ 428.
 Гари 44, 52, 55.
 Гатторнъ 27.
 Гвататури графъ 308.
 Гейденъ 57, 65.

Гендерсонъ банкиръ 471, 498
 Генлей 427.
 Гендъ 819.
 Гербертъ Судей 223, 400.
 Гаррисъ 426, 438—438, 454, 458
 Герси 101.
 Геллеръ 449, VI.
 Гиздъ 456.
 Гленли 231.
 Голицынъ князь А. Д. 79.
 Голицыны князь 194, 222, 280, 490.
 Голландъ Мордъ 140.
 Голштейнъ-Глюкбургскій 338.
 Гонсалви кардиналъ 399.
 Гопе-Бавиръ 474.
 Гордонъ 261.
 Борчановъ в. д. 185.
 Готингеръ банкиръ 474.
 Грагамъ 324, 416.
 Грей, лордъ 97.
 Грейгъ адмиралъ 290, 36, 37, 81.
 Гренвилъ 293, 418.
 Гриниъ 325.
 Гроге 143.
 Грузинская княжна Анна Георг. 234.
 Грузинскій князь Георг. 224.
 Гурьева графиня Мар. Дм. 260, 355.
 Гурьевъ гр. А. Д. 1.
 Гурьевъ гр. Никол. Дм. 4, 205.
 Гурьевы 5, 79, 91.
 Давыдовъ 241.
 Дашкова княжна Е. Р. 73, 155.
 Дашковъ Д. В. 96.

Дашковы 47, 246.
 Демидовъ 230, 231.
 Дерби лордъ 416—419, 422—428, 434, 450—452.
 Дибичъ графъ 36, 38, 42, 45, 49, 50.
 Дизраэли 415, 426.
 Динбургъ 79.
 Дмитревскій 136.
 Долгоруковъ князь 290.
 Донауовъ-Марсальска А. М. 500, 500, 000, 222, 172, 002.
 Достъ-Магомедъ 317.
 Дружиде-Лоисъ 459.
 Дубачевскій 230.
 Душманъ 299.
 Дургемъ лордъ 145, 148, 154, 163—165, 178—182, 190, 201, 204—206, 217—219, 292.
 Дюваль 464.
 Дюгамель А. О. 249—254.
 Дюкасисъ 328.
 Дюплъ 336.
 Екатерина II-я 233.
 Елена Павловна 6, 223, 260.
 Ермоловъ А. П. 197.
 *
 Жеребцовы 402, 403.
 Жерси 375, 376.
 *
 Завадовскій ген. 521.
 Загряжскій 490.
 Заиревскій гр. А. А. 55, 334.
 *
 Ибрагимъ-паша 479.
 Инокентій археи. 512.
 Испиланти князь 96, 98.

Ираклий царевич Грузинскій 400.
 Ираклий II-й царь 515.
 *
 Набулетъ 340.
 Назначеевъ А. И. 61.
 Нанкринъ гр. 4, 8, 11, 12, 22, 24, 30, 189, 194, 238, 265, 268, 295.
 Наннингъ 323.
 Кантакузена кн. Елгза 58.
 Наподистрія 1.
 Нардвель 415.
 Карль-Іоаннъ король (Барладосъ) 295.
 Карль принцъ Вуртембергскій 311.
 Каррутеръ 154, 217.
 Кастельбамакъ 455.
 Катакази г-жа 98, 99.
 Катакази 37, 103, 113, 116—120, 126.
 Кели 427.
 Кирико г-жа 85.
 Киселева Софья Стан. 66.
 Киселевъ гр. П. Д. 305, 420, 454, 455, 457, 459, 475.
 Кламерлгамъ 293.
 Кланвильямъ леди 299.
 Кланвильямъ 261, 301.
 Кларинардъ маркизъ 248, 249.
 Кларендонъ лордъ 243, 428, 451.
 Клейнъ 78, 81.
 Кобденъ 361.
 Колетти 363.
 Константинъ Николаевичъ великій князь 100.
 Корнидовъ адмир. 380.
 Кортацци Джезъ 263, 264,

Кортацци Джезъ 264.
 Кортацци Фредерикъ 262—264.
 Костерь 2.
 Коулей 420, 452, 456.
 Кочубей княгиня 223.
 Кочубей князь Вас. Викт. 302, 313, 320.
 Кочубей кн. Вас. П. 159, 165, 180.
 Кочубей 464, 490.
 Козндиль-ханъ 252, 253.
 Крайтонъ 48.
 Красивскій 473.
 Красовскій ген. 61.
 Крейцъ 72.
 Кремеръ 380.
 Кригеръ 522.
 Крыжановскій 17, 19, 20, 80.
 Крюднеръ баронъ 295.
 Кумберландскій герц. 45.
 Кушалевъ 125.
 Лавалетъ 455.
 Лавровъ кап. 104.
 Лазаревъ М. П. 116, 125, 151, 152, 154, 204, 216, 289, 386.
 Ламорисьеръ 360.
 Ландерсъ 27.
 Ланжеронъ 461.
 Лансдаль графъ 424.
 Лансдоунъ (маркизъ) 360, 416, 451.
 Ланской В. С. 9, 11, 19.
 Лебцелтернъ баронъ 411.
 Левшинъ А. И. 62, 210, 225, 528.
 Лейхтенбергскій герцогъ 464.
 Лелли 307, 308, 326, 340, 376, 379.
 Ленари 216.
 Ливень княгиня 88, 112.

Ливень князь 70, 71, 75, 240,
249.

Ливень кн. Пав. 65.

Линдгурстъ 424, 427.

Лисаневичъ гон. 1.

Литта графъ 240, 241.

Лобановъ кн. 3.

Лонгвортъ 289.

Лондондери 112, 129, 299.

Лорейсъ 522.

Лоутеръ лордъ 224.

Людвигъ-Филиппъ 207, 454.

Лютке 325.

*

Магометъ-Эминъ 493.

Магонъ лордъ 415.

Макъ-Ниль 261.

Малисъ 260.

Мальмбюргъ 420, 425.

Мальтицъ баронъ 179, 188.

Маннерсъ лордъ 427.

Марини 45, 82, 89, 305.

Марія Николаевна великая княж-
на 225.

Марія Исаковна царица Грузин-
ская 400.

Мармонъ марш. 63, 91, 92, 311.

Матусевичъ 43, 71, 88, 112,
129, 223, 298.

Мегметъ-Али 106, 316.

Мейндорфъ баронъ 411, 412.

Мель 156.

Мельбурнъ лордъ 233.

Меньшиковъ князь 36, 40, 57,
269, 312, 321.

Метернихъ князь 186.

Миклашевскій 186.

Мировъ 100, 101.

Минчаки А. М. 528.

Мисахъ Ариянийъ 431.

Михаилъ Николаевичъ великій
князь 100, 404.

Михаилъ Павловичъ великій
князь 6, 288—292, 316, 324,
325.

Моберли 27.

Молесфортъ 231.

Моллеръ 36.

Мортемаръ 40.

Моцениго графъ 202, 203.

Муравьевъ 51.

Мухановъ 51.

*

Назаревскій 47.

Наполеонъ I-й 359, 522.

Наполеонъ II-й 454, 457.

Наполеонъ III-й 356, 418, 421,
452—457.

Нарышкина 4.

Нарышкинъ Д. В. 10.

Нарышкинъ Левъ Александръ 240,
475, 517.

Нарышкины 41, 43, 66, 209.

Негри г-жа 98, 99.

Нерсесъ патріархъ 431, 432.

Нессельроде гр. Елепа Карл.
67, 77.

Нессельроде графиня Мар. Дм.
355.

Нессельроде гр. Дмитрій Карл.
334.

Нестеровъ 353.

Николай баронъ А. П. 325, 359,
361, 528.

Николай Николаевичъ великій
князь 404.

Николай I-й имп. 498—502.

Нордманъ 305.

Нортурберландъ герцогъ 426.

*

Ожиковъ 8.
 Ольга Николаевна великая княжна 311, 338.
 Орлай 513.
 Орлеанскіе принцы 221.
 Орлеанскій герцогъ 207.
 Орловъ гр. А. О. 45, 222, 231, 240, 242, 244, 296, 297, 319—315, 320, 402.
 Орловъ Никол. Мих. 480—491.
 Оттонъ король Греч. 104, 107, 362.
 Павелъ императоръ 68, 517.
 Пакинтонь 425.
 Палень графъ 45, 129, 144, 180, 184, 208, 475.
 Пальмерстонъ лордъ 83, 90, 91, 111, 141—147, 156, 160, 161, 166, 178, 179, 186, 188, 190, 194, 206, 315, 316, 356, 358—360, 363, 466—372, 377—384, 387, 388, 408, 410, 414—419, 450—452.
 Панкратьевъ 268.
 Парнеръ адм. 356, 359, 362, 382—385.
 Паскевичъ князь 66, 71.
 Пемброкъ гр. Ек. Сем. 39, 226—228, 230, 297, 299, 303, 517.
 Перейра банкиры 474.
 Перовскій Н. И. 10.
 Перовскіе гр. 305, 317, 344.
 Персеваль 425.
 Петръ Великій 115.
 Пиль леги 291.
 Пиль Робертъ 112, 129, 143, 243, 260, 267, 269, 271, 272, 274, 275, 277, 278, 293, 296, 299, 301, 322—325, 387, 394, 395, 525, 426, 451.

Питтъ 129.
 Пля-Ри-и 395.
 Погенполь А. 411, 413.
 Полевый Члн. 494, 496, 500.
 Понсонби лордъ 91, 159, 163, 176, 204.
 Понтио 43.
 Понятовскій 76.
 Потемкинъ 295.
 Потоцкая графиня 378, 379.
 Потоцкій гр. Авг. 66.
 Потоцкій гр. Адаль 472.
 Потоцкій гр. Левъ 89, 429, 430, 433.
 Потоцкій гр. Ст. Ст. 66.
 Потоцкій гр. Яр. Ст. 66.
 Потье 8, 11, 17.
 Поццо-ди-Борго гр. 112, 129, 140, 141, 145, 157, 159, 163—165, 176, 178, 180, 187, 219, 233, 235, 240, 243, 245, 247, 481—483.
 Прозоровскій кн. 83.
 Прянишниковъ 194, 237.
 Путятинъ 321, 322.
 Пушкинъ А. С. 12, 14.
 Прзей 360.
 Паль 199, 221.
 Рагузскій герцогъ 92—95.
 Раевскій Н. Н. 221, 239.
 Раухъ 48.
 Ребиндеръ графъ 226.
 Ребукъ 143.
 Рибольеръ гр. 57.
 Рикордъ в.-адм. 57, 104.
 Редфининиъ 102, 154, 246, 321, 335, 340.
 Розень бар. 128, 133, 400.

Россель-Джонъ 129, 141, 278,
 323, 391—395, 398, 414—419,
 451.
 Ротсонъ лордъ Стюартъ 266.
 Ротъ 64.
 Рубини 286.
 Рудижеръ 72.
 Рузи 54.
 Рутландъ герцогъ 427.
 Рюшманъ 104.
 Сабанскій Александръ 263.
 Сабанскій Игнаторъ 263.
 Садрахъ 472.
 Салисбюри 424.
 Самойлова гр. Юлія Павл. 241.
 Сардинскій король 100.
 Сартерио 265, 466—468.
 Сафоновъ С. В. 229, 232, 245,
 279, 328, 333, 334, 336, 464, 528.
 Сверчкова Елена Дл. 79.
 Святополкъ-Мирскій кн. Д. И.
 528.
 Сверчковъ 326.
 Себастьяни гр. 144, 166.
 Селиховъ 15.
 Сень-Молетъ 335.
 Сенявинъ Ив. Григ. 405, 311.
 Сенявинъ Левъ Гр. 377, 381,
 405, 435, 431, 447, 448.
 Сеневины 1517.
 Серафими 113.
 Серебряновъ 462.
 Сидней-Гербертъ 323, 415.
 Синардъ 47.
 Симоничъ графъ 233, 252, 253.
 Снасенъ 8, 11.
 Смирновъ Ив. 68, 69, 72—75.
 Смирновъ св. Яковъ 67, 68.
 Смитъ 324.

Соловьевъ 336, 337, 340.
 Спада 310.
 Сперанскій гр. М. М. 246.
 Старжинскій 491.
 Стемпковскій 80.
 Стенлей 112, 129, 299.
 Столыгина Марья Вас. 403.
 Столыпинъ Ал.—ий Григ. 403.
 Строгоновъ гр. Ал.—дръ гр. 246.
 Стюартъ лордъ 141, 266.
 Стюарты 393.
 Сугденъ 424.
 Талейранъ 98.
 Татищевъ 180.
 Тебу 216.
 Тешигеръ-Фредерикъ 427.
 Тенераци 522.
 Толстая гр. Анна Георг. 224.
 Толстой гр. Ал.—дръ П. 224,
 225, 245, 246, 290, 318, 483.
 Толстой гр. П. А. 36, 231.
 Трубецкая княжна Марья Вас.
 403.
 Тургеневъ Н. И. 68.
 Тьеръ 207, 209.
 *
 Уривартъ 191, 192, 205.
 *
 Фанъ-деръ-Флитъ 151, 152.
 Фердинандъ I-й 184, 185.
 Фикельмонъ гр. 130, 131, 149,
 186, 221.
 Фоксъ 450.
 Фонтонъ Ант. 122, 193, 199,
 222, 232, 248, 268, 304, 305,
 319, 322, 406, 444.
 Фрейтагъ 353, 526.
 Фуадъ-эфенди 356, 357.
 Фульдъ банкьеръ 474.

Футонъ 42.

*

Ханыковъ 334, 340, 376.

Херхеулидзеъ 54.

Хетесбури лордъ 39.

Хозруевъ-мурза 46.

Хрептовичъ гр. М. Ирин. 77,

355.

*

Циціановъ кп. П. Д. 519.

*

Черкесовъ 485.

Чернышовъ гр. 194, 197, 313,
320, 321, 496.

Чильдъ кап. 125.

*

Шагуловъ 342.

Шамиль 353, 405, 477.

Шварценбергъ князь 411, 412.

Шелли 378, 394, 395.

Шельбурнъ лордъ 416.

Шредеръ бар. 518.

Штейнгольдъ 7, 15, 87, 89,
90, 111, 122, 128, 129, 306.

Штиглиць 41, 44, 52, 55, 89,
238, 286, 335, 336, 379, 474.

Шуазель г-жа 221.

Шувалова графиня 303.

*

Щербининъ М. П. 73, 528.

*

Эбердинъ 260, 266, 289, 324,
325, 416, 451.

Эдлингтонъ графъ 427.

Энглези маркизъ 428.

*

Юсуфъ-паша 53, 56.

*

Одоровъ 154, 214, 246, 305,
306, 311, 342, 321, 336, 340,
433, 434, 443, 448, 502.

П Р И М Ъ Ч А Н І Я .

- Стр. 216. Вѣдъ а Лоука, Ириде Бирзула, близъ Балты, въ 175 верстахъ отъ Одессы, досталоа, послѣ канцлера гр. Нессельроде его дочери графинѣ Маріи Карловнѣ Зесбахъ и было приобретено казною въ семидесятыхъ годахъ.
- Стр. 67. La grande-duchesse. Не Анна ли Теодоровна, сестра которой, герцогиня Кентъ (мать королевы Викторіи) вѣроятно была тогда въ Англии?
- Стр. 75. Вѣшенкowitz. Бѣшенковичи, Витебск. губ., Децельск. уѣзда, помѣстье графа Иринаеа Іоакимовича Хрептовича, сынъ котораго, гр. Михайлъ Иринеевичъ, не задолго предъ тѣмъ, женился на дочери графа Нессельроде, Еленѣ Карловнѣ.
- Стр. 204. Vixen. Vixen былъ взять кап.-лейт. Ник. Вульфомъ, о чемъ любопытную статью напечаталъ его сынъ П. Н. Вульфъ лѣтъ десять тому назадъ.
- Стр. 217. Sarruthers. Одинъ Sarruthers былъ Великобританскимъ консуломъ въ Бердянскѣ или Мариуполѣ въ концѣ пятидесятыхъ и началъ шестидесятыхъ годовъ.
- Стр. 220. Besker. Беккеръ былъ директоромъ Ришельевского лицея въ 1862 году. Сынъ его Оскаръ покушался въ 1861 году на жизнь короля Вильгельма Прусскаго, будущаго императора Германскаго.
- Стр. 244. Son âge. Графъ Поццо-ди-Борго былъ сверстникомъ Наполеона I-го, т. е. родился въ 1769, и значить ему было 70 лѣтъ.
- Стр. 246. Stroganoff. Графъ Александръ Григорьевичъ.
- Стр. 292. Walmer. Замокъ Walmer герцога Велингтона на Южномъ берегу Англии близъ Дувра.
- Стр. 294. Ce qui m'aggrave. Предчувствіе не оправдалось: графъ Нессельроде былъ въ Римѣ и Неаполѣ впоследствии.
- Стр. 242 и 296. Vanish. Графъ Иванъ Ларионовичъ Воронцовъ-Дашковъ?

II

- Стр. 306. *Entreprise*. Военная Экспедиция на Кавказъ, известная подъ именемъ Даргинской.
- Стр. 308. *Chouvaloff*. Дочь графа М. С. Воронцова за графомъ А. П. Шуваловымъ, мать котораго, по третьему браку, была за княземъ Бутера.
- Стр. 312. *Leilly*. Д. с. с. Делья, управлявшій дипломатической канцеляріей наместника Кавказскаго, жилъ еще въ 1866 году на мосту въ Аеннахъ.
- Стр. 325. *Vaisseau de ligne*. Корабль „Ингерманландъ“ подъ флагомъ адмирала Литке, на которомъ служилъ великій князь Константинъ Николаевичъ.
- Стр. 350. *Amittelhoff*. Аничковъ — Русскій посланникъ въ Персін, недавно умершій.
- Стр. 378. *Gentleman anglais*. Португальскій Жидъ Падменко, Англійскій подданный, изъ за котораго Пальмстронъ чуть не затѣялъ войны.
- Стр. 380. *Kremer*. Кремеръ былъ Русскимъ генеральнымъ консуломъ въ Лондонъ.
- Тамъ же *Каметса*, это былъ знаменитый пароходъ-фрегатъ „Владимиръ“.
- Стр. 399. *Consalvi*. Кардиналь *Consalvi*, знаменитый министръ папы Пія VII-го.

Полное собрание сочинений М. С. Воронцова. М. С. Воронцова. П. А. П. Воронцова. П. А. П. Воронцова. П. А. П. Воронцова.

О П Е Ч А Т К И.

Тамъ же	—	3	qui je	que je
24	"	5	сверху la chanoine	le chanoine
42	"	3	" Gambarras	Gambarras
47	"	11	" deliberations	deliberations
54	"	15	" besongc	besogne
61	"	14	" Amantou	Amantou
63	"	5	" sorcons	sorcons
64	"	1	" dévouement	dévouement
73	"	1	сверху prise	prise
84	"	3	" maintenant	Maintenant
—	"	—	de cet épître	de cette épître
88	"	4	" j'ai crée	j'ai crée
1	"	7	сверху elle ce bornera	elle se bornera
1	"	1	снизу occident	accident
97	"	6	" complètement	complettement
100	"	4	" exhibition	exhibition
—	"	4	" Saintes Maurice	Saint Maurice
—	"	5	" Lazar	Lazare
102	"	6	сверху l'Yphigénie	l'Iphigénie
106	"	8	" mercantille	mercantile
107	"	15	" Dardanelles	les Dardanelles
120	"	4	" une compagnie	une compagnie
125	"	8	" garder	de garder
—	"	11	снизу difficultés	difficultés
126	"	4	" un peux plus	un peu plus
127	"	13	" municaton	munication
140	"	3	сверху les avis du	les avis de
234	"	10	снизу fondées	fondés
245	"	13	" de partie	du parti
246	"	13	сверху gérira	gérera
270	"	7	" ce que est	ce qui est
317	"	5	снизу Gulinetz	Gulinatz
322	"	4	сверху Je lui est	Je lui ai
330	"	3	снизу malheureusements	malheureusement
404	"	9	" d'une autre	d'un autre
406	"	15	" circosntances	circonstances